



HAL
open science

Jeux-concours et référendums de presse

Jean-Paul Grémy

► **To cite this version:**

| Jean-Paul Grémy. Jeux-concours et référendums de presse. 2018. halshs-01626344v3

HAL Id: halshs-01626344

<https://shs.hal.science/halshs-01626344v3>

Preprint submitted on 22 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jeux-concours et référendums de presse

Un premier inventaire (France, 1870-1939)

Jean-Paul GRÉMY

(Centre Maurice Halbwachs)

Après la guerre de 1870, les journaux français ont progressivement encouragé leurs lecteurs à contribuer à l'alimentation de leurs rubriques : au lieu que ce soient seulement les journalistes qui enquêtent sur le terrain, ce sont les lecteurs eux-mêmes qui sont incités à adresser directement à leur journal leur avis sur un thème donné. C'est ce que les journaux nord-américains avaient initié, dès le début du XIX^e siècle, dans le domaine politique, sous le nom de "votes de paille".

Un rapide survol de quelques-uns des principaux quotidiens nationaux révèle une profusion de "concours-referendums"¹, "plébiscites", et autres consultations des lecteurs, portant sur des thèmes variés, et mettant en œuvre des procédures diverses. S'y ajoute tout un ensemble hétérogène de jeux-concours, sans intérêt politique affiché, mais qui ont inspiré les organisateurs de référendums politiques, et ont même parfois servi de modèles opérationnels pour la mise en œuvre de ces derniers. Il faut dire que la frontière n'est pas facile à tracer entre l'équivalent des "votes de paille" nord-américains, sans enjeu pour les participants, et les concours-référendums, portant certes, occasionnellement, sur des questions d'intérêt général, mais souvent dotés de nombreux prix. C'est pourquoi nous présentons également quelques-uns de ces jeux-concours, qui ne diffèrent de certains référendums que par le contenu des questions posées.

Une étude exhaustive, même sur une période limitée, représenterait un travail considérable. C'est pourquoi cet échantillonnage vise seulement à ouvrir un vaste champ de recherches, d'autant plus prometteur qu'il demeure encore peu exploré. Ce premier survol porte, pour l'essentiel, sur sept des principaux quotidiens nationaux : les deux plus anciens (*Le Figaro*, *La Presse*), les "quatre grands" de la presse parisienne d'information (*Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Matin* et *Le Journal*), ainsi que le grand quotidien du soir,

¹ Dans les extraits qui suivent, on trouve indifféremment les deux orthographes, *referendum* et *référendum*. Si *Le nouveau dictionnaire des difficultés de la langue française* (Duculot, 1991) privilégie la seconde (*référendum*), *Le grand Robert de la langue française* admet les deux. À noter que, lorsque l'on trouve l'orthographe *referendum*, on ne rencontre jamais le pluriel *referenda*. En règle générale, nous avons, dans les citations, respecté autant que possible l'orthographe et la ponctuation de l'original, y compris l'usage, souvent immodéré, des **gras**, et des MAJUSCULES, et ce non seulement dans les titres, mais aussi dans le corps du texte. Seules les fautes typographiques manifestes ont été corrigées. Pour les nombres, nous avons conservé la virgule ou le point là où nous mettons actuellement un blanc (pour séparer les tranches de trois chiffres). Enfin, dans la présentation des extraits d'articles, nous nous sommes inspirés de la mise en page originale, sans toutefois tenter de la reproduire à l'identique.

Paris-Soir. Il délaisse par conséquent de nombreux titres connus, à relativement fort tirage (comme *La Petite République*, *La Lanterne*, *Le Petit Moniteur*, *La Croix*, *L'Écho de Paris*, *L'Intransigeant*, *La Liberté*, *L'Humanité*, *L'Œuvre*, etc.), sans compter les hebdomadaires, et les grands quotidiens de province.

Il faut souligner que ce survol a été grandement facilité par l'existence de la base *Gallica* de la Bibliothèque Nationale de France. Certes, cette base n'est pas totalement exhaustive pour les titres et la période étudiée : il manque plusieurs numéros, et certains de ceux qui ont pu être conservés sont en mauvais état. Comme le logiciel de recherche de mots-clés dans le texte est largement tributaire du logiciel de reconnaissance des caractères, l'efficacité de ce dernier dépend de la qualité des reproductions. C'est pourquoi, s'il a été largement mis à contribution pour l'établissement de ce premier inventaire, sa seule utilisation n'aurait pas permis de rassembler tous les exemples cités ci-après. Cela a eu deux conséquences : pour brosser une description à peu près complète d'un concours-référendum donné, il a été parfois nécessaire de parcourir la totalité des numéros sur plusieurs mois consécutifs ; et de nombreux concours-référendums ont donc certainement échappé à notre attention, même si certains d'entre eux doivent leur "découverte" plus au hasard qu'à la recherche par mots-clés.

Bien que les référendums de presse et autres appels aux lecteurs soient encore en usage de nos jours (voir par exemple : Méadel 1998)², ce survol s'arrête au début de la seconde guerre mondiale. D'ailleurs, pendant la période 1940-1944, les jeux, concours et référendums ont été relativement rares. Si l'on excepte les deux opérations impulsées par le gouvernement de Vichy (le concours-référendum sur les causes de la dénatalité et celui sur les conditions de remboursement des bons d'épargne), les jeux-concours dotés de prix sont exceptionnels, tant dans la zone dite "libre" que dans la zone occupée.

² En outre, plusieurs stations radiophoniques se sont inspirées des référendums de presse et demandent quotidiennement à leurs auditeurs de leur faire connaître leur opinion sur un sujet donné (ex. : "les auditeurs ont la parole") ; les résultats de ce "référendum" sont annoncés à l'antenne au fur et à mesure de leur arrivée à la station, par téléphone, courriel, ou SMS.

1. Introduction

1.1. Les principaux quotidiens nationaux de 1870 à 1939.

La période dont nous traitons peut être divisée en deux sous-périodes bien distinctes, séparées par la guerre de 1914-1918. La première est souvent appelée "l'âge d'or de la presse". C'est "une période qui court du début des années 1870 jusqu'à la Première Guerre mondiale durant laquelle les journaux élargissent puissamment leurs bases, sans être encore concurrencés par les autres médias à venir. L'extension de leur audience et de leur influence vient alors de rendre aigus deux problèmes nés du triomphe de la liberté de la presse ; d'un côté, la vénalité, par quoi les influences occultes menacent la vérité ; et, d'autre part, la diffamation, la réputation des citoyens pouvant être injustement piétinée par une presse qui échappe souvent à toute sanction" (Jeanneney 1996 : 99). La seconde est marquée par les conséquences de la guerre (bouversements économiques du monde de la presse écrite, perte de confiance des lecteurs en raison du "bourrage de crânes" de la propagande), mais aussi par la concurrence des nouveaux médias (cinéma, et surtout radio).

1.1.1. *Le développement de la presse de masse.*

Entre 1870 et 1914, le développement de la presse est spectaculaire. "Cette évolution matérielle et politique a été le fruit des influences combinées d'un élargissement constant du lectorat, du rôle politique qui a été dénié ou reconnu à la presse, des innovations techniques dans la fabrication des journaux, enfin des contraintes économiques. [...] Les innovations techniques et l'industrialisation propres au XIX^e siècle ont servi l'essor de la presse, devenue média de masse. Les télécommunications ont rétréci l'espace national, européen, planétaire, accéléré la recherche et l'acheminement des nouvelles, ouvert de nouvelles curiosités. La mécanisation des moyens d'impression a permis la sortie de plus en plus rapide, de tirages de plus en plus élevés. La vitesse de diffusion du journal n'a cessé de s'accélérer, depuis les abonnements postaux rares et chers de la première moitié du XIX^e siècle, jusqu'à l'acheminement par messageries et chemin de fer de journaux vendus au numéro" (Feyel 2007 : 3-4).

Les progrès techniques ont naturellement joué un grand rôle dans la transformation de la presse artisanale en une véritable industrie. L'invention du papier de bois a permis de diminuer le coût de ce matériau de base. La fabrication industrielle du papier s'est traduite par un accroissement du format des feuilles, puis ultérieurement par l'utilisation du papier en bobines. Celles-ci, grâce aux presses rotatives, ont accru considérablement la vitesse de fabrication des journaux. Succédant aux machines plates à partir de 1865, l'emploi des rotatives n'a toutefois pu être généralisé en France que plusieurs années plus tard, après l'abrogation de la loi qui imposait l'application d'un timbre fiscal sur chaque exemplaire du journal (Martin 1975 : 98). En conséquence, le coût de l'abonnement a fortement baissé : en 1871, le prix moyen de l'abonnement d'un quotidien parisien correspondait à 164 heures de travail d'un manœuvre en province ; en 1910, il avait diminué presque de moitié, équivalent à

73 heures. Après la Première Guerre Mondiale, cette équivalence fluctuera entre 28 et 20 heures (Albert 1976 : 141).

La naissance de la presse de masse s'explique également par le recul de l'analphabétisme : alors qu'en 1863 environ 30 % des conscrits ne savent pas lire, les progrès de l'instruction publique font sensiblement baisser le taux d'analphabétisme : 17 % en 1880, et 4 % en 1914 (Terrou 1962 : 27-28 ; Delporte *et al.* 2016 : 11-12)³. La création, en juin 1862, des bibliothèques scolaires, contribua à cette diminution, comme en témoigne le nombre de prêts enregistré dans ce type de bibliothèque : de 179 000 en 1865, il est passé à 955 000 en 1869, 1 350 000 en 1877, et 5 413 000 en 1887 (Albert 1977 : 199).

Parallèlement, le contenu des journaux a évolué. Déjà, depuis quelques décennies, la clientèle populaire avait été attirée et fidélisée par la publication des romans feuilletons, apparus dès juillet 1836 (Quéffélec-Dumasy 1989 : 123). Avant 1870, de grands écrivains n'avaient pas dédaigné d'écrire pour ce lectorat : Eugène Sue (*Les mystères de Paris* en 1842-43 ; *Le juif errant* en 1844-45), Alexandre Dumas père (*Les trois mousquetaires* et *Le comte de Monte-Christo* en 1844-45), Paul Féval (*Le bossu* en 1857), Pierre Alexis de Ponson du Terrail (*La résurrection de Rocambole* et *Le dernier mot de Rocambole* en 1866 et 1867), Émile Gaboriau (*L'affaire Lerouge* en 1866). Après 1870 cependant, alors que la diffusion des journaux augmente rapidement, les écrivains qui publient des romans feuilletons nous paraissent rétrospectivement d'une moindre notoriété que leurs prédécesseurs, les romans feuilletons les plus connus étant dus à Émile Richebourg (*L'enfant du faubourg* dans *Le Petit Journal* en 1875), Georges Ohnet (*Le maître de forges* dans *Le Figaro* en 1882), Xavier de Montépin (*La porteuse de pain* dans *Le Petit Journal* en 1884), Jules Mary (*Roger la honte* dans *Le Petit Journal* en 1886), Charles Mérouvel (*Chaste et flétrie* dans *Le Petit Parisien* en 1889), Gaston Leroux (*Le chercheur de trésors* dans *Le Matin* en 1903), et Maurice Leblanc (*813* dans *Le Journal* en 1910).

Au cours des années 1890-1914, les journaux continuent à diversifier leur contenu. "L'information de grande et de petite actualité réduit la place des chroniques et la longueur moyenne des articles. De nouvelles rubriques naissent, par exemple celle du sport. Les faits divers sont de plus en plus exploités, parce que le genre plaît aux lecteurs. Dominique Kalifa a bien montré que le récit des crimes se modifie : auparavant organisés autour de la narration dramatique du meurtre, ils sont désormais prétextes à de longues enquêtes où les journalistes deviennent les concurrents des policiers et des juges. L'humble fait-diversier, qui allait tous les jours glaner de l'information dans les commissariats de police ou au Palais de justice, s'est mué en reporter, admiré par son public, peu apprécié par les magistrats. [...] Après 1890, se répand la mode des enquêtes. Des enquêtes menées sur le terrain, souvent faites à partir d'interviews de personnalités en renom" (Feyel 2007 : 123-124).

³ Toutefois, Pierre Albert souligne le fait que, vraisemblablement, "beaucoup de conscrits comptés comme sachant lire devaient plus ânonner que lire, et auraient été incapables d'entreprendre la lecture suivie d'un journal". En effet, "pour les conscrits les chiffres étaient fournis par les mairies et non par l'autorité militaire : on peut donc légitimement suspecter leur exactitude car on n'aimait pas constater ce genre de « tare »" (Albert 1977 : 176, et 198, note 126 bis).

Dans l'histoire de la presse française, les premiers rebondissements de l'affaire Dreyfus (1894-1898)⁴ ont eu une influence décisive sur la place et le rôle des journalistes, et sur le contenu des journaux. "Avec l'affaire Dreyfus, la presse va entrer dans une étape nouvelle de son histoire. Ses détracteurs lui reprocheront d'avoir contribué, par ses prises de position véhémentes, à envenimer le climat social. [...] Cependant, au-delà des procès d'intention mutuels, quelquefois fondés, il reste que le journalisme se sera fait, à travers toute cette agitation et toutes ces controverses, une place considérable dans la vie collective. Son importance va se trouver accrue d'abord par le rôle de porte-parole qui aura été le sien pendant ces années décisives, au service de l'un ou l'autre des deux camps : il est clair que, sans les journaux, jamais l'affaire n'aurait pris les proportions qu'elle a prises dès l'arrestation du capitaine et que jamais les polémiques n'auraient provoqué à l'échelle du pays tout entier une crise d'une telle ampleur. Mais surtout cette fonction de médiatrice reconnue à la presse s'est doublée d'une fonction d'enquêtrice qu'elle a assumée, pour la première fois en France, avec une détermination sans failles" (Ferenczi 1993 : 183-184).

Enfin, la baisse du prix des quotidiens (qui passe à cinq centimes pour les plus importants d'entre eux) et le développement de la vente au numéro (au lieu des abonnements) ont contribué à l'augmentation de la diffusion. En effet, la vente au numéro a fini par prendre le pas sur l'abonnement. "Dans les années 1870-1880, les journaux populaires à 5 centimes suscitent la vente au numéro en appelant le lecteur avec un titre-bandeau sur toute la largeur de la première page, sous la manchette de titre du journal ; mais ce titre « reste en l'air », ne coiffe pas l'article ; et parfois, l'événement annoncé n'est traité que par un court entrefilet en troisième page ! Dès 1890, tous les journaux du soir ont adopté cette formule, qui facilite la vente créée par colportage dans les rues de Paris" (Feyel 2007 : 125). L'effondrement de la proportion des abonnements et l'essor de la vente au numéro a été relativement rapide : déjà en 1870, la petite presse à 5 centimes assurait la moitié du tirage global ; en 1880, elle en représente les deux tiers. En termes de nombre de titres, la presse vendue au numéro est passée de 7 titres sur 40 en 1871 à 24 sur 62 en 1883 (Albert 1977 : 175). En termes de tirages, en juillet 1880, les journaux quotidiens politiques à 5 centimes représentaient un total de 1 364 429 exemplaires sur 1 990 771, soit 68,5 % de l'ensemble (Albert 1977 : 161-162).

Le tableau ci-après retrace l'évolution du tirage des principaux quotidiens entre 1880 et 1912. Pierre Albert fait toutefois remarquer que, pour 1880, ce tableau, établi par les services de la Préfecture de Police à partir des déclarations des imprimeurs, ne reflète pas les chiffres de la diffusion, qui pouvaient être bien inférieurs, en raison des "bouillons" (Albert 1976 : 234). *L'Histoire de la presse en France. XX^e-XXI^e siècles* présente, pour les mêmes dates, des chiffres assez semblables (Delporte *et al.* 2016 : 18).

⁴ En 1894, le capitaine Alfred Dreyfus a été condamné au bannissement à perpétuité pour avoir livré aux Allemands des documents secrets. Le véritable traître, Ferdinand Esterhazy, est démasqué en 1896, mais l'armée étouffe l'affaire. Zola publie, dans *l'Aurore* du 13 janvier 1895, son célèbre pamphlet "J'accuse". Les divisions de l'opinion sur la culpabilité de Dreyfus sont aggravées par les émeutes antisémites qu'elles provoquent de la part des antidreyfusards. Finalement, l'innocence de Dreyfus ne sera reconnue qu'en 1906, vingt-deux ans après son inculpation.

Juillet 1880		Novembre 1912	
Le Petit Journal	583 820	Le Petit Parisien	1 295 000
La Petite République	196 372	Le Journal	995 000
La Lanterne	150 531	Le Petit Journal	850 000
Le Figaro	104 924	Le Matin	647 000
Le Petit Moniteur	100 476	La Croix	300 000
La Paix	52 949	L'Écho de Paris	135 000
Le Petit National	46 837	Excelsior	110 000
Le Soleil	45 190	La Liberté	77 000
La France	43 753	L'Éclair	77 000
Le Petit Parisien	39 419	La Presse	75 000
Le Rappel	33 535	L'Humanité	63 000
La Marseillaise	28 818	La Petite République	47 000
Le Nouveau Journal	27 384	La Patrie	46 000
Le Petit Caporal	25 051	L'Intransigeant	46 000
Le Temps	22 764	Le Temps	45 000
La Petite Presse	22 629	La Libre Parole	44 000
La Liberté	17 921	Le Figaro	35 000
Tirage total	1 984 521	Tirage total	4 495 000

Les plus forts tirages des quotidiens parisiens (d'après Albert 1976 : 234, 296).

1.1.2. La restructuration de la presse écrite après la Grande Guerre.

Le tableau ci-après présente une approximation du tirage des principaux quotidiens parisiens le 1^{er} novembre 1917. Le tirage total à cette date se monte à 6 160 000 exemplaires.

Le Petit Parisien	1 683 000	L'Œuvre	108 000
Le Matin	999 000	L'Information	106 000
Le Journal	885 000	La Liberté	103 000
Le Petit Journal	515 000	La Presse	85 000
L'Écho de Paris	433 000	La Victoire	67 000
L'intransigeant	255 000	L'Humanité	66 000
L'Action Française	156 000	Le Temps	58 500
La Croix	142 000	L'Homme enchaîné	45 000
Excelsior	132 000	Le Figaro	43 500

Les plus forts tirages des quotidiens parisiens en novembre 1917 (d'après Albert 1976 : 428).

Après la guerre de 1914-1918, qui a vu la disparition de nombreux titres, et la désaffection des lecteurs (rebutés par la censure et le "bourrage de crânes"), le monde de la

presse écrite s'est restructurée. "En 1910, sept titres tiraient à plus de 100 000 exemplaires. En 1939, l'éventail est plus large : on en compte 14. Les « quatre grands » ont connu une baisse sensible : *Le Petit Parisien* ne tire plus qu'à un million, *Le Journal* à 411 000, *Le Matin* à 312 000 ; *Le Petit Journal* se survit à 178 000 exemplaires ! Tous sont favorables à la droite et hostiles au Front populaire. Un nouveau venu vient les dominer, *Paris-Soir* (1,5 million d'exemplaires) et son annexe *Paris-Midi* (102 000). À côté de ces grands journaux, trois titres seulement dépassaient aussi 100 000 exemplaires en 1910 (*La Croix*, *L'Écho de Paris* et *L'Éclair*). On en trouve huit en 1939 : à gauche, les deux journaux communistes *L'Humanité* (349 600) et *Ce Soir* (262 000), le quotidien socialiste *Le Populaire* (158 000), le journal radical *L'Œuvre* (236 000) ; à droite, *Le Jour-Écho de Paris* (184 000), *La Croix* (140 000), *L'Intransigeant* (134 000) et *Excelsior* (132 000)" (Feyel 2007 : 155).

De plus, dans sa forme et son contenu, la presse écrite a dû tenir compte de la concurrence des nouveaux médias : les actualités cinématographiques étant plus vivantes que les photos de presse, et les stations de radio (publiques et privées) informant quasi-instantanément leurs auditeurs. "La presse s'était en général, à ses origines, désintéressée de la radio et les premières émissions à destination du public, celles de la tour Eiffel en novembre 1921 ou celles de *Radiola* en juin 1922, laissèrent les journaux indifférents. [...] Ce n'est qu'en 1930 que la presse commença à prendre au sérieux le phénomène radiophonique. L'intérêt croissant pris par le public à ses émissions, et en particulier à ses reportages sportifs ou autres, la place prise désormais par la politique et la publicité sur les ondes, conduisirent les grands journaux, à Paris comme en province, à participer au lancement ou à l'exploitation de stations privées de radio [...]. Au fur et à mesure que croissait l'audience de la radio, le monde de la presse, d'abord sceptique, puis attentif, finit par s'inquiéter, puis par réagir. [...] La baisse des tirages de la presse en 1937, liée à la montée du prix de vente, et la crise économique de beaucoup de quotidiens parisiens, due à l'augmentation des salaires après les accords de Matignon et du coût du papier, et au succès de *Paris-Soir*, furent mises au compte de la radio. On lui reprochait d'avoir fait perdre leur intérêt aux journaux du matin en révélant les nouvelles et en publiant de trop longues revues de presse" (Albert 1976 : 473).

"Dès que les journaux retrouvèrent, à partir de 1923-1924, une pagination plus abondante, ils ordonnèrent beaucoup mieux leurs pages intérieures et, à la différence de l'avant-guerre, tendirent à les spécialiser. [...] Cet effort pour mieux présenter le contenu des journaux correspondait autant au souci de faciliter la lecture qu'au désir d'attirer vers ces pages spécialisées la publicité correspondante. [...] Un des aspects les plus notables [de l'élargissement du champ d'information de la presse] fut la part désormais considérable prise dans les colonnes des journaux par les informations de politique étrangère. [...] La place occupée dans les journaux de la période et l'importance prise dans l'argumentation politique par les problèmes politiques de l'Europe et du monde, furent sans commune mesure avec celles qui leur étaient accordées avant la guerre. [...] C'est dans l'entre-deux-guerres que la presse française commença à donner aux nouvelles de l'étranger une importance qui est, encore aujourd'hui, beaucoup plus grande, proportionnellement, que celle qu'elles occupent dans la presse anglo-saxonne. Les grands reportages [...] furent, en particulier, l'occasion d'efforts et de dépenses considérables" (Albert 1976 : 477-478).

En 1912, les "quatre grands" (*Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Matin* et *Le Journal*) avaient conclu un accord qui mettait fin à la concurrence commerciale sauvage qu'ils se livraient jusque alors. "Si les détails des accords restent mal connus, le rapprochement des intérêts des quatre grands et de *L'Écho de Paris* pendant la période est indéniable. L'indépendance de chacun des titres fut respectée mais, vis-à-vis des autres journaux, les cinq grands, solidaires, représentaient désormais une énorme puissance qui allait peser lourdement sur le marché de la presse de l'après-guerre" (Albert 1976 : 428-429). Cet accord fut appliqué jusqu'en 1927 (*ibid.* : 510).

Titre	Ventes à Paris	Ventes hors Paris	Abonnements	Total
Paris-Soir	531 750	1 177 723	30 111	1 739 584
Le Petit Parisien	156 500	773 201	92 700	1 022 401
Le Journal	106 200	278 221	26 600	411 021
L'Humanité	63 200	236 387	50 000	349 387
Le Matin	61 400	217 387	33 810	312 597
Ce Soir	111 700	131 236	3 634	262 547
L'Œuvre	69 500	139 666	27 239	236 045
Le Jour-L'Écho de Paris	40 800	107 524	36 520	183 844
Le Petit Journal	26 300	104 789	47 238	178 327
Le Populaire	25 300	99 506	33 031	157 837
La Croix	2 700	3 724	<i>133 500</i>	<i>140 000</i>
L'Intransigeant	77 230	54 162	3 070	134 462
Excelsior	38 500	75 942	18 350	132 792
Paris-Midi	72 480	28 088	?	<i>102 000</i>
Le Figaro	22 950	29 074	28 580	80 604

Les quotidiens parisiens aux plus forts tirages en mars 1939 (d'après Albert 1976 : 511) ⁵.

1.1.3. La presse et les "affaires".

Au cours de la période qui nous intéresse, d'assez nombreux cas de corruption ont été mis au jour, et ont suscité une dégradation de l'image des journaux et des journalistes auprès de leur lectorat. Le scandale le plus connu est celui dit de Panama ; mais il est loin d'être le seul. "Pour Panama, on sait que la presse toucha douze millions de francs, dont profitèrent les directeurs de titres aussi prestigieux que *le Temps*, *le Figaro* ou *le Gaulois* : il s'agissait évidemment de promouvoir les actions de la compagnie du canal de Panama. Quant à l'Arménie, plusieurs journaux furent accusés d'avoir reçu de l'argent pour passer sous silence les massacres commis sur l'ordre du sultan Abd-ul-Hamid : c'est l'écrivain Victor Bérard qui révéla ce marchandage dans son livre *la Politique du sultan*. D'autres cas sont bien connus :

⁵ Les chiffres en italique sont des estimations. On trouve, dans *l'Histoire de la presse en France. XX^e-XXI^e siècles* (Delporte et al. 2016 : 93) des chiffres du même ordre de grandeur ; mais ses auteurs ajoutent à cette liste, au dixième rang, *L'Auto* (165 000 exemplaires).

on eut ainsi la preuve, par la publication en 1923-1924, de la correspondance entre l'économiste Arthur Raffalovitch et le gouvernement de Saint-Pétersbourg, que de nombreux journalistes avaient été soudoyés pour favoriser le lancement des emprunts russes. À ces exemples de corruption à grande échelle s'ajoutent de multiples occasions de « petite corruption », qui vont de l'achat, à des tarifs plus ou moins élevés, des critiques littéraires ou dramatiques, à diverses opérations en Bourse de plus ou moins grande importance, organisées en liaison avec les pages financières des journaux. Bref, il n'est pas douteux que la presse est alors en partie gangrenée par toutes sortes de compromissions contraires à l'éthique professionnelle" (Éveno 2003 : 220-221).

La Compagnie du canal de Panama, fondée en 1880 pour l'établissement d'une liaison maritime entre l'océan Pacifique et l'océan Atlantique à travers l'isthme de Panama, avait émis des actions, pour lesquelles de grandes campagnes de publicité avaient attiré les souscripteurs. En 1888, la Compagnie fait faillite. En 1892, Édouard Drumond, dans *La libre Parole*, fait éclater le scandale : de nombreux journaux ont touché des subsides de la Compagnie pour attirer les souscripteurs. Selon Pierre Albert (1976 : 268), les experts Rossignol, Flory, et Vallé ont révélé que la presse aurait reçu de la Compagnie du canal de Panama entre 12 et 13 millions de francs pour une campagne en faveur des actions émises par la compagnie. Les journaux qui ont le plus bénéficié de ces largesses sont *Le Temps* (1 819 000 francs, dont 1 700 000 pour son directeur, Hébrard), *Le Petit Journal* (504 000 francs), *Le Figaro* (500 450 francs), *Le Gaulois* (300 800 francs).

Thomas Ferenczi estime toutefois que la vénalité d'avant 1914 est bien moindre que celle de l'entre-deux-guerres. "Il faut faire le partage entre la presse d'avant 1914, tonique et rentable, qui peut résister à la corruption parce qu'elle détient les moyens financiers de son indépendance, et la presse de l'entre-deux-guerres, qui est une presse de crise, plus susceptible d'être influencée par l'argent corrupteur. [...] Tous les témoignages des contemporains et toutes les études historiques montrent en effet que la presse française de l'entre-deux-guerres accepte sans rechigner des subsides du gouvernement français, de nombreux gouvernements étrangers, des grands établissements bancaires et de financiers véreux" (Ferenczi 1993 : 57, 93).

Pierre Albert passe en revue les plus importants parmi ces cas de corruption de l'entre-deux-guerres (Albert 1976 : 486-509). L'un des corrupteurs est l'État. La censure instaurée pendant les hostilités ne fut supprimée que le 30 octobre 1919. Clemenceau l'utilisa après l'armistice pour (entre autres choses) atténuer les échos sur les désaccords entre alliés, sur les désordres de l'Europe centrale, ou sur les incidents de la mobilisation. Après la suppression de la censure, l'État recourut aux fonds secrets : "Pour autant que de rares indices permettent de le préciser, il apparaît que l'usage des fonds secrets se généralisa, cause et signe d'un certain abaissement de la moralité du monde des journalistes. Chaque ministère disposait, au moins à partir de 1925-1930, d'un réseau de journalistes, officiellement ou non, accrédités, dont on attendait qu'ils transmissent les informations destinées au public et dont on cherchait à orienter les commentaires. [...] Beaucoup de feuilles mais aussi de journalistes, et non des moindres, passaient pour être, ou avoir été, subventionnés" (*ibid.* : 487-488).

Un second corrupteur est l'ensemble des puissances économiques. "Déjà sensible avant 1914, l'effort des grands intérêts industriels et financiers pour contrôler la propriété des journaux de qualité et ceux de la presse de grande information, et pour soutenir les feuilles d'opinion antimarxistes, fut beaucoup plus régulier et mieux ordonné qu'avant 1914, et parfois systématique. La dénonciation de la vénalité de la presse et de l'emprise du grand capital sur les journaux fut l'un des thèmes constants de la propagande de la gauche de la période. La publication, dans *L'Humanité*, du 5 décembre 1923 au 30 mars 1924, de la correspondance de Raffalovitch avait donné le branle à cette campagne que la lutte contre « les marchands de canons » et « les deux cents familles » porta à son apogée en 1934-1937" (*ibid.* : 492-493). Par exemple, à l'occasion des élections de 1919, l'Union des Intérêts Économiques a distribué 30 millions de francs pour la propagande, dont un des éléments les plus connus fut l'affiche de « l'homme au couteau entre les dents ». De même, le Comité des Forges, le Comité des Houillères, les groupements des assurances, des chemins de fer et du pétrole "comptèrent parmi les plus généreux soutiens des campagnes de propagande antimarxistes". Plusieurs affaires, dont celle de Marthe Hanau et celle de Stavisky, défrayèrent la chronique (*ibid.* : 496-498).

Mais c'est surtout l'influence des gouvernements étrangers sur la presse française qui, rétrospectivement, semble avoir été le plus préjudiciable, à la fois pour l'image de la presse française, et pour les intérêts nationaux. Mal connu en raison des difficultés d'accès aux sources, "le problème est pourtant essentiel car c'est à travers les récits et les jugements de la presse que se formait l'opinion des Français à l'égard des pays qui allaient, en 1939, devenir des ennemis ou des alliés. [...] Telle campagne anglophobe, telle sympathie affirmée pour les pays de l'Axe apparaissent aujourd'hui inacceptables, qui ne furent même pas alors considérées comme dangereuses. L'enjeu véritable de l'information sur les pays étrangers ne fut révélé que lors de la déclaration de la guerre en 1939". Si, avant 1930, l'action des gouvernements étrangers visait essentiellement à faire, indirectement, pression en leur faveur sur les milieux politiques français, après 1930, "l'affaiblissement de la France dans le concert diplomatique rendait moins utile l'appui de ses journaux : la propagande s'adressait alors plus directement à l'opinion publique dont il s'agit, sinon de gagner la sympathie, du moins d'accentuer les divisions et d'affaiblir l'hostilité" (*ibid.* : 499).

1.2. Les premiers référendums de presse : les "votes de paille" aux États-Unis.

Les premiers référendums de presse sont nés aux États-Unis, à l'occasion des élections présidentielles de 1824. Deux journaux, le *Harrisburg Pennsylvanian* et le *Raleigh Star*, avaient demandé à leurs lecteurs de leur indiquer le nom du candidat pour lequel ils avaient l'intention de voter. Les résultats de ces "votes de paille" (*straw votes*) donnaient Jackson largement gagnant ; c'est Adams qui fut élu (Stoetzel 1948 : 7). Mais le résultat de cette élection a été dû aux particularités du fonctionnement des institutions nord-américaines. En réalité, les "votes de paille" avaient assez correctement prédit le résultat des votes populaires ; mais si Jackson avait recueilli le plus grand nombre de voix (41,4 %, contre 30,9 % pour Adams), aucun des concurrents n'avait atteint le nombre de "grands électeurs" nécessaire pour

être élu (131). Conformément à la Constitution, c'est donc la Chambre des Représentants qui a désigné John Quincy Adams comme sixième président des États-Unis.

Depuis cette date, les principaux journaux nord-américains ont organisé des "votes de paille" à l'occasion de toutes les élections importantes. Ils ont perfectionné et diversifié leurs méthodes (Robinson 1932 : 52-57), et obtenu dans l'ensemble des résultats satisfaisants. En particulier, l'hebdomadaire *Literary Digest* a prédit correctement l'issue des élections présidentielles de 1920 (Warren G. Harding), 1924 (Calvin Coolidge), 1928 (Herbert Hoover), et 1932 (Franklin D. Roosevelt). En revanche, 1936 a été, pour tous les journaux nord-américains, l'année de la grande défaite des référendums de presse, et de l'essor des tout nouveaux sondages d'opinion.

C'est en effet à cette occasion que les sondages sur échantillon représentatif ont montré leur supériorité sur les "votes de paille", pourtant basés sur des échantillons beaucoup plus importants numériquement. Alors que tous les "votes de paille" prédisaient la victoire de Landon, c'est Franklin Roosevelt qui a été réélu, comme l'avaient laissé prévoir les trois sondages d'opinion réalisés respectivement par Elmo Roper, Archibald Crossley, et George Gallup. Les erreurs de pronostic des "votes de paille" seraient imputables non seulement aux biais de l'échantillon initial, mais aussi au faible taux de retour combiné à un biais dans les non réponses (Squire 1988 : 129-131).

Il faut noter qu'il est arrivé que les quotidiens français se fassent l'écho de ces "votes de paille". À l'occasion des élections présidentielles de 1936, *Le Figaro* (3 novembre 1936, page 1) mentionne le référendum du *Literary Digest*. De son côté, *Le Petit Journal* du 4 novembre présente, en page 3, un résumé des principaux résultats, tant des référendums de presse (*Literary Digest*, *Farm Journal*) que des premiers sondages d'opinion ; de surcroît, il donne à ses lecteurs un aperçu assez clair de ce qui différencie les deux méthodes.

1.3. La diversité des référendums de presse, entre jeux-concours et consultations nationales.

La fonction première de ces jeux ou concours est naturellement de fidéliser le lectorat déjà acquis, et d'attirer de nouveaux lecteurs. L'évolution des jeux-concours et des référendums de presse en France reflète l'évolution du lectorat des journaux. Dans la première moitié du XIX^e siècle, il n'était pas rare de trouver, dans le journal auquel on était abonné, des poèmes, et même des partitions ; au début du XX^e siècle, le lecteur qui a acheté son quotidien dans la rue (dans un kiosque ou à la criée), s'attend à y trouver, outre l'actualité politique, un feuilleton, des faits divers, des actualités sportives, de la "réclame", et des divertissements. Aux concours de poésies ou de nouvelles ont succédé des jeux purement distractifs, et des "plébiscites" sur des questions de société.

La nature même du jeu ou du référendum montre bien qu'en réalité, le thème choisi, les aptitudes ou les connaissances auxquelles il fait appel, les satisfactions que peuvent espérer en tirer les participants, tous ces facteurs contribuent à spécifier la "clientèle" visée. Certains

jeux-concours ne font appel qu'au hasard : le gagnant est celui qui se trouve avoir acheté un ticket de métro ou un billet de loterie portant un numéro donné, ou qui a été photographié à son insu dans un lieu public ; il lui suffit pour toucher la récompense de se faire connaître au journal. D'autres au contraire demandent de la réflexion ou du discernement, sans pour autant faire appel à des connaissances ou des aptitudes particulières : c'est le cas de ceux dans lesquels l'on doit deviner le nombre de grains dans une bouteille ou d'allumettes dans des boîtes dont on donne la description. Mais bien que s'adressant en principe à l'ensemble des lecteurs du journal, comme se plaisent souvent à le rappeler les rédacteurs, la plupart de ces jeux-concours demandent aux participants des connaissances ou des aptitudes particulières ; ce qui a pour conséquence que, de fait, seule une certaine partie du lectorat peut y prendre part avec quelques chances de succès.

Pour participer, le lecteur doit évidemment s'adresser au journal. Dans certains cas, il lui suffit d'envoyer une lettre, ou un bulletin pré-imprimé rempli. Dans d'autres, comme les concours littéraires, il doit proposer un texte plus ou moins long, le plus souvent en prose, qui sera soumis soit au jugement d'un jury d'experts, soit au public lui-même. Mais dans la plupart des cas, sa participation sera conditionnée par une ou plusieurs preuves d'achat du journal, comme des bandeaux avec la date, des vignettes, ou des bons, découpés dans plusieurs numéros, consécutifs ou non.

Le dépouillement des réponses est le plus souvent effectué selon une procédure minutieuse, destinée à éviter toute contestation ultérieure. Mais, lorsque les réponses sont un peu complexes (classements, par exemple), il arrive que les difficultés qui surgissent n'aient pas été anticipées, et que les règles de classement ou de comptage aient dû être improvisées après réception des bulletins de réponse. Par contre, le plus souvent, des précautions spectaculaires ont été prises pour éviter toute fraude⁶, et il arrive même que le public soit convié à assister à ces opérations pour en être témoin.

Quant aux récompenses délivrées aux gagnants, elles sont extrêmement variées : la simple satisfaction d'avoir fait son devoir de citoyen (dans quelques référendums politiques) ; le plaisir d'être publié (dans les concours littéraires) ; ou bien une somme d'argent en espèces, en titres, ou en bons d'achat, voire une automobile ou une villa tout équipée dans certains cas.

L'inventaire de ces jeux, concours et référendums a été fait journal par journal. Les quotidiens analysés sont présentés dans l'ordre chronologique (en tenant compte de la date de leur création), en commençant par les plus anciens. Pour chacun d'eux, après une brève présentation du journal lui-même, on trouve d'abord un échantillon des jeux purement distractifs, puis les référendums portant sur des questions de société, et enfin les consultations des lecteurs sur la vie politique proprement dite.

⁶ Par exemple, lors de la réception des bulletins-réponses, un huissier de justice est présent pour contrôler leur collationnement et leur numérotation ; les bulletins sont ensuite mis sous scellés, puis rangés dans des coffres forts en attendant leur dépouillement ; le dépouillement se fait également en présence d'un huissier (voir au § 9.2.1 le dépouillement du référendum de l'*Excelsior* en 1913).

2. Le Figaro

2.1. Brève histoire du *Figaro*.

L'histoire du *Figaro* quotidien est assez chaotique, comme en témoignent les fluctuations de son tirage entre 1867 et 1939.

1867	24 800	1895	85 000	1917	43 500
1868	42 000	1901	20 000	1934	30 000
1872	50 000	1904	32 000	1936	50 000
1880	80 000	1910	37 000	1939	80 000

Évolution du tirage moyen du *Figaro* (Derieux *et al.* : 1974 : 66).

2.1.1. Les années fastes.

Sous sa première forme, *Le Figaro* a été créé en 1826 ; pour la période qui nous intéresse, il est l'un des plus anciens des quotidiens nationaux, après le *Journal des Débats*, créé en 1814. Relancé en 1854 par Hippolyte de Villemessant, devenu quotidien en 1866, il "connaît un rapide succès, grâce à une publicité considérable (prospectus, exemplaires gratuits, démarches à domicile des courtiers)" (Terrou 1962 : 30). Lorsque, le 16 novembre 1866, il devient un quotidien à 10 centimes, il porte en sous-titre : "Journal littéraire" ; en mai 1867, ce sous-titre devient : "Journal littéraire et politique". Il est alors monarchiste.

Le Figaro a pour principal concurrent *Le Petit Journal*, quotidien à 5 centimes. La bataille est âpre, et les moyens de lutte variés. Ainsi, "afin d'attirer la curiosité publique durant la bataille contre *Le Petit Journal*, il offre de petits cadeaux et organise des coups publicitaires. [...] Dans son numéro du jour de l'an 1870, le journal annonce que le revolver, offert en prime, est à retirer chez un armurier, des raisons de sécurité empêchant de le délivrer à ses bureaux" (Lenoble, dans Blandin *et al.* 2010 : 51).

"Les années 70 du XIX^e siècle furent, sans conteste, l'époque la plus brillante du *Figaro*. Certes, sur la lancée de son succès ses tirages montèrent encore dans les années 1880-1883 pour approcher une moyenne de 100 000 exemplaires⁷, et jusque vers 1894-1895 ils se maintinrent aux alentours de 80 000 exemplaires, ce qui le situait toujours au premier rang des grands journaux parisiens, mais le journal, sous la direction des successeurs de Villemessant, s'était embourgeoisé, et, devenu « respectable », il avait perdu son dynamisme" (Albert 1977 : 891-892).

⁷ En comptant son supplément (*cf.* Albert 1976 : 234). Sans compter le supplément, il tirait à 98 345 exemplaires en octobre 1880, et à 97 429 en décembre 1880 (Albert *et al.* 1977 : 40, 44).

Villemessant "avait surtout acquis un sens très précis des goûts d'une certaine société qui hantait les cafés du boulevard, les cercles de jeu, les coulisses de la Bourse et des théâtres, les hippodromes..., qui fréquentait les salons du grand et du demi-monde, et deviné qu'en dehors même de cette élite de naissance et de promotion, il existait un vaste public cultivé, provincial et étranger, pour s'attacher à la lecture d'un journal qui offrirait un reflet de la vie parisienne et ainsi, malgré la distance dans l'espace ou l'ordre social, donnerait l'impression d'y participer. [...] Le succès du journal prouvait le bien-fondé de sa politique : il prétendit dans ses « Mémoires » qu'il s'en tenait, pour juger de la valeur des articles, aux avis de quatre personnes qui symbolisaient à ses yeux son public : une fermière, un curé, un vieux viveur, et un homme de lettres" (Albert 1977 : 894, 897).

Le succès du *Figaro* au cours du dernier quart du XIX^e siècle "tint beaucoup à la variété de son contenu et à son effort constant de l'améliorer. *Le Figaro* fut le seul journal de la période à envoyer régulièrement ses rédacteurs en reportage, en France et à l'étranger⁸ ; il sut faire des échos de Paris signés « Le Masque de Fer » (Philippe Gille et une équipe de reporters) une des rubriques les plus lues de la presse française ; il lança en 1874 les *petites annonces* à « l'anglaise » où il distingua en 1875 ses « *petites correspondances* », qui, alimentées pour une bonne part par la verve de ses rédacteurs, servirent de moyen d'expression à la galanterie et à l'adultère parisiens⁹ ; il lança en 1875 un supplément de deux pages. Francis Magnard, entré au journal en 1871, créa avec ses « Paris au jour le jour » le court article de trente à cinquante lignes faisant le point de l'actualité. Il traita les faits divers par le reportage. Son style alerte tranchait sur le ton morne et doctrinal du journalisme traditionnel. Il se dépensa dans ses « nouvelles à la main » beaucoup d'esprit et d'imagination. Sa formule, sans cesse modifiée, était servie par des écrivains de talent" (Albert 1976 : 195-196).

Sur le plan politique, *Le Figaro*, d'abord monarchiste, finit par se rallier progressivement à la République. Après la mort de Villemessant (11 avril 1879), "malgré les craintes de beaucoup, le journal survécut à son fondateur mais il entra dans une nouvelle période : il s'assagit et, sans devenir doctrinaire, il traita désormais la politique avec moins de fantaisie" (Albert 1976 : 197). Son succès se confirma : il tira régulièrement à plus de 80 000 exemplaires de 1879 à 1895. En décembre 1895, il est le premier quotidien à passer à six

⁸ *Le Figaro* est considéré comme le pionnier du grand reportage. Dans le courant des années 1870, il se lance dans le reportage de guerre, avec la guerre entre la Russie et la Turquie (1877-1878), et publie des interviews de célébrités. "Jusqu'en 1914, ce genre journalistique nouveau y brille d'un éclat particulier, et il est notamment illustré par deux remarquables collaborateurs : Pierre Giffard, vers 1880, qui signe l'acte de naissance du grand reportage dans la presse française, avant d'être au *Petit Journal*, une quinzaine d'années plus tard, le fondateur du journalisme sportif ; puis, à partir de 1892 et surtout durant les premières années du XX^e siècle, Jules Huret dont les enquêtes sont encore citées et utilisées, à la fois par les historiens de la littérature et par ceux de l'économie et du mouvement social" (Martin, in Blandin et al. 2010 : 193-195).

⁹ La *Petite Correspondance* présentait en réalité "des annonces galantes, dont les premières pour lancer le marché furent rédigées par les rédacteurs du *Figaro* et payées par Villemessant 40 centimes la ligne. Leur succès attira les autres petites annonces classiques et le scandale. Cette *Petite Correspondance* devenue quotidienne en janvier 1876 valut au *Figaro* la colère des bien-pensants ; finalement Villemessant dut la supprimer le 15 juillet 1878... pour la reprendre sous le titre *Renseignements* en septembre, en exerçant toutefois une certaine censure sur les termes trop crus et en interdisant l'emploi de codes qui masquaient, à peine, de véritables obscénités" (Albert 1977 : 268).

pages au lieu de quatre. Il ouvre ses colonnes à des collaborateurs occasionnels prestigieux : Émile Zola, Alphonse Daudet, Pierre Loti, Guy de Maupassant, Stéphane Mallarmé, Maurice Barrès, Anatole France, Jules Renard.

2.1.2. L'influence du contenu sur la baisse des ventes.

Toutefois, une désaffection de son lectorat s'était amorcée vers 1892 : de 1892 à 1897, *Le Figaro* avait perdu 20 % de ses lecteurs, à la suite semble-t-il de la publication, à partir du 27 août 1892, dans le supplément littéraire, d'un grand reportage de Jules Huret : "Enquête sur la question sociale en Europe" (près de 80 articles sur trois mois), reportage dans lequel l'auteur "ne cache pas sa sympathie pour le monde du travail" ¹⁰. Cette enquête déplâit naturellement aux grands patrons. Mais "ce que l'on n'avait jamais remarqué, c'est que les lecteurs du quotidien semblent avoir réagi eux aussi. On a attribué aux positions du journal dans l'affaire Dreyfus la désaffection de son public et l'effondrement de sa diffusion. Or ce recul se manifeste bien plus tôt : alors que l'Affaire ne commence vraiment qu'en 1897, de 1892 à 1896 *Le Figaro* perd 20 % de ses ventes tant au numéro que par abonnement" (Marc Martin, in Blandin *et al.* 2010 : 201-202).

Dès le début de l'affaire Dreyfus, *Le Figaro* s'était efforcé de tenir la balance égale entre les défenseurs et les accusateurs du capitaine. Mais en 1897, le patron de la rédaction, de Rodays, "convaincu de l'innocence du capitaine, mit, en octobre 1897, son journal au service de sa cause : le 14 novembre, il publia le dossier de Scheurer-Kestner ; du 24 novembre au 4 décembre, Zola y écrivit sa série d'articles « La vérité en marche » ¹¹. Mais devant les protestations de ses lecteurs *Le Figaro* renonça à poursuivre sa campagne et de Rodays cessa d'y écrire le 18 décembre ; mais le journal n'en devint pas pour autant antidreyfusard et sa réserve ne fut pas appréciée de ses lecteurs qui furent nombreux à l'abandonner pour *L'Écho de Paris*. En 1901, son tirage était tombé à 20 000 exemplaires" (Albert 1976 : 349 ; voir aussi Chapuzet, in Blandin *et al.* 2010 : 231-239). Après le renvoi de de Rodays et de Périvier (secrétaire de la rédaction), Gaston Calmette réussit à réorganiser le *Figaro* et à faire remonter les tirages. Mais entre 1914 et 1918, "engagé dans une justification de la guerre qui s'aligne sur l'attitude générale de la presse française épousant les slogans de l'Union sacrée, *Le Figaro* a perdu une part notable de sa substance littéraire" (Forcade, in Blandin *et al.* 2010 : 249).

2.1.3. Les années François Coty (1922-1933).

"François Sporturno, né en 1874 en Corse, avait commencé à faire fortune vers 1900. Millionnaire, il devint milliardaire après 1915 lorsqu'il conquiert l'Amérique à ses parfums Coty. Ce petit homme, soigné de sa personne, timide dans son comportement social, audacieux en affaires, orgueilleux et retors, perdant facilement le sens de la mesure, s'intéressa à la presse par la politique. Mégalomanie naturelle ou effet des serviles louanges de ses collaborateurs, il se crut un grand destin et voulu avoir à son service les journaux dont il

¹⁰ L'enquête "qu'il consacra en 1892 au monde ouvrier français est une excellente introduction à l'analyse de la question sociale en France à la fin du XIX^e siècle" (Albert 1976 : 348).

¹¹ C'est dans *L'Aurore* du 13 janvier 1898 que Zola publiera son retentissant "J'accuse".

avait besoin pour le réaliser : il les trouva et, avec eux, les plumes pour les écrire. Dans ses diverses activités politiques ou autres, beaucoup de serviteurs intéressés exploitèrent sa fortune. Ce fut un patron versatile qui n'accorda que bien rarement sa confiance à « ses » journalistes et il changea bien souvent les rédacteurs de ses journaux" (Albert 1976 : 539).

En 1920, François Coty-Spoturno devient actionnaire du *Figaro* ; en 1922, devenu majoritaire au sein du conseil d'administration, il prend le contrôle du journal. En 1929, ayant acquis 75 % du capital du *Figaro*, Coty se considère alors comme "seul maître à bord", et se sert de son journal comme d'une tribune de combat. Les tirages continuent à s'effondrer : de 70 000 exemplaires en 1927, ils sont passés à moins de 10 000 en 1932 (Sicard, *in* Blandin *et al.* 2010 : 298-302).

Selon Pierre Albert, "la ligne politique du *Figaro* resta à droite, mais elle était sujette aux lubies de son propriétaire, admirateur du fascisme italien ; il fit mener par son journal des campagnes contre les impôts, contre les complots occultes de la haute finance et du communisme international. Il défendit naturellement la cause des divers mouvements d'anciens combattants ou de contribuables et les ligues politiques qu'il subventionnait. Le style du journal changea aussi. Si les collaborateurs académiques maintenaient le niveau des grandes rubriques et chroniques habituelles du *Figaro*, la politique prit une importance nouvelle dans les colonnes du journal, mais ses longs articles filandreux et démagogiques, étaient mal reçus par sa clientèle traditionnelle ; les désabonnements furent nombreux et, si le journal put jusqu'en 1928 grouper quelques lecteurs en dehors du cercle étroit de la bourgeoisie aisée et bien-pensante, il n'apporta pas à Coty l'audience massive dont il avait besoin pour satisfaire ses ambitions politiques" (Albert 1976 : 540).

Au début de 1928, Coty rachète *Le Gaulois*, qu'il fusionne avec *Le Figaro*. Il lance *L'Ami du Peuple* au prix de 10 centimes à Paris, 15 centimes en province, alors que la fédération Nationale des Journaux français avait fixé un prix-plancher à 25 centimes ; de juin 1928 à 1930, le tirage de *L'Ami du Peuple* passe de 700 000 à un million d'exemplaires. Mais au début des années 1930, à la suite d'ennuis personnels (divorce), des effets de la crise de 1929 sur ses bénéficiaires à l'étranger, de la mauvaise gestion de *L'Ami du Peuple*, et des nombreuses attaques dont il est l'objet, Coty voit son empire s'effondrer.

2.1.4. Les dernières années avant la Libération (1933-1942).

En 1933, Coty perd donc le contrôle du *Figaro*, et c'est Lucien Romier qui en devient directeur en 1934. Romier est antiparlementariste et partisan d'un régime autoritaire (il sera l'un des principaux soutiens de la politique de Rénovation Nationale du maréchal Pétain). *Le Figaro* "se replie alors sur les positions classiques de la droite : munichois sans enthousiasme, dénonçant les dangers du nazisme, il préconise le rapprochement avec l'Angleterre, l'Italie et même l'Espagne" (Derieux *et al.* : 1974 : 57). En 1936, son nouveau directeur, Pierre Brisson, "opère des mutations sans rupture" (Blandin *et al.* 2010 : 10). Après l'armistice, *Le Figaro* se replie à Lyon. Selon Jacques Lacretelle, "Aux consignes écrites venues de Vichy, Pierre Brisson opposait de rigoureuses consignes verbales. Pas un mot contre les Juifs. Pas un mot contre les Anglais et les Américains. Pas un mot contre de Gaulle. Pas un mot contre les

hommes d'État représentant le régime d'hier. Pas un mot non seulement de flagornerie à l'égard de l'occupant, mais de simples considérations à l'adresse de la force allemande" (cité par Derieux *et al.* : 1974 : 57). Le journal est finalement suspendu le 10 novembre 1942 ; il reparaitra après la Libération.

2.2. Les référendums sur les questions de société.

Ce type de référendum est plutôt rare dans *Le Figaro*. Nous en donnons seulement deux exemples, d'ailleurs peu représentatifs de cette catégorie de référendums..

2.2.1. *Le concours de dessins de voitures sans chevaux (1895).*

Ce concours est en fait une réponse à une épreuve organisée, un an auparavant, par un journal concurrent. Le *Petit Journal* avait proposé une sorte de concours, visant à présenter différents modèles de "voitures sans chevaux à propulsion mécanique", dans lequel étaient admis "tous les genres de propulseurs" : vapeur, électricité, gaz, pétrole, etc. (*Le Petit Journal* du 20 décembre 1893). Il ne s'agissait pas d'une course, mais seulement d'une démonstration : pour être primée, la voiture devait remplir les conditions "d'être, sans danger, aisément manipulable pour les voyageurs et de ne pas coûter trop cher sur la route". Le 18 juillet 1894, vingt-six voitures, sur les 102 véhicules engagés, étaient exposées à Neuilly, au rond-point d'Inkermann. Les premières épreuves éliminatoires se sont déroulées les 19, 20 et 21 juillet 1894, sur cinq itinéraires différents au départ de Paris. Le 22 juillet, les vingt-et-une voitures sélectionnées ont fait route de Paris à Rouen, à la vitesse moyenne de 12,5 kms à l'heure. Les prix ont été décernés par le jury le 24 juillet ¹².

Dans son *Supplément littéraire du Dimanche* du 17 novembre 1894, *Le Figaro* publie, page 185, dans la rubrique "Nos questions nouvelles", le texte suivant :

Le *Petit Journal* a eu une excellente idée en organisant son concours des meilleures voitures sans chevaux.

Il est hors de doute que ce système de locomotion sera adopté par tous dans un avenir très prochain.

Une seule chose, à mon avis, empêchera les gens riches, soucieux de l'élégance, de se servir de ces voitures : c'est leur affreuse forme. On n'a fait jusqu'à présent que supprimer les chevaux, et l'œil, involontairement les cherche devant le siège du cocher.

Pourquoi le *Figaro* ne mettrait-il pas au concours des dessins de voitures sans chevaux répondant aux divers types en usage : charrette ou tombereau, omnibus, break, landau, phaéton, victoria, coupé ? Comme ce travail ne demanderait ni frais d'expérience, ni maquette, le *Figaro* n'aurait nul besoin de décerner des prix de l'importance de ceux offerts par le *Petit Journal*. À mon avis, une somme de cent francs par dessin et par type de voiture serait un prix suffisant si l'on ajoute surtout la grande publicité du *Figaro* et la possibilité pour les auteurs couronnés de vendre leurs modèles à des fabricants spéciaux ?

Si cette idée est jugée bonne, les courriéristes auront en tous cas une jolie page de dessins intéressants.

¹² *Le Petit Journal* du 13 octobre 1937 évoque (page 5) le souvenir de ces journées épiques.

Le Figaro souscrit à ce désir et ouvre un concours de dessin pour les voitures sans chevaux, concours qui sera clos à la date du 15 janvier prochain.

Le 19 janvier 1895, dans la rubrique "Le courrier du Figaro", le *Supplément littéraire* annonce le report de la date de clôture du concours :

Notre concours pour le dessin de voitures sans chevaux devait être clos le 15 janvier ; mais à la demande de plusieurs concurrents retardés dans leurs envois, nous croyons devoir prolonger de quinze jours le délai primitivement fixé. Nous en profitons pour rappeler l'objet de notre concours

Remplacer l'affreuse forme actuelle de ces véhicules par un modèle élégant, original et pratique, tel doit être l'unique but des concurrents, qui n'ont aucunement à se préoccuper de la machinerie.

Ajoutons qu'une somme de 100 francs sera le prix décerné par type de voiture couronné, et que les meilleurs dessins seront exposés dans notre Salle des Dépêches. Leurs auteurs auront donc, vu la grande publicité du *Figaro*, des chances presque certaines de les vendre à des fabricants.

Le *Figaro* du 30 janvier annonce en première page un nouveau report, et en profite pour rappeler que l'esthétique du modèle doit être la préoccupation majeure des concurrents :

Le concours pour le dessin de voitures sans chevaux organisé par le *Courrier du Figaro* s'annonce d'une façon très intéressante.

On nous demande de vouloir bien reculer encore jusqu'au 15 février le dernier délai pour l'envoi des modèles.

Nous faisons droit au désir exprimé par les concurrents et nous en profitons pour rappeler ici les conditions du concours :

Remplacer l'affreuse forme actuelle de ces véhicules par un modèle élégant, original et pratique, tel doit être l'unique but des concurrents, qui n'ont aucunement à se préoccuper de la machinerie.

Une somme de 100 francs sera le prix décerné par type de voiture couronné, et les meilleurs dessins seront exposés dans notre Salle des Dépêches. Leurs auteurs auront donc, vu la grande publicité du *Figaro*, des chances presque certaines de les vendre à des fabricants.

Parmi les nombreux envois qui nous parviennent, il en est qui sont conçus comme des plans d'architecte ou de carrossier ; leurs auteurs nous ont mal compris. Nous ne demandons aucun dessin technique, mais simplement l'idée d'une forme nouvelle, quelle qu'en soit l'inspiration. Une indication des plus simples suffit, l'idée seule devant être jugée et non pas la valeur du dessin.

Le *Supplément* du 2 février reprend à peu de choses près, en page 20, le texte ci-dessus. Le 16 mars, les dessins des onze modèles primés occupent la totalité de la page 44 du *Supplément*. Rétrospectivement, cette galerie de modèles montre à quel point les créateurs de 1895 n'ont pas eu de postérité. Mis à part leur esthétique qui, plus d'un siècle après, nous paraît incongrue, voire carrément excentrique, c'est également leur côté peu pratique qui surprend. Cela correspond certes aux préconisations du concours ; mais, à part le projet d'omnibus, qui évoque un autobus du siècle suivant, et peut-être aussi le projet de "mail", tous deux de Ducroiset-Chatrousse, aucun des projets ne semble avoir prévu une place pour le moyen de propulsion (moteur à vapeur ou à explosion). Nombreux également sont ceux où le dispositif de direction n'apparaît pas. La comparaison avec les douze véhicules représentés dans *Le Petit Journal* des 22 et 23 juillet 1894, à l'occasion de son concours, illustre à la fois l'imagination créatrice des participants au concours du *Figaro*, et leur manque total de sens

pratique. Aussi, contrairement aux espoirs exprimés par les concepteurs du concours, il ne semble pas que les modèles primés soient parvenus à séduire les fabricants.

2.2.2. Le référendum de la politesse (1937).

Ce référendum est plus une curiosité qu'un véritable référendum. Le 1^{er} mai 1937, commence la "Semaine de la Politesse". Pour cette occasion, *Le Figaro* du 29 avril propose, en première page :

Notre referendum de la politesse

Comme nous l'avons annoncé hier, nous ouvrons, à l'occasion de la Semaine de l'Urbanité, un referendum de la politesse et nous demandons à nos lecteurs de répondre à ces questions :

Quel est le manque de courtoisie que vous observez le plus souvent dans vos rapports avec vos semblables ?

Quelle est la forme de politesse qui vous paraît la plus quotidienne ?

À partir du 6 mai, le journal publie quotidiennement des extraits des courriers reçus. Il conclut le 17 mai en ces termes :

Notre referendum de la politesse

Fermons aujourd'hui le dossier de l'impolitesse, en souhaitant qu'il soit clos à jamais. Il nous a valu un volumineux courrier, dont nous avons déjà rendu compte en partie. Laissons donc de côté les fumeurs impitoyables du cinéma, les sans-gêne qui marchent sur les pieds de leur voisin sans s'excuser, et les chauffeurs malappris - qui ne sont pas toujours des chauffeurs de métier - lesquels nous sont de nouveau signalés comme de véritables usagers de l'impolitesse.

[Description d'autres formes d'impolitesse.]

À toute enquête, il faut une conclusion. Celle que l'on peut tirer de tant de remarques judicieuses que nous avons reçues, c'est que la politesse vient du cœur. Les gens sont polis entre eux quand ils ont de l'amitié les uns pour les autres. C'est peut-être cette amitié qui manque le plus à notre époque.

2.3. Les concours culturels et artistiques.

Bien que correspondant à l'une des vocations affichées du journal, les concours littéraires du *Figaro* ont rarement atteint les objectifs escomptés par leurs initiateurs, en particulier en raison de la médiocre qualité des contributions envoyées par ses lecteurs.

2.3.1. Le concours d'anecdotes (1861).

Bien qu'antérieur à la période étudiée, ce concours mérite d'être cité comme étant probablement le premier concours de ce type. Il s'agit d'un concours de "nouvelles à la main", c'est-à-dire d'anecdotes relatant "un fait curieux ou un mot drôle", comme le précise l'appel aux lecteurs publié en page 4 du numéro du 8 décembre 1861 :

UN CONCOURS AU FIGARO

[...] J'ouvre - qu'on se le dise - un grand CONCOURS DE NOUVELLES À LA MAIN.

Pourquoi des nouvelles à la main ? Pour servir le public selon son goût. N'est-ce pas là, avant tout, ce qu'il nous demande ? Qu'il l'avoue lui-même ; il n'est pas fâché de rencontrer, au milieu de nos colonnes, un article littéraire ; mais qu'on lui en serve quatre à la fois, et il ne digèrera pas le numéro. Il faut des capucines autour de cette salade bi-hebdomadaire ; il faut des anecdotes pour faire passer ces articles. Le *Figaro* n'est pas bon s'il n'a tout à la fois un pied dans la *Revue des Deux Mondes* et un pied dans *Tintamarre*¹³. Trop littéraire, il devient ennuyeux ; trop folichon, il perd de son importance.

Tout le monde est donc invité, par les présentes, à prendre part au concours de nouvelles à la main. [...] On n'a point, disons-le d'avance, à s'inquiéter de les rédiger ; tout le monde ne fait pas métier d'avoir du style ; nous ne demandons que le fait curieux ou le mot drôle, réduit à leur plus simple expression. Et je n'adresserai qu'une seule recommandation aux concurrents. QU'ILS FASSENT COURT ! [...]

Le concours durera quatre mois, à partir du 15 courant. Les envois seront jugés par un comité d'écrivains, dont les noms seront publiés ultérieurement. [...] Enfin, la *distribution des prix* aura lieu le 1^{er} mars irrévocablement.

Nos lots seront variés, car nous voulons que chacun soit récompensé selon son goût. Ils seront nombreux, car toute nouvelle à la main insérée recevra un prix.

Entre le 29 décembre 1861 et le 9 mars 1862, *Le Figaro* publiera 151 "nouvelles à la main", soumises par conséquent au concours. Le 20 février, il tient ses lecteurs au courant du déroulement du concours, et demande aux auteurs (qui avaient été priés de signer d'un pseudonyme) de se faire connaître :

Notre *Concours* sera clos à partir du 1^{er} mars. Nous ne pourrions dire qu'il a complètement réalisé nos espérances ; mais la faute n'en est à personne, ni aux concurrents qui ont répondu à notre appel, ni au *Figaro*, qui ne demandait qu'à accueillir toutes les communications.

Le concours a été entravé par une difficulté que nous avions d'ailleurs prévue et annoncée dès le premier jour :

Bon nombre d'anecdotes se sont trouvées impossibles, celles-ci comme choquant la morale, celles-là comme frisant la politique ; or, on l'a déjà dit, les meilleurs livres sont ceux qu'on n'écrit pas, et de même, les faits et les mots les moins réussis ne sont pas ceux qu'on ne peut imprimer ; si bien qu'il nous a fallu - assez souvent - repousser la fleur du panier. [...]

Les prix vont être distribués. En ce moment même on frappe les médailles ; il en sera envoyé une aux auteurs des nouvelles à la main publiées, et sans exception.

Il nous reste à prier nos lauréats de nous adresser, - avec les numéros de leurs anecdotes, - leur nom, leur adresse, leur profession, et tous les renseignements qui peuvent nous guider dans le choix des prix à décerner. [...]

Parmi les anecdotes publiées, un grand nombre nous ont été dénoncées comme n'étant point inédites. Mais les auteurs ayant pu, lors de l'insertion, reconnaître dans le cercle de leurs connaissances une paternité qu'ils devaient croire bien acquise, nous avons pensé devoir, par politesse, renoncer à publier les numéros exclus. Il sera donné avis des prix par lettres particulières.

¹³ La *Revue des deux mondes* a été créée le 1^{er} août 1829. Publiée mensuellement, elle se présente comme le "recueil de la politique, de l'administration et des mœurs". *Le Tintamarre* est un hebdomadaire satirique créé le 19 mars 1843.

2.3.2. *Le concours bimensuel d'articles et de nouvelles (1881).*

Reprenant l'idée du concours de "nouvelles à la main", *Le Figaro* a tenté, vingt ans plus tard, de lancer un concours de véritables nouvelles, beaucoup plus longues, et d'une meilleure qualité littéraire. Il s'agit d'un concours bimensuel, destiné en principe à durer tant qu'il y aura des candidats valables. En réalité, l'expérience n'a duré qu'un mois (deux sessions). Le 20 novembre 1881, la première page du *Figaro* en énonçait les règles :

LE CONCOURS DU FIGARO

Nous n'apprendrons certainement rien à nos lecteurs, en leur avouant que la politique a un peu trop envahi le *Figaro*, et nous leur ferons probablement plaisir en leur annonçant que nous sommes décidés à donner une plus grande place à la littérature et à la fantaisie, qui ont toujours été la cause principale du succès du journal. [...]

Nous nous sommes demandé s'il ne serait point à la fois, piquant pour le lecteur, affriolant pour les écrivains et surtout utile au point de vue du renouvellement de notre petite armée littéraire, de procéder par la voie du concours et de demander à Monsieur Tout le Monde une part de collaboration qu'il nous reste à préciser.

Nous nous sommes attachés à rendre les conditions de ce concours aussi larges, aussi ouvertes, aussi impartiales et aussi attrayantes que possible.

Voici quelles sont ces conditions :

1° L'article choisi au concours sera publié en tête du *Figaro*, deux fois par mois, de quinze en quinze jours et ne devra jamais dépasser trois colonnes de première page, c'est-à-dire un maximum de quatre à cinq cents lignes ;

2° Tout sujet politique sera rigoureusement exclu ;

3° Comme la base d'un concours est l'absence de toute prévention, en bien ou en mal, - comme aussi nous voulons faciliter l'accès du *Figaro* à des écrivains que certains préjugés ou certains parti-pris éloigneraient peut-être de nous, les manuscrits devront nous être envoyés sous pli cacheté, portant une devise ou une épigraphe qui seront répétées sur une seconde enveloppe jointe au manuscrit. Cette seconde enveloppe contiendra le nom et la signature de l'auteur, et ne sera ouverte qu'à la fin du concours, lorsque l'article aura été choisi par le jury d'honneur de lettres institué *ad hoc*. [...]

4° Si l'auteur le désire, son incognito sera respecté, et l'article paraîtra sous la signature d'un pseudonyme.

5° L'article primé sera payé à son auteur *cinq cents francs*.

6° Le concours est ouvert dès à présent, et le premier article paraîtra le premier mardi du mois prochain, c'est-à-dire dans quinze jours.

Le 23 novembre, en réponse aux questions des lecteurs, il précisait quelques points du règlement :

Nous avons reçu déjà beaucoup de manuscrits pour notre concours : ils sont classés et vont être examinés, mais nous devons dès à présent répondre à certaines questions ou objections qui nous ont été faites.

Accepterez-vous, nous a-t-on dit, un manuscrit dont l'auteur garderait son pseudonyme, même pour la direction du *Figaro* ?

Oui.

On nous a demandé enfin si le concours restait ouvert jusqu'au moment même de la publication de l'article couronné.

Non ! Le concours sera fermé un jour ou deux avant la publication : pour prendre un exemple pratique, c'est le mardi 6 décembre que paraîtra le premier article couronné ; le concours sera fermé le soir du dimanche 4 décembre.

D'autres correspondants nous ont demandé pourquoi nous n'avons pas précisé d'une manière plus rigoureuse le genre des articles que nous désirons. Ici, notre réponse sera simple :

c'est que, sauf la politique ou la critique littéraire abstraite, nous souhaitons que l'on tente tous les genres, - hors le genre ennuyeux, - nouvelle, étude humoristique, indiscretion parisienne, etc., etc.

Nous ajouterons qu'à mérite égal, la nouvelle et l'article le plus courts seront toujours préférés.

Dernière question et dernière réponse.

Un candidat au concours littéraire demande au *Figaro* de lui faire savoir - par la voie du journal - si les manuscrits non primés seront rendus à leurs auteurs.

Oui, les manuscrits seront rendus.

Le 6 décembre, *Le Figaro* publiait le texte de la nouvelle classée en tête, précédée d'un commentaire sur le déroulement du concours :

Comme nous l'avions annoncé, le concours a été clos dimanche. Nous avons eu à examiner de cinq à six cents manuscrits à propos desquels nous avons à faire quelques brèves observations.

Tout d'abord, certains concurrents en ont vraiment pris trop à leur aise et nous ont envoyé des élucubrations écrites, dirait-on, sur le coin d'une table de café et qui indiquent de la part des auteurs une naïveté ou un sans-gêne extraordinaires.

Nous avons été frappés aussi de voir combien les sujets lugubres avaient tenté la plume de nos concurrents ; quelques articles gais par ci par là mais alors presque tous trop gais et tombant dans la pornographie.

En outre, et bien que l'actualité ne fût pas une condition essentielle, il nous a paru que les articles envoyés se désintéressaient trop, non seulement de l'événement ou de la babiole du jour - ce que d'ailleurs rend difficile la périodicité du Concours - mais de la discussion des idées ambiantes ou des personnalités en vue. Il y a là une lacune que nous signalons aux futurs concurrents.

Après un très large travail d'élimination, trente manuscrits environ ont été soumis à un nouvel et attentif examen. Six sont sortis de cette épreuve définitive et, en tête, la courte et charmante Nouvelle, qui a été reconnue à *l'unanimité* mériter le prix.

C'est **LOULOU** par M. Lucien Griveau.

Les "cinq articles ou études qui nous ont paru dignes d'une mention très honorable" ont été publiés dans le *Supplément littéraire du Dimanche* daté du 10 décembre, avec l'assentiment de leurs auteurs. Mais la seconde session du concours s'est révélée décevante. Le 20 décembre, le *Figaro* décidait à regret d'arrêter le concours, pour le remplacer par un nouveau concours, portant sur de véritables romans :

Le second concours a été clos hier dimanche. Comme, et peut-être encore plus que la première fois, le nombre des manuscrits envoyés a été considérable - près de sept cents - il témoigne du mouvement produit par notre innovation.

Toutefois, bien que l'article primé L'ŒUVRE DES UNIONS CHRÉTIENNES par M. Alain Bauquenne, dénote des qualités évidentes d'écrivain, qu'il soit gai, naturel, plein d'humour et très parisien, la masse générale des articles et nouvelles est de beaucoup au-dessous de la moyenne du premier concours.

La gaité et la grâce, le ragoût dans le style font le plus souvent défaut à nos apprentis écrivains. Les sujets sans originalité sont trop fréquents. Des imitations et même des copies se sont produites, et nous renonçons à décerner des mentions honorables et à insérer des morceaux dans notre Supplément. Toutefois, comme il ne faut décourager personne, nous citerons deux petites nouvelles assez joliment tournées :

LA VISITE À L'ÉVÊQUE, par William Fonctionner ;

LA THÈSE DE DOCTEUR, par X...

L'expérience des deux concours nous démontre donc qu'il n'y a pas sur le pavé de Paris ni dans la province - car il nous est arrivé des manuscrits de tous les départements - de *vrais journalistes* sans emploi. Mais, en même temps, nous avons été frappés de la facilité et de l'aisance de quelques plumes ; elles nous ont révélé des conteurs, des romanciers auxquels il ne manque peut-être qu'un encouragement pour sortir de l'obscurité.

Nous arrêtons donc à cette seconde expérience les concours d'articles et de nouvelles, et nous allons - élargissant notre cadre - ouvrir un concours de romans, de trente ou quarante feuilletons.

Dans quelques jours nous publierons les conditions de ce nouveau concours.

Devant les protestations de concurrents déçus, qui ont invoqué les termes du règlement du concours, le 22 décembre, le journal a accepté de publier dans son supplément littéraire du 24 décembre les trois nouvelles que le jury avait classées à la suite de la nouvelle primée.

Quelques concurrents du dernier concours nous écrivent pour protester contre « le mouvement de mauvaise humeur » qui aurait dicté, disent-ils, la note que nous avons publiée en tête de l'article primé, l'*Œuvre des Unions chrétiennes*, note dans laquelle nous déclarions clos le concours en renonçant à décerner des mentions et à insérer les articles mentionnés dans notre supplément littéraire.

Nous le confessons, nous avons eu non pas un mouvement de mauvaise humeur, mais un véritable désappointement, en lisant plus de sept cents manuscrits sans y trouver ce que nous espérions, ce que nous désirions.

Il ne semble pas que, dans l'immédiat, le *Figaro* ait donné suite à son projet de concours de romans proposés par ses lecteurs (il reprendra ce projet en 1921).

2.3.3. *La plus belle histoire d'amour (1894).*

L'idée de ce concours a été suggéré par une lectrice. Dans la rubrique "Courrier" de son *Supplément littéraire du Dimanche*, *Le Figaro* publie, le 17 mars 1894, en page 43¹⁴, cette brève information :

Histoire d'amour.

Les courriéristes prennent goût aux primes !...

Une de nos correspondantes nous demande d'accorder une prime à la plus touchante histoire d'amour inédite qui nous aura été envoyée dans le délai d'un mois et qui ne dépassera pas 150 à 200 lignes.

Le *Figaro* adhère à cette proposition et, vu la difficulté du concours, il fixe cette fois la prime à trois cents francs.

Après un rappel le 7 avril, il annonce, le 21 avril, page 63, que ce concours est un succès, même s'il suscite de nombreuses réserves :

LE CONCOURS DU « COURRIER »

UNE HISTOIRE D'AMOUR

[...] Le nombre considérable des manuscrits qui nous sont parvenus et la difficulté de faire un choix parmi des œuvres presque d'égale valeur sont la cause de ce retard.

¹⁴ Chaque numéro du *Supplément littéraire du Dimanche* ne compte que 4 pages ; mais est paginé en continu de début janvier à fin décembre de l'année en cours.

Nous avons dû procéder d'abord à l'élimination de tout ce qui ne rentrait pas dans le cadre prescrit : les nouvelles trop longues, celles qui sont écrites en vers ou sous forme de lettres, celles qui s'écartent trop du sujet en traitant de l'amour paternel, fraternel ou patriotique, celles, enfin, dont les auteurs, exagérant la préoccupation de la forme littéraire au détriment du sujet, n'ont accordé à l'épisode amoureux qu'un rang trop accessoire dans l'ensemble de l'œuvre.

Les narrateurs d'*Une touchante histoire d'amour* ont, naturellement, visé le même but : émouvoir la sensibilité du lecteur. Pour cela, ils ont forcé la note tragique et douloureuse. Pourquoi ? L'amour ne saurait-il donc être touchant sans aboutir au suicide ou à la phtisie ?

Il paraît que non, car sur plus de trois cents manuscrits envoyés au *Courrier*, cent dix au moins ont pour héroïnes des femmes frêles, pâles et blondes, qui toutes répondent au nom de Blanche ou Marguerite, et meurent poitrinaires. S'il faut ajouter foi aux petites notes : « Histoire vécue », « Histoire vraie », qui accompagnent ces nouvelles, c'est à douter de la santé publique !...

Lorsque c'est l'homme qui joue le principal rôle, il ne meurt pas poitrinaire, lui, il se suicide sur place ou va se faire tuer... au Tonkin.

Trente de nos « héros » sont dans ce cas. C'est une véritable petite armée coloniale..., à signaler à M. Boulanger ¹⁵.

Dans l'ensemble des manuscrits fournis par la province, le rôle sympathique est, de préférence, dévolu à la femme. C'est elle qui aime, se dévoue, devient folle, se consume en d'éternelles attentes et meurt.

Dans les manuscrits « parisiens », la femme, plus souvent bourreau que victime, torture l'homme qui se suicide, devient fou ou va ... au Tonkin.

En faut-il conclure que la sentimentalité en province l'emporte sur la passion, tandis qu'à Paris, la passion l'emporte sur la sentimentalité ?

Autre observation non moins curieuse à signaler : presque toutes les histoires d'amour qui nous ont été envoyées se déroulent dans des milieux villageois, ou ne dépassent guère les limites faubouriennes des cités. Les sentiments de tendresse et d'abnégation sont-ils, à ce point, l'apanage exclusifs des classes les moins privilégiées socialement et ceux dont la naissance, l'éducation ont affiné les instincts et les sens ont-ils le cœur moins sensible aux délicatesses de l'amour ?

On serait tenté de le croire si l'idée des petits artifices littéraires ne venait vite à l'esprit, si l'on ne se disait que telle paysannerie, telle pastorale ou telle idylle d'usine, cache le plus souvent l'aventure arrivée au bon bourgeois d'à côté.

En résumé, notre concours nous a permis d'apprécier, une fois de plus, les qualités d'intelligence de la clientèle du *Figaro*, ses tendances marquées vers l'idéalisme, sa préoccupation constante d'éviter la boue réaliste.

Les résultats du concours sont publiés le 5 mai (page 71) :

NOTRE CONCOURS

La nouvelle qui a obtenu la prime offerte par le *Figaro* à la plus touchante histoire d'amour envoyée à son *Courrier* est celle que nous publions plus loin.

Ce manuscrit, qui ne porte aucune signature, a réuni les suffrages du comité chargé d'examiner les nouvelles présentées à notre concours. Ce n'est pas que des qualités transcendantes le signalent à notre attention... (les chefs-d'œuvre sont rares à rencontrer même dans le concours du *Figaro*) ; mais son réel mérite est dans le choix du sujet, dans la sobriété d'un style dédaigneux de qualificatifs outrés et de périodes sonores. La simple histoire de deux vieux unis jusqu'à la mort y est racontée simplement, et cette simplicité donne au récit un véritable charme. [...]

¹⁵ Le général Boulanger est alors ministre de la Guerre (voir § 2.4.1.).

Disons donc que l'« Histoire d'Amour » signée Jacques C. est joliment écrite et que le choix du sujet n'est pas banal. Même compliment peut être adressé à « Sous la glace », dont le sujet se passe en Russie et qui est d'une jolie couleur locale. [...]

Mais la nomenclature serait trop longue, s'il fallait signaler tous les manuscrits de valeur que nous avons reçus. Nous nous bornerons donc à féliciter ici les courriéristes des réelles qualités d'écrivain qu'ils ont montrées pour la plupart et dont ils auront l'occasion de nous donner bientôt nous l'espérons, de nouvelles preuves.

2.3.4. Le Grand Prix littéraire (1921).

Le quatrième (et probablement dernier) concours littéraire du *Figaro* aura le mérite d'avoir fait connaître un roman régionaliste de grande qualité, encore lu de nos jours. Ce concours est ainsi annoncé à la "une" du 16 avril 1921 :

Le Prix littéraire du « Figaro »

Nous sommes heureux d'annoncer que le « Figaro » vient de fonder un Grand Prix littéraire qui sera, chaque année, attribué à un roman inédit. Ce prix sera de

10,000 FRANCS

Le « Figaro », désirant aider et encourager des écrivains jeunes et peut-être inconnus, a décidé que ce prix serait décerné à des auteurs âgés de moins de 40 ans.

Des prix de 3,000 et 2,000 francs seront en outre donnés aux romans classés deuxième et troisième. Tous seront publiés en feuilletons dans le « Figaro ».

Nous donnerons prochainement la date, les conditions du concours et la composition du jury.

Le 30 avril, les lecteurs sont avisés que les manuscrits peuvent être envoyés dès maintenant, et qu'ils doivent l'être avant le 1^{er} octobre. Le 22 mai, *Le Figaro* annonce en "une" :

Nous sommes heureux d'annoncer que le jury chargé de décerner les prix et qui sera présidé par notre éminent collaborateur M. Henri de Régnier, de l'Académie française, critique littéraire du « Figaro », comprendra une réunion des écrivains les plus justement admirés et aimés du public :

- M. René Boylesve, de l'Académie française.
- Mme Colette de Jouvenel.
- MM. Marcel Boulenger.
Fernand Gregh.
Edmond Jaloux.
Jérôme et Jean Tharaud.

Le 15 juillet, le journal apporte aux candidats quelques précisions complémentaires :

Le terme de roman doit être pris dans son sens le plus large, et toute œuvre en prose ayant un caractère imaginaire ou empruntant une forme fictive est admise. Aucune limite n'est fixée : longueur, genre, tendance, tout est laissé à la guise de l'auteur. La seule condition mise est que le roman soit une *œuvre originale de langue française*. [...]

Chaque candidat n'est autorisé qu'à présenter *un seul manuscrit*. [...] S'il le veut, l'auteur pourra donner un pseudonyme, sous lequel il désire, en cas de succès, se voir décerner le prix.

Les résultats sont publiés le 22 décembre, en première page :

À l'unanimité, le Grand Prix littéraire du *Figaro*, d'une valeur de
10,000 FRANCS

a été donné à M. HENRI POURRAT, pour le manuscrit intitulé *Gaspard des Montagnes*.

Le deuxième prix de 3.000 francs a été décerné à M. ROBERT DE TRAZ, pour le roman intitulé *Fiançailles*.

Le troisième prix de 2.000 francs a été attribué à Mlle CLAUDE DAZIL, pour le roman intitulé *Madiette*, et à M. AIMÉ GRAFFIGNE, pour le roman intitulé le *Pain Quotidien*, ces deux ouvrages étant classés *ex æquo*.

Henri Pourrat, né le 7 mai 1887, est alors âgé de 34 ans. Son roman paraîtra en feuilleton du 12 février au 25 mars 1922, sous le titre : *Les vaillances, farces et gentilleses de Gaspard des Montagnes*. Il sortira en volume chez Albin Michel en juin 1922.

2.3.5. La plus belle lettre d'amour (1939).

Dans son supplément littéraire, *Le Figaro* a publié, entre le 28 janvier et le 18 mars 1939, vingt lettres d'un personnage illustre à l'objet de son affection. Onze ont été écrites par une femme (Catherine II, George Sand, Ninon de Lenclos, Madame de Staël, ...), et neuf par un homme (Henri IV, Bonaparte, Liszt, Musset, Wagner, ...). Les lecteurs devaient classer ces lettres par ordre de préférence. Aucune récompense n'avait été promise aux participants. Aussi, en annonçant que 1 415 lectrices et 465 lecteurs ont pris part à ce concours, *Le Figaro* se félicite-t-il de son relatif succès :

1.880 : tel est le chiffre des réponses reçues à notre referendum. Chiffre qui a passé, comme nous l'écrivions samedi dernier, toutes nos prévisions. Nous pouvons nous en réjouir d'autant plus vivement que notre consultation ne comportait aucun prix et qu'aucun intérêt d'aucune sorte ne pouvait inciter nos lectrices et nos lecteurs à y participer. Elle ne leur offrait qu'un plaisir intellectuel, un divertissement sentimental ; seule la curiosité de savoir si leur goût était partagé, si leur préférence correspondait à celle de la majorité pouvait les guider. C'est assez dire combien nous leur savons gré d'un empressement dont nous sommes heureux de les remercier ici.

Il faut souligner que le classement ainsi obtenu diffère fortement selon qu'il s'agit des réponses des lectrices ou de celles des lecteurs : si la deuxième place selon les lectrices est une lettre de George Sand à Musset, celle-ci n'est classée qu'à la septième place par les lecteurs.

Mais l'aspect le plus curieux de ces résultats est que, dans le décompte détaillé des réponses apportées par les lecteurs et les lectrices, tous les chiffres présentés sont des multiples de 5. Cette coïncidence pourrait instiller un doute sur le nombre réel de participants : n'aurait-il été que de 376, au lieu de 1 880 ?...

CLASSEMENT PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE	Nombre de voix		
	Total	Femmes	Hommes
1 Bonaparte à la Citoyenne Bonaparte	380	255	125
2 George Sand à Musset	165	145	20
2 Liszt à Mme d'Argoult	165	115	50
3 Marianne Alcaforado au Chevalier de Chamilly	150	100	50
4 Mirabeau à Sophie	125	95	30
4 Ninon de Lenclos au Marquis de Sévigné	125	100	25
5 Juliette Drouet à Victor Hugo	110	75	35
5 Richard Wagner à Matilde Wesendonk	110	105	5
6 Mlle de Lespinasse à M. de Guibert	100	50	50
7 Mme d'Argoult à Liszt	85	85	0
8 Flaubert à Louise Colet	55	50	5
9 Henri IV à Gabrielle d'Estrée	45	40	5
9 Chateaubriand à la Comtesse de Castellane	45	35	10
10 Catherine II à Potemkine	40	35	5
10 Benjamin constant à Mme Récamier	40	35	5
10 Mlle de Launay au Chevalier de Mesnil	40	30	10
10 Mme de Sabran au Chevalier de Boufflers	40	30	10
11 Mme de Stael à Maurice O'Donnel	30	25	5
12 Musset à George Sand	20	10	10
13 Sophie Arnould à Bellanger	10	0	10

2.4. Les référendums politiques.

Les référendums politiques semblent avoir été très rares dans *Le Figaro* ; dans ce premier survol, nous n'avons recensé que les deux exemples ci-après.

2.4.1. *Le suicide du général Boulanger (1891).*

Le général Georges Boulanger a eu une carrière mouvementée : ministre de la Guerre dans le gouvernement Freycinet, jouissant d'une grande popularité, élu député à plusieurs reprises avec le soutien des monarchistes et des bonapartistes, il renonce au coup de force contre l'Élysée voulu par ses partisans. Condamné par contumace pour complot contre la sûreté intérieure de l'État et détournement des deniers publics, réfugié en Belgique, il se suicide le 30 septembre 1891 sur la tombe de sa maîtresse, Marguerite de Bonnemains, au

cimetière d'Ixelles. Le 3 octobre, jour des obsèques du général à Ixelles, *Le Figaro* propose à ses lecteurs un "plébiscite" sur cet événement :

NOTRE PLÉBISCITE

Le suicide du général Boulanger présente un cas de psychologie qui mérite l'attention.

Nul, il y a quatre ans, alors qu'il marchait dans une apothéose, n'aurait voulu croire à cette lamentable fin. [...]

Cela étant, cette question s'impose :

Le suicide du général Boulanger est-il un acte lâche ou chevaleresque, c'est-à-dire de nature à le réhabiliter dans l'estime de ceux qui l'ont condamné ou à le flétrir davantage ?

Peut-on dire de lui : la fin couronne l'œuvre, ou la fin rachète l'œuvre ?

Le scrutin est ouvert.

Le lendemain, *Le Figaro* annonce que, devant l'afflux de lettres, il clôt le référendum le surlendemain 5 octobre. Le 7 octobre, il peut rendre compte du dépouillement des réponses reçues :

NOTRE PLÉBISCITE

Nous avons été bien inspirés en limitant à trois jours la durée de cette « consultation publique » sur l'acte suprême du général Boulanger. En trois jours, nous avons reçu près de cinq cents lettres, de l'ensemble desquelles l'opinion moyenne se dégage très nettement et qui permettent de formuler un jugement définitif sur l'homme privé, le soldat et le politique. [...]

Après un long et consciencieux triage, nous avons pointé scrupuleusement les *oui* - c'est-à-dire les votes favorables au général Boulanger - et les *non* - c'est-à-dire les votes défavorables. Et, cette opération faite, nous avons constaté que les NON étaient aux OUI dans l'énorme et significative proportion de NEUF À DIX. [...]

L'imposante majorité des « votes » déniaient au suicide du général tout caractère chevaleresque ne nous a pas surpris.

2.4.2. Les pronostics électoraux pour les élections législatives (1902).

Les 27 avril et 11 mai 1902 ont lieu les élections législatives au scrutin uninominal d'arrondissement. À cette occasion, *Le Figaro* organise un concours de pronostics assez complexe :

Concours du "Figaro"

Résultat des élections avant le scrutin

115,600 FRANCS DE PRIX

Tout le monde se passionne pour les élections. Les polémiques s'enveniment, les esprits s'échauffent, les discussions, quelquefois fort vives, s'engagent dans les salons, dans les cercles, dans les cafés, et même dans la rue.

[...] *Le Figaro*, « qui se hâte de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer » voudrait jeter dans ce débat une petite note cordiale et gaie à l'intention de ces innombrables Français - le groupe le plus considérable du pays assurément - qui, tout en remplissant leurs devoirs de citoyen, tout en accordant l'importance qu'elle mérite à cette grande consultation nationale, engagent volontiers des paris sur son issue, et la comparent à une sorte de sport solennel, où il n'est pas interdit, comme sur de moindre champ de courses, de faire des pronostics et d'imaginer des combinaisons.

Nous voulons apporter notre contribution à ces petits exercices de clairvoyance, de prescience ou de simple intuition auxquels on se livre en ce moment sur tous les points du territoire. Et nous offrons à nos lecteurs dont les pronostics se trouveront vérifiés, CENT QUINZE MILLE FRANCS DE PRIX *en espèces*, qui seront ainsi répartis :

1° Quatre-vingt-six prix de 100 francs à raison de <i>un prix par département</i> attribué à une personne qui aura indiqué, avant le 27 avril, les noms des élus d' <i>Un</i> département en mettant en tête de la liste définitive l'élu qui aura eu le plus grand nombre de voix et en classant les autres élus dans l'ordre que leur assignera respectivement le nombre de leurs suffrages, après les deux tours de scrutin. Soit...	8.600
2° Un prix de 1,000 fr. à une personne qui aura pronostiqué exactement le résultat du vote pour les candidats dont les noms suivent (en mettant en face de chacun de ces noms la mention <i>élu</i> ou <i>battu</i>) : Ci... [Liste de 30 noms]	1.000
3° Un prix de 1,000 fr. à une personne qui trouvera, avant le 27 avril, les noms de deux cent cinquante candidats, députés sortants ou nouveaux, parmi ceux qui seront élus au premier tour de scrutin. (En 1898, il y avait eu 404 députés élus dès le premier tour). Ci...	1.000
4° Un prix de 2,000 fr. à une personne qui aura indiqué avant le 27 avril les noms des élus définitifs de Paris et de la Seine après les deux tours de scrutin. ...	2.000
5° Un prix de 3,000 fr. à une personne qui aura indiqué, avant le 27 avril, la représentation complète de <i>vingt</i> départements au minimum. ...	3.000
6° Un prix de 100,000 fr. à la personne vraiment clairvoyante ou particulièrement favorisée par le hasard, qui donnera, avant le 27 avril, les noms des élus définitifs des 86 départements, c'est-à-dire de la composition totale de la prochaine Chambre, abstraction faite, bien entendu, des candidats nouveaux, qui se seraient présentés entre le premier et le second tour de scrutin. ...	100.000
Total..... Fr.	<u>115.600</u>

Dans le cas où la même solution gagnante serait donnée par plusieurs concurrents, le gagnant unique de chacun de ces six concours sera désigné par le sort, en séance publique, par les soins d'un Comité institué à cet effet.

Ce concours est ouvert à tout le monde : il n'est donc pas réservé à nos abonnés ou à nos acheteurs au numéro ; et toute personne, que l'amusant problème posé par notre journal intéresse, peut y prendre part en nous adressant par lettre sa solution.

Les solutions doivent être adressées à la rédaction du journal avant le 26 avril, à minuit. Le 14 mai, *Le Figaro* annonce qu'il a commencé depuis une semaine le dépouillement des treize ou quatorze mille solutions que lui ont adressées les lecteurs, et qu'il ne pourra pas proclamer les résultats avant les premiers jours de juin. Le 19 juin, il informe ses lecteurs que les opérations de dépouillement sont définitivement terminées, et ajoute :

Mais le destin n'a pas permis qu'un plus grand nombre de concurrents eussent vu juste. C'est ainsi que pas un seul n'est arrivé à établir exactement la composition de la députation parisienne, et que, sur la liste de la trentaine de noms les plus notoires que nous avons rassemblés, personne n'a pu indiquer sans erreur lesquels seraient les triomphateurs et lesquels mordraient la poussière électorale.

Le 21 juin, une erreur a été constatée (et réparée) dans le dépouillement. Le 23 juin, les noms des gagnants définitifs ont été tirés au sort.

3. La Presse

3.1. Brève histoire de *La Presse*.

"L'étude de *La Presse* relève autant de la météorologie que de l'histoire : bien fixé à l'axe des intérêts d'affaires de ses commanditaires successifs, le journal évolue au gré de ceux-ci dans un peu toutes les directions de l'horizon politique ; il changeait de rédaction à chacune de ses virevoltes. Suivre ces transformations successives et déceler les raisons de ces variations est une entreprise finalement décevante car les engagements du journal obéissaient à d'obscures influences dont les origines se situaient dans les coulisses des conseils d'administration ou des réunions de groupes politiques ; monde du secret que l'historien est bien mal équipé pour explorer" (Albert 1977 : 1199).

Sa vie chaotique peut se résumer ainsi : *La Presse* naît en juillet 1836 ; elle cesse de paraître en mars 1871 ; elle renaît en juillet 1871 ; elle cesse à nouveau de paraître en mai 1885 ; elle renaît en juin 1888 ; elle cesse de paraître en juin 1929 ; elle renaît en septembre 1934 ; elle cesse définitivement de paraître en juillet 1935. Quelques tentatives pour la faire reparaître n'aboutiront pas. Concernant son tirage, les seuls chiffres que nous ayons trouvés s'arrêtent à 1917.

1855	39 000	1910	50 000
1873	3 500	1912	75 000
1879	2 000	1914	70 000
1880	2 000	1917	85 000

Tirages de *La Presse* (Albert 1977 : 65 ; Albert 1976 : 213, 214, 234, 296, 340, 428).

3.1.1. *Le premier quotidien bon marché.*

"Le départ du développement de la presse fut donné par Émile de Girardin qui, le 1^{er} juillet 1836, lança *La Presse*, après avoir fondé une société au capital de 800 000 F souscrit par le public après une très habile campagne de propagande. Il fixa le prix d'abonnement à 40 F. *La Presse* eut 10 000 abonnés au bout de six mois, 63 000 en 1848. [...] Girardin a créé la notion moderne d'annonces : « Elle doit être simple, franche, marcher droit à son but », écrit-il. « Deux lignes à 6 F font plus d'effet que 20 lignes d'éloges à 60 F. »" (Terrou 1962 : 30). Un autre élément du succès de *La Presse* est la publication, dès 1836, de romans feuilletons (écrits, en particulier, par Alexandre Dumas père et par Honoré de Balzac). Mais *La Presse* a vu son tirage baisser, et a dû cesser de paraître le 22 mars 1871.

3.1.2. Les virages politiques de La Presse.

Le journal reparaît en juillet 1871. Jusqu'en mars 1873, c'est "une feuille conservatrice aux nuances variées" : son directeur, "thiériste par nécessité, bonapartiste par nostalgie, opportuniste par tempérament", mène son journal avec prudence. De mars à octobre 1873, le journal évolue vers la monarchie. D'octobre 1873 à mai 1874, il est au service du duc de Broglie. De juin 1874 à avril 1875, il se rapproche de la République, et finit par s'y rallier. Parallèlement à ces allégeances politiques successives, il est au service de la compagnie de chemins de fer Flandre-Picardie depuis octobre 1873. Il disparaît en 1885, pour renaître en 1888, et devenir boulangiste (Albert 1977 : 1200-1209). *La Presse* "fut relancée en juin 1888 par un groupe de députés socialistes boulangistes [...]. Ce fut le plus important organe du boulangisme démocratique. [...] [Léon Bailby] réorganisa *La Presse* en accroissant la partie littéraire et celle des informations. Pierre Lafitte y introduisit une des premières rubriques sportives de la presse française. Journal du soir, *La Presse* fut nationaliste mais beaucoup moins violente que *La Patrie*" (Albert 1976 : 340).

En 1910, *La Presse* tirait à 50 000 exemplaires ; en 1912, à 75 000 ; en novembre 1917, à 85 000 (Albert 1976 : 296, 428). Mais "après la guerre, *La Presse* vit ses tirages s'effondrer. Le succès de *L'Intransigeant*, mais aussi, après 1924, celui de *Paris-Midi* qui lui enleva sa clientèle de turfistes, précipitèrent sa chute. Elle fut la première à annoncer, pour griller ses collègues, la fausse nouvelle de l'arrivée de Nungesser et Coli à New York le 9 mai 1927. Ce malheureux coup d'éclat la discrédita définitivement. Alexis Caille l'abandonna alors pour aller au *Soir* puis à *Paris-Soir* et elle cessa de paraître en juin 1929 : depuis plusieurs années elle n'était plus que l'organe confidentiel de son directeur politique André Payer, député de Paris. En septembre 1934 Alexis Caille fit revivre le titre, avec Fernand Divoire, ancien rédacteur en chef de *L'Intransigeant* : il en fit un organe de droite très antisocialiste puis l'abandonna en février 1935 : ses commanditaires, industriels textiles du Nord et des Vosges, cessèrent de la soutenir et *La Presse* mourut le 16 juillet 1935" (Albert 1976 : 538).

3.1.3. La fausse annonce de la traversée de l'Atlantique.

La Presse a perdu un nombre important de ses lecteurs à la suite de son reportage sur la première traversée de l'Atlantique en avion par Charles Nungesser et François Coli. Son numéro du 10 mai 1927, dans un grand titre en première page, annonçait : "L'Atlantique est vaincu", laissant entendre que Nungesser et Coli avaient réussi leur exploit. Le texte qui suit est moins catégorique. Il avoue que "les seules nouvelles qu'on possédait, ce matin, consiste en un communiqué irlandais signalant le passage du grand oiseau sur l'Irlande et, d'autre part, un radio américain signalant le passage au-dessus de Terre-Neuve. La traversée de l'Atlantique serait donc en principe réussie". Le lendemain, la première page affiche sur cinq colonnes : "Pas de nouvelles de l'Oiseau blanc / Est-il sur la Manche ou sur l'Atlantique ?". On y lit que "la nouvelle s'était répandue comme une traînée de poudre hier, vers cinq heures et demie : Nungesser et Coli étaient arrivés à New-York". Cette information a provoqué des manifestations d'enthousiasme à Paris. Mais "au milieu de cette allégresse générale, tard dans la soirée, la tristesse s'appesantit. Une nouvelle, parvenue de source officielle, indiscutable

celle-là, démentait formellement l'atterrissage à New-York". Malgré des recherches intensives, l'appareil de Nungesser et Coli, l'Oiseau blanc, ne sera jamais retrouvé.

Malgré une plus grande prudence dans le corps des articles publiés à la suite de son titre fracassant, *La Presse* a été victime de la perte de confiance d'une grande partie de ses lecteurs. Pourtant, le même jour, *Le Petit Parisien* avait lui aussi titré : "Le merveilleux exploit / Nungesser et Coli ont traversé l'Atlantique". Il est vrai que la quasi-totalité des autres grands quotidiens parisiens avait montré plus de prudence. Les titres de première page mettaient plutôt l'accent sur l'incertitude qui pesait sur le sort des deux aviateurs. *Le Figaro* : "Une journée d'angoisse". *Le Petit Journal* : "Journée fiévreuse d'espoir et d'angoisse". *Le Matin* : "Le sort de Nungesser et Coli reste inconnu". *Le Journal* : "La France, le monde entier attendent des nouvelles de l'Avion blanc / Comment l'angoisse a succédé hier à l'enthousiasme". *Paris-Soir* : "Nungesser et Coli ont été aperçus au dessus de la Nouvelle-Écosse", et le lendemain : "Perdus en mer ? / À la recherche de Nungesser et Coli / Toutes les nouvelles reçues hier d'Amérique étaient fausses".

3.2. Les référendums sur les questions de société.

Les "questions de société" abordées par *La Presse* sont diverses, mais ne portent jamais sur des thèmes importants. L'annonce du "plébiscite" sur les paris hippiques ci-après permet de penser qu'il s'agit d'un choix délibéré de la part du journal, les thèmes sérieux étant supposés n'intéresser qu'une minorité de lecteurs.

3.2.1. Les paris hippiques (1891).

Le 29 mars 1891, en première page, *La Presse* propose à ses lecteurs un "plébiscite" sur les paris dans les courses hippiques :

NOTRE PLÉBISCITE

La question des courses

Plusieurs de nos confrères ont ouvert dans leurs colonnes un plébiscite sur des questions d'appréciation historique ou de politique générale.

Ces questions-là sont du domaine d'un nombre restreint de lecteurs, et ceux qui désirent exprimer leur opinion sont en petit nombre.

La Presse a voulu avoir son plébiscite, sur une question populaire, qui intéresse au plus haut degré la population parisienne, et elle ouvre aujourd'hui, dans ses colonnes, un plébiscite sur la QUESTION DES COURSES.

Nous posons à nos lecteurs quatre questions, qui sont les suivantes :

FAUT-IL L'INTERDICTION DE TOUS LES JEUX ?

FAUT-IL LE PARI MUTUEL SEUL ?

FAUT-IL LES BOOKMAKERS SEULS ?

FAUT-IL LE PARI MUTUEL ET LES BOOKMAKERS ?

Le bulletin de vote proposé en page 3 reprend l'intitulé de ces questions. Le 17 avril, les 8 536 réponses ont été dépouillées, et donnent le résultat suivant :

Pour l'interdiction des jeux	960
Pour le Pari Mutuel seul	894
Pour les Bookmakers seuls	870
Pour le Pari Mutuel et les Bookmakers	5.812

Le 1^{er} avril 1891, *Le Temps* renouvelle les critiques qu'il a déjà formulées quelques jour auparavant à l'égard des "plébiscites" organisés par ses concurrents ¹⁶. Il écrit :

Le dernier de ces plébiscites de fantaisie qui ont varié depuis quelques semaines les distractions des déchiffreurs de logogriphe et des traducteurs de rébus, où triomphe l'Œdipe du café des Oiseaux, est consacré à la question du pari aux courses ; c'est un ci-devant organe du ci-devant boulangisme qui appelle son peuple aux urnes sur cette question. Il présente même un choix de solutions ; on a vu un bulletin pour le pari mutuel, un autre pour les bookmakers, un en l'honneur des deux systèmes, un autre pour leur proscription. Il n'est pas aisé de démêler dans quelle catégorie sociale se recrute la clientèle d'un journal qu'on voit à la recherche d'une attitude politique, n'ayant plus rien à tirer de celle qu'il avait primitivement annoncée. Mais supposez les mêmes questions posées par un des journaux spéciaux qui s'adresse au monde des jockeys et des entraîneurs : la tendance des réponses ne ferait aucun doute ; mais elle donnerait de bien faibles lumières sur les dispositions du suffrage universel. Le témoignage d'un représentant quelconque d'une contrée où l'élevage du cheval se pratique en grand peut donner plus à réfléchir que les manifestations les plus ardentes d'un personnel qui vit de l'exploitation des tuyaux et des pronostics.

Le 5 avril, *La Presse* se borne à lui répondre qu'"aujourd'hui on fait les journaux pour les lecteurs, et les journaux deviennent ainsi de plus en plus véritablement les organes de l'opinion publique".

3.2.2. *La question du pourboire (1897).*

L'Association syndicale des garçons restaurateurs limonadiers et assimilés avait adressé à ses membres un questionnaire, dans lequel, conjointement avec plusieurs questions relatives aux conditions de travail, il était demandé : "Êtes-vous partisan de la suppression du pourboire et de son remplacement par un appointement fixe ?". Le 12 août 1897, *La Presse* demande à ses lecteurs leur avis sur ce problème :

La question du pourboire

NOTRE REFERENDUM

La parole au public. - Questionnaire à nos lecteurs. - Un problème à résoudre.

[...] Nous nous sommes souvent bien trouvés de la collaboration de nos lecteurs. C'est à eux encore que nous nous adressons aujourd'hui. Ils sont mieux que quiconque désignés pour résoudre le problème. Nous leur soumettons donc le questionnaire suivant :

1° Êtes-vous pour ou contre la suppression *intégrale* du pourboire ?

¹⁶ Voir les critiques du *Temps* du 22 mars 1891 à propos d'un "plébiscite" sur la date des vacances scolaires (§ 4.4.1.).

- 2° Êtes-vous pour ou contre l'institution du pourboire facultatif ?
3° Pour quelles raisons ?

Le 22 août, le journal publie les résultats du référendum. Sur 3 748 votants, 2 167 sont pour la suppression intégrale du pourboire (57,8 %), 619 pour le pourboire facultatif (16,5 %), et 614 pour le maintien de l'état de choses existant (16,4 %) ; 348 bulletins ont été déclarés nuls.

3.2.3. L'avertisseur cycliste (1898).

Le 24 septembre 1898, dans sa rubrique « Vie Sportive » (page 3), *La Presse* propose ce référendum :

Referendum de la "Presse"

Quel genre d'avertisseur cycliste voudriez-vous voir adopter d'une façon uniforme dans le pays ?
Le grelot ?
Le timbre ?
La trompe ?

Le 4 octobre, les 8 690 réponses recueillies donnent 3 575 voix au grelot, 2 640 au timbre (la "sonnette"), et 2 465 à la trompe. Le commentateur conclut ainsi :

Nous ne nous doutions vraiment pas, en instituant ce referendum, que la question de l'avertisseur cycliste pouvait préoccuper tant de gens. [...] Le grelot triomphe donc. Le timbre, presque inusité hier, commence à avoir bon nombre de partisans. Quant à la trompe, je suis désolé de constater qu'elle compte encore un si grand nombre de fanatiques ! Le cycliste à trompe suffirait à lui seul pour faire prendre en horreur la gent vélocipédique tout entière. Il sème l'effroi et la terreur sur son passage.

3.2.4. Les qualités d'un bon concierge (1905).

Le 11 novembre 1905, titrant en première page : "Les Étrennes de la PRESSE", le journal annonce :

NOTRE CONCOURS DES LOCATAIRES

Quelles qualités doit posséder un bon concierge ?

Nous ouvrons, à partir de demain, un concours annuel auquel nous convions l'unanimité de nos lecteurs, puisqu'il intéresse **Locataires, Propriétaires** et **Concierges**, c'est-à-dire tout le monde.

500 lots REPRÉSENTANT UNE VALEUR DE **Quinze mille francs** seront accordés aux meilleures réponses à la question suivante :

Quelles sont les SEPT qualités professionnelles qui font un bon concierge ?

Après plusieurs relances, le concours est clos le 6 décembre. Le 23 décembre, 12 305 bulletins ont été dépouillés. Les qualités professionnelles les plus importantes pour un bon concierge sont, dans l'ordre :

1° PROPRETÉ	11 090
2° DISCRÉTION	10 764
3° HONNÉTÉTÉ	10 492
4° POLITESSE	8 202
5° COMPLAISANCE	7 336
6° VIGILANCE	5 742
7° EXACTITUDE	4 204

Viennent ensuite par ordre décroissant : sobre (2 780), aimable (2 204), prévenant (1 137), intelligent (677), patient (661), actif (653), sommeil léger (624), dévoué (608), courageux (606), etc.

3.2.5. *Un appel aux néologismes (1912).*

Au début du XX^e siècle, les progrès de l'aéronautique passionnent les lecteurs des grands quotidiens populaires. le 7 novembre 1912, le rédacteur de *La Presse* qui signe "Alter Ego" écrit dans la rubrique « Vie Sportive » (page 3) :

Un Nouveau Concours SPORTIF

UN MOT, S. V. P. !

Voici qu'à présent les hydroaéroplanes s'amuse à venir se poser sur la Seine, tel l'aviateur Chemet, encore hier, pour se rendre au Palais de Justice.

Quand un aéroplane vient se poser sur le sol, on dit qu'il atterrit.

Quand un hydroaéro est venu se poser sur la mer, - premier « terrain » de ses exploits - on a dit qu'il amerrissait.

Les voilà qui se mettent à se poser sur les fleuves, les rivières, les lacs.

Comment va-t-on s'exprimer ? Ce n'est plus de l'amerrissage ! Dira-t-on que l'hydroaéro a « asseini » ? « aquarri » ? « affleuvi » ? « arrivièri » ? « alaci »... ou plus simplement qu'il est dans le lac ?

Allons, Messieurs les amateurs de néologismes, à vous la pose !

Le 21 novembre, une nouvelle proposition est faite ; au lieu d'un mot, ce sont deux mots qui sont demandés : "un substantif pour remplacer le terme cacophonique d'hydroaéroplane ; et un verbe pour désigner l'action de cet appareil venant se poser sur l'eau". Du 8 novembre au 12 décembre, les noms des contributeurs et les mots qu'ils proposent sont publiés presque quotidiennement, au fur et à mesure de leur réception. Le référendum a été clos le 9 décembre, et le 28 décembre, le dépouillement des réponses est terminé :

Notre Referendum Sportif

Les Deux Mots sont trouvés

[...] Sur les deux mots recherchés, un est déjà entré dans l'usage courant : **l'hydravion** et a plus euphoniement supplanté l'hydroaéroplane.

[...] Reste le verbe. Ainsi qu'on le verra par les résultats techniques du dépouillement c'est **aquarir** qui tient la tête, précédant *affloter* puis *mouiller*.

Nous attendons encore l'opinion de quelques membres de l'Académie française ; mais d'ores et déjà les immortels ne semblent guère enclins à accueillir favorablement un mot nouveau. [...]

ALTER EGO

3.3. Le grand concours multiculturel (1902).

Ce concours est difficile à classer, dans la mesure où il aborde à la fois des questions de société (les vertus féminines) et des questions de notoriété (acteurs, écrivains, sportifs, hommes politiques).

3.3.1. Le lancement et l'organisation du concours.

La première page de *La Presse* du 15 octobre 1902 annonce en ces termes ce grand concours :

**LE CONCOURS DE « LA PRESSE »
50,000 francs à nos lecteurs
Cadeaux à tous**

Il suffit de répondre.- La certitude d'une « surprise ». - Une nouvelle idée

[...] Nous avons décidé de faire au grand public qui nous aide et qui nous encourage un cadeau de **cinquante mille francs**. Mais puisque c'est l'ensemble de nos lecteurs assidus qui nous permet une telle libéralité, nous nous reprocherions de favoriser quelques personnes, au petit bonheur, et de faire trop peu d'élus chez tant d'appelés. Et puis cela n'est pas un mérite suffisant de tenir la *Presse* ostensiblement... Le soir, sur le boulevard, dans le faubourg, en banlieue même, la *Presse* est dans toutes les mains... [...] C'est au mérite que nous entendons donner la préférence. Et pour discerner le mérite, nous organisons un concours, nous posons six questions. Il suffira de répondre exactement à l'une d'elle pour obtenir un prix de réelle valeur. Si l'on répond à plusieurs questions, exactement aussi, on aura un prix de valeur plus grande, voilà tout. Mais le seul fait de concourir vaut une récompense. Ceux qui auront pris la peine de chercher **recevront un cadeau, même si leur solution est mauvaise**, - un cadeau de deux, de cinq, de dix, de cent, de cinq cents francs, et cela, *sans les aléas de la loterie, à coup sûr*. Et nous posons six questions, d'une absolue simplicité. Parmi les six, il en est une au moins à laquelle peut répondre victorieusement l'homme du monde ou le boutiquier, l'ouvrier ou la ménagère, le sportsman ou l'apprentie, l'employé ou sa femme, sa fille, voire son enfant. Jugez plutôt :

Concours littéraire : *Quels sont les six écrivains français qui vous semblent le plus désignés par leur talent pour entrer à l'Académie ?*

Concours théâtral : *Quels sont les six comédiens ou comédiennes vivants, dans le monde entier, dont l'art dramatique et lyrique peut s'enorgueillir avec le plus de raison ?*

Concours féminin : *Quelles sont les six vertus essentielles pour la femme ?*

Concours politique : *Quels sont les trois hommes politiques les plus en vue, vivant aujourd'hui, qui, dans leur carrière, ont été au moins trois fois président (de la République, du Conseil ou de l'un des Parlements) ?*

Concours cycliste : *Quels sont les six coureurs cyclistes les plus remarquables du monde ?*

Concours hippique : *Quels sont les six jockeys qui honorent plus particulièrement le turf en France ?*

Seuls, nos lecteurs habituels, assidus, doivent profiter des cinquante mille francs que nous allons leur donner. Nous exigeons donc que la réponse qui nous sera faite soit accompagnée de six bons de concours. Six bons suffiront par réponse, même si l'on répond aux six questions.

Le règlement du concours est détaillé en troisième page. Le 18 octobre, on apprend que le premier prix du concours est un piano à queue Pleyel (d'une valeur de 3 800 francs), et que

les autres prix comprennent des pendules, des leçons de conduite automobile, des éventails, des montres, etc. Le 20 novembre, les opérations de dépouillement des réponses sont décrites d'une manière détaillée en deuxième page :

Un personnel spécial divisé en six sections nous révélera alors le secret de la majorité.

Première section : le concours littéraire... Un employé prend la réponse n° 1, appelle les noms qu'elle indique comme étant ceux des écrivains académisables. A chaque nom appelé, un second employé dépose un jeton dans une corbeille sur laquelle le dit nom est écrit en gros caractères. Il y a une vingtaine de corbeilles. Les six corbeilles qui contiendront le plus de jetons quand les 22,192 réponses auront été appelées constitueront la *solution-type* du concours littéraire.

Les réponses examinées à la première section sont aussitôt passées à la deuxième (concours théâtral), puis transmises à la troisième (concours féminin), et ainsi de suite. La méthode reste toujours la même.

Le dépouillement commencera le 25 novembre, dans la grande salle de réunion d'un café parisien, et "tous les concurrents pourront contrôler *de visu* la rigoureuse loyauté de notre manière de faire".

3.3.2. Les principaux résultats.

Le 8 décembre, les résultats définitifs sont publiés. Les six écrivains français "le plus désignés par leur talent pour entrer à l'Académie" sont Alfred Capus (6 033 voix), Paul Adam (5 241 voix), Paul Margueritte (4 939 voix), Jean Richepin (4 553 voix), Catulle Mendès (4 348 voix), et Marcel Prévost (4 307 voix). Jules Verne se classe dix-huitième, avec seulement 568 suffrages.

Les "six comédiens ou comédiennes vivants, dans le monde entier, dont l'art dramatique et lyrique peut s'enorgueillir avec le plus de raison" sont, dans l'ordre, Sarah Bernhardt (18 405 voix), Coquelin aîné (14 672 voix), Mounet-Sully (14 168 voix), La Duse (10 368 voix), Réjane (8 132 voix), et La Patti (5 097 voix).

Les "six vertus essentielles pour la femme" sont la fidélité (11 189 voix), l'économie (10 310 voix), la bonté (9 354 voix), l'ordre (6 616 voix), la modestie (6 648 voix), et le dévouement (6 265 voix). Il est possible qu'une erreur se soit glissée dans ce classement, la modestie étant créditée de plus de voix que l'ordre, classé avant. Les autres "vertus essentielles" non retenues se classent ainsi : douceur (6 126 voix), charité (5 917 voix), propreté (4 525 voix), patience (3 626 voix), amour maternel (3 605 voix), travail (2 773 voix), discrétion (2 287 voix), courage (2 211 voix), simplicité (2 074 voix), sagesse (1 830 voix), chasteté (1 171 voix), et honnêteté (1 752 voix).

Enfin, les trois hommes politiques les plus en vue qui ont été au moins trois fois président sont Émile Loubet (cité 14 960 fois), Henri Brisson (11 364 citations) et Auguste Casimir-Perier (8 391 citations).

3.4. Les référendums politiques.

Nous n'avons relevé dans *La Presse* que les deux référendums politiques suivants.

3.4.1. La guerre russo-japonaise (1904).

En 1904, le traité entre la France et la Russie suscite un fort courant de sympathie dans la population française. Nombreux sont les journaux dont les articles exaltent l'alliance franco-russe. Une enquête de *La Presse* auprès des députés a révélé que, sur 335 réponses, 81,2 % sont pour l'alliance, et seulement 3,3 % contre, les 15,5 % restants ne s'étant pas formellement prononcés (*La Presse* du 5 mars 1904). Ce courant russophile explique l'intérêt que les Français portent au conflit qui, depuis le mois de février, oppose la Russie et le Japon pour le contrôle de la Mandchourie. Aussi, le 8 octobre 1904, Léon Bailby invite-t-il ses lecteurs à pronostiquer l'issue du conflit :

Le Plébiscite de la « Presse »

A PROPOS DE LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La mode est aux plébiscites. Nous demandons aujourd'hui aux lecteurs de la *Presse* de plébisciter la guerre russo-japonaise.

Qu'on nous comprenne bien : nous ne prétendons pas ouvrir un concours plus ou moins fictif destiné à tourner la loi sur les loteries. Les réponses que nous demandons à nos lecteurs ne seront l'objet d'aucune récompense. C'est pour l'honneur, pour le plaisir d'avoir deviné juste, que nos amis répondront à notre questionnaire. [...] Mais il nous a paru intéressant [...] de consulter une partie de l'opinion française sur ses idées, ses espoirs et ses préférences. [...] Tous nos lecteurs, quels qu'ils soient, répondront donc, s'ils le veulent, et nous les en prions instamment, aux questions suivantes :

1° LA RUSSIE SERA-T-ELLE VICTORIEUSE ?

2° PORT-ARTHUR SERA-T-IL PRIS, - PAR L'ASSAUT, OU PAR LA FAMINE ?

3° LA MANDCHOURIE SERA-T-ELLE RUSSE, JAPONAISE OU NEUTRALISÉE ?

4° QUAND FINIRA LA GUERRE ? (Indiquer l'année et le mois)

Le lendemain, conscient des difficultés du dépouillement des réponses, les rédacteurs précisent les modalités de ce "plébiscite" : "Il est indispensable, pour nous faciliter le travail, de ne faire aucun commentaire, de répondre **en quelques mots**. Inutile de répéter les questions. Mettre simplement, en regard de chaque opinion formulée, le numéro de la question à laquelle on répond. **Répondre de préférence par carte postale**". Le 1^{er} novembre, les résultats sont portés à la connaissance des lecteurs :

UN REFERENDUM DE LA PRESSE

La Guerre et l'Opinion

RÉPONSES DE NOS LECTEURS

[...] La guerre, qui passionne tant les Français, trouve, parmi nos lecteurs, peu de pronostiqueurs. Moins de six mille se sont prononcés cette fois, alors que vingt-deux mille cent quatre-vingt-douze avaient pris part au concours de la *Presse* sur les qualités de la femme, le mérite des littérateurs, la valeur des jockeys et celle des artistes de théâtre.

L'issue de la campagne russo-japonaise est-elle si problématique que l'abstention soit indiquée ? 5,887 personnes ont été d'avis que l'on pouvait dès maintenant répondre à ces questions.

À la première question, 85,7 % (contre 14,3 %) ont répondu que la Russie serait victorieuse. À la deuxième, 60,0 % que Port-Arthur ne sera pas pris, 21,3 % qu'il sera pris par la famine, et 18,7 % qu'il sera pris par l'assaut. À la troisième question, 54,5 % que la Mandchourie sera russe, 16,1 % qu'elle sera neutralisée, 5,4 % qu'elle sera japonaise, et 5,4 % qu'elle sera chinoise. Enfin, les pronostics sur la date de fin du conflit sont "d'une grande diversité".

Dix mois après la publication de ces pronostics, le 5 septembre 1905, la Russie signe le traité de Portsmouth, qui entérine la victoire du Japon. Le 10 septembre, *La Presse* tire les leçons de son référendum :

Un referendum de « La Presse »

Après la guerre

Les réponses de nos lecteurs

Il y a un an environ la *Presse* ouvrait un referendum sur la guerre russo-japonaise, conviant ses lecteurs à faire connaître leur opinion, à donner des pronostics sur l'issue de la lutte gigantesque commencée en Extrême-Orient. Les premiers succès japonais indiquaient que la guerre serait de longue durée, qu'il fallait s'attendre à des batailles sanglantes dont l'issue pouvait avoir pour résultat de modifier la carte du monde. Certains qui, au début des hostilités, croyaient que la grande Russie anéantirait sans peine le petit peuple nippon commençaient à se rendre compte des difficultés sans nombre qui surgissaient pour les armées du tsar ! [...]

Lorsque fut clos notre referendum, nous eûmes la surprise de constater un très grand nombre d'abstentions parmi nos lecteurs. L'issue de la campagne russo-japonaise apparaissait sans doute comme trop problématique au plus grand nombre, puisque 5,887 personnes seulement nous adressèrent leurs réponses, alors que 22,192 participaient à un précédent concours de la *Presse*. [...]

Citons également une intéressante lettre de M. Roussey, qui explique que c'est à l'amitié des Français pour les Russes qu'il faut attribuer l'erreur de pronostic de la très grande majorité de nos lecteurs. Et ce sera, si l'on veut, la moralité de notre referendum.

3.4.2. Les hommes politiques les plus dignes de représenter leur parti (1907).

L'intitulé de la question posée dans ce concours a été légèrement modifié une dizaine de jours après son lancement, apparemment sans incidence sur ses résultats. La "une" du 6 février 1907 annonce :

Grand Concours de la "Presse"

Choisir dans tous les Partis

les Vingt meilleurs Députés

Les Concours sont à la mode. Plus ou moins intelligemment organisés, ils ont le double avantage de témoigner de l'ingéniosité de ceux qui les imaginent et de ceux qui y prennent part ; mais ils ne laissent généralement derrière eux aucun enseignement politique ou moral et ils ne prouvent rien, sinon la force de plus en plus grande de la réclame.

Nous avons voulu offrir aux lecteurs de la Presse un concours qui fût réfléchir et qui pût apporter à tous une utile leçon [...]

Le scrutin de liste vient, par hypothèse, d'être rétabli et combiné avec le système de la représentation proportionnelle. Paris a le droit de nommer vingt députés à la nouvelle Chambre et le corps électoral est ainsi divisé que la représentation proportionnelle assurera l'élection de dix députés appartenant aux diverses nuances de l'Opposition et de dix députés

classés dans les différents groupes ministériels appartenant au Bloc, pour employer l'expression en usage.

Il s'agit pour les participants de choisir ces vingt députés, moitié de l'Opposition et moitié du Bloc, en tenant compte que les qualités essentielles d'un représentant du peuple sont :

L'amour de l'intérêt général du pays ;

La fidélité à son programme ;

Le dévouement à ses commettants ;

Le sens politique ;

Et le talent personnel.

Quels sont les vingt hommes qui correspondent le mieux à cet idéal ?

Le texte exact de la question posée est : "Quels sont les vingt hommes politiques de France, dix de l'Opposition et dix du Bloc ¹⁷, que vous jugez les plus dignes de représenter la Ville de Paris ? Indiquer en outre trois Députés suppléants par chaque Groupe". Les noms choisis doivent être rangés dans l'ordre présumé des suffrages qu'ils obtiendront. Le gros lot pour ce concours est une assurance mixte d'une durée de vingt années, garantissant à son bénéficiaire un capital de 40 000 francs.

Entre le 16 et le 18 février, on trouve en première page le rappel de cette question, tandis qu'en page 3, la question a été légèrement modifiée : on ne parle plus de la représentation de la ville de Paris, mais simplement de la composition de la Chambre des députés : "Quels sont les vingt hommes politiques de France, dix de l'Opposition et dix du Bloc, que vous jugez les plus qualifiés pour représenter leur parti à la Chambre ?". Dans les jours qui suivent, des listes de députés ou d'anciens députés, groupés par formation politique, sont proposés aux lecteurs ; le 13 mars, une liste récapitulative de tous les noms est publiée par ordre alphabétique.

Du 17 avril au 6 mai, au fur et à mesure du dépouillement, les lecteurs sont tenus en haleine par la publication de résultats partiels. Le 8 mai, les résultats définitifs sont promulgués en première page.

Cette présentation est suivie de la description du déroulement des opérations de dépouillement, et des contrôles qui ont rendu toute fraude impossible. Le 2 juin, le journal estime utile de rappeler que les bulletins ont été numérotés au composteur mécanique ; que le dernier bulletin a fait l'objet d'un procès-verbal final ; que les concurrents ont pu, sur leur demande, assister aux opérations du dépouillement ; enfin, "ce qui n'a encore été fait nulle part", que les personnes appartenant à l'administration et à la rédaction du journal, qui avaient pris part au concours, ne pourront toucher aucun prix.

¹⁷ Le Bloc des gauches rassemble les radicaux, les radicaux socialistes et les socialistes. Aux élections législatives des 27 avril et 11 mai 1902, il a obtenu 350 sièges, et l'opposition 250.

LE CONCOURS DE "LA PRESSE"

LA LISTE TYPE

Nous donnons ci-dessous la liste type résultant des 9.390 réponses qui ont été faites à la question suivante :

« Quels sont les vingt hommes politiques de France, dix de l'Opposition et dix du Bloc, que vous jugez les plus dignes de représenter leur parti ? Indiquer, en outre, trois députés suppléants pour chaque groupe. »

RÉSULTATS

OPPOSITION		BLOC	
Déroulède	7 316	Deschanel	7 224
Ribot	7 281	Millerand	6 977
D. Cochin	6 368	Briand	6 752
Lasies	6 259	Jaurès	6 759
Millevoye	5 967	Doumer	6 694
C. Berry	5 063	Brisson	6 560
Bienaimé	4 847	Viviani	4 590
Barrès	4 709	Lockroy	4 333
C. de Clagny	4 441	Delcassé	3 540
Marcel Habert	4 111	Sarrien	3 516
Piou	3 983	Berteaux	3 283
C. de Villeneuve	3 485	Pelletan	2 718
De Mun	2 811	Barthou	2 532
Drumont	2 161	Etienne	2 132
Pugliesi-Conti	1 857	Hanotaux	2 024
J. Roche	1 867	Thomson	1 865
Abbé Lemire	1 637	G. Leygues	1 693
Biétry	1 563	Caillaux	1 607
Baudry d'Asson	1 460	Guesde	1 387
Benoist	1 072	G. Richard	911
Aynard	936	Doumergue	880
De Dion	879	Cochery	819
Flourens	680	Baudin	752
Krantz	492	Sembat	723
Groussau	477	D. Beaumetz	678

4. Le Petit Journal

4.1. Brève histoire du *Petit Journal*.

"Né le 1^{er} février 1863, *Le Petit Journal* était très vite devenu un phénomène de la presse mondiale. Aucune feuille ne pouvait lui être comparée et ses imitateurs n'avaient pas réussi à mettre sa suprématie en cause" (Albert 1977 : 1323). "De toutes les feuilles de la période, *Le Petit Journal* est de loin la plus originale et peut-être la plus importante. Les multiples feuilles de petit format (44 cm × 30 cm) à 5 centimes cherchèrent à l'imiter mais aucune ne réussit à égaler son art de « raconter » la politique, de mélanger le macabre et l'instructif, de jouer de l'indignation ou de l'enthousiasme moralisants, de traiter le lecteur tantôt comme un témoin et tantôt comme un juge" (Albert 1976 : 220). En outre, *Le Petit Journal* est le quotidien pour lequel nous avons relevé le nombre de jeux-concours, plébiscites, référendums, etc. le plus élevé.

Le développement du *Petit Journal* a été favorisé par les progrès techniques. En 1866, Hippolyte Marinoni avait mis au point une petite rotative à quatre cylindres, capable de tirer 10 000 exemplaires à l'heure. *Le Petit Journal* en acquit quatre. "Ces rotatives permirent de remplacer 10 presses à réaction qui utilisaient 90 ouvriers ; elles n'exigeaient que 28 ouvriers. [...] En 1868, Marinoni donna au *Petit Journal* une rotative à 6 cylindres et 6 margeurs capable d'imprimer 36 000 exemplaires d'un petit journal" (Albert 1977 : 208-209). Après avoir atteint son apogée vers 1890, avec un million d'exemplaires, le tirage du *Petit Journal* a ensuite décliné jusqu'à descendre en dessous de 200 000 exemplaires après 1936.

1872	220 000	1881	634 000	1905	850 000
1873	281 000	1882	700 000	1910	835 000
1874	308 000	1883	726 000	1912	850 000
1875	345 000	1884	825 000	1913	800 000
1876	423 000	1885	880 000	1917	515 000
1877	475 000	1886	900 000	1919	400 000
1878	523 000	1887	879 000	1936	220 000
1879	562 000	1890	1 000 000	1937	156 000
1880	582 000	1902	900 000	1939	178 000

Tirage moyen du *Petit Journal*

(Albert 1976 : 221, 301 note 1, 428, 516¹⁸ ; Delporte *et al.* 2016 : 18).

¹⁸ Pour la période 1872-1883, certains des chiffres présentés ici par Pierre Albert diffèrent très légèrement de ceux qui figurent dans sa thèse (Albert 1977 : 1325).

4.1.1. La naissance et l'essor du Petit Journal (1863-1880).

"Pour la clientèle populaire, Millaud crée, en 1863, *Le Petit Journal* à 1 sou, qui monte, en quatre mois, à 83 000 exemplaires et en deux ans à 260 000" (Terrou 1962 : 30). Les journaux se vendaient alors presque exclusivement sur abonnement ; c'est *Le Petit Journal* qui a inventé la formule à un sou, et la vente au numéro (Delporte *et al.* 2016 : 13). Pierre Albert relate ainsi la naissance et le développement du *Petit Journal* jusqu'à la fin du XIX^e siècle : "Moïse Polydore Millaud avait cinquante ans lorsqu'il lança le 1^{er} février 1863, *Le Petit Journal*, quotidien non politique, de petit format, à un sou. [...] Moïse Millaud et son parent et associé Alphonse Millaud surent lancer l'affaire en employant toutes les recettes de la réclame : grande campagne d'affiches en janvier 1863, distribution gratuite de prospectus et des premiers numéros, recrutement de nombreux camelots revêtus d'uniformes et doués de grosse voix, création d'un parc de voitures de livraison aux couleurs voyantes et couvertes de slogans publicitaires, installation dans le hall de l'immeuble Frascati au coin du boulevard Montmartre et de la rue de Richelieu, d'une sorte de bazar exposition. [...] Le succès fut assez lent à se dessiner, aussi bien fallut-il plusieurs mois pour trouver la bonne formule. Léo Lespès, ancien rédacteur de réclames et chroniqueur judiciaire, spécialiste des faits divers, fut arraché à prix d'or (50 000 frs par an) au *Figaro* et inaugura le 25 juillet 1863 l'article quotidien de première page qu'il signait Timothée Trim ; son bavardage niais et moralisateur touchait à tous les sujets avec le même bonheur et le même style à phrases courtes et au vocabulaire pauvre ; ils n'avaient la plupart du temps que peu de rapports avec l'actualité. Le succès de sa chronique fut considérable et les tirages passèrent de 30 000 exemplaires en juillet à 83 000 en octobre. Le roman feuilleton fut la seconde cause du succès ; lorsque Ponson du Terrail y porta son "Rocamboles", né en 1859 à *La Patrie*, le tirage monta à 154 000 exemplaires. [...] La troisième cause du succès du *Petit Journal* fut l'exploitation du fait divers pour lequel il sut trouver un style très proche de celui des romans feuilletons, qui savait judicieusement doser l'émotion, l'horreur, jouer de l'apitoiement et de l'indignation ; jamais l'art d'exploiter le frisson ne fut plus magnifiquement pratiqué dans la presse. [...] Le chef d'œuvre fut atteint avec l'assassinat du siècle, celui des huit membres de la famille Kinck par Troppmann. Cette affaire fit en une semaine monter le tirage à 357 000 exemplaires le jour de la découverte des cinq premiers cadavres le 23 septembre 1869, à 467 000 lors de la découverte du 8^e et à 596 000 le jour du procès en décembre" (Albert 1977 : 121-122, et 190, note 50).

"J.B. Troppmann, jeune mécanicien, avait, dans l'espoir d'un gain de quelques milliers de francs, assassiné les 8 membres de la famille Kinck. Chacun des épisodes de l'affaire entraîna une augmentation formidable de la diffusion du *Petit Journal*. Le 20 septembre, on découvrit les six premiers cadavres dans la plaine de Pantin (357 000 ex.), le 24 septembre Troppmann fut arrêté (448 000 ex.), le 25 novembre, on finit, enfin, par découvrir en Alsace celui du père qu'on avait longtemps soupçonné d'avoir été le complice de Troppmann dans cette horrible affaire (467 000 ex.). Le procès aux assises de la Seine eut lieu du 28 au 30 décembre (593 000 ex.) : l'exécution suivit le 19 janvier 1870. On comprend que Millaud ait alors déclaré : « Il n'y a plus rien à faire ; Troppmann a gâché le métier. On ne peut plus raconter de crime : il faudrait en commettre soi-même »" (Albert 1977 : 1367, note 4).

"Avec la suppression du timbre, *Le Petit Journal* était devenu politique et il avait tout naturellement choisi le camp républicain : s'il s'était rangé dans le camp conservateur il se serait aliéné la plupart de ses lecteurs. Mais, à la différence de toutes les autres feuilles de la période, la politique n'était pas la raison fondamentale de son succès : celui-ci tenait à son style, à sa conception rédactionnelle, mais aussi à sa très efficace politique de diffusion, très en avance sur les méthodes et l'organisation de vente des autres journaux" (Albert 1977 : 1324). "Politiquement, *Le Petit Journal* fut républicain et jamais il ne faillit à défendre une République idéale, modérée, réconciliatrice. [...] Sur le plan social il ne pouvait ignorer la question ouvrière, puisqu'une bonne partie de ses lecteurs se recrutaient dans le monde ouvrier, mais il avait aussi beaucoup de lecteurs dans les petites villes et les bourgs des campagnes et sa position était très conservatrice" (Albert 1976 : 221). "*Le Petit Journal* rendit d'éminents services à la cause républicaine et son influence sur les votes de ses lecteurs fut décisive. [...] Cette influence fut d'autant plus grande que ses positions républicaines furent plus modérées : le souci d'élargir sans cesse sa clientèle empêchait ses dirigeants de l'engager dans les polémiques et dans le journalisme de combat ; ses lecteurs, en majorité provinciaux, auraient mal reçu un journal trop ouvertement engagé à gauche. [...] L'idéologie du *Petit Journal* était clairement centre gauche et reflétait celle des notables républicains. Pourtant, par delà cette modération et ce désir de conciliation, la fermeté de ses positions dans les grandes crises, son refus exprimé, sans éclat, mais aussi sans nuances, de transiger avec l'ordre moral, en firent un des plus solides soutiens de la cause républicaine" (Albert 1977 : 1343-1344).

4.1.2. L'apogée et l'amorce du déclin (1881-1914).

Après la mort de Moïse Polydore Millaud en 1871, la mauvaise gestion du journal avait entraîné une accumulation de dettes ; l'entreprise fut finalement sauvée par la Société d'exploitation du *Petit Journal*, et, en 1880, celle-ci était bénéficiaire. "En 1880, à lui seul, *Le Petit Journal* assurait plus du quart du tirage des quotidiens parisiens. Aucun journal au monde ne pouvait alors se comparer à ce « petit » géant. Certes l'actualité pouvait affecter le tirage : ainsi en 1873 le procès Bazaine le fit, à la mi-octobre, monter de 280 000 à 380 000, et au 24 mai la chute de Thiers lui fit gagner quelque 30 000 acheteurs supplémentaires. Lors de la crise du 16 mai, les interdictions de vente sur la voie publique entraînèrent une forte chute du tirage qui, de 550 000 en mai, passa à moins de 430 000 pour la période de mai à novembre. Certes encore, un « bon » roman-feuilleton pouvait faire gagner quelques milliers d'exemplaires supplémentaires, mais dans l'élan de la croissance, les à-coup étaient désormais beaucoup moins sensibles que sous le Second Empire : indice très net de la régularité d'achat du journal par la clientèle populaire qui n'était plus seulement attirée par des événements ou des textes exceptionnels, mais qui avait acquis l'habitude de lire son petit journal tous les jours". À cette date, malgré la modicité du prix de l'abonnement, la vente au numéro représente environ 96 % des ventes (Albert 1977 : 1325-1326).

À partir de 1890, *Le Petit Journal* s'est trouvé exposé à la concurrence du *Petit Parisien*, qui, sous la direction de Jean Dupuy, amorçait un développement spectaculaire. D'un million d'exemplaires en 1890, *Le Petit Journal* ne tire plus qu'à 835 000 exemplaires en 1914 (Delporte *et al.* 2016 : 14), tandis que son concurrent atteint le million en 1902 et culmine à 1,45 million en 1914. La réussite du *Petit Parisien* est due en partie à la création d'un réseau de vente en province qui, en 1914, surclassait celui du *Petit Journal* sauf dans l'Ouest vendéen

et breton. L'organisateur de ce réseau, J. Manceau, y gagna le surnom de "tombeur du *Petit Journal*" (Albert 1976 : 309).

4.1.3. La décadence (1914-1939).

À partir de 1914, le tirage continue à baisser, "du fait surtout de la chute de ses ventes à Paris car, dans les départements, les lecteurs ruraux lui restaient plus fidèles" (Albert 1976 : 430). Divers avatars accentuèrent sa chute (changements de propriétaires, changements de rédacteurs), mais, "faute de renseignements précis sur les divers changements survenus dans sa propriété, son histoire reste mal connue" (Albert 1976 : 516). En 1932, la modernisation de la formule du journal (plus grand nombre de photos, passage à dix-huit pages), visant à reconquérir la clientèle des grandes villes, n'apporte pas les résultats escomptés. En 1936, les prises de position du journal (soucieux de l'affaiblissement de notre défense nationale ; anti-hitlérien, mais moins critique envers l'Italie fasciste) éloignent les anciens lecteurs sans lui en gagner de nouveaux. Enfin, le 14 juillet 1937, *Le Petit Journal* devient officiellement l'organe du Parti Social Français (PSF) du colonel François de la Roque (Albert 1976 : 517-518). En première page, on peut lire : "DIRECTEUR : LA ROQUE", ainsi que l'encart en haut à gauche : "L'ordre français a toujours reposé sur trois éléments : TRAVAIL, FAMILLE, PATRIE". Désormais, de journal d'information, *Le Petit Journal* est devenu un organe militant du PSF. La ligne éditoriale change brutalement : soutien aux nationalistes espagnols, anticommunisme, critique quotidienne du Front populaire, éditoriaux presque quotidiens de La Roque, louanges de l'action sociale du PSF, etc. Sous l'occupation, *Le Petit Journal* se replia à Clermont-Ferrand, et continua à paraître jusqu'en 1944, malgré l'arrestation, le 9 mars 1943, de son directeur, passé à la Résistance.

4.2. Les jeux et concours divers.

Nous nous limitons à deux exemples des jeux-concours du *Petit Journal*. Nous avons choisi les deux plus anciens de notre inventaire, dans la mesure où ils illustrent bien les tâtonnements qui ont présidé à la mise au point de ces jeux.

4.2.1. Le nombre d'allumettes dans les boîtes (1922).

Le 16 novembre 1922, un petit encart en première page annonce : "Le concours des allumettes, sera populaire parce qu'il est simple, facile, amusant. Grands et petits y prendront part car tout le monde peut compter des allumettes. *Le Petit Journal* commencera demain la publication de la liste des prix et des conditions du Concours". Dans les marges de l'encart, on peut lire : "500.000 Fr. de prix", et : "7.250 gagnants". Entre le 17 et le 20 novembre, la liste des prix est publiée par tranches successives. Le premier prix est 50 000 francs en espèces ; le deuxième, une voiture automobile Alba 9/11 HP, dont la photo figure en page 2 ; les prix suivants sont des sommes en espèces, une bicyclette, un fusil de chasse, un phonographe, des

bijoux, des équipements du foyer, etc. Les derniers prix (à partir du 7 021^{ième}) sont une boîte de trois savons, ou une boîte de poudre de riz.

Il faut attendre le 20 novembre pour que soient connus l'objet précis et les conditions du concours. On constate alors que *Le Petit Journal* adapte une idée lancée dès 1903 par *Le Petit Parisien*, et aussitôt plagiée par *Le Journal* : prédire le nombre de grains contenus dans une bouteille (§ 5.2.1 et § 7.2.3). La première page du *Petit Journal* annonce sur deux colonnes :

Aujourd'hui s'ouvre

NOTRE GRAND CONCOURS DES ALLUMETTES

Dans une vitrine fermée, scellée et exposée dans notre nouveau hall de dépêches, ont été déposées :

Mille boîtes d'allumettes soufrées portant chacune la mention :

50 allumettes françaises. Prix : 0 fr. 10

Mille boîtes d'allumettes suédoises portant chacune la mention :

60 allumettes suédoises. Prix : 0 fr. 20

Mille boîtes d'allumettes soufrées, dites « de ménage » portant chacune la mention :

100 allumettes françaises. Prix : 0 fr. 20

[...]

La question principale posée aux concurrents est celle-ci :

Combien les trois mille boîtes achetées par le *Petit Journal* contiennent-elles d'allumettes ?

Naturellement, le nombre d'allumettes mentionné sur la boîte est un nombre minimum, le nombre réel étant généralement plus élevé. Afin de départager les éventuels ex-æquo, on demande en outre combien chacune des trois catégories de boîtes contient réellement d'allumettes. L'ouverture des boîtes est annoncée pour le samedi 20 janvier 1923.

Le 31 décembre, *Le Petit Journal* relance ses lecteurs dans un encart en première page :

LE DERNIER JOUR

Il n'est pas trop tard. Vous pouvez encore profiter de cette journée pour tenter

LA FORTUNE

Mais n'oubliez pas que votre réponse au

Concours des Allumettes

doit partir aujourd'hui,

DERNIER DÉLAI

Enfin, le 21 janvier 1923, les réponses exactes et la liste des gagnants des neuf premiers prix sont publiées en première page. En pages 1 et 2, on trouve une description minutieuse des procédures utilisées pour le comptage des allumettes, par des employés des grands établissements de crédit parisiens, en présence d'un huissier de justice, et devant une foule de 1 500 personnes. On apprend en page 2 que le premier prix (50 000 francs en espèces) a été gagné par "un brave ménage d'ouvriers".

4.2.2. Les romans-concours.

Nous ne présentons qu'un seul exemple de ce type de concours, qui consiste à poser des questions sur le roman-feuilleton publié par le journal. Le 24 octobre 1925, *Le Petit Journal* annonce en première page (dans un encart sur une colonne) :

Notre Grand Concours

500.000 francs de prix

seront partagés entre les lecteurs qui désigneront l'héroïne de la

Princesse Inconnue (ou le BEAU MARIAGE)

NOTRE PREMIER GRAND ROMAN-CONCOURS

dû au maître romancier Gabriel Bernard

La photo du "maître romancier" illustre cette annonce. Le 25 octobre, le règlement du concours est publié, toujours en première page :

QUESTIONS POSÉES AUX CONCURRENTS

Première question. Des cinq héroïnes, désigner celle qui, à votre avis, doit épouser le prince.

Deuxième question. Choisir parmi les 15 qualités suivantes, celle qui vous a fait désigner telle héroïne plutôt qu'une autre.

<i>Travailleuse</i>	<i>Sage</i>	<i>Gaie</i>
<i>Courageuse</i>	<i>Belle</i>	<i>Spirituelle</i>
<i>Dévouée</i>	<i>Simple</i>	<i>Aimable</i>
<i>Intelligente</i>	<i>Sérieuse</i>	<i>Audacieuse</i>
<i>Douce</i>	<i>Sentimentale</i>	<i>Gracieuse</i>

Troisième question. À partir d'une date fixée ultérieurement, et pendant une durée de 15 jours, compter, dans chaque feuilleton, combien de fois se trouve le nom de chacune des héroïnes et celui du prince.

Quatrième question. Rétablir, dans le dernier feuilleton de cette série 6 mots en blanc et reconstituer la phrase qu'ils forment.

La publication du roman-feuilleton commence ce même jour, pour se terminer le 28 janvier 1926. Des bons numérotés, à découper et à joindre à la réponse, sont publiés à partir du 28 octobre 1925. Il faut donc attendre le 28 janvier 1926 pour apprendre que "Serge a obéi à l'élan irrésistible de son cœur en choisissant Solange pour épouse", et le 14 février pour connaître les noms des gagnants des principaux prix : huit automobiles Samson, trois bons de cinq mille francs de meubles de la Galerie Barbès, deux motocyclettes de sport A.B.C., un piano Gilbert, des montres, des pendules, des ménagères. Le huit premiers gagnants font l'objet d'une interview.

Entre janvier et mai 1928, un autre roman du même auteur (*La preuve d'amour*) fera l'objet d'un concours presque identique à celui-ci.

4.3. Les référendums "culturels".

Nous avons rangé dans cette catégorie à la fois les référendums concernant l'opinion des lecteurs sur les progrès techniques et ceux qui portent sur la notoriété des "grands hommes", ou celle des vedettes du spectacle.

4.3.1. Les inventions du dix-neuvième siècle (1908).

Le 9 février 1908, la "une" du *Petit Journal* annonce :

GRAND CONCOURS
DU
Petit Journal
LA QUESTION POSÉE EST CELLE-CI :
QUELLES SONT PARMIS LES
GRANDES INVENTIONS
DU SIÈCLE DERNIER
celles qui ont été les plus utiles
AU PROGRÈS ET AU BIEN ÊTRE DE L'HUMANITÉ ?

Chaque jour ou presque, le journal publiera une courte notice décrivant une des principales inventions du dix-neuvième siècle. "Nos lecteurs n'auront qu'à découper ces notices et à les conserver. Ils les classeront, à leur idée, au fur et à mesure de leur publication. Enfin, lorsque la dernière aura paru, ils prendront les notices des 12 inventions qu'ils auront choisies, et il ne restera plus qu'à les envoyer avec un BULLETIN DE VOTE que nous leur donnerons en temps utile, et sur lequel ils auront inscrit ces 12 inventions par ordre de préférence". Le concours est doté de 300 000 francs de prix, dont une rente viagère de 1 200 francs, une de 800 francs et une de 600 francs ; 10 000 francs en espèces ; mobiliers, pianos, bicyclettes, montres, orfèvrerie, etc. "**On parlera partout en France du CONCOURS DES INVENTIONS.** Un peuple entier, arrêtant un instant son travail de chaque jour, admirera les immenses progrès accomplis pendant le siècle dernier, puis reprendra sa tâche avec plus de courage encore, en songeant aux bienfaits que la Science apporte chaque jour à l'Humanité".

Les résultats sont publiés le 21 juin (403 848 bulletins ont été dépouillés). Sur les quatre-vingts inventions soumises à l'appréciation des lecteurs, les vingt premières sont les suivantes :

1. La Locomotive	275 197 voix
2. La Pomme de terre	273 655 voix
3. La Vaccine	247 227 voix
4. La Guérison de la rage	242 837 voix
5. Le Sucre	191 706 voix
6. La Télégraphie électrique	170 018 voix
7. L'Allumette chimique	165 180 voix
8. La Chaudière à vapeur	164 067 voix
9. Le Téléphone	145 185 voix

10. Le Pétrole	144 883 voix
11. La Machine à coudre	131 475 voix
12. Le Savon	117 817 voix
13. Les rayons X	116 013 voix
14. Le système métrique	108 847 voix
15. Le bateau à vapeur	107 842 voix
16. Le gaz d'éclairage	107 625 voix
17. Les machines à imprimer	105 069 voix
18. La télégraphie sans fil	102 719 voix
19. Les machines agricoles	95 636 voix
20. La guérison du charbon	94 374 voix

L'invention classée en dernière place, le magnésium, n'a recueilli que 2 351 voix.

4.3.2. Les Français illustres du dix-neuvième siècle (1908).

Le 8 octobre 1908, le journal propose à ses lecteurs le concours suivant, doté de prix :

Le nouveau Grand Concours du "Petit Journal"

APPEL AU SUFFRAGE UNIVERSEL

LE VOTE POUR LE PANTHÉON

LA QUESTION POSÉE EST CELLE-CI : Quels sont les Français du XIX^e siècle auxquels devraient être décernés les honneurs du Panthéon ?

Chaque jour, le *Petit Journal* publiera une notice consacrée à l'un de ces hommes qui, dans une branche quelconque de l'activité humaine, ajoutèrent un peu de gloire à l'histoire de notre pays.

Toutes ces notes, présentées dans l'ordre alphabétique, dont la première paraît aujourd'hui, devront être conservées avec soin. Lorsque la publication en sera terminée, un BULLETIN DE VOTE permettra à chacun des lecteurs du *Petit Journal* de désigner les 12 grands hommes dont les restes doivent être transportés au Panthéon, dans ce temple qui porte à son fronton ces mots gravés : « Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante .»

Quelle étude entreprendre, plus instructive que cette revue des services rendus à la France pendant le siècle dernier !

Quoi de plus noble et de plus imposant que ces grandes masses populaires, appartenant à toutes les classes sociales, délibérant sur les noms des grands hommes à qui la Patrie doit témoigner sa reconnaissance et dictant ses avis aux Pouvoirs publics !

Le vote pour le Panthéon est une œuvre démocratique que le *Petit Journal* est fier d'avoir pu organiser.

Entre le 8 octobre et le 26 décembre 1908, une courte biographie de quatre-vingts "grands hommes" est présentée aux lecteurs en deuxième page, dans l'ordre alphabétique ; ce sont des physiciens, agronomes, peintres, écrivains, généraux, hommes politiques, historiens, etc. Parmi eux, on décompte deux femmes : Rosa Bonheur et George Sand.

Le 21 février 1909, le dépouillement des 467.328 bulletins de vote est terminé, et *Le Petit Journal* publie en première page le nom des quatre-vingts "Français illustres", dans

l'ordre déterminé par les suffrages. Les douze premiers "grands hommes", candidats possibles au Panthéon, sont les suivants :

1. Pasteur, Savant	425 236 voix
2. Gambetta, Homme Politique	376 635 voix
3. Thiers, Homme d'État et Historien	348 793 voix
4. Parmentier, Agronome	343 011 voix
5. Curie (Pierre), Physicien et Chimiste	232 893 voix
6. Denfert-Rochereau (le Colonel)	203 511 voix
7. Brazza (Savorgnan de), Explorateur	192 981 voix
8. Dumas, père, Romancier et Dramaturge	188 773 voix
9. Lamartine, Poète, Homme politique	170 007 voix
10. Jacquard, Ouvrier en soie, Mécanicien	160 815 voix
11. Marinoni, Hippolyte, Inventeur ¹⁹	153 939 voix
12. Ampère, Physicien-Mathématicien	135 045 voix

Il n'est pas sans intérêt de noter la place qu'occupe, dans l'opinion des lecteurs qui ont participé à ce concours, les personnalités dont le nom est encore connu un siècle après. Il faut tout d'abord remarquer que les deux seules femmes proposées à leurs suffrages sont classées dans le dernier tiers : George Sand est 56^{ème}, et Rosa Bonheur, 60^{ème}. Ensuite, certaines personnalités ont été présentées sous une double casquette (Paul Bert, "savant et homme politique" ; Daguerre, "peintre et physicien" ; Victor Duruy, "historien et ministre" ; Raspail, "homme politique et savant" ; Jules Simon, "homme politique et philosophe" ; etc.) ; il n'est donc pas possible d'établir avec certitude sur laquelle de ces deux étiquettes leur notoriété reposait principalement au début du vingtième siècle. La classification ci-dessous est donc nécessairement arbitraire pour les "doubles casquettes". Une étude plus approfondie devrait commencer par analyser les notices biographiques de ces personnalités telles que le journal les a présentées.

Parmi les hommes de lettres, écrivains, journalistes, et poètes, on a dans l'ordre : 23^e, François Coppée (93 345 voix) ; 27^e, Chateaubriand (80 651) ; 28^e, Béranger (72 889) ; 41^e, Balzac (31 785) ; 43^e, Musset (29 882) ; 50^e, Littré (15 230) ; 56^e, George Sand (12 242) ; 62^e, Sully-Prudhomme (8 731) ; 68^e, Armand Carrel (6 218) ; 69^e, Lamennais (5 857) ; 73^e, Émile de Girardin (5 162) ; 74^e, Vigny (4 825) ; 78^e, Paul-Louis Courier (3 253) ; et enfin 79^e, Flaubert (2 863).

Chez les dessinateurs, peintres, sculpteurs et architectes : 49^e, David d'Angers (17 906) ; 54^e, Vernet (13 316) ; 55^e, Garnier (12 350) ; 60^e, Rosa Bonheur (9 847) ; 61^e, Puvis de Chavannes (9 026) ; 65^e, Ingres (7 652) ; 66^e, Rude (7 106) ; 67^e, Corot (6 991) ; 71^e, Delacroix (5 269) ; 75^e, Gustave Doré (3 798) ; 77^e, David (3 301).

Chez les musiciens (compositeurs ; les interprètes n'y figurent pas) : 21^e, Rouget de l'Isle (101 955) ; 35^e, Gounot (46 795) ; 64^e, Berlioz (8 144).

¹⁹ Marinoni (1823-1904) est l'inventeur (en 1866) de plusieurs modèles de presses rotatives, dont il équipera ultérieurement *Le Petit Journal*. Il est également directeur du *Petit Journal* depuis 1882.

Chez les "savants" (médecins, mathématiciens, physiciens, naturalistes) : 20^e, Arago (103 963) ; 24^e, Raspail (91 305) ; 33^e, Claude Bernard (54 096) ; 36^e, Paul Bert (44 070) ; 39^e, Cuvier (37 580) ; 47^e, Gay-Lussac (23 138).

Chez les hommes politiques : 17^e, La Fayette (108 631) ; 26^e, Ferdinand de Lesseps (84 825) ; 34^e, Cavaignac (47 617) ; 37^e, Casimir-Perier (40 659) ; 40^e, Lamoricière (32 181) ; 42^e, Jules Favre (31 437) ; 45^e, Jules Simon (24 040) ; 46^e, Ledru-Rollin (23 636) ; 51^e, Victor Duruy (15 146) ; 53^e, Louis Blanc (13 928).

Chez les historiens, philosophes, sociologues, économistes : 13^e, Monthyon (128 965) ; 31^e, Michelet (55 053) ; 52^e, Renan (14 246) ; 57^e, Barbès (10 022) ; 63^e, Henri Martin (8 167) ; 70^e, Augustin Thierry (5 425) ; 72^e, Auguste Comte (5 240) ; 80^e, Charles Fourier (1 682).

Enfin, chez les militaires (présentés sans autre étiquette que leur grade) : 14^e, maréchal Ney (126 207) ; 15^e, sergent Bobillot (119 745) ; 16^e, Bugeaud (110 571) ; 18^e, duc d'Aumale (108 591) ; 22^e, Canrobert (99 321) ; 25^e, Cambronne (85 095) ; 29^e, Daumesnil (68 736) ; 32^e, Dumont-d'Urville (54 531).

Deux hommes d'église figuraient dans la liste des "candidats" : le cardinal Lavignerie (30^e, 56 559), et le prédicateur Lacordaire (48^e, 23 138). L'unique acteur proposé dans ce référendum, Talma, est classé 76^e, avec 3 792 voix.

4.3.3. Les progrès de l'aviation (1928).

À l'occasion de la fête aérienne de Vincennes, *Le Petit Journal* propose à ses lecteurs, dans son numéro daté du 27 juin 1928, de répondre aux deux questions suivantes :

- 1° *Parmi les pilotes ayant participé à la fête de Vincennes, quels sont, à votre opinion, par ordre de mérite, les cinq premiers qui ont réalisé les plus belles prouesses ?*
- 2° *Quels sont, en tenant compte des enseignements du meeting de Vincennes, les 10 exploits (raids ou records) que vous désiriez voir accomplir par l'aviation française dans les années qui vont suivre ?*

Une feuille de réponse est publiée dans le numéro du 1^{er} juillet. Le concours-référendum est doté de nombreux prix : 1 piano droit ; 1 motocyclette ; 2 fusils de chasse ; 5 appareils de TSF ; 4 phonographes ; etc.

Le 5 août, les résultats sont publiés. Les cinq aviateurs qui ont réalisé les plus belles prouesses lors de cette exhibition sont dans l'ordre de mérite décroissant Doret, Détroyat, Froissart, Maryse Bastié, Jambel. À la seconde question (souhaits), la majorité des suffrages a désigné les exploits ou inventions ci-après : 1. Traversée Paris-New-York ; 2. Tour du monde ; 3. Record de distance ; 4. Record d'atterrissage ; 5. Record de vitesse ; 6. Record d'altitude ; 7. Paris-Madagascar ; 8. Avion sans pilote ; 9. Relations Extrême-Orient ; 10. Paris-Pôle Sud.

4.3.4. Les plus belles réalisations de l'industrie française (1930).

Le numéro du 15 mars 1930 du *Petit Journal* propose en cinquième page :

Notre Concours
des
RECORDS DU MONDE
de
l'Industrie Française
Simple - instructif - Facile

[...] Du dimanche 16 mars au jeudi 27 mars inclus nous vous ferons connaître ces records du monde de l'industrie française par une attrayante enquête claire, facile, et rapide à lire de notre collaborateur J. COUPET-SARRAILH.

Les 12 articles de cette enquête seront illustrés par des photographies numérotées représentant des travaux réalisés en France, **que nous avons choisis parce qu'ils n'ont pas été égalés dans le Monde entier.**

Il s'agira simplement pour les concurrents :

1° De désigner d'APRÈS DES PHOTOGRAPHIES la réalisation industrielle qui leur semblera **la plus digne d'admiration**, et de classer les autres par ordre de mérite.

2° De classer les travaux photographiés par ordre d'utilité **en tenant compte des services qu'ils rendent.** [...]

Il n'y aura que 12 bons à détacher.

Les 13 et 14 mars, le journal publie le règlement détaillé du concours, et la liste des prix. Puis dix-huit réalisations industrielles sont décrites (et illustrées par une photographie) à la "une" des numéros du 16 au 27 mars. La publication des résultats de ce concours, le 3 juin, donne les classements suivants :

Pour la première question (le plus digne d'admiration) :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Tour Eiffel | 10. Phare du Mont-Afrique |
| 2. Canal du Rove | 11. Électro-aimant de Meudon |
| 3. Viaduc du Viaur | 12. Escalier mobile du Havre |
| 4. Station TSF de Sainte-Assise | 13. Cuve d'eau de Montmartre |
| 5. Pont sur l'Elorn | 14. Funiculaire de Chamonix |
| 6. Croiseur "Tourville" | 15. Projecteur du Mont-Valérien |
| 7. Locomotive à vapeur | 16. Hangars de l'aéronautique à Orly |
| 8. Locomotive électrique | 17. Cuves en acier vitrifié |
| 9. Abattoirs de Lyon | 18. Transporteur de Senelle-Maubeuge |

Pour la seconde question (le plus utile) :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Station TSF de Sainte-Assise | 10. Phare du Mont-Afrique |
| 2. Locomotive à vapeur | 11. Cuve d'eau de Montmartre |
| 3. Canal du Rove | 12. Croiseur "Tourville" |
| 4. Tour Eiffel | 13. Pont sur l'Elorn |
| 5. Électro-aimant de Meudon | 14. Hangars de l'aéronautique à Orly |
| 6. Abattoirs de Lyon | 15. Cuves en acier vitrifié |
| 7. Locomotive électrique | 16. Funiculaire de Chamonix |
| 8. Viaduc du Viaur | 17. Escalier mobile du Havre |
| 9. Projecteur du Mont-Valérien | 18. Transporteur de Senelle-Maubeuge |

4.3.5. Les vedettes françaises du cinéma (1932).

Le 19 décembre 1932, *Le Petit Journal* lance le "grand concours des vedettes françaises du cinéma", doté de 3 500 prix, d'une valeur totale de 500 000 francs :

Du Lundi 19 décembre 1932 au Jeudi 12 janvier 1933 inclus, c'est-à-dire pendant vingt-cinq jours, le « Petit Journal » publiera chaque jour **les photographies de deux grandes vedettes françaises (l'une féminine, l'autre masculine)**.

Ces portraits paraîtront **par ordre alphabétique** et seront accompagnés d'une courte notice relatant la vie et les principaux rôles des artistes faisant l'objet du Concours.

Pour répondre à la question principale, les concurrents auront simplement à classer, par ordre de préférence, en deux listes (masculine et féminine) les vedettes françaises présentées. (Ces noms devront être écrits en toutes lettres sur la feuille de réponse). [...]

Première question subsidiaire. - Quelles seraient les deux vedettes (masculine et féminine), choisies dans les deux listes, qui d'après vous pourraient réaliser un mariage heureux (en supposant, naturellement, que tous les artistes présentés soient célibataires).

Deuxième question subsidiaire. - Quelle est la couleur de cheveux (blonds, bruns, châtain ou roux) que vous préférez :

- 1° Pour un artiste ;
- 2° Pour une artiste.

Le 16 mars 1933, dans le classement des actrices à la question principale, on relève (pas nécessairement aux premières places) des noms qui sont passés à la postérité : Gaby Morlay (2^{ème}), Florelle (3^{ème}), Marie Bell (5^{ème}), Annabella (6^{ème}), Madeleine Renaud (12^{ème}), Marguerite Moreno (14^{ème}), Orane Demazis (19^{ème}), Françoise Rozay (23^{ème}).

Chez les acteurs : Maurice Chevalier (1^{er}), Henri Garat (2^{ème}), Raimu (4^{ème}), Milton (6^{ème}), Albert Préjean (8^{ème}), Bach (9^{ème}), Pierre Blanchard (10^{ème}), Harry Baur (11^{ème}), Charles Vanel (17^{ème}), Saint-Granier (19^{ème}), André Luguet (24^{ème}), Charles Boyer (25^{ème}).

Le "mariage heureux" unit Annabella et Albert Préjean. La couleur de cheveux préférée des répondants est le blond pour les actrices, le brun pour les acteurs.

4.4. Les référendums sur les questions de société.

4.4.1. Les dates des vacances scolaires (1891).

Le référendum sur les dates des vacances scolaires est un "marronnier", qui apparaît régulièrement dans les journaux quotidiens, au moment où le ministère doit fixer ces dates pour l'année en cours. Celui-ci est le plus ancien que nous ayons relevé dans les sept quotidiens étudiés. Le 16 mars 1891, la "une" annonce "un plébiscite" sur la date des vacances. Le lendemain, un rédacteur signe "Jean sans terre" l'appel suivant :

LA DATE DES VACANCES.

UN PLÉBISCITE

au « *Petit Journal* »

On n'a pas idée du bruit que fait dans toute la France la question des vacances, agitée une bonne fois par le ministre de l'Instruction publique et par les journaux.

J'ai demandé ici, l'autre jour, que les vacances fussent désormais fixées au 14 juillet, ou même au 10, pour être radical, et qu'elles prissent fin le 10 septembre. Là-dessus, déluge de lettres au *Petit Journal*. [...]

La majorité des opposants se compose des chasseurs, qui veulent avoir leurs enfants avec eux pendant qu'ils chassent, ou du moins pendant la période de la chasse. Il y a aussi des cultivateurs qui ont besoin de leurs enfants pendant les moissons pour se faire aider par eux. D'autres encore, dont les objections sont fort justes et fort respectables. La question est de savoir s'ils forment la majorité ; tout est là. Il y a enfin quelques grincheux qui m'accusent de ne connaître que les besoins de Paris (comme ils se trompent !) et d'ignorer ceux des gens qui n'ont pas les moyens de faire « les baladins » aux bains de mer (?). Cette expression de baladins pour désigner des milliers de familles qui se sauvent, aux vacances, de toutes les grandes villes de France vers l'air pur, m'a paru cocasse. Bref, il y a dans ce tas de lettres assez confuses du pour et du contre, comme en toutes choses ici-bas. [...]

Ce qu'il faudrait faire connaître au ministre, mais d'une façon complète, magistrale, c'est l'opinion des familles. Il n'y a pas besoin d'ergoter pour établir l'importance de ce point.

Or, comment faire connaître au ministre de l'instruction publique cette opinion des familles, pour faire suite à celle de son personnel ?

Il n'y a qu'un moyen et c'est l'avalanche de lettres ci-dessus visées qui m'en a donné l'idée :

Ouvrir un plébiscite sur la date des vacances dans les colonnes du *Petit Journal*.

Le ministre voudra bien admettre, j'en suis sûr d'avance, que le million d'exemplaires du *Petit Journal* touche chaque jour la nation entière, au moins pour ce qui est des questions universitaires. Si ce n'est pas le professeur qui le lit, c'est le père de l'élève, sa mère, sa sœur, l'élève lui-même, car le *Petit Journal* peut être lu partout et par tous, indistinctement. [...]

Réglons donc brièvement les quelques formalités de ce petit plébiscite, qui est ouvert dès aujourd'hui mardi 17 mars, jusqu'à mardi prochain 24 inclus.

1° Afin de ne pas embrouiller les choses, les chefs de famille, professeurs, directeurs d'écoles libres, communales, instituteurs ou institutrices, lycéens, collégiens, élèves libres, pensionnaires des deux sexes, tous ceux enfin qui nous enverront leur opinion sont instamment priés de ne joindre aucune espèce de commentaire au bulletin de vote qu'ils trouveront imprimé à la *quatrième page* de notre présent numéro, et qui reproduit les deux formules ci-dessous, très nettes :

<p>OUI</p> <p>Je suis partisan de l'avancement des vacances au 10 juillet</p> <p style="text-align: right;">SIGNATURE :</p> <p>Adresse :</p>	<p>NON</p> <p>Je ne suis pas partisan des vacances au 10 juillet Je suis pour le maintien de l'état de choses actuel</p> <p style="text-align: right;">SIGNATURE :</p> <p>Adresse :</p>
---	--

De cette façon, aucune interprétation possible en dehors de la question posée. C'est la réponse par oui ou par non. [...]

Allons ! Une paire de ciseaux, un coup de plume, et le bulletin *oui* ou le bulletin *non*, vite, sous enveloppe non cachetée (attention !), à l'adresse de votre serviteur.

On notera que le bulletin de vote à découper en quatrième page et à envoyer au journal diffère légèrement de celui présenté à la "une" du journal : il porte la date du 14 juillet, au lieu du 10 comme dans l'extrait ci-dessus.

Après avoir publié, à partir du 19 mars, des résultats provisoires en fonction de l'avancement du dépouillement, il donne, le 26 mars, les résultats définitifs. Mais ces derniers seront "rectifiés après double pointage", et le 26 avril, sur les 102 030 suffrages exprimés, 92 276 (soit 90,4 %) sont en faveur de l'avancement de la date des vacances au 14 juillet, et 9 754 (soit 9,6 %), pour le maintien de l'état de choses actuel (c'est-à-dire le début des vacances en août). Une carte présente la répartition des réponses par départements.

Dans son numéro du 22 mars 1891, le journal *Le Temps* avait longuement ironisé sur la valeur et l'intérêt de ce "plébiscite", organisé par un concurrent :

On a consulté récemment les professeurs des lycées et collèges à propos des grandes vacances. Étaient-ils d'avis de les faire commencer dès les premiers jours de juillet ou préféraient-ils le *statu quo* ? À une immense majorité, presque à l'unanimité, les universitaires ont demandé le maintien du système actuel. Tout débat sur ce sujet paraissait donc clos, au moins pour le moment, lorsqu'il vient de se rouvrir de la façon la plus inattendue.

Un de nos confrères s'est avisé de faire, lui aussi, son enquête sous la forme d'un... plébiscite. Tous les matins, on trouve à la quatrième page d'un journal deux bulletins, un « oui » pour l'avancement au 10 juillet et un « non ». Le lecteur n'a qu'à découper son bulletin, y apposer sa signature et son adresse et jeter le papier à la poste. Chaque soir, il est procédé au dépouillement et l'on nous apprend qu'à l'heure présente il y a plus de 15,000 « oui » contre 2,300 « non » à peine. Le scrutin ne sera fermé que mardi prochain, mais on peut prévoir dès aujourd'hui l'écrasante défaite des « non ».

Voilà, n'est-il pas vrai, une ingénieuse idée et ce plébiscite en miniature ne manquera pas de jeter une bien vive lumière sur la question ! Il s'agit d'une mesure intéressant exclusivement les pères de famille dont les enfants suivent les cours des lycées et les fonctionnaires de ces établissements. Aussi importe-t-il au plus haut point de prendre l'opinion de M. X... qui n'a pas d'enfants ou de M. Z... dont les enfants vont à l'école primaire. D'ailleurs, on ne demandera aux votants qu'une signature et une adresse ; et, comme il est matériellement impossible de vérifier l'une ou l'autre, les bulletins arrivant de partout, un farceur pourra se passer la fantaisie d'envoyer plusieurs douzaines de bulletins portant des signatures et des adresses différentes ; il lui suffira d'y mettre le prix, c'est-à-dire peu de chose, l'administration des postes ayant annoncé « par dépêche officielle » que ces bulletins rentraient dans la catégorie des imprimés et avaient droit, par conséquent, à la réduction de taxe. Si, après cela, les pères de famille et les

universitaires refusent de prendre au sérieux les résultats du scrutin, c'est qu'ils seront, en vérité, bien difficiles, et qu'ils méconnaîtront la souveraineté du suffrage universel !

Le 28 et le 31 mars, *Le Temps* réitère ses critiques, en affirmant le 31 mars que ce "plébiscite" sur la date des vacances "n'a pas réussi à passionner ni même à intéresser un peu vivement l'opinion". Il est vrai qu'il n'aura eu aucune influence sur les décisions officielles, puisque l'arrêté du ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, en date du 9 juin 1891 (*J.O.* du 9 juin 1891, page 2630), stipule :

Art. 1^{er}. - L'ouverture des grandes vacances dans les lycées et collèges de garçons est fixée au 1^{er} août pour l'année scolaire 1890-1891 et les années suivantes. La distribution des prix aura lieu le 31 juillet.

Art. 2. - La rentrée des classes est fixée, chaque année, au 1^{er} octobre.

Si le 1^{er} octobre tombe un dimanche, la rentrée s'effectuera le lendemain.

Il faudra attendre l'arrêté ministériel du 11 février 1939 pour que les vacances d'été soient allongées, afin de satisfaire les demandes des agriculteurs (aide aux travaux des champs). La date de début est fixée au 15 juillet, la date de fin au 30 septembre. Ce même arrêté fixe la durée des vacances de Pâques à deux semaines, et institue trois jours fériés (Noël, Mardi gras, Toussaint).

4.4.2. Le code de la route (1928).

En première page du numéro daté du 1^{er} mars 1928, un article du Secrétaire général de l'Union Automobiliste de France, Albert Navarre, lance un appel à la collaboration des lecteurs du *Petit Journal* :

**C'est le siècle de l'automobile...
Mais il faut faire l'éducation de l'automobiliste comme du piéton
Un concours-referendum original
de l'Union Automobiliste et du "Petit Journal"**

Il est nécessaire d'instruire les usagers de la route, automobilistes et piétons de leurs devoirs et de leurs droits réciproques.

À cette éducation du public, œuvre importante et d'assez longue haleine, les autorités sociales et les organisations automobiles en particulier doivent s'employer.

L'Union Automobiliste de France, fondée dès après la fin de la guerre, travaille utilement dans cette voie.

Pour donner une plus grande impulsion à son action, pour atteindre un plus vaste public, *l'Union Automobiliste de France* a voulu conjuguer ses efforts avec ceux d'un grand quotidien populaire répandu sur tout le territoire. [...]

Avec le concours actif et le précieux appui du *Petit Journal*, l'U.A.F. veut travailler à faire pénétrer jusque dans les écoles les notions relatives à la circulation, aux applications du code de la route, enseignement qui peut et doit s'accompagner de quelques notions élémentaires relatives aux locomotions nouvelles.

Pour intéresser le grand public, l'U.A.F. [...] annonce l'ouverture d'un concours-referendum dont nous publions ci-dessous les conditions. [...]

Voici les questions de notre concours-referendum :

1. - Êtes-vous partisan de la conduite à gauche ?
2. - Êtes-vous partisan que le piéton marche à droite ou à gauche de la route ?

3. - *Donnez-nous votre avis sur l'extinction des phares au croisement de deux voitures.*
4. - *Êtes-vous partisan d'enseigner les notions de la circulation à l'école ?*
5. - *Envoyez-nous un ou plusieurs dessins ou croquis démonstratifs relatifs à cet enseignement.*
6. - *Donnez-nous quelques maximes ou phrases lapidaires pour l'enseignement du code de la route.*

Tous les lecteurs du *Petit Journal* ayant participé à ce concours-referendum de l'Union Automobiliste de France même pour une seule réponse recevront un souvenir.

Des prix plus importants seront décernés aux réponses classées premières.

Le taux de participation à ce référendum n'a pas dû être élevé, puisque le journal a publié plusieurs relances, et a reporté la date de clôture du 31 mars au 20 avril. Le 27 mai 1928, en quatrième page, les résultats du concours-référendum (publiés, sous le titre : "Une curieuse statistique", et sans indication du nombre de réponses reçues), sont les suivants :

- partisans de la conduite à gauche : 68 % ; partisans de la conduite à droite : 32 % ;
- partisans du piéton marchant à droite : 41 % ; partisans du piéton marchant à gauche : 49 % (on notera que le total ne fait que 90 %) ;
- pour l'extinction complète des phares : 10 % ; pour le maintien des phares allumés mais pour l'emploi de phares éclairants non aveuglants : 90 % ;
- partisans de l'enseignement des notions de circulation à l'école : 96 %.

4.4.3. La révision de la loi sur les assurances sociales (1935).

Les lois du 5 avril 1928 et du 30 avril 1930 ont instauré, pour les salariés de l'industrie et du commerce, un système obligatoire d'assurances sociales, couvrant les risques de maternité, de maladie, d'invalidité, de vieillesse, et de décès. Le 29 janvier 1935, Paul Guitard dans un long article (en pages 1 et 4), annonce une série de reportages et de témoignages sur le sujet qui durera plusieurs semaines et suscitera un courrier abondant :

LA LOI DES ASSURANCES SOCIALES EST-ELLE UTILE ET EFFICACE SOUS SA FORME PRÉSENTE ?

[...]

L'esprit de la loi

[...] D'une part, elle a rendu obligatoire le geste de prévoyance de l'ouvrier, qui au lieu de dépenser tout son salaire, devra chaque jour mettre quelques sous de côté pour ne pas être pris au dépourvu quand la maladie et les infirmités l'empêcheront de travailler. D'autre part, elle a associé le patron à cet acte de prévoyance en lui demandant de doubler la cotisation de l'ouvrier.

Les intentions du législateur, on le voit, sont plus que louables ; et le fonctionnement normal de ces assurances d'un caractère moderne pouvait paraître acquis...

Et pourtant, par un paradoxe qui est presque cruel, il n'est point de projet qui n'ait rencontré et qui rencontre toujours, même depuis sa réalisation, autant d'opposition, autant d'hostilité de la part même de ceux qu'il prétendait secourir.

De vives critiques

Si chacun s'accorde sur le principe, on peut écrire sans crainte qu'il y a presque unanimité pour en blâmer la façon dont il a été réalisé.

Loi folle... est-on allé jusqu'à écrire. Elle ajoute aux charges déjà trop lourdes de la France. Elle brime les individus soucieux de liberté. Elle ira à l'encontre du but poursuivi, puisqu'elle créera une misère générale. Elle a institué de nouveaux fonctionnaires. Grâce à elle,

nous allons vers l'abîme... et quand nous serons au fond, les uns et les autres, nous serons, si l'on peut ainsi dire, « bien avancés ».

Les rares défenseurs de la loi *telle qu'elle est* haussent les épaules.

- Laissons faire le temps, disent-ils. Ces récriminations, nous les avons déjà connues quand il s'est agi de voter d'autres lois sociales : telles la journée de huit heures, les retraites ouvrières, etc., etc...

Mais, c'est là optimisme de commande car il n'empêche que le tumulte des protestations reste assourdissant.

Dégager le vrai du faux. Aboutir à des conclusions effectives, tel est le but de l'enquête que nous nous sommes proposée et au bout de laquelle nous poseront les deux questions :

1° *La loi des Assurances sociales est-elle utile et efficace sous sa forme présente ?*

2° *Les inconvénients ne sont-ils pas supérieurs aux avantages ? Et doit-on simplement envisager son abrogation ?*

3° *Ou vaut-il mieux conserver la loi en la modifiant ? Et dans quel sens cette révision doit-elle se faire ?*

Ce texte est suivi de deux articles détaillés, l'un sur les avantages accordés aux assujettis, l'autre sur la manière dont les cotisations sont acquittées. Le 14 février, à la suite de l'enquête de Paul Guitard, un bulletin est publié sous le titre : "RÉPONDEZ À NOTRE REFERENDUM". Il reproduit les questions posées à la fin du texte initial, et il invite les lecteurs à découper ce bulletin et à l'adresser au journal sous enveloppe portant la mention "Assurances sociales". Les jours suivants, jusqu'au 11 mars, ce bulletin est publié à de nombreuses reprises. Il faut attendre le 20 mars pour que *Le Petit Journal* donne, en page 4, des nouvelles de son référendum :

LA VOIX DES USINES, DES BUREAUX ET DES CHAMPS : PAR DIZAINES DE MILLIERS

LES LETTRES SE SONT ACCUMULÉES DANS NOS BUREAUX

"Vous prenez la défense des humbles et cela, c'est très beau..."

Et l'unanimité de nos lecteurs, tout en affirmant de semblables et si réconfortants sentiments à l'égard du "Petit Journal", exige la simplification de la loi sur les Assurances Sociales

J'ai sous les yeux de volumineux dossiers. Ils sont constitués par les milliers de lettres que nos lecteurs, au cours de cette longue enquête, ont bien voulu nous adresser. [...] Au moment même où nous nous préparions à rédiger cet article, notre courrier nous a apporté l'émouvante approbation d'une lectrice de Crosne, Mme Sert. « *Vous prenez toujours, écrit-elle, la défense des humbles, et cela c'est très beau.* » Eh bien ! Si nous avons tenu à citer cette remarque bienveillante d'une correspondante, c'est qu'elle synthétise parfaitement le sens des réponses reçues, quant aux sentiments de ceux qui nous lisent, à l'égard du *Petit Journal*. [...] Que pouvons-nous déduire de cette enquête, en attendant le dépouillement imminent de notre referendum ? [...]

Paul Guitard

Enfin, la "une" du 25 mars donne en ces termes les résultats du dépouillement :

Il faut réviser la loi des Assurances sociales et la simplifier

Telles sont les indications qui se dégagent
de notre referendum, véritable coup de sonde dans l'opinion publique

Nous avons reçu près de quarante mille réponses, accompagnées de lettres.

À la première question :

1°) *La loi des Assurances sociales est-elle utile et efficace sous sa forme présente ?*

Non, ont répondu 30.895 correspondants. Cependant, 8.121 voix affirmaient l'utilité de la loi.

Les réponses sur la deuxième question sont plus divisées.

2°) *Les inconvénients ne sont-ils pas supérieurs aux avantages ? Et doit-on simplement envisager son abrogation ?*

Il nous faut retrancher d'abord, ici, les 8.121 voix affirmatives de la première question : il est évident que, pour ces 8.121 lecteurs, une nouvelle réponse devenait inutile. Mais 12.680 voix ont demandé l'abrogation pure et simple de la loi. Les autres votants demandent le maintien, mais non sans formuler certaines réserves.

3°) *Ou vaut-il mieux conserver la loi en la modifiant ? Et dans quel sens cette révision doit-elle se faire ?*

32.775 de nos lecteurs ont préconisé la révision et la simplification de la loi. 9.402 ont précisé qu'il faudrait adapter l'institution des Assurances sociales à la charte mutualiste.

On remarquera que, parmi les 32.775 votants, doivent vraisemblablement se trouver compris une forte partie des 12.680 réfractaires intégraux. Il n'y a pas là de contradiction. Mais beaucoup de nos correspondants nous ont expliqué qu'en cas où, pour des raisons de moralité ou pour des causes matérielles, l'abrogation deviendrait impossible, ils devenaient, dès lors, partisans de la révision. [...]

On peut dire qu'il y a quasi-unanimité pour réclamer la simplification de la loi. [...]

Paul Guitard

Le 19 mai, *Le Petit Journal* annonce en première page l'aboutissement de sa campagne pour la révision de la loi sur les assurances sociales :

NOTRE CAMPAGNE TOUCHE À SON BUT

Enfin, la loi des Assurances sociales va être simplifiée !

Les diverses revendications formulées par la masse de nos lecteurs, par les parlementaires, par les maires de France, par les groupements agricoles, industriels et commerciaux vont incessamment recevoir satisfaction.

En page 5, sous le titre "Notre campagne pour la révision des Assurances sociales remporte un plein succès", il se félicite de l'efficacité de la campagne qu'il a menée : "Nous avons institué un referendum : il nous a valu un afflux de réponses. Et notre campagne a eu un retentissement sans précédent. *Le Petit Journal* s'honore, sans fausse modestie, de ce succès, parce que la cause qu'il défendait était juste et raisonnable".

4.4.4. La définition des "classes moyennes" (1937).

Le 14 mars 1937, en première page, *Le Petit Journal* pose la question : *Qu'est-ce que les classes moyennes ?* : "Le problème des classes moyennes est à l'ordre du jour. [...] Nous demandons à nos lecteurs de nous suggérer une définition courte, claire et précise, qui ne soit pas une définition par comparaison ou par négation. Nous publierons les réponses les plus intéressantes. Et l'auteur de la meilleure d'entre elles recevra un prix de 500 francs".

Le 3 avril, en page 7, faisant état du nombre considérable de réponses reçues, il ajoute :

La discrimination n'a pas été aisée parmi le flot de réponses qui ont été proposées et dont la plupart étaient pleines de bon sens, de clarté ou d'ingéniosité. Nous avons procédé à un premier classement par variétés d'appréciations ; puis, dans chaque variété, nous avons choisi

les formules qui nous ont paru les plus frappantes ou les plus explicites. Nous pensons offrir ainsi un fidèle échantillonnage, dans toutes ses nuances, d'une opinion qu'un vaste public a bien voulu nous faire connaître.

C'est ainsi que trente-et-une définitions, sélectionnées parmi celles proposées par les lecteurs, sont soumises à un référendum : "Nous demandons à nos lecteurs de nous désigner eux-mêmes quelle est cette meilleure définition et de classer neuf autres d'entre elles par ordre de valeur. Une liste sera établie par nos soins selon le chiffre de suffrages obtenu par chaque définition. L'auteur du classement qui se rapproche le plus de cette liste recevra un nouveau prix de 500 f."

Les résultats en sont publiés le 17 avril. Le journal a reçu 5 458 réponses. La définition qui a obtenu le plus de suffrages (942 voix) est la suivante :

Classes moyennes : classes laborieuses comprenant tous les Français qui, par leur initiative, un travail acharné, de l'ordre et beaucoup d'économie, cherchent à se créer une situation indépendante et à assurer du pain pour leurs vieux jours sans être à la charge de l'État ni de personne.

Arrive ensuite (807 voix) :

Qu'est-ce que les classes moyennes ? Cette foule, fière de ses droits individuels, amoureuse de son indépendance, parmi laquelle trouvent place : professions libérales, paysans, artisans, petits commerçants. Ce sont des Français qui ne nourrissent qu'un idéal : celui de travailler et d'économiser afin d'acquérir un peu de bien-être - ceux-là mêmes qui veulent garder le patrimoine laissé par les ancêtres et le léguer à ceux qui seront la « France de demain ».

En troisième position (502 voix) :

Les classes moyennes, ce sont ceux qui ont travaillé et qui travaillent toute leur vie à leur compte personnel, sans qu'on leur ait jamais donné quelque chose, soit dans l'agriculture, le commerce. Ouvriers travaillant, exerçant leurs professions, ils n'ont jamais eu droit à rien, même pas à la retraite, ni droit aux assistances.

La quatrième (330 voix) a le mérite de la concision :

Celle qui, ne comptant que sur elle-même, est trop riche pour connaître la misère et trop pauvre pour connaître la fortune.

Les autres définitions proposées ont obtenu moins de 300 voix chacune.

4.5. Le référendum sur une dictature en France (1934)

Le référendum de presse le plus souvent mentionné (tous journaux confondus) par les historiens et les politologues est celui que *Le Petit Journal* a lancé en 1934 sur le thème : "Un dictateur... Mais qui ?". Il fait suite à la publication, le 16 novembre 1934, à la une du *Petit*

Journal, d'un article de Claude Jeantet ²⁰, intitulé : "La dictature est-elle à l'ordre du Jour ?". Ce court article est mis en valeur par les photos de Hitler, Staline, Horthy, Mustapha Kemal, et Mussolini. Claude Jeantet conclut que "même si la récente crise ministérielle ne s'était pas produite, les progrès lents mais certains de la crise économique en France, suffiraient à eux seuls à conférer aux aspirations dictatoriales une actualité aiguë...".

4.5.1. Le lancement du référendum.

Le 18 novembre, sous le titre "République ou dictature ?", on lit : "Le *Petit Journal* a reçu de ses lecteurs un monceau de lettres relatives aux articles et informations que nous avons publiées au sujet du problème de la dictature et du régime autoritaire. [...] Devant l'intérêt si vif manifesté par ses lecteurs, le *Petit Journal* constate qu'une fois de plus il a soulevé une question brûlante à laquelle l'actualité apporte chaque jour un aspect neuf. Aussi bien ne la laisserons-nous point sans réponse et réservons-nous à nos lecteurs une surprise qui les récompensera de leur fidélité et de leurs suggestions si intéressantes".

Aussi, le 20 novembre, un court article en première page reprend le même thème en ces termes :

Un referendum sensationnel Faudrait-il un dictateur ! ...Mais qui ?

Dans les périodes difficiles que le monde traverse actuellement, la dictature a souvent été évoquée comme un remède radical. À tort, à raison ? Nous n'en discuterons pas pour l'instant.

[...] Il ne peut être mal, de toutes façons de consulter les multiples anonymes dont les voix sincères forment la voix de la France. Et c'est pourquoi nous invitons nos lecteurs à répondre très simplement à ces deux questions :

Faut-il un dictateur ?

Si oui, quel nom réunirait à un plébiscite le plus grand nombre de suffrages ?

Afin de donner aux participants de ce référendum quelques indications, nous publierons demain une liste, mais non point limitative. Le choix de chacun demeure entièrement libre

Nous donnerons également toutes indications matérielles utiles, et enfin, énumérerons les prix qui récompenseront les lauréats de ce référendum qui doit joindre l'utile à l'agréable.

Le lendemain, un titre à la une sur trois colonnes renvoie à la page 5, où se trouve l'énoncé du règlement du concours-référendum (on notera que la question "faudrait-il un dictateur ?", mentionnée la veille, ne figure plus dans cet énoncé) :

Notre grand referendum

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le nombre de réponses à notre enquête nous a donné l'idée d'organiser entre tous nos lecteurs un referendum auquel nous attribuons 50.000 francs de prix.

Pour y prendre part :

I. Répondre à la question suivante :

²⁰ Claude Jeantet (1902-1982) a été membre, puis secrétaire général de l'Action Française de 1923 à 1930, membre des Croix-de-Feu (1934), puis membre du Parti Populaire Français de Jacques Doriot dès sa création (1936). Rédacteur en chef de *Je suis partout*, réfugié en Allemagne au début de la Libération, il y fera reparaitre une version du *Petit Parisien* à la demande de Doriot. Il a été condamné aux travaux forcés pour collaboration en 1946, puis gracié en 1951 (Broche 2014 : 509).

Si la France devait choisir un dictateur, qui désigneriez-vous dans la liste donnée ci-après ?

II. Pour départager les ex-æquo, répondre à cette deuxième question :

Par combien de voix sera désigné le candidat arrivant en tête ?

III. Remplir le questionnaire qui paraîtra dans quelques jours, y joindre 5 bons se suivant et découpés parmi les 15 bons qui paraîtront dans le *Petit Journal* du 21 novembre au 5 décembre inclus et déposer ou envoyer le tout sous enveloppe affranchie non recommandée à

LE PETIT JOURNAL

Grand Referendum

61, rue La Fayette, Paris (IX^e)

Les réponses devront nous être expédiées avant le

8 DECEMBRE A MINUIT

(Le timbre de la poste fera foi)

[...]

Dépouillement et Classement :

Ces opérations se feront sous la surveillance d'un Comité composé de MM. Albert Lejeune, directeur général ; Albert Mallet, rédacteur en chef, et Lenicque, administrateur. Ce comité, en cas de réclamation ou contestation, aura seul qualité pour trancher et ses décisions seront sans appel.

QUI CHOISIRIEZ-VOUS ?

Abbé Bergey	Daudet	Jouhaux	Pétain
Bergery	Dautry	La Rocque	Pichot
Blum	Déat	Laval	Jean-Renaud
Bouisson	Denain	Lebecq	Louis Renault
Cachin	Doriot	Lebrun	Paul Reynaud
Chéron	Doumergue	Mandel	Tardieu
Chiappe	Flandin	Marin	Henry Torrès
Citroën	Franchey d'Espérey	Marquet	Taittinger
Daladier	Herriot	Maurras	Weygand
	Jeanneney	Nicolle	

La liste des 300 prix est donnée ensuite. Elle comporte une chambre à coucher Louis XV acajou 3 pièces, deux appareils de T.S.F., trois accordéons italiens, deux bicyclettes "Peugeot" pour hommes, dix-sept appareils photographiques avec tous accessoires pour développement, deux carillons, etc. Les soixante-dix derniers prix sont un jeu de "Tricotin" pour dames.

4.5.2. La première phase du déroulement du référendum.

Entre le 22 novembre et le 4 décembre 1934, les candidats sont présentés aux lecteurs, dans l'ordre alphabétique, à raison de trois (ou plus rarement quatre) par numéro du journal. Un petit encart en première page rassemble les portraits de ces personnalités, et renvoie à une page intérieure, où l'on trouve à la fois un portrait psychologique et une esquisse de biographie de chaque candidat, vus sous l'angle des capacités nécessaires pour remplir la fonction de dictateur. Car "fidèle à sa haute tradition d'impartialité et à son souci d'objectivité, le « Petit Journal » indiquera les raisons qui semblent militer « pour » et « contre » chacun des

quarante candidats qui sont inscrits sur la liste du referendum. Nos lecteurs sauront, suivant leurs préférences, suppléer s'il le faut, à l'indigence de ce plaidoyer ou de ce réquisitoire".

Le suivi de cette présentation fait apparaître de légères modifications dans la liste des candidats. De trente-huit dans la liste initiale, ils passent finalement à quarante par l'ajout de Frossard (le 27 novembre) et de Mermoz (le 1^{er} décembre). De même, on relève parfois une omission dans la liste présentée chaque jour (par exemple celle de Frossard le 6 décembre, ou de Lebrun le 10). Le 6 décembre, un bulletin de réponse est publié en page 7 :

Notre Grand referendum
FEUILLE DE RÉPONSES

I. QUESTION PRINCIPALE

Si la France devait choisir un dictateur, qui choisiriez-vous ? (Voir notre liste)

II. QUESTION SUBSIDIAIRE

Par combien de voix sera désigné le candidat arrivant en tête ?

Ce bulletin (à découper et à remplir, et à adresser au journal au plus tard le 15 décembre à minuit, accompagné de cinq bons se suivant) sera publié à nouveau dans les numéros suivants. Du 5 au 9 décembre, le journal complète ses notices individuelles en faisant appel aux talents de Madame Anne Osmont, astrologue, "l'un des maîtres incontestés de l'occultisme" ; celle-ci dresse un portrait psychologique de chaque candidat, mais sans se risquer à formuler un pronostic.

Nous donnons ci après des extraits des notices établies par les rédacteurs du *Petit Journal* pour deux des personnalités proposées au suffrage de ses lecteurs : le maréchal Pétain, alors ministre de la Guerre dans le gouvernement Doumergue, et Pierre Laval, alors ministre des Colonies dans le même gouvernement. Ces deux personnalités sont celles qu'à l'issue de ce référendum, les lecteurs du journal ont classées aux deux premières places.

4.5.3. Portrait du maréchal Pétain.

Le portrait du maréchal Pétain paraît le 2 décembre (page 5) :

POUR : 1. C'est le plus populaire de nos grands chefs de guerre. Ayant gravi, sans bassesse ni flagornerie, tous les échelons réservés aux officiers généraux, il devint le chef suprême de l'armée française à l'heure la plus difficile ; ayant une première fois sauvé la France à Verdun, il devait enfin lui apporter la victoire. La droiture de son caractère et la clarté de son intelligence, la fermeté de ses opinions et la compréhension des difficultés qui se présentent à lui, le calme de sa décision, la vivacité de sa pensée, en font le type même du chef français chez lequel l'autorité n'a point besoin de la violence pour s'exprimer.

2. Ce chef, en toutes circonstances, reste humain. S'il vint à bout des mutineries de 1917, ce ne fut pas par un renforcement féroce de la discipline, mais au contraire par l'intelligence compatissante des souffrances du poilu, par un sentiment droit de la justice et ce qu'il était équitable d'accorder à des hommes qui, eux, ne refusaient rien d'eux-mêmes. [...]

3. Son passage au ministère de la Guerre l'a instruit des rouages de la politique et des mœurs parlementaires. Il n'y abdiqua rien de lui-même et l'amitié qui le lia à un de ses collègues dont les idées semblent devoir être fort éloignées des siennes témoigna qu'il plaçait au dessus de

tout le goût de l'ordre, le besoin de loyauté, le sens de l'énergie. [...] Dans les discours qu'il lui fut donné de prononcer, il a témoigné d'une grande clarté de forme convenant à la limpidité de son esprit. Il parle droit comme il pense droit, ce qui n'exclut pas l'élégance. [...]

CONTRE : *En dépit de l'ouverture de son esprit, il a trop longtemps été façonné par les disciplines de son état pour ne point conserver en son jugement l'accoutumance à leurs injonctions.*

Les vertus d'un chef de guerre ne sont point celles d'un chef de paix et avoir triomphé de l'ennemi n'est point une certitude de victoire pour les batailles d'apparence pacifiques auxquelles s'expose un dictateur. L'obéissance de ses soldats lui était acquise ; les troupes d'un tribun connaissent plus de turbulence et d'impatience.

2. *Son âge l'a contraint à se démettre du ministère de la Guerre et, si robuste soit-il encore, il ne pourrait appréhender sans anxiété les fatigues d'un pouvoir personnel. La sympathie du peuple lui décerne en hommage ce titre de grand-père. [...]*

3. *Sa connaissance des milieux politiques et des questions sociales est, chez lui, plus le fait d'un acquit volontaire que d'une compréhension directe. Il n'a point participé aux luttes clandestines des partis pour en savoir par le détail les dessous et, dans son bel optimisme de combattant, il n'a point cure des violences et des trahisons, dangers que le dictateur ne peut ignorer. [...]*

Son horoscope, établi par madame Anne Osmont, est le suivant (8 décembre, page 5) :

LE MARECHAL PÉTAINE (*Soleil-Jupiter-Mars*). - Un sens magnifique du commandement et des ressources que l'on peut tirer de tout - même d'une absence de ressources. Beaucoup plus dur pour lui que pour les autres. Un attrait véritable à l'égard de ceux qu'il dirige. Ce grand soldat est, en dehors des impedimenta de l'âge, trop honnête pour la politique.

4.5.4. Portrait de Pierre Laval.

Le portrait de Pierre Laval est ainsi dressé le 29 novembre, en sixième page :

POUR : 1. "Voilà Talleyrand", disait Briand. Et cette formule et assez souple pour embrasser les qualités et les défauts de l'éminent homme d'État.

Pour une part, son don de psychologie tient à tous les milieux qu'il a traversés. De la vallée sauvage de la Dore à la villa Saïd de l'avenue Foch, il a connu tout l'entre-deux, comme disait Pascal : les paysans, les ouvriers, les bourgeois, les chefs des congrégations économiques. Au Palais comme au Parlement, il a conquis un certain scepticisme, mais il a appris l'indulgence pour les hommes et su garder la fidélité à ses vrais amis.

2. Pour ressembler à Talleyrand, M. Pierre Laval ne se contente pas de porter une cravate blanche [...]. Observez-le derrière son bureau. La tête penchée, masque le corps nonchalant, ramassé derrière elle - comme les bêtes font quand elles vont sauter. C'est que M. Pierre Laval est aussi audacieux que conciliateur. Il se défend d'être un habile manœuvrier. Peut-on le définir autrement. [...]

3. Sa diplomatie est éclairée par deux principes : il tient à la terre de France par toutes les fibres de son être. [...] Il a une façon à lui de dire : "Notre pays".

Mais ce patriotisme ardent se concilie avec la mystique de la paix. [...] Tant qu'il sera au Quai d'Orsay, il pourra répéter le mot si beau de Briand : "Tant que je serai là, il n'y aura pas la guerre" - bien sûr qu'il est au moment le plus critique, de trouver la formule qui sauvegardera en même temps que les intérêts sacrés de la nation, les droits de la paix.

CONTRE : 1. *M. Pierre Laval manque de panache. Autour d'une table de banquet ou dans une commission parlementaire, il semble un véritable orateur. À la tribune, il perd son assurance ; et il arrive parfois que ses discours tournent court.*

2. *Sa diplomatie l'a conduit quelquefois à préférer la temporisation à la décision. Il estime que le temps arrange tout. [...]*

3. *Il est opportuniste par tempérament et par méthode. Cela l'oblige à suivre une ligne sinieuse. Sans avoir de système préconçu, il n'est pas mauvais pour un ministre des Affaires étrangères, d'avoir quelques thèses. Au fond, il craint tellement les systèmes qu'il accorde aux hommes plus de confiance qu'aux idées. [...]*

Le 7 décembre, en page 7, ce portrait est complété par son horoscope :

M. PIERRE LAVAL (*Vénus-Jupiter-Mercure*). - De la finesse, une grande subtilité, très capable de mener à bien les tractations les plus délicates. Peut-être pas assez de suite dans l'action et dans les idées. Aime ses plaisirs et ses aises ; ne les hasardera pas dans un coup de force ; laissera faire et attendra son heure. Elle viendra, car il est chanceux.

4.5.5. Changement de stratégie, ou recul tactique ?

Le 10 décembre, le dernier bon (n° 20) à découper et à joindre à son envoi est publié. La liste des candidats est rappelée une fois de plus, mais elle ne compte que trente-neuf noms (Lebrun a été omis). Le journal rappelle à cette occasion un point important du règlement de ce référendum :

La liste des dictateurs possibles, complétée par les portraits qui ont remporté un succès blessant pour notre seule modestie, n'était pas - nous l'avons déclaré - limitative et nous ne l'avons offerte qu'à titre d'indication. Chacun, donc, des concurrents demeure libre de choisir qui bon lui semble et nous faisons confiance au jugement de nos amis pour mettre en valeur l'homme qui aura échappé à notre perspicacité.

Mais nous avons reçu déjà trop de lettres nous exposant de justes revendications pour que nous n'en tenions pas compte immédiatement.

Aussi bien nous donnerons dès demain le « pour et le contre » du duc de Guise et de Marianne, après-demain du prince Victor et du dictateur inconnu, de l'X... auquel le jeu est de donner un visage et un nom.

Alors que les lecteurs ont déjà eu la possibilité de voter depuis le 6 décembre (puisque, depuis cette date, ils disposent d'une feuille de réponses et de la liste des candidats), on voit apparaître à la "une" du numéro du 11 décembre le portrait de deux nouveaux candidats : Marianne, et le duc de Guise. Cet encart renvoie en page 5 à une longue présentation de ces deux nouveaux candidats, selon le modèle déjà utilisé pour les quarante personnalités précédentes (moins l'horoscope) ; naturellement, le duc de Guise représente le régime monarchique, et Marianne, le régime républicain. Le lendemain, ce sont le prince Napoléon et "M. X. dictateur" qui font l'objet d'une longue notice de présentation. Le portrait du prince Napoléon tient compte, surtout dans la partie "contre", de la personnalité réelle de ce Bonaparte. Celui de "M. X. dictateur", par contre, est plus énigmatique. On peut penser qu'il s'agit d'un portrait composite, inspiré de la biographie des cinq dictateurs dont la photo avait été publiée le 16 novembre 1934, pour illustrer l'article de Claude Jeantet ; mais il est

également possible que les lecteurs de 1934 reconnaissent, dans ce portrait peu flatteur, un de leurs compatriotes :

M. X. DICTATEUR

POUR : 1. C'est un bel homme. La dictature suppose du prestige. [...] Et cette carrure physique, solide, mais que la pratique des sports contraint à la souplesse, il l'exalte par le port d'un uniforme. [...] Il parle haut, fort bien. La dictature implique l'éloquence, n'est sans doute qu'éloquence. Il a le sens de la harangue, le goût de la phrase agissante par son timbre et non par son sens, et c'est la flexion de son verbe qui lui permet de se moquer de la raison. [...]

2. Il a de l'esprit, de l'intuition, mais se soucie peu de l'intelligence. Il saisit les choses ; il lui importe peu de les comprendre. [...] Il goûte les sciences, mais dédaigne les théories ; il préfère la physique aux mathématiques, car il ne sait pas rêver.

Il n'a pas de croyances, mais des superstitions. [...]

3. Il a de l'autorité. Et dire qu'il a de l'autorité n'est rien : il a le sens et le goût de l'autorité ; je dirai même qu'il en a la vertu. [...] C'est cependant en lui que se sont manifestées les qualités du chef qui sont de peu comprendre et de beaucoup agir. Obstiné dans l'erreur, il l'a poussée jusqu'à en faire un principe. Opiniâtre dans l'effort, il l'a grandi jusqu'à en faire un système alors même qu'il n'avait pas de but. [...]

CONTRE : *Il vieillira et, l'âge venant vite à ceux que l'ambition ne laisse point en repos, ou bien il se dessèchera, ô Chéron, ou bien s'arrondira en outre, ô Blum. [...] C'est un sang commun et vil qui coule dans ses veines, et quand il aura atteint l'âge d'être un ancêtre, il n'aura point de galerie où s'accrocher en dernier. Il est venu on ne sait d'où, par accident improbable. Un accident imprévu le rendra à son néant. [...]*

2. *C'est un frustré. Sans doute pour agir ne faut-il point trop penser, mais le jeu souverain n'est-il pas de se regarder agir et de jouir de l'ironie de ses propres actions. Le terrible, et le puéril, chez lui, est qu'il se prend au sérieux et croit en sa mission. [...]*

3. *Commander n'est pas diriger. [...] Coordonner des efforts dignes est digne. Mais subjuguier des volontés, contraindre des velléités, détourner des élans est vil et tourne finalement au détriment de qui l'entreprend. [...] Si l'éloquence est une escroquerie, l'autorité ainsi conçue est une brutalité. Et en bonne justice, Monsieur X., dictateur, relève des tribunaux pour coups et blessures à l'égard d'inférieur ; faux et usage de faux, et outrage public à l'esprit.*

Le 15 décembre, jour de la clôture du scrutin, quatre noms se sont donc ajoutés à la liste des candidats : Duc de Guise, Marianne, Prince Napoléon, et M. X... dictateur. Pourquoi ce changement de dernière minute ? Est-ce un moyen de réparer l'omission de la question-filtre initiale ("Faut-il un dictateur ?") mentionnée le 20 novembre ? En offrant le choix entre ces quatre nouveaux candidats fictifs, on revient à l'interrogation "République ou dictature ?" (18 novembre), qui est à l'origine du référendum ; le *Petit Journal* ne risque donc plus d'être accusé de se faire l'avocat de la dictature. C'est d'ailleurs cet argument que développera Alfred Mallet dans les commentaires accompagnant la publication des premiers résultats.

4.5.6. La publication et le commentaire des résultats.

Pour faire patienter ses lecteurs, *Le Petit Journal* publie le 4 janvier 1935, en première page du journal, une photo qui montre une dizaine d'employés occupés à trier et classer les réponses reçues :

On s'affaire, on s'empresse, les fiches s'entassent sur les tables, remplissent les casiers. C'est la fin du dépouillement de notre referendum. Notre consultation, qui n'était point manœuvre politique, mais coup de sonde dans l'opinion publique, a réussi au-delà de tous nos espoirs. Près de deux cent mille concurrents nous ont en effet répondu. Et dans quelques jours, nous publierons les résultats de cette vaste enquête dont nous ferons aussi connaître les enseignements.

On peut faire l'hypothèse que le changement de stratégie du 10 décembre fait suite à des réactions indignées, accusant *Le Petit Journal* de se faire l'avocat d'un régime dictatorial en France. Cette hypothèse est renforcée par la présentation, le 11 janvier, des premiers résultats. En effet, à la "une" du journal, un encart placé sur le bandeau, à gauche de l'en-tête, proclame :

<p>Nous avons demandé :</p> <p>UN DICTATEUR ?</p> <p>La France a répondu :</p> <p>VIVE LA RÉPUBLIQUE !</p>
--

En dessous, le commentateur se félicite de ce que le nombre des votants s'élève à 194.785, et annonce que les quatre noms qui viennent en tête sont, dans l'ordre, le maréchal Pétain, Pierre Laval, Doumergue et « Marianne ». Ce premier résultat permet à Alfred Mallet de développer (en pages 1 et 3) une argumentation qui vise à laver le journal de tout soupçon de sympathie pour une éventuelle dictature :

[...] Notre but était clair - si clair que ni nos confrères français, ni la presse internationale ne s'y sont trompés.

Nous n'avons point cherché à faire éclore la dictature en France. Et nous n'avons jamais eu l'ambition de désigner l'homme le plus capable de revêtir la pourpre consulaire.

Nous avons voulu jeter un coup de sonde dans les profondeurs de la conscience nationale, établir le diagnostic de notre inquiétude et surtout dresser le bilan de nos espoirs.

Aider la France à prendre une conscience plus nette de ses volontés et de son destin, et lui donner son vrai visage aux yeux des autres nations, tel a été notre unique souci.

Des résultats significatifs

La liste même des dictateurs possibles, c'est-à-dire des hommes qui pour l'heure semblent mériter le mieux l'estime et la gratitude de tous, a pu témoigner de notre éclectisme. Remercions les journaux et les lecteurs qui ont bien voulu attacher quelque prix aux quarante portraits parus ici : notre seul mérite aura été de faire jouer avec une impartialité totale l'ombre et la lumière.

Par un jeu d'esprit que tout le monde comprit, nous avons même terminé la liste proposée des candidats possibles par deux abstractions : Marianne et Monsieur X. Ainsi avons-nous eu le sentiment de ne point manquer à notre double tâche : permettre à ceux qui nous font confiance d'exprimer librement leur pensée, et renseigner impartialement sur les grands courants d'idées contemporaines tous ceux, si nombreux - et de plus en plus nombreux - qui nous lisent.

La diversité des suffrages exprimés, le faible écart qui sépare les concurrents, prouvent qu'il n'y a point en France de « surhomme ». Personne ne cherche ou du moins ne réussit à s'imposer. Alors que l'élan populaire, en Russie, en Italie ou en Allemagne, s'est porté sur un « seul » guide, il reste dispersé chez nous. La pluralité des candidats est la négation même de l'idée de dictature : c'est la première constatation qui ressort de notre scrutin.

Le choix de nos lecteurs n'est pas moins significatif. En tête de leurs réponses, ils ont placé trois noms : Pétain, Laval, Doumergue, et, tout de suite après, Marianne, cette effigie de la République dont nous avons tracé la silhouette idéale, précisément pour permettre à notre consultation de montrer en sa plénitude sa signification politique.

Aucun des trois hommes que, par notre truchement, la voix du peuple a appelé à un pouvoir virtuel, n'est de ceux qui briguent la puissance. Par les déclarations qu'ils nous ont accordées on verra qu'ils protestent de leur fidélité à l'égard de la forme de gouvernement actuelle et que, loin de nourrir des rêves d'autorité personnelle, ils prétendent apporter à son service les hautes qualités qui les ont désignés à l'attention et au respect. Qui donc en France, à cette heure, oserait prétendre ouvertement à la dictature ?

Les quatre premiers élus

Si le maréchal Pétain, M. Laval et M. Doumergue se trouvent aujourd'hui portés sur le pavois de notre referendum, c'est qu'ils symbolisent à merveille les aspirations actuelles du pays.

Pétain : victoire et humanité. Laval : paix extérieure. Doumergue : paix intérieure. En cette trinité se traduit harmonieusement le désir profond que la nation porte en elle de conserver dans l'harmonie réalisée des jours présents l'apanage des vertus que lui transpirent ses grands morts. [...]

Il est donc logique qu'ayant magnifié d'abord en trois des plus illustres de ses enfants les plus éclatants des mérites, notre consultation, comprenant la valeur entière de l'abstraction que nous lui présentions, ait inscrit ensuite Marianne, soulignant ainsi qu'en Pétain, en Laval, en Doumergue, elle avait salué la République. [...]

Nous avons demandé : UN DICTATEUR, MAIS QUI ?...

Des milliers et des milliers de lecteurs nous ont répondu par quatre noms indissociables les uns des autres : Pétain, Laval, Doumergue, et leur mère commune : Marianne...

Nous avons demandé : UN DICTATEUR ?...

La France a répondu : VIVE LA REPUBLIQUE !

La suite des résultats paraît le lendemain. En prenant en compte le contenu des deux articles, on aboutit au classement suivant :

1. Le maréchal Pétain	38.561	8. Tardieu	10.083
2. M. Pierre Laval	31.403	9. de la Rocque	6.402
3. M. Doumergue	23.864	10. Bergery	5.094
4. « Marianne »	20.102	11. Général Weygand	3.789
5. Flandin	14.612	12. Chiappe	3.685
6. Herriot	13.004	13. Duc de Guise (et comte de Paris)	1.041
7. Taittinger	11.163	14. L'inconnu	1.001

Naturellement, les hommes politiques classés aux premières places se sont défendus de toute intention dictatoriale. Pétain : "Je suis flatté de la confiance que le peuple français place en moi. Je tiens cependant à dire que je n'en profiterai pas" (11 janvier). Laval : "La France et la République sont aujourd'hui indissolublement unies" (11 janvier). Doumergue : "Dictateur, moi, éclate-t-il. Je ne connais pas ce mot. Il n'existe pas pour moi dans la langue française. Quels sont les fous qui ont pu penser un instant que j'étais homme à dictature ?" (12 janvier). Flandin : "J'ai assez à faire à la présidence du Conseil pour ne pas rêver de dictature..." (13 janvier). Herriot : "La dictature ? Un oripeau qu'on sort de temps en temps de l'armoire aux accessoires..." (13 janvier). Par contre, "M. Taittinger préconise un régime d'autorité. Mais il ajoute : « Je crois, pour la France, à une évolution plutôt qu'à une révolution... »" (14 janvier).

4.6 Le référendum pour la paix en Europe (1935)

Le référendum de 1935 sur la paix en Europe mérite d'être mentionné, moins pour son intérêt politique (qui est faible) que pour la manière contestable dont il a été organisé, dont il s'est déroulé, et dont ses résultats ont été présentés et interprétés.

4.6.1. Le référendum.

À partir de 1885, l'Italie avait commencé à se constituer un empire colonial en Afrique. En 1934, elle a colonisé l'Érythrée, la Somalie, et la Lybie. Pour étendre ses possessions, Mussolini multiplie alors les provocations contre l'Éthiopie voisine. L'Italie et l'Éthiopie étant toutes deux membres de la Société des Nations (S.D.N.), celle-ci s'efforce d'empêcher un conflit armé. Le 2 octobre 1935, les soldats italiens violent la frontière et pénètrent en Éthiopie. Malgré la condamnation de l'Italie par le conseil de sécurité de la S.D.N. (7 octobre), et la forte résistance opposée par les forces éthiopiennes, l'Italie finira par s'emparer de l'Éthiopie, et l'intégrera dans l'"Afrique Orientale Italienne" en 1936.

Le 4 octobre 1935, *Le Petit Journal* titre en première page : "Les hostilités sont ouvertes en Abyssinie. À 6 heures 30 du matin, les Italiens ont déclenché une double offensive". Le lendemain 5 octobre 1935, il titre, toujours en première page : "Sur trois fronts, les Italiens s'avancent vers Addis-Abeba". Sur cette même page, il annonce :

**Le "Petit Journal"
ouvre un grand referendum
LA PAIX EN EUROPE**

Il est certain que l'unanimité des Français désire la paix, la paix basée sur le pacte de la S.D.N.

Mais certaines divergences se font jour au sujet des meilleurs moyens d'assurer la paix. Les uns pensent qu'en tout état de cause **la France doit rester neutre**. D'autres se prononcent tantôt pour de **simples mesures de pression**, tantôt pour de **véritables sanctions économiques graduées** qui devraient limiter, puis éteindre le conflit. Enfin, certains estiment que la **menace des sanctions militaires** serait le meilleur moyen d'imposer un terme aux opérations déjà engagées.

Il importe que le Gouvernement puisse s'appuyer sur une **opinion publique clairement et hautement exprimée**. C'est le rôle de la presse de permettre à tous les Français et à toutes les Françaises d'exprimer leur opinion, et cela d'une manière uniquement française : c'est-à-dire sans distinction de nuance, d'étiquette ou de parti.

Aussi bien « Le Petit Journal » invite-t-il tous ses lecteurs à lui retourner signé, le plus tôt possible, le bulletin ci-joint.

- JE SUIS { I. Pour la neutralité absolue.
 { II. Pour de simples mesures de pression ou pour des sanctions économiques graduées
 { III. Éventuellement pour les sanctions militaires.

Nom et prénoms : Signature :

Adresse :

.....

Adresser le bulletin au **Petit Journal**, 61 rue Lafayette
 (Service du Referendum)

Il faut que le nombre formidable des réponses soit la manifestation éclatante de la volonté du peuple français de conserver la PAIX.

Nous croyons que ce referendum augmentera les chances de paix : **notre devoir n'est-il pas de ne négliger aucune de ces chances ?**

On notera que si le bulletin de vote présente trois réponses possibles, le fait que "la neutralité absolue" soit placée en tête, et que les sanctions militaires soient seulement qualifiées d'"éventuelles", confirme ce que laissait entendre l'intitulé même du referendum : *Le Petit Journal* est pour la paix, et il entend bien faire confirmer ce choix par ses lecteurs. La relance du 15 octobre, en première page sur cinq colonnes, confirme ce choix :

POUR LA PAIX ! VERS LA PAIX !

Par le nombre, la diversité, l'ardeur des réponses,
 le referendum du "Petit Journal"
 devient une véritable consultation nationale

Il sera clos le 18 octobre, à minuit

4.6.2. De curieux résultats.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les résultats publiés le 3 novembre, portant sur 847 645 votes des lecteurs du *Petit Journal*, placent largement en tête la neutralité (530 408 voix, soit 62,6 %), devant les sanctions économiques (309 000 voix, soit 36,4 %) et l'éventualité de sanctions militaires (8 237 voix, soit 1,0 %). Toutefois, ce scrutin présente deux particularités : la réalisation de référendums locaux par plusieurs quotidiens de province, et surtout le recours en parallèle aux votes de certaines collectivités. D'où la présentation suivante en première page du numéro du 3 novembre :

Votes individuels :

Neutralité	530.408
Sanctions économiques	309.000
Sanctions militaires	8.237
	<hr/> 847.645

Résultats transmis par le *Nouvelliste du Morbihan*, le *Petit Niçois*, le *Petit Var*, le *Lyon Républicain*, La *Sarthe*, ainsi que diverses publications de province :

Neutralité	25.605
Sanctions économiques	13.594
Sanctions militaires	2.972
	<hr/> 42.171

Totaux généraux :		
Neutralité		556.013
Sanctions économiques		322.594
Sanctions militaires		11.209
		<u>889.816</u>

<u>Collectivités :</u>		
Neutralité		4.017.552
Sanctions		4.559.000
		<u>8.576.552</u>

Collectivités

POUR LES SANCTIONS
4.559.000 voix

POUR LA NEUTRALITÉ
4.017.552 voix

Total : 8.576.552 voix

Ces chiffres se décomposent ainsi :

POUR LES SANCTIONS		POUR LA NEUTRALITÉ	
La Fédération des officiers de réserve républicains	10.000	Les associations composant le Front national	1.500.000
Les Femmes antifascistes.....	500.000	(Jeunesses Patriotes, Solidarité Française, Groupement du 6-février, etc.)	
Les Associations pour la S.D.N.	1.500.000	L'Union des Syndicats agricoles	1.000.000
Le Comité mondial des femmes contre la guerre	5.000	Les Francistes	60.000
L'Association de la Paix par le Droit	4.000	L'Union nationale des combattants.....	920.000
La Jeunesse du Front populaire	200.000	Les médecins italophiles	1.500
L'Union Fédérale des anciens combattants	960.000	Le Comité national contre les sanctions	25.000
La Fédération nationale des combattants républicains	180.000	Les Orphelins de guerre	75.000
La C.G.T.	900.000	Les A.C. de Melincourt	52
La Ligue des Droits de l'Homme (cotisants)	300.000	Les Jeunesses républicaines françaises	10.000
		La Fédération nationale des A.C.	180.000
		L'Association générale des mutilés de guerre	125.000
		L'union nationale des mutilés et réformés	120.000
TOTAL	4.559.000	TOTAL	4.017.552

POSITION D'ATTENTE

Les 2.600.000 membres de l'union des combattants France - Italie (16 associations) « affirment qu'ils restent irréductiblement opposés à la guerre, que la France, dans sa fidélité au Pacte, doit empêcher celui-ci de devenir un instrument de guerre. »

Le commentaire dont le titre occupe toute la première page ne fournit aucune information sur le déroulement de la consultation parallèle entreprise à travers les

associations, et se contente d'en ajouter les résultats aux votes individuels, pour arriver à "plus de neuf millions et demi de citoyens" :

LES RÉSULTATS DE NOTRE GRAND REFERENDUM
Plus de neuf millions de Français se sont prononcés
avec des nuances différentes, mais avec un même et sincère désir de paix
Notre consultation nationale ? Un enseignement et un réconfort !

Près de neuf cent mille Français ont répondu directement à notre referendum. Si, à ce chiffre déjà imposant par lui-même, on ajoute les huit millions et demi de voix que nous ont apportées les collectivités, c'est au nom de plus de neuf millions et demi de citoyens que le *Petit Journal* peut aujourd'hui parler à la face du monde de l'amour profond que la France entière nourrit pour la paix. [...]

Le Petit Journal remercie ses lecteurs, ses abonnés, tous ceux qui, directement ou par le canal de leur association, nous ont fait parvenir leurs réponses et se sont efforcés de nous en apporter des milliers.

Grâce à eux tous, aujourd'hui, en cette heure où se joue sans doute le destin de l'Europe, où se décide le sort de la civilisation, nous pouvons dire, en énonçant les résultats de notre consultation :

« La France parle. »

Pour comprendre le décompte des voix des collectivités, il faut se reporter aux rubriques intitulées : "L'opinion des collectivités", ou : "Les participations collectives à notre consultation", qui voisinent avec : "Les lettres de nos lecteurs". Par exemple, on y lit, le 16 octobre (page 4), que M. Pierre Taittinger, s'exprimant au nom des 335.000 membres du groupement des Jeunesses Patriotes, est sûr d'exprimer leurs sentiments unanimes en votant pour la neutralité absolue ; et que de son côté, M. Marcel Bucard, chef du Francisme, tient à déclarer, au nom des 60.000 Francistes que, seule, la neutralité la plus absolue sauvera la paix et les intérêts vitaux de notre pays ; de leur côté, les 1.500.000 membres des Associations pour la Société des Nations se déclarent en faveur des sanctions. Le 17 octobre (page 4), le comité national des femmes contre la guerre et le fascisme, au nom des 500.000 femmes qu'il rassemble, se déclare pour l'application intégrale des sanctions économiques et financières à l'Italie, agresseur de l'Éthiopie. Le 19 octobre (page 4), le million et demi de cotisants au Front National est pour la neutralité. Le 22 octobre (page 4), les 960.000 adhérents de l'Union fédérale des Anciens Combattants, ainsi que M. Victor Basch, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, optent pour les sanctions ; le président de la Fédération nationale des anciens combattants, au nom de ses 180.000 membres, se déclare contre les sanctions. D'autres collectivités de moindre importance numérique viennent s'ajouter à cette énumération.

L'artifice utilisé ici pour comptabiliser les votes des collectivités implique qu'il y ait, sur une question précise liée à l'agression italienne en Éthiopie, unanimité au sein de chaque collectivité, ce qui est loin d'être acquis. D'autre part, rien ne prouve que le vote d'un adhérent, comptabilisé dans les votes collectifs, ne l'a pas été également au titre des votes individuels. En outre, il peut arriver que le vote exprimé individuellement par un individu soit en contradiction avec celui comptabilisé en son nom au titre de la collectivité dont il est adhérent.

On remarquera en outre que l'artifice du vote des collectivités affaiblit l'argumentation du *Petit Journal* en faveur de la neutralité plus qu'il ne la renforce. Les partisans de la

neutralité représentent 62,6 % des répondants au référendum du *Petit Journal*, et 60,7 % des répondants des autres journaux ; en totalisant les deux sources, on obtient 62,5 % de "neutralistes", soit une nette majorité. Par contre, les "votes collectifs" donnent seulement 46,8 % de partisans de la neutralité. Si l'on cumulait l'ensemble des réponses (en dépit des réserves formulées plus haut), on obtiendrait 48,3 % de voix en faveur de la neutralité (sur les 9 466 368 suffrages revendiqués).

5. Le Petit Parisien

5.1. Brève histoire du *Petit Parisien*.

Le Petit Parisien a pu annoncer sur son bandeau, entre le 3 avril 1904 et le 8 février 1935, qu'il avait "le plus fort tirage des journaux du monde entier" ²¹. En effet, il dépassait alors le million d'exemplaires quotidiens, et a même connu des pointes à plus de deux millions en 1916 et 1917. Mais "vers les années 1930-1935, l'apparition de la radio et du cinéma - nouveaux moyens d'information et de distraction audio-visuels - moins coûteux pour le public, et plus vivants, portait aux quotidiens parisiens du matin un préjudice considérable, encore aggravé par l'apparition de la presse parisienne du soir, cherchant à provoquer la curiosité du public par une présentation sensationnelle des événements, quels qu'ils fussent, et échappant, de surcroît, aux règles professionnelles, dont l'application était plus ou moins respectée jusqu'alors. Les conséquences de ces bouleversements eurent des répercussions graves pour *le Petit Parisien*. Ce furent l'effondrement de sa vente, les difficultés d'exploitation, puis la crise financière auxquels la direction s'efforça de remédier par des moyens empiriques qui ne pouvaient que retarder une issue inéluctable" (Amaury 1972 : 1327-1328).

Année	Tirage	Invendus	Abonnements
1879	32 929	8 986	415
1880	46 663	14 229	470
1890	347 098	38 973	3 934
1900	834 948	137 702	12 694
1910	1 327 409	190 728	12 010
1915	1 856 855	236 949	14 338
1916	2 182 916	322 983	19 253
1917	2 040 460	324 487	23 968
1918	1 950 941	276 717	32 319
1920	1 435 128	167 109	46 312
1925	1 519 669	163 906	74 832
1930	1 569 915	156 926	78 021
1935	1 495 215	169 288	78 821
1940	912 271	171 651	50 695

Moyenne quotidienne du tirage du *Petit Parisien* (Extrait de : Amaury 1972 : 362-363).

²¹ À partir du 9 février 1935, il a modifié ce slogan en : "Le plus lu des journaux du monde entier". Reparu à Paris sous contrôle allemand à partir du 8 octobre 1940, il lui est arrivé occasionnellement de reprendre en 1941 le slogan initial en tête de page intérieure, sous la forme : "Un million d'exemplaires : tel est le tirage du journal. LE PETIT PARISIEN c'est le plus fort tirage de tous les journaux du matin". Mais il doit s'agir alors de tirages exceptionnels, le nombre de tirages moyen en 1941 n'étant que de 587 534 exemplaires, dont 204 462 invendus.

5.1.1. Les débuts (1876-1888).

"*Le Petit Parisien*, qui devait devenir le plus grand journal français, eut des débuts très modestes et passablement agités. Il fut lancé le 15 octobre 1876 par Louis Andrieux, jeune député radical du Rhône, futur préfet de police. [...] Cette petite feuille à 5 centimes qui copiait *Le Petit Journal* n'eut guère de succès" (Albert 1976 : 219). "*Le Petit Parisien* n'était pas encore un journal important ; ses tirages étaient faibles et sa vente lui laissait beaucoup d'invendus. Ses premiers numéros furent tirés à 45 000 exemplaires, mais on n'en vendit guère plus de 10 à 12 000 et le déficit fut la règle de l'entreprise en 1876" (Albert 1977 : 1356). "Né journal du soir, *Le Petit Parisien* devint une feuille du matin et le redevint un temps en 1877-1879, mais c'était pour tenter d'échapper à la concurrence du *Petit Journal* ; il redevint une feuille du matin et c'est alors qu'il commença à trouver des lecteurs en plus grand nombre" (Albert 1977 : 577, note 11). En effet, dès lors, la progression est, dans l'ensemble, rapide et régulière, avec un taux d'accroissement moyen annuel de l'ordre de 40 500 exemplaires entre 1879 et 1914 (Amaury 1972 : 265).

À l'origine, *Le Petit Parisien* avait été fondé par un comité de dix, puis douze personnalités, proches de Gambetta et de Thiers, "qui s'étaient rassemblées avec la détermination inébranlable d'aboutir, par tous les moyens, à l'instauration du régime républicain". Pour ses fondateurs, "organe de propagande politique, instrument de la formation de l'homme et du citoyen, véhicule rapide des faits et des pensées, auxiliaire de tout progrès, telle est décrite à l'aube de la III^e République la fonction multiple du quotidien s'adressant, non plus à une faible minorité, mais à la grande majorité des Français" (Amaury 1972 : 655, 659). De fait, la ligne politique du *Petit Parisien* a toujours été républicaine, centre-gauche d'octobre 1876 à janvier 1879, puis radicale jusqu'en juillet 1888, date à laquelle Jean Dupuy en a pris la direction.

5.1.2. La gestion de Jean Dupuy (1888-1919).

"L'action de Jean Dupuy, directeur du *Petit Parisien* de 1888 à 1919, fut essentielle. Il réalisa ce que son prédécesseur avait souhaité faire ; car c'est sous son impulsion, que le *Petit Parisien* devint un grand organe populaire dont le tirage dépassa le million en 1902 et deux millions pendant la grande guerre. Cette réussite exceptionnelle, que les circonstances historiques, techniques, industrielles, économiques et sociales rendirent possible, fut vraiment l'œuvre d'une vie" (Amaury 1972 : 858).

Jean Dupuy a procédé à la transformation du journal par petites étapes. Il "commença avec une sage lenteur, afin de ne point mécontenter la clientèle, la transformation de l'organe violemment anticlérical qu'il était encore, en journal modéré, puis en journal populaire de grande information, toujours gouvernemental. [...] En 1895, il n'avait pas encore adopté le format des « grands quotidiens », tels que *Le Figaro*, *le Journal*, *l'Écho de Paris* ou *le Matin*. Il avait gardé son feuilleton en première page, en le retournant sur la « deux » pendant la semaine de lancement, à chaque nouveau roman... Et il se présentait sous l'apparence d'un placard terne et grisâtre, ou rien ne tirait l'œil, et où - pour toute recherche de mise en page - on se contentait d'éditer les « entonnoirs », c'est-à-dire un titre décroché, mis plus bas que les

deux autres titres, plus gros et placés à la même hauteur, ou les « escaliers », c'est-à-dire trois titres placés à intervalles réguliers, montants ou descendants. On cessait de ricaner, pourtant, parmi les confrères, en considérant ce vieil « Écho des Concierges », car chaque jour, chaque semaine, il s'avérait mieux informé, mieux dirigé, mieux fait et parce que le suivait - bien méritée, il faut le reconnaître - la faveur du public. On le traitait, ce grand public, comme il fallait le faire. Dans un éditorial, chaque jour, M. Rabou, ancien lieutenant de vaisseau, homme aimable, intelligent et disert, s'efforçait de mettre l'événement du jour sous les yeux dudit public. Il rédigeait « dans un style de vrai pompier des pensées de capitaine d'habillement » a dit un jour Louis Vauxcelles. C'était exact. Mais ces pensées moyennes, exposées dans un style moyen, trouvaient le moyen d'atteindre le public moyen, c'est-à-dire à peu près tout le monde. D'autre part, le « grand article quotidien » de Jean Frolo²², dispensait au même public la « science » selon le *Grand Larousse* et même selon le vrai talent". En 1901, le nombre de pages est passé de 4 à 6 (Amaury 1972 : 860-862) ; autant donc que *Le Figaro*, qui était vendu 15 centimes, soit trois fois plus cher.

En outre, *Le Petit Parisien* était géré avec efficacité : son infrastructure financière était saine et solide, et il possédait ses propres messageries, ses propres papeteries, et ses propres moyens d'impression, qui comptaient parmi les plus modernes (Amaury 1972 : 509-515, 629).

"Sous la direction de Jean Dupuy, *Le Petit Parisien* eut une ligne politique très prudente. Il ne mena plus de ces campagnes violentes qui avaient marqué ses débuts ; son ton restait toujours modéré ; il mesurait ses éloges et ses critiques étaient toujours courtoises. Cette modération, nécessaire à un journal d'aussi forte diffusion, n'empêchait pas Jean Dupuy d'utiliser la puissance de son journal au service de ses idées et des intérêts politiques de ses amis du Parlement qui se recrutaient surtout dans les milieux de l'ancienne gauche républicaine et de l'Alliance démocratique. [...] Son attitude lors de l'affaire Dreyfus fut un modèle de prudence : il ne prit vraiment pas parti mais, dès novembre 1897, le « traître » Dreyfus était pour lui redevenu le « capitaine » Dreyfus. Il suivit, sans jamais l'anticiper, le mouvement de sympathie qui, après le suicide du colonel Henry, se dessinait en faveur du condamné. [...] Le succès du journal était sans doute dû plus à son habile exploitation des faits divers, du sport, à la qualité de ses romans-feuilletons et à la variété de ses reportages qu'à la qualité de ses articles politiques" (Albert 1976 : 307-308).

Pendant la guerre, le journal renouvela entièrement sa formule, abandonnant le "grand article quotidien" de Jean Frolo. La guerre renforça sa suprématie, son tirage dépassant deux millions d'exemplaires en 1916 ; le passage à 10 centimes en 1917 fit légèrement baisser le tirage (Albert 1976 : 430). Ses ventes en province représentaient alors environ la moitié de son tirage global (voir par exemple Albert *et al.* 1977 : 61).

5.1.3. Le déclin et l'effondrement (1920-1940).

Après la mort de Jean Dupuy (31 décembre 1919), le journal connaît des difficultés de gestion. En outre, sa ligne politique varie sensiblement, tout en demeurant en gros celle de l'Alliance Républicaine. "Son attitude lors du Front populaire fut marquée par une grande

²² Jean Frolo est un pseudonyme collectif utilisé pour l'éditorial du journal (Albert 1977 : 1366).

prudence, mais par peu de sympathie : anticommuniste de principe, il se retrouvait, en fait, beaucoup plus à droite que dans l'avant-guerre" (Albert 1976 : 514). "Tout en dénonçant, en termes toujours mesurés, les dangers d'un système politique instable et discrédité, la direction du *Petit Parisien* s'inquiétait des crises économiques et financières comme des troubles sociaux ; inlassablement, ainsi qu'elle le fit toujours dans le passé, elle réclamait l'Ordre social et la Paix intérieure, indispensables au maintien et à la survie du régime, dont elle dénonça les faiblesses à l'origine de son déclin, mais dont elle redoutait la disparition, prévoyant qu'elle en partagerait le sort funeste" (Amaury 1972 : 1325).

Le Petit Parisien apparaît alors comme un journal de grande information un peu terne : "Les faits divers, le sport, les pages féminines, les spectacles, les romans-feuilletons offraient à la masse de ses lecteurs une matière abondante mais sans relief. Comparé au *Matin*, à *L'Intransigeant* ou à *Paris-Soir*, *Le Petit Parisien* manquait de nerf, et sa mise en page n'évolua que très lentement. Il est vrai que l'essentiel de sa clientèle, plus des deux tiers, se recrutait en province" (Albert 1976 : 514). Toutefois, *Le Petit Parisien* avait publié en 1922 une enquête d'Albert Londres sur le bagne de Guyane, "qui fut une réussite du genre" (Albert 1976 : 478), et eut un assez grand retentissement.

Jusqu'en 1932, *Le Petit Parisien* demeure le premier titre de toute la grande presse d'information, et ce malgré l'augmentation progressive des charges d'exploitation, en particulier dans la région parisienne. L'organisation de concours et l'accroissement de la pagination lui permirent de retarder, entre 1927 et 1932, le déclin qui s'amorçait, déclin dû au développement de la presse de province, au succès de la presse du soir, et aux effets de la concurrence de la radio (Amaury 1972 : 279-282, 435-446).

Le déclin du journal fut accentué par les augmentations successives du prix de vente au numéro. De 25 centimes au 1^{er} juillet 1926, ce prix est passé successivement à 30 centimes (1^{er} août 1936), 40 centimes (1^{er} juin 1937), et enfin 50 centimes (1^{er} mars 1938). "Aussi, malgré des efforts menés dans tous les secteurs : de la promotion, des messageries, de la rédaction et de la technique (augmentation de la pagination, adaptation de la formule américaine du magazine aux éléments de base qui firent le succès du *Petit Parisien*), la vente s'effondra de 1932 à 1940" (Amaury 1972 : 284). Après l'Armistice, *Le Petit Parisien* a reparu sous le contrôle de l'occupant. Il a cessé de paraître à la Libération.

5.2. Les jeux-concours.

5.2.1. Une fortune dans une bouteille (1903).

Le 7 octobre 1903, *Le Petit Parisien* annonce en première page la tenue d'un concours qui sera beaucoup imité par la suite, par ses concurrents, mais aussi par des firmes commerciales (comme Gibbs) à des fins d'action publicitaire :

Le Petit Parisien A TROUVÉ UNE COMBINAISON AMUSANTE
qui va lui permettre d'offrir à ses lecteurs

250,000 Francs
en espèces, titres, bijoux et magnifiques objets de toute nature
A BIENTÔT LES DÉTAILS

Le 13 octobre, après avoir tenu ses lecteurs en haleine par des rappels quotidiens, le journal commence à dévoiler l'objet du concours :

UNE FORTUNE dans une bouteille

[...] On aura à répondre à deux questions simples, précises : la première pour fixer un nombre, la seconde pour déterminer un poids.

Le lendemain 14 octobre, la totalité de la dernière page est consacrée au concours. On y voit le dessin d'une bouteille, accompagné de l'explication suivante :

Nous prenons une bouteille dont nous donnons ci-contre le dessin, grandeur nature, d'après une photographie. Nous indiquons ses trois dimensions essentielles, car il se peut qu'à l'impression les lignes se trouvent altérées et n'entraînent des erreurs dans la recherche de la solution.

Au fond de la bouteille existe un renflement intérieur dont le volume est à déduire de la capacité du récipient.

En présence des membres de la commission spéciale que nous avons instituée pour assurer la sincérité des opérations de notre concours, on verse dans la bouteille du blé soigneusement nettoyé, prêt à la mouture, et appartenant à une catégorie qui revient à 22 francs les 100 kilogrammes.

Ainsi qu'on peut le voir par notre dessin, la bouteille n'est pas complètement remplie. Il existe à sa partie supérieure un vide qu'il est aisé de calculer.

[...] Après avoir été bouchée et soigneusement scellée, la bouteille est déposée dans un coffre-fort d'un grand établissement public, et les opérations que nous venons de mentionner sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres de la commission.

Nous ignorons la quantité de blé qui a été introduite dans la Bouteille.

C'est à nos lecteurs de nous l'apprendre.

Nous leur demandons de répondre à cette question :

Combien de grains de blé la bouteille contient-elle ?

Afin de faciliter le classement des concurrents qui nous enverraient des solutions identiques, nous les invitons également à répondre à cette autre question :

Quel est le poids du blé qui se trouve dans la bouteille ?

[...] Le concours sera ouvert le 18 octobre. À cette date, on trouvera chez tous les dépositaires du **Petit Parisien**, chez tous les libraires qui vendent notre journal, dans tous les kiosques, à Paris, dans les départements et à l'étranger, des bulletins de concours donnant, en réduction, le dessin de la bouteille avec l'indication de ses dimensions principales, pour aider à la solution du problème. Il suffira d'inscrire en regard de chacune des deux questions portées sur le bulletin, dont nous publions une reproduction au bas de cette page, les chiffres qu'on aura trouvés.

Chaque bulletin devra être accompagné de 10 en-têtes du journal, avec la date (du 18 au 27 octobre inclus). Une liste des principaux prix est donnée dans l'ordre de valeur décroissant : 25 000 francs en espèces, une maison à Montfermeil-Franceville (valeur : 15 000 francs), un chalet au bord de la mer à Cabourg (12 000 fr.), une automobile de Dion (4 900 Fr.), une autre automobile de Dion (4 100 Fr.), un piano à queue de Gaveau (2 500 fr.), et d'autres prix, dont dix tricycles à pétrole de Dion. À cette liste est annexée une illustration montrant les deux automobiles et un tricycle.

Les résultats sont publiés le 22 novembre. On y apprend que 1 314 801 lecteurs ont pris part au concours, dont 27 ont donné le nombre exact de grains. Le premier gagnant est un ouvrier tôlier, le second un marchand de chevaux. Un procès-verbal détaillé de l'ouverture de la bouteille dans la salle des Fêtes de la Société des Agriculteurs de France, et des opérations de dépouillement qui ont suivi, est donné en première page. Après le pesage du contenu de la bouteille sur une balance de précision par un employé "qui a coutume de peser les lingots d'or et d'argent à la Banque de France", on a procédé au comptage des grains de blé :

À neuf heures et demie précises, huit garçons de recettes, mis spécialement à notre disposition par la société de secours mutuel des garçons de caisse et de recettes de la Ville de Paris, ont commencé l'opération de comptage du blé en utilisant un appareil spécial consistant en une plate-forme circulaire tournant, au moyen de galets, sur un bâti également circulaire et élevé de 60 centimètres au dessus du sol. La plate-forme était creusée de 508 godets établis sur huit rangs concentriques et destinés à recevoir chacun 100 grains de blé.

Près de la plate-forme étaient disposés quatre petits pupitres munis d'une glissière inclinée pour verser dans les godets les grains comptés par les garçons de recettes. Un léger mouvement de rotation étant imprimé à l'appareil, quatre nouveaux godets se présentaient à l'extrémité des quatre glissières, et ainsi de suite.

Chaque pupitre était divisé par une petite cloison, de façon à former deux tablettes de comptage, ce qui faisait un total de huit garçons ayant à la main une petite spatule en bois, pour faciliter leur travail.

Le comptage s'est effectué au commandement de : « Un, deux, trois, quatre, cinq, six, etc. », jusqu'à cinquante, de manière à compter simultanément un cent par pupitre, soit quatre cents grains pour les quatre.

Dès que quatre cents grains étaient comptés, un timbre retentissait, et le chiffre était annoncé sur le tableau.

L'opération s'est poursuivie jusqu'à l'épuisement du blé contenu dans le récipient où il avait été placé après avoir été pesé. Néanmoins, quand on eut jugé que les grains qui restaient ne faisaient pas un cent, on les a réunis, et c'est à la main qu'on les a comptés.

Un dessin montre le dispositif de comptage, et les agents de recette en action. L'opération suivante est l'examen des bulletins, préalablement classés selon le nombre de grains proposé, et l'extraction des 27 qui ont donné la bonne réponse. La publication du nom des gagnants s'est poursuivie chaque jour pendant plus d'un mois. Les numéros du 3, du 10 et du 17 décembre ont exceptionnellement comporté 12 pages, dont 6 consacrées à la liste des noms des gagnants. La publication de ces noms ne sera terminée que le 27 décembre, avec la trente-sixième liste.

5.2.2. Les animaux les plus utiles à l'homme (1908).

Le 12 octobre 1908, *Le Petit Parisien* propose un nouveau jeu-concours à ses lecteurs :

Notre concours
VOUS RÉPONDREZ TOUS !
Quels sont, à votre avis, les Dix Animaux les plus utiles à l'Homme ?

Entre le 13 octobre et le 11 novembre, le journal publie, par ordre alphabétique, une liste de soixante animaux, à raison de deux noms par jour. Aucune indication n'est donnée, pour guider le choix des lecteurs, sur les "vertus" supposées des animaux concernés ; seul

figure le nom de l'animal, et un numéro d'ordre. Les 12 000 prix proposés représentent une valeur totale de 600 000 francs. Le premier prix est 10 000 francs en espèces. Parmi les autres prix proposés, on trouve des automobiles, des terrains à bâtir, des motos, des montres, des bicyclettes, des machines à coudre, etc.

Les résultats sont publiés le 23 décembre. Le journal a reçu 1 447 269 réponses. Selon celles-ci, les dix animaux les plus utiles à l'homme sont les suivants :

1. Cheval	1 269 872	6. Porc	991 163
2. Vache	1 243 117	7. Mouton	746 303
3. Chien	1 203 473	8. Chameau	629 859
4. Poule	1 015 863	9. Brebis	610 596
5. Boeuf	1 015 553	10. Abeille	523 843

La liste est complétée les 24 et 25 décembre. L'animal "le moins utile à l'homme" (classé soixantième) est la limande...

5.2.3. *Les aliments les plus utiles (1911).*

À l'origine, le concours des aliments les plus utiles n'est pas un décalque du précédent. Le concours initial, lancé le 18 décembre 1910, s'appelait "Le Grand Concours de la Vie à bon marché". Doté de 500 000 francs de prix, il demandait à ses lecteurs et ses lectrices de "résoudre l'un des problèmes les plus passionnants de l'existence moderne". Chaque jour, *Le Petit Parisien* devait publier trois menus doubles (comportant le déjeuner et le dîner) ; quand la publication des cent doubles menus sera terminée, les lecteurs et lectrices auront simplement à répondre à cette question : "**Quels sont, parmi les cent doubles menus publiés par le *Petit Parisien*, les dix que vous considérez comme les plus nutritifs et les plus économiques ?**" Le journal conclut : "C'est ainsi que se trouvera résolu le problème de la Vie à bon marché" (19 décembre 1910).

Ce nouveau concours semble ne pas avoir reçu l'accueil espéré par ses concepteurs. En conséquence, *Le Petit Parisien* s'est replié sur la formule qui avait déjà fait ses preuves en 1908. Le 7 janvier 1911, il fait une nouvelle proposition à ses lecteurs :

Encore une bonne nouvelle pour les lecteurs et les lectrices du "Petit Parisien"
SIMPLIFICATION de notre Grand Concours

Répondant aux désirs d'un grand nombre de lecteurs et de lectrices du *Petit Parisien*, qui nous avaient demandé d'organiser à leur intention un nouveau concours, nous leur avons donné à résoudre le problème de la *Vie à bon marché*, problème passionnant à tous les points de vue et répondant aux nécessités les plus urgentes de l'heure présente.

Malgré le vif intérêt qu'ils y ont pris jusqu'à ce jour, beaucoup de nos lecteurs et de nos lectrices trouvent ce concours trop compliqué, et la solution possible leur apparaît comme difficile à réaliser. Ils ont donc prié de le simplifier, de réduire les éléments d'étude qu'il comporte, en un mot de le rendre plus facile, sans cesser pour cela d'être attrayant. [...]

Nous cessons donc la publication quotidienne de nos séries de doubles menus, et nous ferons connaître demain les bases nouvelles que nous avons adoptées.

Les lecteurs du *Petit Parisien*, qui ont étudié nos menus, ceux qui les ont réalisés n'auront point perdu leur temps : ils seront en excellente posture pour répondre à la question nouvelle que nous allons poser.

Le lendemain 8 janvier, il annonce en cinquième page les nouvelles règles du concours :

Que tout le monde se réjouisse !...
Le concours de la vie à bon marché
Notre nouvelle formule

ELLE EST PLUS SIMPLE ET TOUT AUSSI ATTRAYANTE QUE LA PRÉCÉDENTE

La nouvelle question que nous posons, et à laquelle chacun se fera un devoir de répondre, est la suivante :

Quels sont, à votre avis, les dix aliments, soit solides, soit liquides, les plus utiles à l'Homme ?

Du 9 au 28 janvier, *Le Petit Parisien* indiquera, chaque jour, cinq aliments usuels, par ordre alphabétique, jusqu'à concurrence de quatre-vingts. Comme dans le concours sur les animaux les plus utiles, seul le nom de l'aliment est donné, sans aucun commentaire. Les résultats du concours sont publiés le 3 mars :

1. Pain	1 181 174	6. Œufs	1 030 966
2. Pommes de terre	1 142 458	7. Vin	956 330
3. Lait	1 088 026	8. Sucre	800 940
4. Sel	1 053 862	9. Porc	673 903
5. Bœuf	1 036 990	10. Beurre	597 766

Viennent ensuite : 11. Haricots / 12. Pâtes alimentaires / 13. Fromage / 14. Café / 15. Mouton / 16. Cheval / 17. Bière / 18. Riz / 19. Lentilles / 20. Huile. L'aliment jugé le moins utile à l'homme (classé quatre-vingtième) est la truffe...

5.3. Les référendums "culturels".

Nous ne présentons que deux référendums, l'un purement "sémantique", l'autre sur la notoriété des personnages illustres du siècle précédent.

5.3.1. La définition de la bicyclette (1896).

Dans la rubrique "Vélocipédie" du 19 février 1896, on peut lire :

LA DÉFINITION DE LA BICYCLETTE

Le Comité du contentieux du Touring-Club s'est réuni hier au siège social.

[...] Il a pris connaissance du rapport présenté par M. E. Meignen, agréé, sur la question mise au concours : "Donner la définition de la bicyclette, considérée comme mode de locomotion".

Vingt-deux mémoires ou notes avaient été présentés.[...]

Après examen et discussion des diverses formules proposées, le Comité émet l'avis que la bicyclette n'est ni une voiture, ni une monture et adopte la définition ci-dessous : "*La bicyclette est un appareil de locomotion mû par l'homme et destiné à accélérer sa vitesse*".

Cette définition nous paraît bien incomplète, car elle s'applique aussi bien au bicycle et au tricycle qu'à la bicyclette ; on pourrait même l'appliquer au cheval à mécanique, au patin à roulettes et à glace, etc.

Nous pouvons donc nous étonner à juste titre que le Touring-Club, qui, d'ordinaire, fait de la bonne besogne, ait adopté une formule qui n'est pas une définition du tout.

Il aurait été si facile, par exemple, d'ajouter, sous une forme ou sous une autre, que l'appareil dont il s'agit est formé de deux roues placées sur le même plan et d'un cadre qui porte le cavalier et les pédales !

Ce n'est pas encore la définition du Touring-Club qui fera son chemin dans le monde, même à petite vitesse.

Cet article est suivi, quelques jours après (le 23 février), de la proposition suivante :

LA DÉFINITION DE LA BICYCLETTE

Nous avons protesté énergiquement contre une définition très incomplète de la bicyclette donnée par un Comité de contentieux du T.C.F. Depuis, beaucoup de nos lecteurs nous ont écrit pour nous approuver, et la plupart nous demandent d'ouvrir un concours qui ferait trouver la définition véritable à appliquer à nos machines favorites. [...]

Que nos lecteurs y aillent donc de leur petit envoi ; il restera toujours quelque chose de leur travail, car rien ne dit que la définition adoptée ne sera pas composée d'éléments fournis par plusieurs correspondants.

La question est simple :

Donner une définition exacte de la bicyclette.

Après plusieurs relances, le résultat du dépouillement des 2 267 réponses reçues est publié le 3 mars :

LA DÉFINITION DE LA BICYCLETTE

Faisons d'abord remarquer aux nombreux correspondants qui ont bien voulu nous adresser des réponses à la question que nous avons posée que nous demandions une *définition* et non pas une *description* de la bicyclette.

C'est cette erreur qui nous a fait écarter la plupart des envois que nous avons reçus. Voici la formule la plus courte et la meilleure qu'ait pu établir le Jury qui s'est réuni dans nos bureaux, sous la présidence de M. E. Barclay, le sportsman émérite qui préside aux destinées du Carford C. C. et qui a bien voulu nous prêter son obligeant concours pour un travail aussi délicat.

La bicyclette est une machine de locomotion rapide, munie de deux roues disposées dans le même plan, l'une étant motrice et l'autre directrice.

Il est inutile de parler du cadre ou de l'agent moteur, parce que les deux roues sont forcément reliées et qu'une bicyclette peut être aussi bien actionnée par l'électricité ou le pétrole que par les muscles de l'homme.

On notera que ce concours n'était pas doté de récompense, et que la définition sélectionnée par le jury englobe également les deux roues motorisés.

5.3.2. Les grands hommes illustres du XIX^e siècle (1906).

Le "Jeu des grands hommes" est, lui, doté de nombreux prix, d'un montant total de 500 000 francs, dont un premier prix de 100 000 francs en espèces. Son intérêt principal

réside dans la mise en scène qui a accompagné son lancement et son déroulement. Le 24 octobre 1906, une première annonce sibylline est ainsi rédigée :

Voulez-vous gagner une fortune ?

Le Petit Parisien va se faire un plaisir de vous en procurer l'agréable moyen

En effet, sur les vives instances d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous avons décidé d'organiser un second CONCOURS

Il coïncidera avec la publication de notre nouveau Roman :

LA BEAUTÉ DU DIABLE

l'œuvre particulièrement émouvante due à la plume magistrale de JULES MARY.

Aucune indication n'est donnée aux lecteurs sur l'objet de ce concours. Au cours des jours qui suivent, les relances quotidiennes n'apportent toujours aucune indication pertinente : "**Voulez-vous gagner 100.000fr ?** Oui, n'est-ce pas ? Eh bien ! Lisez le *Petit Parisien*" (25 octobre) ; "**Notre second concours** Il sera à la portée de tous. [...] Le hasard n'y jouera aucun rôle, et sa simplicité le rendra accessible à tous, petits et grands. Il constituera une très attrayante récréation de famille et, de par sa nature même, il ne pourra donner lieu à aucune supercherie" (26 octobre) ; "Nous offrons aux Concurrents un **PREMIER PRIX** de 100,000^{fr.} en espèces plus 400,000^{fr.} d'autres prix" (27 octobre) ; "Patience ! Le moment est proche où nous allons également commencer notre **GRAND CONCOURS** auquel 500,000^{fr.} de prix sont affectés, dont un de 100,000^{fr.} en espèces" (28 octobre) ; "Le nouveau concours du « *Petit Parisien* » **DEMAIN !** C'est demain, **MARDI**, que la Fortune va s'offrir à vous... Qui donc osera la repousser ?" (29 octobre). Enfin, en page 5 du numéro du 30 octobre, sur une largeur de quatre colonnes, et sur toute la hauteur de la page, le suspense est levé :

LE CONCOURS DU "PETIT PARISIEN"

GRANDE CONSULTATION NATIONALE [...]

LE JEU DES GRANDS HOMMES

Instructif et Amusant --- A la portée de Tous

Notre Concours est d'une telle Simplicité que quelques Mots seulement suffiront pour en expliquer le Mécanisme. VOICI :

Nous commençons ci-dessous la publication d'une liste de CINQ CENTS NOMS. Ce sont ceux de Français ayant vécu au dix-neuvième siècle et qui ont le plus contribué à la grandeur de notre Patrie, dans toutes les manifestations ou productions du génie humain. - Capitaines fameux, Savants, Inventeurs, Littérateurs, Artistes, Diplomates, Explorateurs, Philanthropes, Hommes politiques même, nous les désignerons quotidiennement aux suffrages de nos Lecteurs, à raison d'une trentaine par jour, et en suivant un ordre alphabétique rigoureux.

Nous indiquerons sommairement leurs actes, leurs travaux ou leurs œuvres, sans nous livrer à aucune appréciation personnelle qui pourrait être interprétée comme une recommandation en faveur de l'un ou de l'autre.

C'EST LE PUBLIC QUI LES JUGERA

Les concurrents seront appelés à se prononcer en toute indépendance.

Les lecteurs trouveront donc dans chaque numéro du *Petit Parisien* une liste de "célébrités françaises", classées par ordre alphabétique ; ils devront répondre, sur une feuille spéciale qui sera mise à leur disposition plus tard, à la question suivante : "Quels sont, classés d'après le Mérite que vous attribuez à chacun d'eux, les DIX FRANÇAIS les plus illustres ayant vécu au Dix-Neuvième Siècle ?"

Les résultats du concours ne seront connus que le 22 décembre. Mais, en attendant, la rédaction du *Petit Parisien* s'efforcera de tenir son public en haleine, et les péripéties ne manqueront pas. Dès la publication de la "Dix-septième et dernière liste de nos Célébrités Françaises" (16 novembre) et la distribution, le 18 novembre, par les marchands de journaux, d'une feuille de réponse par exemplaire acheté, une mise en garde est lancée contre des manœuvres frauduleuses, dont on ignore si elles sont réelles ou imaginaires : "Des industriels ont imaginé de confectionner des listes de **Grands Hommes** qu'ils présentent au public comme étant le résultat probable de la Grande Consultation Nationale du *Petit Parisien*. Est-il besoin de dire que ces listes sont absolument fantaisistes et que nous sommes totalement étrangers à leur publication" (17 novembre). Cet avertissement est réitéré quelques jours plus tard (22 novembre), mais cette fois en première page :

MÉFIEZ-VOUS DES MYSTIFICATEURS !

Des camelots offrent au public des listes de grands hommes qu'ils disent être la « solution » du CONCOURS DU "PETIT PARISIEN". La vente de ces listes fantaisistes est une mystification contre laquelle nous ne saurions trop mettre nos Lecteurs en garde. Elle constitue même une escroquerie bien caractérisée.

Par ailleurs, le succès de la consultation est proclamé chaque jour. Par exemple : "LA FRANCE ENTIÈRE travaille sur nos listes de GRANDS HOMMES ! Elle s'amuse. Elle s'instruit... De son côté, le monde savant est impatient de voir publier les Résultats de notre GRANDE CONSULTATION NATIONALE afin de connaître le degré de popularité dont jouissent dans la masse du public les plus éminents personnages français qui ont vécu au dix-neuvième siècle" (19 novembre) ; "Nous sommes débordés par le succès ! Tout le monde veut concourir" (20 novembre) ; "LA BATAILLE EST GÉNÉRALE Partout, on lutte pour conquérir LA FORTUNE OFFERTE PAR « *Le Petit Parisien* »" (21 novembre).

Le 25 novembre, le détail des procédures prévues pour le dépouillement est livré aux lecteurs :

La grande Consultation Nationale du "Petit Parisien" LE DÉPOUILLEMENT des Feuilles de Concours OUVERTURE ET RELIURE

Avant de dire au public impatient comment nous allons procéder au dépouillement des feuilles de concours et au classement des concurrents, nous avons voulu étudier et arrêter tout un ensemble de mesures destinées à assurer la parfaite sincérité de ces délicates opérations et, en même temps, prévenir toute tentative de malveillance ou de fraude.

Jamais, nous pouvons le dire, aucun Concours organisé par un journal n'aura été entouré de plus de garanties que la *Grande Consultation Nationale du "Petit Parisien"*.

Samedi, 1^{er} décembre, nous commencerons à ouvrir les feuilles de concours, restées enfermées jusqu'à ce jour dans des sacs plombés, nous en ferons, au fur et à mesure, des **paquets de mille**, et chaque paquet sera relié de façon à former une sorte de volume, dont il sera facile de consulter les feuillets. De plus, les feuilles de concours ainsi réunies seront numérotées de 1 à 1000 avec un timbre spécial. Grâce à ce procédé, aucune substitution, aucune introduction ultérieure de feuilles dans le volume ne sera possible.

Cette première opération achevée, un personnel de choix, spécialement engagé par nous, procédera au dépouillement de la totalité des feuilles de concours absolument comme dans une élection au **scrutin de liste**. Chaque citation de l'un des grands hommes choisis dans la liste des 502 célébrités françaises lui vaudra **UNE VOIX**, quelle que soit la place qu'il occupe sur la feuille de concours.

LE DÉPOUILLEMENT

Les **10 GRANDS HOMMES** qui viendront en tête seront considérés, dans l'ordre, comme les **DIX FRANÇAIS LES PLUS ILLUSTRÉS AYANT VÉCU AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE**.

La **LISTE ÉLUE** servira de base au classement des concurrents, et les volontés de la majorité se trouveront ainsi respectées.

Nous dirons incessamment comment nous entendons effectuer ce classement, qui servira à l'attribution des prix.

L'ouverture des sacs plombés commence le 1^{er} décembre. Le lendemain, en première page, un reportage décrit les étapes du dépouillement. Il est illustré de trois photos, représentant l'une des tables de comptage, un massicot servant à ouvrir mille feuilles en une fois, et un paquet de mille feuilles brochées. Puis, entre le 4 et le 21 décembre, au fur et à mesure de l'avancement du dépouillement, les résultats provisoires sont publiés chaque jour ouvré, dans le style d'un reportage sportif. Par exemple, le 5 décembre, on trouve en première page le nom des quatre premiers noms ; Victor Hugo est en tête. En page 3, on apprend qu'à 2 heures du matin, c'est Pasteur qui a pris la tête ; à quatre heures du matin, qu'il conserve sa position...

Enfin, le 22 décembre, le dépouillement est achevé :

LA FRANCE A PARLÉ!...

Plus de 15 MILLIONS de suffrages ont été exprimés

RÉSULTATS DE NOTRE PLÉBISCITE

Les Concurrents se sont prononcés en toute indépendance. - Le jugement de la majorité doit être accepté par tous.

Les portraits des trois célébrités classées en tête sont publiées sous la manchette. En premier, Louis Pasteur : "L'illustre Savant qui découvrit le virus antirabique est le grand Vainqueur". À la seconde place, Victor Hugo : "Le Glorieux Poète dont le Génie rayonna sur le monde entier et dont l'œuvre surhumaine est un monument qu'il sera difficile d'égalier, s'est maintenu jusqu'à la fin à la seconde place". En troisième position, Léon Gambetta : "Le public a voulu honorer dans Gambetta, qui s'est fixé définitivement au troisième rang, l'ardent Patriote qui, aux jours les plus sombres, ne désespéra jamais de la fortune de la France". Le décompte des voix pour les quinze premiers est présenté ensuite :

PASTEUR	1 338 425
VICTOR HUGO	1 227 103
GAMBETTA	1 155 672
NAPOLÉON I ^{er}	1 118 034
THIERS	1 039 453
Lazare CARNOT	950 772
CURIE	851 107
A. DUMAS père	850 602
D ^r ROUX	603 941
PARMENTIER	498 863
AMPÈRE	452 469
BRAZZA	344 515
ZOLA	334 747
LAMARTINE	298 892
ARAGO	258 892

Les noms des autres célébrités, jusqu'à celle classée 280^e, seront publiés jusqu'au 28 décembre avec le nombre de suffrages qu'ils ont recueillis. Le 29 décembre, les autres noms seront publiés dans l'ordre, mais sans le nombre de suffrages, jusqu'au 502^e et dernier classé. La publication du nom des gagnants s'étalera jusqu'au 2 février 1907.

5.4. Le référendum sur la peine de mort (1907).

Le référendum du *Petit Parisien* sur la peine de mort est lancé le 29 septembre 1907. Mais ce lancement a été précédé de débats journalistiques et d'événements dont le rappel est nécessaire pour mieux en comprendre les résultats.

5.4.1. Les débats sur la peine de mort.

Le 28 juillet 1906, *Le Petit Parisien* annonce en première page la suppression de fait de la peine de mort en France :

ON N'EXÉCUTERA PLUS...

La suppression de la peine de mort compte parmi ses nombreux partisans la grosse majorité de la commission du budget.

Hier, en effet, sur le chapitre des frais de justice, M. Cruppi, rapporteur, a proposé la suppression des gages des exécuteurs des hautes œuvres et de leurs aides, en vue d'arriver à la suppression de la peine de mort.

La commission a ratifié cette proposition.

Cette suppression se traduit par une économie de 27,000 francs.

Le lendemain, toujours en première page, il confirme cette proposition, tout en suggérant une aggravation de la peine destinée à remplacer les exécutions capitales :

La commission du budget proposera à la Chambre la suppression des crédits affectés aux exécutions capitales, ce qui est une façon détournée pour arriver à abolir la peine de mort.

Il serait plus simple, pour obtenir ce résultat, de modifier le Code pénal et, comme en Italie et dans certains cantons suisses, de dire que le bourreau n'est pas nécessaire à la société et qu'elle peut se défendre contre les criminels, tout en respectant la vie humaine.

Avec la suppression d'un crédit, on semble reculer devant l'affirmation d'une idée qui peut être soutenue à haute voix. [...]

On ne soutient plus jamais qu'il faille tuer un homme par esprit de représailles et pour venger sa victime. Les partisans de la peine de mort se bornent à affirmer que la crainte du châtement suprême peut seule empêcher les forfaits.

Est-ce bien certain ? On a constaté que presque tous ceux mourant sur l'échafaud avaient assisté à des exécutions. Le souvenir de la guillotine n'avait pas troublé leur sommeil, ni arrêté leur bras.

S'il se trouve, à la Chambre et au Sénat, une majorité pour ne plus laisser la peine de mort dans nos lois, il importerait toutefois de la remplacer par quelque chose de plus redoutable que notre bagne.

Les travaux forcés actuels ne tiennent que la seconde place dans l'échelle des peines, il conviendra de leur laisser ce rang, d'autant plus que la transportation en Nouvelle-Calédonie n'offre pas les mêmes conditions de sévérité que les anciens bagnes de Brest et de Toulon.

Les Italiens et les Suisses placent les assassins, condamnés par les tribunaux sans circonstances atténuantes, dans des trous noirs, où l'existence est si terrible que les tentatives de suicide sont fréquentes. [...]

Si l'on se décide à ne plus verser légalement une goutte de sang, il faudra du moins suivre ces modèles et, sans laisser égarer sa pitié, penser aux assassinés plutôt qu'aux assassins.

Le 1^{er} août 1906, le journal rappelle que, le 10 juillet dernier, une proposition signée de 75 députés a été déposée ; elle était libellée ainsi : "*Article unique*. - La peine de mort est abolie. Seront punis des travaux forcés à perpétuité les individus qui se seront rendus coupables des crimes qui comportaient la peine de mort". Le 1^{er} novembre, il annonce le dépôt par le gouvernement d'un projet de loi portant l'abolition de la peine de mort. Le 16 novembre, il publie en première page un article de Jean Frolo, "Les derniers jours d'un condamné", qui constitue un plaidoyer contre la peine capitale.

Il arrive pourtant que *Le Petit Parisien* publie des témoignages susceptibles de raviver le courant favorable à la peine de mort. C'est le cas de cet article daté du 7 décembre 1906 :

Un meurtrier cynique

M. Susset, commissaire de Grenelle, a clos, hier, son enquête relative au drame relaté par le *Petit Parisien*, et qui s'était déroulé, la veille, dans un débit de la place Beaugrenelle. Devant le magistrat, le meurtrier, Amédée Goyaux, interrogé de nouveau, eut une attitude révoltante.

- Si j'ai tué mon ancien camarade Martinet, a-t-il dit, c'est parce qu'il brutalisait sa femme, qui est ma maîtresse. Qu'est-ce que je risquais, en somme, puisque la peine de mort est abolie ?... On m'enverra à Nouméa, dans un climat délicieux où je vivrai tranquille aux frais de l'État. À mon retour, dans cinq ou six ans, j'épouserai la femme de Martinet... Ceux qui ont peur peuvent maintenant se tranquilliser... On ne raccourcit plus (*sic*).

Mais c'est surtout les comptes rendus du viol et du meurtre de la petite Marthe Erbeling, 12 ans, par un ami de la famille, Albert Soleilland, et les échos du procès de ce dernier, qui ont vraisemblablement contribué à renforcer, chez les lecteurs du *Petit Parisien*, le courant d'opinion en faveur de la peine de mort.

5.4.2. L'affaire Soleilland.

Du 5 février au 14 septembre 1907, l'"affaire Soleilland" a fait l'objet d'articles quasi-quotidiens dans *Le Petit Parisien*. Le côté révoltant, pour l'opinion publique, de ce fait divers sordide, est aggravé par plusieurs facteurs : l'assassin est un ami de longue date de la famille de la victime ; il a bénéficié à plusieurs reprises de l'aide de celle-ci, pourtant moins aisée que la famille Soleilland ; il a fait semblant d'être bouleversé par la disparition de la fillette, qu'il venait de violer et d'assassiner, et a feint de contribuer à sa recherche ; il s'est empêtré ensuite dans des déclarations contradictoires, et a donné des versions différentes, mais toujours incomplètes, de son crime ; lors de son procès, il a montré une insensibilité totale à la souffrance des autres, et ne s'est apitoyé que sur son propre sort.

L'affaire Soleilland, même limitée aux comptes rendus qu'en a faits le *Petit Parisien*, se présente comme un roman feuilleton crapuleux. Les rebondissements de l'affaire ont tenu les lecteurs en haleine, et ont occupé une bien plus grande place dans le journal que l'intervention française au Maroc contre les Kabyles insurgés. Un simple rappel des principaux titres (et de quelques intertitres), dans leur ordre chronologique, donne une idée de son retentissement dans l'opinion :

5 février 1907, Page 1 :

TROUBLANT MYSTÈRE
DISPARITION INEXPLIQUÉE D'UNE FILLETTE
Marthe Erbeling a-t-elle été Tuée ?

6 février 1907, Page 1 :

Qu'est devenue la petite Marthe ?

7 février 1907, Page 1 :

ELLE N'EST PAS RETROUVÉE

8 février 1907, Page 2 :

Le mystère persiste...

9 février 1907, Page 1 :

SOLEILLAND A ASSASSINÉ LA PETITE MARTHE
Soleilland raconte son crime
Le Cadavre en Omnibus !

11 février 1907, Page 1 :

L'ASSASSINAT DE MARTHE ERBELDING
LA FILLETTE A SUBI LES PIRES TORTURES
EFFROYABLES RÉVÉLATIONS DE L'AUTOPSIE
Après avoir violé, mutilé et étranglé la pauvre Enfant, le Monstre
l'a poignardée. - Le Cœur fut transpercé de part en part.
Un Couteau et un Poinçon, ayant appartenu à Soleilland,
sont retrouvés chez un Marchand de Vins de la Rue des Boulets.

15 février 1907, Pages 1 et 2 :

CENT MILLE PERSONNES AUX OBSÈQUES DE LA PETITE MARTHE
[Photo de la foule et du char funèbre ; "La police débordée"].

21 juillet, Pages 1 et 2 :

LE CRIME DE SOLEILLAND.
Effroyable inconscience

22 juillet : Pages 1 et 2 :

LE PROCÈS DE SOLEILLAND.
La malédiction des Mères pèse déjà sur le Misérable
COMMENT IL CONSOMMA SON FORFAIT
L'accusé a un détestable passé

Soleilland guettait sa proie
L'odieuse comédie du meurtrier
Le misérable est démasqué

23 juillet : Page 1 :

PREMIÈRE AUDIENCE D'UN PROCÈS SENSATIONNEL
Soleilland devant les jurés
SOURIANT, POMMADÉ, MOUSTACHE ROULÉE AU PETIT FER
TEL APPARAÎT LE MONSTRE À CEUX QUI VONT LE JUGER

24 juillet : Page 1 (4 colonnes) :

Soleilland condamné à Mort
DRAMATIQUE FIN D'AUDIENCE
PENDANT QUE LE MONSTRE S'EFFONDRE À SON BANC SA FEMME LE RENIE ET LE MAUDIT

31 juillet, Page 2 :

SOLEILLAND À LA SANTÉ
Le Condamné à mort vit dans un Rêve
**Il se porte admirablement, mange bien et digère encore mieux. - Il fait de
riants projets d'avenir quand il sera à Cayenne, qu'il considère comme l'Eldorado
des forçats. - Sa grâce ne fait, en effet, pour lui, aucun doute.**

29 août, Page 1 :

SOLEILLAND DANS SA PRISON
Le Misérable s'attend à partir pour le bagne...
Loin d'envisager la possibilité de l'expiation suprême
Soleilland est convaincu que le Président le graciera, si son pourvoi est rejeté.

Pendant que se déroulaient l'instruction et le procès de l'"affaire Soleilland", un débat s'est instauré dans les colonnes du *Petit Parisien* sur le maintien ou non de la peine de mort. Du 28 mars au 22 avril, diverses personnalités ont été priées de donner leur avis sur le sujet. Ces avis sont naturellement très partagés. Par exemple : "Alors que les Directeurs de Théâtres réproouvent la Guillotine, les Romanciers populaires aimés de nos Lecteurs en souhaitent le maintien" (2 avril) ; "L'Avis des Représentants du Prolétariat et l'Opinion de quelques Médecins et Criminalistes. - Les uns sont pour, les autres sont contre" (5 avril) ; "Les Littérateurs, pas plus que nos autres Correspondants, ne sont d'accord au sujet de la suppression de la Guillotine. Il est toujours très malaisé de se faire une Opinion personnelle" (22 avril).

D'autre part, *Le Petit Parisien* rapporte à plusieurs reprises que divers jurys d'assises ont adressé des pétitions demandant le maintien de la peine de mort. Ainsi : "On ne peut dissimuler un certain malaise de l'opinion devant la réponse faite aux manifestations très nettes des jurys de cours d'assises : ces jurys réclament le maintien de la peine de mort comme le seul moyen efficace d'arrêter l'effroyable montée du crime - et ce sont, constamment, des mesures de clémence. La fréquence de ces grâces accordées à des condamnés ne laisse pas d'être un peu déroutante" (16 mai). "De tous côtés, les jurys, émus de la marée montante du crime, signent des pétitions pour le maintien de la peine capitale, dont la suppression

encouragerait les assassins" (24 juillet). "Les jurys successifs de la Seine et de nombreux jurys des départements ont manifesté leurs sentiments sur le problème de principe, dans les adresses qu'ils ont signées depuis plusieurs mois et qui concluaient invariablement à la conservation de la peine capitale, prévue par notre Code. L'opinion, émue par des crimes réitérés, par des attentats sauvages, et que le développement même de la civilisation semblait devoir raréfier, s'est prononcée, à plusieurs reprises, contre toute atténuation des prescriptions légales" (4 septembre).

Après le rejet de son pourvoi en cassation, Soleilland sera finalement gracié par le Président de la République, Armand Fallières, le 13 septembre 1907. Entre la condamnation de Soleilland et sa commutation de peine (travaux forcés à perpétuité), *Le Petit Parisien* a continué à alimenter le débat sur la peine de mort. En outre, il a rapporté deux événements qui ont contribué à maintenir ses lecteurs en éveil. Une rumeur a couru, selon laquelle Madame Soleilland aurait intercédé en faveur de son mari (4 septembre), rumeur immédiatement démentie par l'intéressée : "Depuis la condamnation de celui qui fut mon mari, je vous jure sur la tête de mon enfant que je ne me suis pas occupée du misérable ; on peut faire de lui ce qu'on voudra, il n'existe plus pour moi !..." (5 septembre). D'autre part, un co-détenu de Soleilland affirme que ce dernier lui aurait demandé d'aller, après sa libération, assassiner madame Soleilland (10 septembre).

Après sa déportation, d'abord à l'île de Ré, puis à Cayenne, Soleilland ne fera plus parler de lui. Toutefois, son nom servira quelque temps d'injure, comme synonyme d'assassin cynique et sans scrupules... Dans le *Petit Parisien* du 10 août 1923, on apprendra incidemment, à l'occasion d'un reportage sur le bagne, que Soleilland est mort "d'un coup de poignard un soir de hardiesse mal calculée" ²³.

5.4.3. Le déroulement du référendum.

Deux semaines après la grâce de Soleilland, à la "une" du numéro du 29 septembre 1907, *Le Petit Parisien* lance son référendum :

LA QUESTION de la PEINE DE MORT Grand Referendum du "Petit Parisien"

[...]

Qu'en pense le grand public ?

Le Petit Parisien a demandé récemment à quelques personnalités leur opinion sur le maintien ou la suppression de la peine capitale ; nous voulons connaître aujourd'hui **celle de la France entière.**

Le "Petit Parisien" organise donc un REFERENDUM GÉNÉRAL sur la Question de la PEINE DE MORT

Ce Referendum sera institué dans des Conditions particulières, de façon à ménager à ceux qui y prendront part les plus agréables surprises.

A partir d'aujourd'hui, la lecture du "Petit Parisien" s'impose à tous les Français, sans exception !

²³ Selon d'autres sources, il serait mort de tuberculose en mai 1920.

Le 30 septembre, le journal précise que le référendum "est ouvert à tous", et qu'il "se terminera par une remise de Surprises, auxquelles pourront prétendre tous ceux et toutes celles qui nous auront envoyé leur réponse". On apprendra en effet le 20 octobre que les 12 040 primes promises aux participants comportent des montres, des bijoux, des vases, de l'argenterie, des lampes, des stylographes, des rasoirs, des parfums, des étoles de fourrure, des cravates, des jumelles, etc. Le nombre des primes a été fixé d'avance pour chaque département français et chaque pays étranger (5 octobre).

Les modalités du scrutin sont précisées dans les premiers jours d'octobre. Les réponses doivent être envoyées sur une carte postale illustrée, à raison d'une par personne, et ne doivent porter que la réponse par "Oui" ou "Non", ainsi que les coordonnées de l'envoyeur ; un concours artistique, distinct du référendum, portera sur les "sites pittoresques" représentés sur ces cartes (1^{er} octobre), qui doivent impérativement être "imprimées en noir", en raison de la rareté des cartes postales en couleurs (3 octobre). Afin d'éviter les encombrements des services postaux, chaque jour, cinq départements seront désignés, ainsi qu'un ou deux pays étrangers. Dans ces lieux, "les cartes devront être mises à la poste *le lendemain de l'arrivée du journal*, de façon à laisser aux lecteurs une journée entière pour préparer leur réponse et leur carte" (2 octobre). Ces désignations s'étaleront du 8 au 28 octobre.

Le 31 octobre, les modalités du dépouillement sont décrites en détail et illustrées par une photo d'un coin de la salle où s'effectue le dépouillement.

5.4.4. Les résultats : 76,7 % se prononcent pour la peine de mort.

Enfin, le 5 novembre, les résultats sont publiés. Sur les 1 412 347 réponses reçues, 1 083 655 (soit 76,7 %) sont pour la peine de mort, et 328 692 (23,3 %) sont contre. Le 11 décembre, le journal précise que, "à la demande d'un certain nombre de nos lecteurs et de nos lectrices qui désiraient que leur opinion sur la peine de mort ne fût point livrée à la publicité, nous avons décidé de ne pas publier le nom des lauréats. Depuis lors, des avis contraires se sont manifestés, et, afin de donner satisfaction à la majorité des réclamants, nous avons pris les dispositions suivantes : [...] Ceux de nos lecteurs et de nos lectrices qui [...] désireraient ne point voir figurer leur nom sur la liste des lauréats, sont priés de nous en aviser IMMÉDIATEMENT PAR LETTRE AFFRANCHIE. Nous les mentionnerons tout simplement ainsi : *M. ou M^{me} X...*, à...(nom de la localité)".

Le 6 juillet 1908, *Le Petit Parisien* annonce que le débat sur la peine de mort à la Chambre des députés a été ajourné, "après une séance mouvementée, mêlée d'obstruction", bien qu'une courte majorité de 259 députés se soit prononcée contre la peine de mort (257 ayant voté pour son maintien).

6. Le *Matin*.

6.1. Brève histoire du *Matin*.

Le titre de l'ouvrage de Dominique Pinsolle, consacré à ce quotidien parisien, en résume l'historique en une courte formule : *Le Matin (1884-1944). Une presse d'argent et de chantage*. En effet, "*Le Matin* [...]" est resté dans les mémoires comme l'incarnation de la « presse pourrie » asservie à l'argent, le symbole de l'« abominable vénalité de la presse française » que dénonce *L'Humanité* dans les années 1920. [...] Au cours de ses soixante années d'existence, *Le Matin* passe effectivement du rang de quotidien d'information d'avant-garde (car entièrement calqué sur le modèle américain) à celui de grand journal tapageur, spécialiste des grands événements publicitaires et des campagnes prétendument philanthropiques. Le souvenir qu'il a laissé oscille constamment entre ces deux extrêmes : d'un côté on évoque un journal moderne et novateur « à l'américaine » qui bouscule la presse française, de l'autre on flétrit un titre qui déshonore la profession et, à la fin de son histoire, son pays tout entier. [...] *Le Matin* est un journal qui a marqué l'histoire de la presse française : lancé comme un pur quotidien d'information, il représente le stade le plus avancé de l'évolution de la « grande presse » bourgeoise (qu'on distingue de la « petite presse » populaire), qui s'éloigne alors de plus en plus de la tradition littéraire et politique du journalisme français, sans jamais s'en défaire totalement cependant. [...] En même temps, *Le Matin* est identifié très rapidement après sa création comme une feuille de chantage aux mains d'un affairiste véreux et sans scrupules, qu'il s'agisse d'Alfred Edwards ou de Maurice Bunau-Varilla. Les campagnes intéressées s'enchaînent, ponctuées de coups de bourse et de fausses informations, et la vénalité extrême de Bunau-Varilla ne fait que rajouter au dégoût que *Le Matin* inspire à bon nombre de ses contemporains" (Pinsolle 2012 : 15-17).

1884	20 000	1906	624 000	1919	1 077 100
1886	29 000	1910	697 000	1920	745 100
1887	33 000	1912	777 600	1923	816 600
1894	25 500	1913	984 500	1924	1 011 300
1898	29 700	1914	1 027 300	1928	695 000
1899	78 000	1915	1 553 600	1930	620 300
1900	230 000	1916	1 724 600	1934	580 000
1902	285 000	1917	1 367 500	1936	490 000
1904	417 000	1918	1 165 200	1939	332 000

Évolution du tirage annuel moyen du *Matin* (d'après Pinsolle 2012 : 301)²⁴.

²⁴ Ces tirages moyens sont avant tout des ordres de grandeur : certains des chiffres cités par Dominique Pinsolle ont été arrondis à la centaine la plus proche. Il faut signaler les fortes distorsions entre ces chiffres et ceux rapportés dans les *Documents pour l'histoire de la presse nationale aux XIX^e et XX^e siècles*, pour les années 1924 et 1936 (Albert *et al.* 1977 : 62, 65).

6.1.1. Le lancement du *Matin* (1884-1894).

"*Le Matin* eut, à ses débuts, une vie très agitée dont il est assez difficile de suivre les étapes. Lancé à 10 centimes, le 26 février 1884, par un Américain, Sam Chamberlain, que commanditaient des Anglais, W. A. Hopkins et Th. Brooks, avec une édition anglaise *The Morning News*, *Le Matin* tomba, en octobre 1884, entre les mains de son rédacteur en chef français, Alfred Edwards" (Albert 1976 : 309). Lors de son lancement (1884), *Le Matin* n'est en fait que la version française du *Morning News*. Il mise sur le journalisme "à l'américaine", qui privilégie la rapidité de l'information : "Les fils télégraphiques qui encadrent le titre du journal en « une » sont constamment là pour rappeler aux lecteurs la supériorité technique du *Matin*" (Pinsolle 2012 : 35). En sous-titres, son bandeau annonce : "DERNIERS TÉLÉGRAMMES DE LA NUIT", puis "MORNING NEWS FRANÇAIS". À la "une" de son premier numéro, Alfred Edwards déclare :

Quand un journal lance son premier numéro, il est d'usage que le rédacteur en chef prenne la plume pour exposer au public son programme.

Le Matin ne devant ressembler à aucun journal, son programme ne ressemblera à aucun autre.

Le Matin sera un journal singulier :

Un journal qui n'aura pas d'opinion politique ;

Un journal qui ne sera inféodé à aucune banque et qui ne vendra son patronage à aucune affaire ;

Un journal qui ne dépendra d'aucune coterie littéraire ;

Un journal qui n'appartiendra à aucune école artistique ;

Un journal d'informations télégraphiques, universelles et *vraies* ;

Un journal ennemi du scandale ;

Un journal honnête, hardi et *absolument indépendant* ;

La politique en France est représentée par quatre partis : les républicains opportunistes, actuellement au pouvoir ; les républicains radicaux, qui espèrent succéder aux opportunistes ; les royalistes, qui brûlent de se glisser entre les premiers et les seconds, et les impérialistes, qui comptent bien l'emporter sur les trois autres.

Le Matin, qui n'aura pas de politique personnelle, s'est assuré le concours des quatre écrivains les plus éminents et les plus originaux qui défendent ces quatre partis. [...]

Ces quatre *leaders* auront ici la même liberté d'allures que lorsqu'ils écrivent au *Paris*, au *Pays*, au *Clairon* et au *Cri du Peuple*.

Le Matin n'endosse aucune de leurs opinions et leur sert de tribune commune. [...]

Le Matin n'épargnera rien pour offrir quotidiennement à ses lecteurs les dernières nouvelles télégraphiques du monde entier.

Le fil spécial qu'il possède avec Londres lui apportera *durant toute la nuit, jusqu'à sept heures du matin*, les nouvelles les plus fraîches et les plus authentiques qui parviennent en Angleterre de tous les points du globe.

Les quatre premiers écrivains pressentis, et ayant donné leur accord, sont Emmanuel Arène, "républicain opportuniste" ; Paul de Cassagnac, "impérialiste" ; Jules Cornély, "monarchiste" ; et Jules Vallès, "républicain radical".

"En fait, ce fut un journal très original. Il n'avait pas de feuilletons, publiait des articles courts et surtout des nouvelles. Sa mise en page plus aérée que celle de ses confrères usait largement des titres sur plusieurs colonnes. [...] Le journal eut un relatif succès. Il tirait en

1885 à 23 000 exemplaires et à 33 000 en 1887. Sa diffusion commença à stagner en 1888 puis à baisser en 1892. Il tirait pourtant encore à 23 000²⁵ en 1894, mais son bouillon était alors considérable et la concurrence des feuilles à 5 centimes, trop lourde. La formule avait sans doute beaucoup surpris, mais Edwards attachait plus d'importance aux bénéfices de ses campagnes de chantage qu'à ceux de l'exploitation commerciale. Sans scrupule, il mit sa feuille au service de certaines affaires" (Albert 1976 : 309-310). Sous la direction d'Edwards, *Le Matin* servait le pouvoir en attaquant violemment le mouvement boulangiste (voir § 6.2.1.). À cette époque, le trafic d'influence était tout à fait courant, mais le directeur du *Matin* abusait de son pouvoir de manière trop ostensible. Compromis par le scandale de Panama, ayant hérité de la fortune de son père, Edwards vendit *Le Matin* à Henry Poidatz, associé à Maurice Bunau-Varilla.

6.1.2. *Le Matin de Bunau-Varilla (1894-1939)*.

Le premier souci de Henry Poidatz fut, en mai 1899, de faire passer le journal à six pages, et d'en baisser le prix à 5 centimes. En conséquence, entre 1898 et 1903, le tirage du *Matin* a été multiplié par dix. À partir de 1903, Bunau-Varilla devient le véritable patron du *Matin*. Sous sa direction, *Le Matin* acquiert l'image "d'un journal entièrement dévoué au peuple, toujours prêt à le secourir et à l'aider face à l'incompréhension de l'administration et à l'inefficacité de l'État. *Le Matin* se fait le porte-parole des faibles face aux puissants, des « honnêtes gens » contre les « malfaiteurs », des petits contre les gros" (Pinsolle 2012 : 96). L'audience du journal augmente. Grâce à l'achat et la mise en service de six rotatives, le tirage atteint le million d'exemplaires en 1914.

"Afin d'assurer le maintien de la croissance des ventes, les quotidiens populaires utilisent tous les artifices de la promotion et développent face à la concurrence une véritable politique de marketing. Les journaux créent des événements, comme *Le Matin* qui installe l'aéroplane de Blériot devant son immeuble sur les Grands Boulevards". À partir de 1901, *Le Matin* devient le spécialiste des "événements" médiatiques : souscription pour offrir à la marine française un sous-marin (le succès sera tel qu'on lui en offrira deux), courses automobiles et aériennes (et Tour de France), etc. (Éveno 2003 : 47, et note 112). Pour faciliter la vente à la criée, *Le Matin* a renouvelé la "une" : l'actualité immédiate est mise en valeur, les titres sont la juxtaposition de blocs massifs larges de plusieurs colonnes, "coiffés de titres en gros caractères, et de chapeaux en petits caractères gras, composés en entonnoirs ou en pyramides renversées. [...] La mise en page sort du carcan vertical des colonnes, pour devenir plus dynamique" (Feyel 2007 : 125). Il est aussi le premier à avoir adopté la photographie, en novembre 1902 (*ibid.* : 126).

"Arrivé bon dernier sur le marché des quotidiens à grand tirage, si l'on considère qu'il n'adopte ce profil qu'en 1899, *Le Matin* est tributaire de la concurrence acharnée que se livrent les titres et du climat délétère qui envahit la presse au seuil de la Première Guerre mondiale. Mêlant habilement nationalisme et démagogie, Bunau-Varilla conquiert un public à coup de rodomontades, de matraquage et de réclame. Épousant les causes au gré des intérêts financiers, des antipathies ou des sympathies de son directeur dictatorial, *Le Matin* préfigure

²⁵ On notera que le chiffre avancé ici par Pierre Albert est moins élevé que celui donné par Dominique Pinsolle.

l'évolution d'une partie de la presse quotidienne française durant l'entre-deux-guerres" (Éveno 2003 41).

Maurice Bunau-Varilla est en effet un mégalomane et un affairiste sans scrupules. "À ses indéniables qualités d'homme d'affaires et de dirigeant d'entreprise, il joignait une véritable « hypertrophie du moi » ; rancunier, susceptible, il déterminait ses choix politiques par ses sympathies personnelles ou par l'idée qu'il se faisait du rôle que les circonstances lui permettraient de jouer. Il était de ces rares hommes capables de dominer le ridicule²⁶. La puissance de son journal lui valut de la part de beaucoup d'hommes politiques comme Briand ou Poincaré des marques de déférence surprenantes" (Albert 1976 : 311-312).

"La grande guerre marqua l'apogée du *Matin*. Son tirage monta jusqu'à 1,6 million en 1916-1917. Mais il fut fortement atteint par le passage à 10 centimes. Ce succès fut sans doute dû au ton « accrocheur » de ses articles, et à son agressivité contre les parlementaires et parfois les gouvernants, mais aussi à la crise de son concurrent *Le Journal*. Feuille nationaliste, elle fut toute dévouée aux directives de l'État-Major et ne cessa de jeter, après 1915, l'anathème sur les défaitistes" (Albert 1976 : 430-431).

Si *Le Matin*, "en étant tiré jusqu'à 1,7 million d'exemplaires, atteint son apogée commercial et financier au cours de la Première Guerre mondiale et devient le second quotidien français après le *Petit Parisien* en termes de tirages, [...] ce succès masque l'essoufflement d'une formule que Bunau-Varilla ne renouvelle pas. Probablement grisé par les tirages de son journal durant le conflit, il ne voit pas que le discrédit dont souffre *Le Matin* dans les années d'après-guerre met un terme à l'équilibre qui avait fait jusque-là son succès. [...] Les grandes campagnes du *Matin*, de plus en plus politisées, perdent en efficacité. Le scandale des emprunts russes, révélé par *L'Humanité* en 1923, ainsi que les attaques perpétuelles dont *Le Matin* fait l'objet, ruinent l'image du journal, qui ne peut plus cultiver son image d'institution bienfaisante et désintéressée. L'équilibre entre instrumentalisation du titre et respect des contraintes commerciales est rompu : Bunau-Varilla apparaît pour ce qu'il est, et *Le Matin*, largement discrédité, a du mal à conserver son lectorat" (Pinsolle 2012 : 161).

Dans les années 1930, le déclin du *Matin* devient irréversible. "Le journal de Bunau-Varilla dérive de plus en plus vers l'extrême droite en même temps qu'il sombre commercialement. Le déficit ne cesse de se creuser, les tirages sont divisés par deux. Dans le contexte de radicalisation politique qui est celui de la France des années 1930, *Le Matin* choisit son camp. Chaque nouveau scandale, chaque nouvelle élection, chaque nouvelle grève le pousse un peu plus vers la droite, au point de voir dans le fascisme et le nazisme des solutions séduisantes. Bunau-Varilla noue notamment des liens particulièrement étroits avec l'Allemagne, et prouve ainsi que le déclin de son journal ne lui ôte pas toute son influence. Au moment où la Seconde Guerre mondiale éclate, *Le Matin* est ainsi idéologiquement prêt à collaborer. Sa réputation précoce sous l'Occupation s'inscrit dans la continuité de son évolution depuis le début des années 1930, même si son contenu s'était jusque-là caractérisé par une certaine hétérogénéité et un mélange des genres, entre discours politique et information plus neutre. En 1940, la situation est exactement inverse à celle de 1914. La

²⁶ "Il était très autoritaire, très inventif, et persuadé que le Synthol était le remède à tous les maux du corps, si bien que ce produit pharmaceutique a beaucoup prospéré tant que *Le Matin* a paru..." (Jeanneney 1996 : 108).

guerre et la victoire contre l'Allemagne avaient, en 1914-1918, cristallisé tous les éléments ayant assuré la popularité du *Matin*. Cette fois, c'est la défaite française et l'occupation qui satisfont doublement Maurice Bunau-Varilla : non seulement elles permettent de devenir à nouveau rentable grâce à la réduction de la concurrence, mais, en outre, elles représentent à ses yeux une occasion rêvée pour achever, au soir de sa vie, le combat qu'il mène depuis si longtemps contre le communisme" (Pinsolle 2012 : 225).

6.2. Les référendums du *Matin*.

Les jeux-concours organisés par *Le Matin* que nous avons recensés sont sans grand intérêt. Par exemple, dans le "Concours mille chances", le journal publie chaque semaine une série de numéros ; les possesseurs d'un billet de loterie portant ce numéro gagnent un prix. Dans le "Grand concours de la mode", les lecteurs doivent remplir, par des noms de tissus ou de couleur, les blancs d'une interview de stylistes.

Non seulement les référendums politiques sont rares dans *Le Matin*, mais ils sont sans comparaison avec les "vrais" référendums des journaux concurrents. Les résultats en sont présentés sans grande rigueur, et l'on ne connaît pas toujours le nombre exact des réponses reçues.

6.2.1. L'élection du général Boulanger (27 janvier 1889).

Sous la direction d'Edwards (1885-1890), "plutôt qu'un « contre pouvoir », *Le Matin* s'avère être un auxiliaire du pouvoir. [...] L'attitude du journal pendant la crise boulangiste est à cet égard parfaitement représentative : Edwards défend les républicains au pouvoir en menant une campagne particulièrement virulente contre le général Boulanger qui, entre 1887 et 1889, rallie les mécontents et menace le pouvoir en place. Le patron du *Matin* est rapidement récompensé pour les « services politiques [...] rendus au gouvernement pendant le boulangisme » (*La Libre Parole*, 30 janvier 1896)" ; en effet, le gouvernement accordera des avantages pour la Ferme de l'Opium, qui a le monopole de la vente de l'opium au Tonkin, et dont Edwards est actionnaire (Pinsolle 2012 : 57-58).

Le "plébiscite" sur la candidature au poste de député de Paris du général Boulanger s'inscrit dans ce contexte. Le 25 janvier 1889, *Le Matin* affiche en première page :

M. BOULANGER PLÉBISCITÉ
ÉCRASANTE MAJORITÉ DÉFAVORABLE AU DÉPUTÉ DU NORD
L'ÉLITE INTELLECTUELLE DU PAYS SE PRONONCE CONTRE LE "GÉNÉRAL"

[...] Dans l'impossibilité matérielle de consulter la masse du corps électoral et de tâter ainsi par anticipation le pouls à l'opinion, nous avons pensé qu'il serait cependant aussi instructif qu'intéressant de connaître du moins l'opinion de l'élite intellectuelle du pays, composée des notabilités des sciences, des lettres, des arts, du barreau, de l'industrie, de la haute finance, des soldats glorieux rendus par l'âge à la vie civile, de tous ceux en un mot dont le jugement éclairé peut édifier la foule.

Nous avons donc adressé à ces notabilités une circulaire contenant le bulletin suivant, destiné à nous être retourné revêtu de leur réponse :

ÉLECTION DU 27 JANVIER

L'intérêt et l'honneur du pays commandent-ils de voter pour le général Boulanger ?

NON | OUI

N.B. - Prière à ceux qui préféreraient s'abstenir d'émettre un avis pour ou contre M. Boulanger, de nous retourner purement et simplement ce bulletin.

Les 314 personnalités contactées, qui n'ont évidemment pas été choisies au hasard, et dont le journal publie les noms, comptent dans leurs rangs une centaine d'académiciens (académie française : 29 ; académie de médecine : 25 ; des beaux-arts : 21 ; des sciences morales : 17 ; des sciences : 9 ; des inscriptions : 3). On y trouve également des membres de la Chambre de commerce (40), de celle des notaires (19), de celle des avoués (13), ainsi que des banquiers (9), des artistes, et des hommes de lettres.

Le journal ajoute :

Nous avons reçu, jusqu'à présent, 185 réponses, qui se décomposent ainsi :

NON	100
OUI	17
Pasteur	1
Hervé	1
Bulletins blancs	66
Total	185

Le matin de l'élection (27 janvier), toujours en première page, il annonce que 209 bulletins ont été retournés au journal, ce qui donne les résultats revus et corrigés suivants (on notera que le nombre des bulletins blancs a été revu à la baisse) :

NON	124
OUI	19
Pasteur	1
Hervé	1
Bulletins blancs	64
Total	209

On peut considérer les votes pour Pasteur et Hervé comme des bulletins blancs ; les résultats du vote de "l'élite intellectuelle du pays" sont donc : contre Boulanger : 59,3 % ; pour Boulanger : 9,1 % ; blancs ou nuls : 31,6 %. Mais le lendemain, force est de constater que, malgré les efforts du *Matin*, le général Boulanger a été finalement élu député de Paris avec 244 070 voix sur 435 860 votants (56,0 %).

6.2.2. Le timbre à deux sous (1904).

Le "plébiscite postal" pour le timbre à deux sous est un exemple des campagnes "philanthropiques" menées par *Le Matin*. Le 7 novembre 1904, il tente de mobiliser ses lecteurs en ses termes :

Le Timbre à deux Sous

UN PLÉBISCITE POSTAL

C'est demain mardi que nous ferons parvenir à tous nos abonnés et à tous nos lecteurs la carte postale préparée par nos soins, pour un vaste pétitionnement en vue de la réduction du prix du timbre des lettres de quinze centimes à dix centimes.

Tout a été dit sur la légitimité, sur la nécessité, sur l'urgence de cette réforme. [...]

C'est au public maintenant à manifester son opinion, à dicter sa volonté.

La carte postale que nos lecteurs recevront contient le texte de la pétition. Elle peut être adressée en franchise au président de la Chambre des députés, revêtue de la signature du citoyen qui l'aura lue et approuvée. [...]

Nous ne saurions trop recommander à tous les amis du *Matin* de se dessaisir de cette carte postale - quelque bonne envie qu'ils puissent avoir de la joindre à leur collection, s'ils en ont une - il faut qu'ils la jettent tous, une fois signée, à la boîte prochaine. Au surplus, nous prenons l'engagement, si la réforme aboutit, de renouveler notre envoi, afin que chacun puisse conserver un exemplaire de cette pétition historique.

L'heure est venue de se compter pour tous les Français - et nous savons qu'ils sont nombreux - qui pensent que l'on viendrait à bout de bien des difficultés et que l'on résoudrait bien des problèmes, si l'on prenait la peine de s'entendre et d'agir en commun, par les voies pacifiques et légales.

À l'œuvre donc, pour le progrès ! À l'œuvre, tous ! Et que la conclusion de notre effort soit un effort semblable, discipliné, résolu et bientôt irrésistible, de la part de nos lecteurs.

La victoire est à ce prix.

Dans les jours qui suivent, il fait savoir qu'"en dehors des cartes postales envoyées à nos abonnés ou déposées chez les marchands pour nos acheteurs au numéro, nous en avons mis en réserve deux cent mille que nous tenons à la disposition des comités, associations et groupements de toutes sortes" (8 novembre), et que "la carte postale du timbre à deux sous est désormais historique. Son succès a été tel que nous l'espérons, et l'importance de la pacifique manifestation qu'elle symbolise n'échappe plus à personne" (9 novembre). Il feint de plaindre les postiers et les employés de la Chambre, victime du succès de ce "plébiscite" : "Les facteurs, pliant sous le poids, continuent à venir déposer à la Chambre les ballots énormes des cartes pétitionnaires" (11 novembre) ; "Malheureux facteurs, à qui le *Matin* se trouve avoir imposé ainsi un surcroît de besogne ! Qu'ils se rassurent néanmoins. Ils n'auront pas travaillé en vain, et nous leur réservons une récompense" (12 novembre).

Le 15 novembre, *Le Matin* annonce que le président de la Chambre a déjà reçu cent cinquante mille cartes, en chiffres ronds. Il ajoute : "Pour considérable qu'il soit, ce chiffre ne nous satisfait pas encore". C'est pourquoi, le 9 décembre, il propose à ses lecteurs une nouvelle forme de pétition, adressée cette fois aux députés de leur circonscription :

Si [les lecteurs] veulent voir aboutir une réforme, à laquelle ils ont droit et que le pays attend, alors, qu'ils agissent, qu'ils fassent acte de citoyens virils et libres.

Le meilleur moyen, le seul peut-être, c'est de contraindre individuellement les députés à vouloir ce que veulent leurs électeurs. [...]

Les lecteurs du Matin sont donc invités à détacher la nouvelle pétition qu'ils trouveront à notre quatrième page, à la signer, à faire légaliser leur signature par le maire de leur commune, et à transmettre aux députés de leurs circonscriptions respectives cette brève et intelligible expression de leur ferme volonté.

[...]

BULLETIN DE PÉTITION DU TIMBRE À DEUX SOUS

Monsieur le Député,

Je soussigné [...] que vous représentez au Parlement, ai l'honneur de vous donner mandat de vouloir bien déposer en mon nom, sur le bureau de la Chambre des députés, la présente pétition :

D'accord avec le journal LE MATIN, je demande l'abaissement **immédiat** à dix centimes de la taxe actuellement fixée à quinze centimes pour les lettres dont le poids ne dépasse pas quinze grammes. [...]

Les noms des députés qui ont déjà déposé sur le bureau de la Chambre les pétitions qu'ils ont reçues sont publiés le 19 décembre 1904. Il faudra cependant attendre plus d'une année pour que, le 28 février 1906, les lecteurs apprennent enfin que les députés ont rétabli la lettre à deux sous, par 523 voix contre 32, et qu'après de longues discussions, les sénateurs ont accepté, par 159 voix contre 92, l'abaissement à 10 centimes de la taxe. La date d'application a été fixée au 16 avril 1906. Le 17 avril, *Le Matin* peut enfin triompher : "C'était hier que le nouveau timbre à 10 centimes était mis en circulation. Disons tout de suite que le public, comme il était facile de la prévoir, a réservé à son apparition tant souhaitée un accueil des plus chaleureux".

6.2.3. *Le procès Humbert (1903).*

Thérèse Humbert, deux de ses trois frères, Émile et Romain Daurignac, et son mari, Frédéric (fils du sénateur et éphémère ministre de la Justice du gouvernement Freycinet, Gustave Humbert), sont poursuivis pour escroquerie, faux et usage de faux. Thérèse Humbert prétendait avoir, en 1879, dans un train, sauvé la vie d'un passager victime d'une crise cardiaque ; celui-ci, un millionnaire américain, Robert Henry Crawford, lui aurait annoncé qu'il lui témoignerait une reconnaissance éternelle. En 1881, Thérèse Humbert aurait appris le décès de Crawford, qui lui aurait légué une partie de sa fortune (cent millions de francs) ; cette somme, ainsi que les documents attestant les dernières volontés de Crawford, devaient être conservés dans un coffre-fort à n'ouvrir qu'après le mariage de la jeune sœur de Thérèse, Marie Daurignac, avec l'un des neveux de Crawford. Cette affabulation permit aux époux Humbert d'obtenir divers prêts, souvent d'un montant très élevé. Ils purent ainsi acquérir un appartement à Paris avenue de la Grande Armée et un château à Dammarie-les-Lys, et mener une vie mondaine dispendieuse. En 1901, certains créanciers émirent la crainte que le montant de la supposée fortune ne suffise pas à rembourser la totalité des prêts. Ayant intenté une action en justice, ils obtinrent finalement, en mai 1902, que le coffre soit ouvert : il était vide. Les époux Humbert et les frères Daurignac, qui avaient aussitôt pris la fuite, furent arrêtés à Madrid le 20 décembre 1902.

Entre le 1^{er} et le 31 mai 1902, sous la plume de F.-I. Mouthon, *Le Matin* avait publié, chaque jour, presque toujours en première page et sur plusieurs colonnes, *L'affaire Humbert-Crawford*, sous-titrée : *Histoire d'une succession de cent millions*, et parfois appelée simplement : « *L'affaire* ». Le 6 juin, il annonce l'arrestation de Louis Daurignac, frère de Thérèse, "le seul membre de la famille qui n'était pas en fuite" (et dont la suite de l'instruction montrera qu'il n'avait pris aucune part aux machinations de sa sœur). Le 12, *Le Matin* met gravement en cause le sénateur et ancien ministre Gustave Humbert, beau-père de Thérèse. On reparle ensuite de l'affaire Humbert épisodiquement dans les mois qui suivent, avec, en

particulier, dans chaque numéro du 14 au 18 novembre 1902, une suite à ce véritable feuilleton, intitulée *Sur la piste des Humbert*, toujours signée de F.-I. Mouthon. Le 21 décembre 1902, sur toute la "une", le journal annonce : "Arrestation de toute la famille Humbert à Madrid". Entre le 21 et le 31 décembre 1902, les nouveaux développements de l'affaire sont relatés en "une", jusqu'à l'incarcération des prévenus en France. Au cours des mois de janvier et février 1903, *Le Matin* tient ses lecteurs au courant de l'évolution de l'affaire : la famille Humbert passe à l'Anthropométrie de Monsieur Berthillon (4 janvier 1903) ; Émile Daurignac est interrogé (6 janvier) ; Thérèse Humbert est interrogée (9 et 10 janvier) ; Thérèse Humbert intente un procès en diffamation contre le banquier Cataui et des incidents éclatent au Palais-Bourbon (en février).

Puis, pendant l'instruction du procès Humbert, l'affaire n'est plus évoquée qu'épisodiquement, par un court entrefilet, l'actualité étant monopolisée par d'autres événements : le départ des congrégations, la visite à Paris du roi Edouard VII, les conflits dans les Balkans, l'expédition Charcot au pôle Sud, la maladie et la mort du pape Léon XIII suivie de l'élection de Pie X.

Le 20 mai 1903, *Le Matin* annonce que Frédéric et Thérèse Humbert, ainsi que Romain et Émile Daurignac, ont été inculpés de faux, usage de faux, escroquerie et complicité. Dans les jours qui suivent, le journal continue à parler des protagonistes de l'affaire, en particulier de Thérèse Humbert. Le 9 août, il consacre trois pages à l'ouverture du procès. Il continuera, dans les jours qui suivent, à donner une large place aux interrogatoires et aux débats. Le 13 août, il écrit :

Il n'entre pas dans nos habitudes de traiter nos lecteurs comme des enfants et de leur organiser des distractions : nous pensons que notre meilleur moyen de leur être agréable est de les renseigner plus complètement et plus sûrement que les autres...

Nous croyons néanmoins, étant donnée l'époque de l'année où nous nous trouvons, devoir déroger quelque peu à nos principes de journal sérieux et nous convions nos lecteurs à un concours qui a au moins l'avantage d'être d'actualité :

Un grand procès, sur les origines duquel mieux qu'aucuns autres les lecteurs du MATIN ont été renseignés, et dont nous donnons chaque jour en sténographie les incidents sensationnels, est actuellement pendant devant la cour d'assises... Quel en sera le résultat ? [...]

Nos lecteurs doivent s'être fait une opinion à cet égard et c'est cette opinion que nous leur demandons. [...]

Demain, nous donnerons tous les détails et toutes les conditions du concours, qui, en principe, sera clos dimanche soir, à minuit.

Le lendemain, le vendredi 14 août, il annonce :

Nous ouvrons aujourd'hui notre concours sur l'affaire Humbert dont nous avons hier entretenu nos lecteurs.

Pour concourir, il suffit de découper le bulletin que l'on trouvera à la sixième page du présent numéro et de nous l'envoyer, après avoir répondu aux quatre questions suivantes :

1° Thérèse Humbert sera-t-elle acquittée ou condamnée ? Si elle est condamnée, quelles seront la nature et la durée de sa peine ?

2° Frédéric Humbert sera-t-il acquitté ou condamné ? S'il est condamné, quelles seront la nature et la durée de sa peine ?

3° Émile Humbert sera-t-il acquitté ou condamné ? S'il est condamné, quelles seront la nature et la durée de sa peine ?

4° Romain Humbert sera-t-il acquitté ou condamné ? S'il est condamné, quelles seront la nature et la durée de sa peine ?

La réponse devra être faite en se conformant aux indications qui sont portées au bas du bulletin de notre sixième page.

Comme il pourrait y avoir plusieurs réponses justes ou plusieurs « ex æquos » parmi les réponses qui approcheront le plus près de la vérité, nous avons, pour classer les gagnants, ajouté deux autres questions :

5° Combien de temps durera la délibération du jury pour le verdict ?

6° Combien de temps durera la délibération de la cour pour le prononcé de l'arrêt ?

[...] Les réponses devront nous être parvenues lundi prochain avant midi.

Les gagnants recevront 155 prix en espèces, allant de 1 000 francs à 10 francs, pour un total de 5 000 francs. Le bulletin, facile à remplir, se présente comme un questionnaire fermé. Pour chacun des accusés, il propose cinq réponses possibles : Acquitté(e) / Condamné(e) à : Travaux forcés / Réclusion / Emprisonnement / Amendes.

Le 18 août, le journal annonce qu'il reporte la clôture du concours au mercredi 19 août, à midi. Le lendemain, il fait savoir qu'il a reçu plus de 23 000 bulletins, et décrit le "véritable tour de force" que constitue leur classement. Le 22 août, il publie les résultats du dépouillement des 37 112 réponses reçues ²⁷ :

	Acquit.	Condam.	Prison	Réclus.	T. Forcés	Amendes
Thérèse Humbert	8 740	28 462	19 153	6 750	1 866	693
Frédéric Humbert	9 672	27 530	20 064	4 530	2 176	760
Romain Daurignac	11 933	25 269	20 350	2 754	1 410	755
Émile Daurignac	17 569	19 633	-	-	-	-

Le lendemain 23 août, *Le Matin* annonce le verdict du tribunal : Frédéric et Thérèse Humbert sont condamnés à cinq années de réclusion et cent francs d'amende ; Romain Daurignac, à trois ans de prison ; et Émile Daurignac, à deux ans de prison. La liste des gagnants du concours est publiée le 24 août. Dans les mois qui suivent, *Le Matin* reviendra, dans de nombreux articles détaillés, sur les péripéties de l'affaire Humbert.

6.2.4. Le vote des femmes (1935).

Le Matin publie, le 26 janvier 1935, en première page, un article en faveur du vote des femmes, titré :

LA FEMME FRANÇAISE DOIT VOTER
Douze millions de Françaises vont-elles rester en marge
de la vie politique
où leur action est légitime et nécessaire ?

²⁷ La veille, il avait publié, pour les seuls époux Humbert, des résultats "définitifs" légèrement moindres, ce qui donne à penser que le dépouillement n'était peut-être alors pas tout à fait terminé.

L'article se poursuit en page 2, et se conclut par un appel au vote :

Que toutes nos lectrices et tous nos lecteurs nous écrivent et nous donnent leurs raisons pour ou contre le vote. Nous ne pourrons évidemment pas publier leurs réponses, mais nous les grouperons par familles d'arguments et nous donnerons le chiffre des réponses.

Que les lectrices du Matin VOTENT. Dans nos bureaux le scrutin est ouvert.

N.B. - Toutes les lettres ayant trait au vote des femmes devront porter sur l'enveloppe la mention : Vote des femmes. Et pour simplifier mettre en tête de la lettre le mot Pour ou Contre.

Cet appel est repris dans les numéros suivants, et des articles sur le même thème sont publiés quotidiennement. Le 9 février, au vu du courrier reçu, le journal propose une mesure destinée à faciliter le déroulement du référendum ; il présente le bulletin de vote suivant :

Referendum du **Matin** au sujet
du vote des femmes

JE SUIS < **POUR** > LE VOTE DES FEMMES
< **CONTRE** >

(Rayer la mention inutile)

PARCE QUE :

(La personne prenant part au referendum peut indiquer, ci-après, si elle le désire, les raisons de son choix)

Ce bulletin sera republié dans la plupart des numéros suivants, jusqu'au 26 mars. Le 9 avril, la "une" du *Matin* annonce :

LA FRANÇAISE VEUT VOTER

391.946 lectrices et lecteurs approuvent notre campagne

Le succès de notre campagne en faveur du vote des femmes s'accroît chaque jour.

Nous comptons actuellement 5.534 témoignages défavorables et 391.946 lettres approuvant notre initiative.

Nous prions celles de nos lectrices et ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir nous faire parvenir leur opinion, favorable ou défavorable, sur le suffrage féminin.

Nous n'avons pas trouvé, au cours des semaines qui suivent, de résultats actualisés, en dépit de la publication occasionnelle de rubriques sur le sujet. Ces résultats provisoires font toutefois apparaître, chez les lecteurs et les lectrices du *Matin* qui ont répondu au référendum, une écrasante majorité en faveur du droit de vote pour les femmes (98,6 %).

7. Le Journal

7.1. Brève histoire du *Journal*.

Le Journal a été créé en 1892 par Fernand Xau (1852-1899), d'abord journaliste au *Phare de la Loire*, puis secrétaire du député la Loire-Inférieure, collaborateur de différents journaux, et, en 1892, reporter à l'*Écho de Paris*.

Pierre Albert déplore que, faute d'archives, il ne soit pas possible de préciser l'évolution des tirages du *Journal* (Albert 1976 : 520). En utilisant diverses sources, on arrive toutefois à retracer, en dépit de quelques contradictions ou incohérences, l'évolution du tirage du *Journal* comme suit :

Année	Estimation	Sources
1900	500 000	Delporte <i>et al.</i> 2016 : 15
1904	600 000	Albert 1976 : 315
1908	entre 725 000 et 750 000	Albert 1976 : 315 ; Albert <i>et al.</i> 1977 : 51
1910	entre 810 000 et 815 000	Albert 1976 : 296 ; Albert <i>et al.</i> 1977 : 57.
1912	entre 640 000 et 995 000	Albert <i>et al.</i> 1977 : 57 ; Albert 1976 : 296, 315.
1913	1 000 000	Albert 1976 : 315.
1914	1 000 000	Delporte <i>et al.</i> 2016 : 14.
1917	entre 885 000 et 1 201 000	Albert 1976 : 428 ; Delporte <i>et al.</i> 2016 : 68.
1919	400 000	Albert 1976 : 516.
1928	756 000	Delporte <i>et al.</i> 2016 : 68.
1936	entre 220 000 et 900 000	Albert 1976 : 516, 521 ; Albert <i>et al.</i> 1977 : 65.
1937	156 000	Albert 1976 : 516.
1939	entre 178 000 et 411 021	Albert 1976 : 511, 516, 521.

Estimation de l'évolution du tirage du *Journal* ²⁸.

7.1.1. Les débuts (1892-1899).

"La campagne de lancement du *Journal*, dont le premier numéro parut le 28 septembre 1892, est restée célèbre dans les annales du journalisme. Paris fut littéralement couvert d'affiches, de banderoles, inondé des 200 000 exemplaires de la nouvelle feuille. Son directeur, Fernand Xau, avait été l'imprésario de la tournée du cirque de Buffalo Bill en France". Celui-ci avait déclaré à son ami Arthur Meyer : "Je voudrais être au *Figaro* et au *Gaulois* ce qu'ils ont été eux-mêmes aux grandes revues. Je voudrais lancer un journal

²⁸ Selon les sources, il peut s'agir soit du tirage annuel moyen, soit du tirage annuel maximal, soit du tirage d'un mois ou d'un jour donné. Lorsque plusieurs sources donnent exactement le même chiffre, seule a été mentionnée la source la plus ancienne.

littéraire à un sou et mettre à la portée des petits commerçants, des ouvriers, des instituteurs, des employés un peu de littérature. Ce serait la table d'hôte à prix réduit" (Albert 1976 : 314).

Le premier numéro du *Journal* porte en bandeau, sous le titre, l'annonce de ses intentions : "Quotidien, Littéraire, Artistique et Politique". En première page, il se présente en ces termes :

Le *Journal* n'a pas besoin d'exposer un long programme au public, en se présentant à lui et en sollicitant sa bienveillance. Ce programme, porté à sa connaissance par un grand nombre de ses confrères et aussi par la voie de la publicité, a rencontré tant de sympathies et provoqué tant d'encouragements que nos premières paroles doivent être des paroles de remerciements. Le *Journal* avait, en effet, conquis sa place avant même de voir le jour, - et le grand mouvement d'opinion, qui avait précédé sa fondation devait lui valoir de voir s'acharner après lui la rage - impuissante - de l'envie.

Le *Journal* s'est appliqué surtout à répondre au sentiment général.

Nous vivons à une époque où l'instruction a rendu accessible à tous les grandes manifestations de l'esprit et où - le cycle héroïque en politique étant fermé - on est épris d'art et de littérature. De là la première partie de ce journal, - journal de combat littéraire et artistique où les jeunes auront leur place à côté de leurs aînés et où l'incessante activité de leur talent pourra s'exercer en toute liberté - à l'ombre des grands noms qui ne dédaignent pas de s'associer à nos efforts et à jeter sur le *Journal* un vif éclat.

Mais si c'est là un des côtés les plus intéressants de l'œuvre que nous fondons aujourd'hui, il en est un autre qui mérite d'être signalé. Nous voulons faire un journal d'informations rapides, dans la formule la plus moderne et la plus complète. [...]

C'est précisément parce que nous voulons unir le journal littéraire au journal d'informations ; c'est parce que nous voulons créer un organe qui soit comme la synthèse des journaux existants, que nous avons pris ce simple titre : le *Journal*. [...]

Nous estimons que dans ce grand pays de France, - la terre classique du goût et de l'esprit - il ne restait qu'un journal à créer, celui qui, tout en donnant satisfaction aux légitimes préoccupations du public, désireux d'être informé - vulgarisait par la modicité de son prix les œuvres d'une génération de littérateurs qui imprimera à ce siècle la marque de son génie.

C'est ce journal que nous voulons essayer de faire.

Ce premier numéro, de quatre pages, publie à la "une" un texte de Séverine²⁹, *Les casseuses de sucre. Notes d'une gréviste*, qui est une charge contre l'industriel Sommier, après que ce dernier ait refusé une augmentation à ses ouvrières chargées de casser les pains de sucre. En page deux commence un feuilleton d'Oscar Méténier, "La nymphomane. Étude passionnelle", qui paraîtra en livre l'année suivante. Par la suite, Xau "sut attirer, par des contrats très généreux, l'élite littéraire de l'époque. Catulle Mendès, Gyp, Armand Sylvestre, Lucien Descaves, Barrès, Pierre Wolff, Mirbeau, Coppée, Zola même parfois, Léon Daudet, Jules Renard, Paul Arène vieillissant, Paul Bourget, Jean Richepin, Jean Lorrain, Raoul Ponchon dont la « gazette rimée » reste un des chefs-d'œuvre de la littérature journalistique, Alphonse Allais, Tristan Bernard, Courteline... y publiaient des articles et des contes, parfois très légers, souvent pleins d'un humour dont nous saisissons mal aujourd'hui les ressorts"

²⁹ Caroline Rémy, épouse Ghebhard (1855-1929), est une militante féministe très active. Sous le nom de Séverine, elle a participé à de nombreuses manifestations en faveur des droits des femmes, et publié plusieurs livres et articles.

(Albert 1976 : 314). Le succès du journal fut rapide, au point que *L'Écho de Paris*, durement concurrencé, dut baisser le prix du numéro à 5 centimes (*ibid.* :315).

7.1.2. L'apogée (1900-1918).

Après la mort de Fernand Xau, *Le Journal* subit de profondes transformations : il fut l'un des premiers journaux français à utiliser des linotypes, et il augmenta la place dévolue aux informations et aux reportages. Mais "sa ligne politique manquait de netteté. Pendant l'affaire Dreyfus, il suivit les événements sans passion apparente mais accueillit souvent des écrivains dreyfusards comme Mirbeau. [...] Après 1911, Ch. Humbert en devint le directeur politique et l'orienta à droite dans un sens très nettement militariste" (Albert 1916 : 315). "La personnalité très remuante de Charles Humbert, son directeur politique, entretenait cependant au sein de la rédaction bien des malaises. Ancien officier d'intendance, entré au *Matin*, il avait été élu, en 1906, député de Verdun puis sénateur de la Meuse en 1907. [...] Spécialiste au Parlement des questions militaires, il avait écrit, en 1907, une brochure *Sommes-nous défendus ?* où il réclamait une réorganisation de l'armée, et surtout un accroissement de l'artillerie et une consolidation de nos fortifications de l'Est. [...] Il est fort probable que Humbert, personnage plein de suffisance et de confiance en lui, retors et habile en affaires, était, dès cette époque, lié à certains milieux de la grande industrie" (Albert 1976 : 431).

C'est pendant la première guerre mondiale que *Le Journal* atteignit ses tirages les plus élevés. Toutefois, des difficultés internes (problèmes financiers, et conflits avec Charles Humbert) poussèrent son propriétaire, Henri Letellier, à tenter de vendre *Le Journal* ; mais il peina à trouver un acquéreur. Des négociations complexes furent engagées à partir d'avril 1915, tractations dont les divers protagonistes furent Pierre Lenoir (un "viveur dépravé", placé sous la tutelle d'un conseil judiciaire), Guillaume Destouches (son avoué), Arthur Schœller (un industriel allemand, contacté par l'intermédiaire du prince Radowitz, diplomate de la Wilhelmstrasse), Paul Bolo dit "Bolo Pacha" (affairiste marseillais contacté par Charles Humbert), et von Bernstorff (ambassadeur d'Allemagne aux États-Unis). L'entrée en guerre des États-Unis permit de découvrir l'origine allemande des capitaux engagés, et les procès qui suivirent se soldèrent par deux condamnations à mort (Paul Bolo et Pierre Lenoir, qui furent effectivement exécutés), une condamnation à cinq ans de prison (Guillaume Destouches), et un acquittement à la minorité de faveur (Charles Humbert). À la fin de la guerre, Henri Letellier retrouva donc son journal, qu'il n'avait pas réussi à vendre (Albert 1916 : 432-433).

7.1.3. Le déclin (1919-1939).

En 1919, *Le Journal* avait perdu la moitié de ses lecteurs. Pourtant, son contenu restait de qualité : les pages littéraires étaient "d'une variété et d'une qualité remarquables", Colette y tenait le feuilleton dramatique hebdomadaire, Clément Vautel y rédigeait quotidiennement une rubrique cinématographique, les articles politiques de Saint-Brice "faisaient autorité", son équipe de reporters était nombreuse, et comptait dans ses rangs des signatures prestigieuses. "*Le Journal* fut toujours largement ouvert aux collaborateurs extérieurs du monde politique et

du monde des lettres, des arts et des sciences. C'était un journal bien fait, vivant, à la mise en page claire, qui sut adapter sa formule aux modes du moment" (Albert 1976 : 521).

La place accordée à la politique fut plus importante qu'avant la guerre. Bien qu'anticommuniste, *Le Journal* se montra toujours réservé envers les mouvements d'extrême-droite. "Son attitude lors des événements de février 1934 fut très prudente et son opposition au front populaire moins virulente que celle de son concurrent [*Le Matin*]. En politique, Saint-Brice, toujours foncièrement hostile à l'Allemagne, défendit l'application très stricte des traités ; il manifesta une grande réserve à l'égard de la politique de Briand et, dès 1935, le journal fut antihitlérien. Il accepta Munich sans illusion. Naturellement antisoviétique, il croyait à la politique d'alliance avec l'Italie fasciste et soutint Laval en 1935. Le 31 juillet 1939 encore, il publia une longue interview de Mussolini. Dès 1938, *Le Journal* prévoyait la guerre inévitable" (*ibid.* : 521-522).

7.2. Les jeux et les concours.

Le Journal offre à ses lecteurs une gamme tellement variée de jeux-concours, dotés de nombreux prix, que présenter un exemple de chacun d'eux occuperait des dizaines de pages. On pourrait citer le concours du plus beau bébé, de la plus belle fillette ; le concours de coloriage ; le concours cycliste ; le concours "Pourquoi pas ?" (texte à reconstituer) ; le "Concours des étrennes" (choix d'un cadeau) ; le concours de dessins d'enfants ; etc.

7.2.1. Les concours littéraires.

Les concours littéraires du *Journal* sont dotés de deux types de récompenses qui peuvent se cumuler : des prix en espèces, et la publication rétribuée, dans les colonnes du journal, des textes sélectionnés. Le 8 juin 1899, *Le Journal* annonce en première page :

Concours Littéraire du "Journal"

Le Journal ouvre un Concours de nouvelles, contes, légendes et récits de tout genre, embrassant toutes les formes de la vie - mondaine, littéraire, artistique, théâtrale, paysanne, militaire, maritime, exotique, ouvrière, fantastique ou humoristique.

Une somme de **MILLE FRANCS** sera attribuée à l'auteur de la nouvelle jugée supérieure à toutes les autres.

En outre, quatre prix de **deux cent cinquante francs** chacun seront donnés aux récits jugés les meilleurs.

Enfin, le *Journal* se réserve de publier, au prix de *cent francs*, toutes les nouvelles qui lui sembleront dignes d'être insérées.

La plus grande liberté est laissée aux concurrents en ce qui concerne le choix du sujet.

Cette annonce est publiée à de nombreuses reprises, dans les mêmes termes, au cours des semaines suivantes. La date de clôture du concours est fixée au 1^{er} août 1899. Le jury du concours se réunit pour la première fois le 28 octobre 1899, sous la présidence du poète José-Maria de Heredia. Les résultats sont proclamés le 18 décembre 1899. Les textes retenus sont ensuite publiés au cours du premier trimestre 1900.

Un autre concours littéraire, annoncé le 1^{er} novembre 1901, se limitera à aux deux catégories suivantes : "1° Des nouvelles ou contes, exclusivement modernes, de trois genres : DRAMATIQUE, SENTIMENTAL, GAI. Seront compris dans le genre gai les nouvelles ou contes comiques, humoristiques et satiriques. Les manuscrits ne devront pas dépasser *trois cents lignes* ; 2° Des fantaisies, en prose ou versifiées, de cinquante à cent lignes". Les prix décernés et les conditions de publication sont proches de ceux du concours précédent. La publication des textes primés s'étalera au long du premier semestre 1902.

Le concours de nouvelles et de fantaisies de 1903 est identique au précédent. En 1905, ce sont quatre concours distincts qui se déroulent simultanément, chacun doté de prix : trois concours de nouvelles ou contes (dramatiques, gais, d'observation satirique), et un concours de fantaisies. Le dernier concours de ce type relevé dans *Le Journal* en 1908 reprend la formule initiale d'un concours unique, limité aux seules nouvelles.

7.2.2. Les romans-concours.

Les romans-concours requièrent du lecteur une tout autre forme de participation que les concours littéraires. Sur toute la dernière page de son numéro du 22 mars 1902, *Le Journal* annonce la publication en feuilleton de *Les fêtards de Paris*, grand roman inédit de Pierre Decourcelle. À cette occasion, un grand concours doté de plus de mille prix est organisé. Il s'agit, après avoir lu les vingt-cinq premiers épisodes de ce feuilleton, de pronostiquer la suite des événements :

OBJET DU CONCOURS

Les lecteurs du JOURNAL sont invités à répondre aux dix-huit questions ci-dessous qui se rapportent aux huit personnages principaux du roman de Pierre DECOURCELLE.

Les prix seront attribués à ceux qui auront donné le plus grand nombre de réponses exactes et répartis suivant l'ordre du nombre de bonnes réponses trouvées. [...]

Tous les personnages cités dans ce questionnaire auront été présentés au lecteur dans les vingt-cinq premiers feuilletons. La lecture du roman jusqu'à cette date donnera au lecteur les indications qui le guideront dans ses réponses.

Les questions posées portent principalement sur les intrigues de cœur des personnages : Catherine de Vieuxville se mariera-t-elle ? Avec qui ? Germaine Lajaille trompera-t-elle son mari ? Combien Zizi aura-t-elle d'amants ? Laquelle, des cinq femmes citées, mourra empoisonnée ? Par qui ? Louis Lacourrière restera-t-il célibataire ?... Il est précisé que "Les réponses au questionnaire ci-contre sont connues de M. Pierre Decourcelle seul. Inutile de dire qu'il restera le fidèle dépositaire de ce secret".

Les premiers prix sont : une voiture automobile légère Darracq (valeur : 5 500 francs), un tonneau-cab tout attelé (3 000 francs), un mobilier de petit salon (2 000 francs), un tricycle à pétrole (1 800 francs), un meuble de toilette (800 francs), un grand dictionnaire Larousse (750 francs), des bicyclettes de luxe (400 francs), etc. La liste des lauréats sera portée à la connaissance des lecteurs le 1^{er} juillet 1902.

Publié du 28 janvier au 16 mars 1923, le feuilleton *Dorothée, danseuse de corde*, de Maurice Leblanc, fera l'objet d'un autre concours du même type. Il est doté de 150 000 francs

de prix (dont un premier prix de 50 000 francs en espèces, le second prix étant une automobile Alba d'une valeur de 40 000 francs). Le 14 février, le règlement du concours énonce les dix questions, concernant les personnages, auxquelles les concurrents doivent répondre : l'âge de Dorothee (au mois près), le poids des diamants, la nature du collier de la comtesse, le vin versé à boire par Raoul, l'endroit où Dorothee embrasse son préféré (il s'agit du front...), etc.

7.2.3. Le concours du "Litre d'Or" (1903).

Le succès du concours du *Petit Parisien*, sur le nombre de grains de blé dans une bouteille, lancé le 7 octobre 1903 (§ 5.2.1.) n'a pas laissé indifférents les rédacteurs du *Journal*. Quinze jours plus tard, ils lancent eux mêmes un grand concours qui n'est qu'une copie conforme (à quelques détails près) de celui du *Petit Parisien*. Le 22 octobre, en première page, il annonce :

UN MILLION
aux
LECTEURS DU "JOURNAL"

L'administration du JOURNAL, désireuse d'être agréable à
ses Lecteurs, consacre la somme de
UN MILLION
en Prix à répartir entre les concurrents de ses NOUVEAUX CONCOURS

PREMIER GRAND CONCOURS :
500,000 Francs de Prix
LE LITRE D'OR
1^{er} Prix : 50,000 francs en espèces

Disons, dès aujourd'hui, que ce Concours consiste en un problème
AMUSANT ET INSTRUCTIF
La recherche de la Solution sera la récréation du Foyer, la joie des Enfants,
la distraction des Parents, l'amusement des Écoliers, le délassement des Travailleurs,
le jeu des Mathématiciens.
En un mot, le Concours du
LITRE D'OR
est à la portée de tous.

A demain les détails

Après avoir, le lendemain, rappelé cette annonce et publié une liste des principaux prix ("automobiles, motocyclettes, canot automobile, pianos, titres, bijoux & valeurs, ameublements complets, services d'argenterie, bicyclettes, vêtements et toilettes de grand luxe, etc., etc."), il énonce les règles du concours (22 octobre, page 1) :

En quoi consiste le problème ?

Nous versons dans une bouteille une certaine quantité de grains de blé et de grains de millet, dans des proportions que nous indiquerons, dès demain, dans le Journal.

Afin que l'on puisse se procurer FACILEMENT ET SANS FRAIS cette bouteille, nous avons adopté

LE LITRE COURANT

Les graines seront versées dans la bouteille devant une commission spéciale constituée pour assurer la sincérité et la régularité des opérations du Concours.

Une ligne tracée sur la bouteille, dont nous donnerons la reproduction photographique, indiquera jusqu'à quelle hauteur il aura été versé de chacune de ces graines, qui auront été soigneusement débarrassées de toute impureté et de tout grain étranger.

La hauteur des couches de chacune des graines à mettre dans la bouteille sera fixée par la commission spéciale, de sorte que personne ne connaîtra le nombre de grains contenu dans le litre.

Ce sera à nos lecteurs de nous l'apprendre.

Nous leur demandons de répondre à la question suivante :

Combien de GRAINS EN TOUT la bouteille contient-elle ?

Afin de faciliter le classement au cas où plusieurs solutions seraient semblables, ils devront répondre également à la question suivante :

Combien y a-t-il de GRAINS DE MILLET dans la bouteille ?

Nous publierons dans le Journal un BULLETIN DE CONCOURS sur lequel les réponses aux questions devront être inscrites.

Toutes les réponses qui ne seraient pas faites sur ce bulletin même seraient écartées du Concours.

Nous demanderons en plus à nos lecteurs de joindre un certain nombre d'en-têtes du Journal.

La huitième (et dernière) page du numéro du 25 octobre est entièrement consacrée au concours. On y trouve une photo de la bouteille en grandeur nature, des indications sur la hauteur des grains de blé (15 centimètres de hauteur à partir du fond) et de millet (8 centimètres de hauteur), la date de clôture du concours (11 novembre, à huit heures du soir), et une liste plus détaillée des prix. En première page, on précise la manière dont doivent se dérouler les opérations de remplissage de la bouteille, et le dépôt de celle-ci dans un coffre-fort du Crédit Lyonnais, la clé du coffre étant ensuite placée dans une enveloppe cachetée déposée chez un notaire.

Le 2 novembre, outre un rappel en première page des règles du concours, et l'annonce d'une troisième question dont les réponses sont destinées à départager d'éventuels *ex aequo* ("Quel est le poids total des grains contenus dans la bouteille ?"), on trouve en page 3 une relation de "La Soirée du Litre d'Or", qui s'est tenue le 31 octobre dans les salons du *Journal*, et au cours de laquelle, en présence de nombreux invités, une fillette de quatre ans a procédé elle-même au remplissage de la fameuse bouteille.

Dans les jours qui suivent, on décrit les opérations de dépouillement des réponses et du classement de celles-ci. "Deux équipes de 150 personnes chacune travaillent jour et nuit" au dépouillement (13 novembre). Les bonnes réponses sont publiées à la "une" du 13 décembre, ainsi que le nom des gagnants des treize premiers prix ; un dessin représente la grande salle d'apparat dans laquelle le décompte des grains s'est déroulé.

Le concours du litre d'or sera réitéré, en janvier et février 1913, sous le même nom, et selon des modalités identiques (grains de blé et grains de millet). Cette fois, les quatre premiers prix du concours seront des sommes en espèces (de 50 000 à 10 000 francs) ; le cinquième, un pavillon dans le parc de Beauséjour sur un terrain de 600 mètres carrés ; et les quatre suivants, une automobile.

7.2.4. Le concours de "La basse-cour merveilleuse" (1913).

Le concours de "La basse-cour merveilleuse" est annoncé le 26 janvier 1913, en page 2. Illustré d'un dessin de (ou inspiré par) Benjamin Rabier, il est présenté dans ces termes :

Immédiatement après la publication des 30 bons du Concours du Litre d'Or, pour permettre à nos lecteurs de se distraire pendant la durée du dépouillement et du classement des réponses, nous ouvrirons un nouveau concours original, instructif et amusant :

LA BASSE-COUR MERVEILLEUSE

Dans ce concours, le problème consistera à chercher le nombre de petits que produiront le clapier et la basse-cour.

Disons dès maintenant qu'il s'agira de pronostiquer quelle quantité sera fournie par : **100 Lapins, 250 Œufs de Poule, 250 Œufs de Cane, 100 Œufs de Dinde, 100 Œufs d'Oie et 100 Œufs de Pintade.**

Les œufs seront mis en incubation en couveuses artificielles. Nos lecteurs seront admis à visiter notre

PARC D'ÉLEVAGE

où un contrôle public rigoureux et permanent sera établi afin d'assurer la scrupuleuse régularité de ce Concours.

Les bons de participation, eux aussi illustrés d'un dessin de (ou à la manière de) Benjamin Rabier, sont publiés du 26 février au 10 avril ; le règlement détaillé du concours, le 11 ; et la première feuille de réponse le 12. Les résultats et la liste détaillée des prix paraîtront le 3 juillet 1913.

7.3. Les référendums politiques.

Nous n'avons trouvé dans *Le Journal* que trois référendums à contenu politique pour la période 1892-1939.

7.3.1. Le vote des femmes (1914).

Le 9 mars 1914, Gustave Téry annonce, à la "une" du *Journal* :

Aux Urnes, Citoyennes !

LE "JOURNAL" ORGANISE UNE EXPÉRIENCE DÉCISIVE

Oui ou non, mesdames, voulez-vous voter ?

Voici le moment, voici les moyens de nous le dire. [...]

Si tel est votre désir, nous sommes prêts à faire, avec votre concours, une grande expérience qui sera comme la répétition générale du suffrage véritablement universel : aux prochaines élections, vous trouverez, le jour du scrutin, des urnes où vous pourrez déposer un bulletin au nom de vote candidat.

Ces bulletins seront recueillis et comptés par les soins du *Journal*.

Dans les jours qui suivent, sont publiés de nombreux témoignages d'approbation et de soutien de cette initiative. En particulier, le 14 mars 1914, *Le Journal* publie en première page, sur deux colonnes, un article de Séverine en faveur du vote des femmes. Le lendemain, toujours en première page, il rappelle que "cent-quatre-vingt-huit députés de tous les partis se sont déclarés favorables au vote féminin", et ajoute : "Au moment où le *Journal* se propose d'organiser en France une expérience de vote pour les femmes, il est intéressant de rappeler que la Chambre des députés est saisie, depuis plusieurs années déjà, d'un rapport tendant à accorder aux femmes le droit de prendre part aux élections des conseils municipaux, des conseils d'arrondissement et des conseils généraux". Une liste nominale de ces députés est publiée à la suite de ce texte.

La date des élections législatives a été fixée aux 26 avril et 10 mai ; et le 26 avril, à Paris et en proche banlieue, 16 819 femmes ont pris part à un "vote blanc" organisé par *Le Journal* et plusieurs organisations féministes. Mais entre temps, le 19 avril, *Le Journal* a fait, en deuxième page, la proposition suivante :

Le suffrage des femmes

LE JOURNAL	
10, rue de Richelieu, Paris	
SCRUTIN DU 26 AVRIL 1914	
SUR LE DROIT DE VOTE DES FEMMES	
CARTE D'ÉLECTRICE	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 0 auto; width: 80%;"> <p style="text-align: center; margin: 0;"><i>Je désire voter</i></p> </div>	
Nom :	SIGNATURE :
Prénom :	
Adresse :	

Les Françaises qui désirent prendre part à la consultation nationale organisée par le *Journal* sur la question du Vote féminin trouveront, à dater d'aujourd'hui et à cette place, un bulletin de vote semblable à celui que nous publions ci-dessus. Elles n'auront donc qu'à le découper et le remplir.

[Le bulletin, placé sous enveloppe, devra être envoyé au *Journal*]

Ce bulletin devra être accompagné d'une enveloppe ou d'une carte postale reçue précédemment au nom de l'expéditrice et portant le timbre de la poste. Cette enveloppe ou cette carte servira de pièce d'identité.

Le 28 avril, *Le Journal* annonce qu'il a déjà dépouillé 83 000 bulletins : outre les 16 819 recueillis dans les urnes le 26 avril, 6 753 bulletins ont été recueillis par les dames de l'Union Française, et environ 60 000 ont été adressés au journal, soit directement par correspondance, soit par l'intermédiaire des marchands de journaux. Le 5 mai, la "une" du *Journal* proclame enfin les résultats de la consultation :

LE SUFFRAGE DES FEMMES
NOTRE SCRUTIN FÉMINISTE
a été déclaré clos hier

505,972 OUI contre 114 NON

Cette écrasante majorité (99,98 %) est célébrée le lendemain par Séverine, qui écrit : "Grâce au *Journal*, on a pu se compter. Nous ne nous débattons plus dans la nuit, sans l'espoir qu'un rayon de lumière vienne mettre au jour, en relief, notre effort. [...] Plus d'un demi-million de françaises ont répondu : 505,972 suffrages. C'est un chiffre... et c'est une stupeur ! Il n'est plus question de dédain : le fait est là".

7.3.2. Le référendum des maréchaux (1921).

La possibilité de nommer six nouveaux maréchaux de France parmi les généraux qui se sont illustrés pendant la Grande Guerre fait, en 1921, l'objet d'un projet de loi. En première page de son numéro du 23 février 1921, *Le Journal* propose un référendum sur le sujet :

UN REFERENDUM

Quels seront les six nouveaux maréchaux de France ?

Un projet de loi déposé devant les Chambres et accepté par le ministre de la guerre propose de porter de six à douze le nombre des maréchaux de France.

Quels sont parmi les grands soldats qui contribuèrent à la victoire les six nouveaux titulaires désignés par l'opinion des combattants ?

C'est la question que le Journal leur pose, sans autre prétention que celle d'apporter au gouvernement responsable le respectueux concours du sentiment populaire.

Le Journal indiquera dans un prochain numéro les conditions auxquelles chaque combattant pourra prendre part au REFERENDUM DES MARÉCHAUX.

Le surlendemain 25 février, la présentation de cette consultation populaire, et l'annonce de nombreux prix, sont agrémentées d'une précision : "une surprime sera accordée aux bulletins de vote signés par les *combattants*, qui se détachent du chœur, car ils ont pris part à l'action. S'ils n'ont qu'une voix comme les autres, il sied que cette voix prépondérante soit récompensée avec plus d'éclat".

Les règles du référendum sont énoncées en ces termes le 27 février :

Nous commencerons demain la publication des notices et portraits des généraux parmi lesquels nos lecteurs choisiront ceux qu'ils jugent dignes d'être élevés à la dignité de maréchal.

Voici par ordre alphabétique les commandants d'armée, de groupes d'armée et les chargés de mission, en activité de service ou en retraite, qui ont joué un rôle pendant la guerre :

D'Amade, Anthoine, Berthelot, de Boissoudy, Buat, de Castelnau, Debeney, Degoutte, Dubail, Dubois, Duchène, Gérard, Gouraud, Graziani, Guillaumat, Hirschauer, Humbert, de Langle de Cary, Lanrezac, Maistre, Mangin, de Maudhuy, Maunoury, Mazel, Micheler, de Mitry, Nivelle, Pau, Pellé, Putz, Ruffey, Sarrail, d'Urbal, de Villaret, Weygand.

Nos lecteurs auront à répondre à la question suivante :

Quels sont les six généraux qui vous paraissent les plus dignes d'être maréchaux de France ?

Les six noms qui réuniront le plus grand nombre de suffrages constitueront la liste-type. Comme sans nul doute un certain nombre de votants arriveront *ex aequo* dans la désignation de cette liste, nous posons, pour les départager, une question subsidiaire :

Dans quel ordre le suffrage des votants désignera-t-il les noms des 35 généraux, candidats possibles au maréchalat ?

Entre le 28 février et le 17 mars, une photo et une courte notice biographique sont publiées pour chaque candidat potentiel au maréchalat. Le 18 mars, les règles du vote sont rappelées. Le 19, le bulletin de vote, sur lequel les trente-cinq candidats doivent être classés par ordre de préférence, demande également aux concurrents de préciser, le cas échéant, les dates de leur mobilisation et l'identification du régiment au sein duquel ils ont servi. Ce bulletin est publié à nouveau du 27 au 29 mars, ainsi que les portraits des 35 généraux, à raison de 12 par numéro (11 pour le dernier). Le 24 mars, *Le Journal* annonce que, en réponse à un grand nombre de lecteurs qui demandent pourquoi certains chefs illustres ne figurent pas dans la liste proposée, ceux qui le souhaitent pourront, en témoignage de sympathie, ajouter un nom à la liste d'origine ; mais, ce faisant, ils diminueront naturellement leurs chances de figurer parmi les gagnants.

Il faut attendre le 3 avril afin de connaître la procédure utilisée pour le dépouillement des réponses : "Le général inscrit premier se verra attribuer 35 points, le général inscrit second se verra attribuer 34 points, et ainsi de suite, par ordre décroissant, pour arriver au général inscrit trente-cinquième qui n'obtiendra *qu'un* point. Le total des points obtenus par chacun des généraux permettra alors de dresser la « liste type » ou « liste idéale », en donnant la première place à celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points, la seconde place à celui dont le nombre de points sera immédiatement inférieur et ainsi de suite, par ordre décroissant, jusqu'à la trente-cinquième place". Les noms portés sur la trente-sixième ligne du bulletin ne seront par conséquent pas pris en compte dans le classement.

Entre le 10 avril et le 5 mai, les lecteurs sont tenus en haleine par la description des étapes du dépouillement, et par la publication de résultats partiels. Le 10 avril, en page 4, deux grandes photos montrent les tables sur lesquelles s'effectuent les opérations de dépouillement. Enfin, le 8 mai, les 174 138 bulletins dépouillés donnent le classement suivant pour les six premiers :

1	De Castelnau	5 882 924	points
2	Gouraud	5 620 750	points
3	Mangin	5 336 610	points
4	Maunoury	4 795 032	points
5	Degoutte	4 496 246	points
6	Nivelle	4 411 410	points

Dans la publication des résultats, il n'a pas été fait de distinction entre les réponses des anciens combattants et les réponses des autres lecteurs. On remarque toutefois qu'un général aussi impopulaire chez les "poilus" que le général Nivelle se classe en sixième place, alors que le général Weygand n'est que treizième, avec seulement 3 620 970 points .

Finalement, le projet de loi ne sera pas adopté ; en revanche, on a appris, le 13 avril, que le général Gallieni avait été nommé maréchal de France à titre posthume.

7.3.3. "Comment en sortir ?" (1936).

Le 29 mars 1936, en dixième page, *Le Journal* lance une grande enquête multi-thèmes sur la situation politique, intérieure et internationale, dont le titre évoque le désarroi ambiant de l'opinion :

COMMENT EN SORTIR ?

Participez à la grande enquête du "JOURNAL"

en répondant aux sept questions ci-dessous :

- 1° *Estimez-vous que la paix de l'Europe dépende du rapprochement franco-allemand ?*
- 2° *Croyez-vous que nous puissions nous entendre avec l'Allemagne ?*
- 3° *Avez-vous confiance dans le pacte franco-soviétique ?*
- 4° *Croyez-vous que la S.D.N. parviendra un jour à établir une paix durable en Europe ?*
- 5° *Les femmes doivent-elles voter ?*
- 6° *Quels sont les quatre hommes d'État français qui vous inspirent le plus de confiance ?*
- 7° *Quelle est la grande réforme que vous souhaitez voir se réaliser la première sous la prochaine législature ?*

La date limite d'envoi, ou de dépôt au siège du *Journal*, du bulletin de réponse, est fixé au lundi 6 avril, à 20 heures. Diverses relances sont publiées dans les jours qui suivent, ainsi que toute une série d'articles sur le thème : "Comment en sortir ?" (jusqu'au 11 avril). Les premiers résultats, provisoires, des réponses à la sixième question sont publiés en première page le 4 avril, donc avant même la clôture du scrutin. À partir de ce jour, et jusqu'au 21 avril, des résultats provisoires sont régulièrement portés à la connaissance des lecteurs. Le 23 avril, les résultats au 232^{ème} mille sont publiés en page 3 ; mais l'annonce qui en est faite en première page ("résultats complets du referendum") donne l'impression qu'il s'agit des résultats définitifs :

Résultats de notre referendum

PHYSIONOMIE DU DÉPOUILLEMENT AU 232^e MILLE

	OUI	NON
Estimez-vous que la paix de l'Europe dépende du rapprochement franco-allemand ?	177.935	53.312
Croyez-vous que nous puissions nous entendre avec l'Allemagne ?	148.898	68.340
Avez-vous confiance dans le pacte franco-soviétique ?	35.212	187.308
Croyez-vous que la S.D.N. parviendra un jour à établir une paix durable en Europe ?	45.784	182.872
Les femmes doivent-elles voter ?	157.986	69.308

Quels sont les quatre hommes d'État français qui vous inspirent le plus de confiance ?

Laval	95.840
Tardieu	82.088
Mandel	45.451
Franklin-Bouillon	23.684

Quelle est la grande réforme que vous souhaiteriez voir se réaliser la première sous la prochaine législature ?

Révision de la Constitution	69.755
Réduction du nombre de députés	28.393
Suppression de la Chambre	9.902
Réforme fiscale	9.259
Dictature	8.577
Révision des lois	7.513
Réforme électorale	7.134
Chambre des corporations	6.514
Monarchie	6.081
Suppression de l'initiative de dépenses aux députés	5.776
Représentation proportionnelle	4.744

On ne trouve pas d'autres résultats du référendum dans les numéros qui suivent ; par conséquent, on ne peut affirmer que les résultats au 232^{ème} mille sont les résultats complets, et peuvent donc être considérés comme définitifs. Mais il faut préciser que la conclusion que les rédacteurs du *Journal* avaient tiré de ces résultats était que "ce qui ressort de nos sept enquêtes à travers la France, de notre referendum et des lettres reçues depuis un mois, c'est que... L'HOMME DE LA RUE ET LES PARTIS POLITIQUES N'ATTENDENT RIEN DE DÉCISIF DES ÉLECTIONS PROCHAINES". Les élections législatives s'étant déroulées le 26 avril et le 2 mai, on peut supposer que les résultats définitifs du référendum ont alors perdu beaucoup de leur intérêt pour les lecteurs.

8. *Paris-Soir*.

8.1. Brève histoire de *Paris-Soir*.

"Son succès marque dans l'histoire de la presse française une étape comparable en importance à la naissance du *Petit Journal* à la fin du Second Empire, mais cette révolution n'eut pas la chance de produire tous ses effets car la guerre l'interrompt brutalement, en plein succès" (Albert 1976 : 522). Toutefois, le succès ne vint réellement qu'à partir de la prise en main de *Paris-Soir* par Jean Prouvost, en 1930. On estime le tirage de *Paris-Soir* à 50 000 exemplaires en 1930 (Delporte *et al.* 2016 : 104) ; Jean Prouvost lui fera dépasser les deux millions en 1936.

octobre 1931 : 130 000	juin 1933 : 1 000 000	août 1936 : 2 375 000
mars 1932 : 260 000	septembre 1933 : 880 000	juin 1937 : 1 600 000
octobre 1932 : 260 000	septembre 1934 : 1 000 000	mars 1939 : 1 700 000

Estimation du tirage de *Paris-Soir* au cours des années 1930
(Barillon 1959 : 97 ; Albert 1976 : 524).

8.1.1. *Le Paris-Soir d'Eugène Merle et d'Alexis Caille (1924-1930)*.

Paris-Soir a été fondé en 1923 par Eugène Merle, dans l'espoir de conquérir la sixième place des quotidiens parisiens, après les cinq grands quotidiens du matin (*L'Écho de Paris*, *Le Journal*, *Le Matin*, *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*). L'entreprise n'allait pas de soi : "Les « Cinq grands » attirent à eux chaque matin la plus grande partie de la clientèle parisienne. Un quotidien du soir a-t-il quelque chance de conquérir la sixième place ? Alors que depuis toujours l'immense majorité des Parisiens a l'habitude de lire son journal dans le métro ou l'autobus du matin, peut-on concevoir un tel bouleversement, non seulement journalistique, mais aussi sociologique ?" (Barillon 1959 : 22).

Lors de sa création, *Paris-Soir* se situe très à gauche. Son fondateur, Eugène Merlot, dit Merle, a milité dans des groupes révolutionnaires marseillais et à collaboré à des feuilles anarchistes, comme *La Guerre Sociale* de Gustave Hervé. En mai 1919, il a créé le journal satirique *Le Merle Blanc*, qui a obtenu un certain succès. En février 1923, il lance un journal financier, *Paris-Soir*, qu'il transformera ensuite en journal politique (Albert 1976 : 522-523). Dans le premier éditorial de ce *Paris-Soir* nouvelle formule (4 octobre 1923), il présente en ces termes le nouveau venu :

Voici PARIS-SOIR...

Je vous en prie, ne cherchez pas !

De grâce, ne mettez pas votre imagination au supplice ! [...]

Derrière « PARIS-SOIR » il n'y a personne. Mais il y a quelque chose : la confiance que des milliers de braves gens n'ont cessé de me témoigner depuis la constitution de notre Société - la S.E.P.T. - pour réaliser l'œuvre que nous présentons aujourd'hui au grand public de la Capitale. [...]

Est-ce bien utile de dire, puisqu'une déclaration accompagne toujours la naissance d'un journal, que « PARIS-SOIR » n'est pas l'organe d'un groupement d'intérêts financiers ou économiques ;

ni le bulletin d'un clan électoral ;

ni la gazette d'un parti politique étroitement délimité ;

ni l'oracle de quelque chapelle parlementaire bien en cour, ou en passe de le devenir ;

Je vais plus loin : ni même un *journal d'opinion*, suivant l'acception courante du terme. Ce qui ne veut pas dire, évidemment, que « PARIS-SOIR » ne publiera pas des opinions. Attention ! Des opinions républicaines, il va de soi. Car « PARIS-SOIR » est comme le grand cœur de Paris - à gauche !

Dans sa présentation, le *Paris-Soir* d'Eugène Merle se distingue peu des autres quotidiens ; mais il est le seul journal du soir à présenter un fait divers en première page (ce que font tous les grands journaux du matin). En outre, il donne aux événements extérieurs une plus grande place que ne le font les quotidiens du matin (Barrillon 1959 : 25). Mais malgré la qualité de son équipe rédactionnelle (Henri Béraud, Victor Méric, Paul Reboux) et de ses collaborateurs occasionnels (Herriot, Laval, Paul-Boncour, Painlevé, Daladier), le journal est en déficit dès 1924, et le taux d'invendus atteint 18 % des tirages. Merle trouve alors un appui auprès du *Journal*, dont il devient "une sorte de satellite du soir", qui vire progressivement à droite ; Eugène Merle cesse d'y écrire dès juin 1926 (Albert 1976 : 524, et note 3).

Entre le départ d'Eugène Merle et l'arrivée d'un nouveau directeur, Alexis Caille, en 1928, "il y a peu à dire de cette nouvelle et brève période. *Paris-Soir* multiplie les concours, illustre son feuilleton, et a de plus en plus tendance à suggérer à ses lecteurs de médiocres sujets de méditation". Bien que le nouveau directeur ait développé les faits divers et lancé une troisième édition de huit pages, avec un complément sportif et hippique (Barrillon 1959 : 46), le journal ne décolle pas.

8.1.2. Le Paris-Soir de Jean Prouvost (1930-1944).

Paris-Soir est racheté le 16 avril 1930 par l'industriel Jean Prouvost, propriétaire de *Paris-Midi* depuis 1924. Au début, il y a peu de changements. "Dans les premiers mois de 1931, on voit, certes, augmenter simultanément le nombre de clichés et celui des crimes qui ont droit aux honneurs de la une ; mais c'est seulement le 2 mai qu'apparaît sous le titre une formule qui porte en elle la promesse de la plus étonnante réussite journalistique que l'on aura jamais vue. *Paris-Soir* annonce qu'il devient « un grand quotidien d'informations illustrées »" (Barrillon 1959 : 54-55). Ce numéro du 2 mai 1931 annonce de surcroît, dans un encadré de première page, les grands traits de la nouvelle formule qui fera son succès :

L'image est devenue la reine de notre temps

Nous ne nous contentons plus de savoir, nous voulons voir.

Tout grand journal d'informations tend à placer, à côté de la nouvelle, le document photographique qui non seulement l'authentifie, mais en donne la physionomie exacte.

Puisque *Paris-Soir* est un journal de Paris, et que son heure de mise en vente lui permet de saisir par l'objectif les principaux événements de la journée, nous avons pensé que l'image pouvait y tenir une place plus grande encore.

Paris-Soir vient d'accomplir en ce sens un effort qui, dès à présent, est sensible, mais qui ira en s'accroissant. S'il reste essentiellement un grand quotidien d'informations, il présentera, dans toute la mesure du possible, ses informations *illustrées*. Ses lecteurs y trouveront, mêlés au texte, les documents photographiques les plus récents et les plus rares.

Toutefois, notre journal serait incomplet s'il oubliait qu'il doit aussi divertir, égayer ou instruire ses lecteurs. C'est pourquoi *Paris-Soir*, sur sa deuxième page, réunit les éléments les plus vivants de la littérature contemporaine : les chroniques signées des noms les plus brillants, les contes ou les romans des conteurs les plus aimés, les reportages écrits par nos meilleurs reporters, enfin la série des échos les plus piquants. [...]

Nous avons pleine confiance que le succès répondra à nos efforts et que les lecteurs de *Paris-Soir*, dont la foule s'accroît sans cesse, nous accorderont une faveur qui sera le meilleur des encouragements.

"À l'heure où explosent les médias du son et de l'image, où la radio rythme bientôt le quotidien des foyers, où le cinéma français et hollywoodien nourrit l'imaginaire collectif, où de nouvelles couches sociales accèdent aux distractions, les journaux doivent d'urgence se conformer aux changements rapides des modes de vie et des aspirations qu'ils provoquent. Les lecteurs veulent de l'information vivante, instantanée, variée, qui soit fiable mais raconte une histoire, qui parle certes à leur raison mais aussi à leurs émotions, qui les éclaire mais aussi les fasse sourire ou rêver, qui les rapproche du reste du monde mais s'adresse aussi directement à eux. Un quotidien comprend toutes ces envies : *Paris-Soir*, de l'industriel Jean Prouvost. En quelques années, il submerge la presse parisienne par son succès, atteignant parfois les deux millions d'exemplaires par jour. Ses concurrents n'ont d'autre choix que de l'imiter, sans jamais dépasser le stade de la pâle copie" (Delporte *et al.* 2016 : 92).

En quelques mois, le tirage de *Paris-Soir* passe de 60 000 exemplaires à 134 050 ; il ira en augmentant d'année en année. En juin 1933, *Paris-Soir* tire à un million d'exemplaires ; pour le 25 avril 1936, il annonce (dans son numéro daté du 27) le tirage record de 2.375.117 exemplaires. La plupart des exemplaires sont vendus, non sur abonnement, mais à la criée. "*Paris-Soir*, à la veille de la seconde guerre mondiale, est une immense réussite industrielle" (Barrillon 1959 : 97). Car désormais, "lorsque le lecteur n'achète qu'un journal, sa préférence va au quotidien du soir. À la fin des années 1930, la radio lui fournit les nouvelles du matin et la réduction de la journée de travail permet aux employés et aux ouvriers de rentrer plus tôt chez eux, ce qui leur donne le temps de lire tranquillement le journal du soir". En outre, *Paris-Soir* concurrence les journaux de province : ses éditions sont prêtes à être expédiées vers 17 heures, et arrivent en province en même temps que les éditions locales du matin (Delporte *et al.* 2016 : 108-109).

Jean Prouvost a fait preuve à cette occasion "de sens de l'organisation, de flair dans le choix de ses collaborateurs, de génie publicitaire. Il est vrai de dire qu'on n'avait jamais rencontré jusqu'alors et qu'on n'a jamais rencontré depuis, du moins dans la presse française, un art aussi grand à séduire, à réduire et à annexer le lecteur. [...] Si les chiffres attestent une réussite commerciale sans équivalent dans le domaine de l'information, l'évolution d'un journal qui devient d'année en année moins politique et moins engagé témoigne d'une double et lente décadence. Celle d'un public qui fuit de plus en plus le texte pour l'image, l'idée pour

l'impression ou la sensation, la réalité pour le songe. Celle d'une presse qui perd toujours davantage le sens de ses devoirs et de sa mission, pour ne plus songer qu'à son tirage" (Barrillon 1959 : 10).

Après la défaite de 1940, les Allemands font reparaître *Paris-Soir* sous la direction d'un "imprimeur gérant" à leur solde, Pierre Schiesslé. Le véritable *Paris-Soir* se replie en zone non occupée. Le 12 novembre 1942, au lendemain de l'invasion de la "zone libre" par les Allemands, l'édition de la zone non occupée publie, "sans passer par la censure, un numéro à tirage exceptionnel dans lequel *Paris-Soir* explique que la disparition de la liberté le contraint au silence". Mais Pierre Laval et les Allemands menacent d'envoyer au S.T.O. le personnel du journal... "Après huit jours d'interruption *Paris-Soir* s'incline et reparaît, mais continue de mener une petite guerre d'usure contre l'occupant et la censure" (Barrillon 1959 : 262). Il sera toutefois suspendu à la Libération.

8.1.3. Jeux et concours.

"Au royaume de Jean Prouvost, la règle d'or sera de faire en sorte qu'une innovation chasse l'autre, et que le lecteur se trouve emporté dans une sorte de tourbillon". Les innovations sont constantes : échos, contes, indiscretions, papotages ; supplément pour les turfistes ; rubriques internationale et économique ; chronique hebdomadaire signée par un écrivain célèbre ; météo ; recette de cuisine du jour ; horoscope quotidien ; suppléments illustrés (*Sprint, Paris-Soir Dimanche*) ; tribune libre ; reportages collectifs ; faits divers (crimes, exécutions capitales) ; belles histoires d'amour des grands de ce monde ; etc. (Barrillon 1959 : 72-85)

La participation des lecteurs est encouragée. Une initiative originale a même été suggérée par l'un d'eux : "Ce sont nos lecteurs eux-mêmes qui poseront les questions auxquelles on leur demandera de répondre" (23 février 1937, pages 1 et 5). Ainsi, chaque jour, une sélection sera faite dans les suggestions de questions adressées par les lecteurs ; deux reporters iront ensuite interroger quelques personnes prises au hasard. L'auteur de la question retenue recevra 100 francs, et chacun des interviewés, 50 francs.

Dans un tel contexte, les jeux et les concours sont légion. Certains ne demandent aucun effort aux lecteurs, et font appel au seul hasard. Par exemple, deux billets de 5 francs, dont les numéros sont publiés, sont mis en circulation ; le lecteur qui rapportera l'un de ces billets touchera 250 francs ("concours 5 fr. = 250 fr."). Le "concours du billet de métro" et celui de la loterie nationale reposent sur le même principe. Celui de la photo "à votre insu" est plus original, et durera plusieurs années. Son principe est simple. Une photo, prise dans un lieu public, est publiée dans le journal ; un losange entoure le visage d'un des personnages. Le lecteur qui s'y reconnaît gagne un prix de 500 francs.

Quelques concours reposent sur les pronostics faits par les lecteurs : gagnants du Tour de France ; "maillot jaune" à chacune des étapes ; résultats de l'épreuve principale du concours hippique hebdomadaire ; nombre de visiteurs payants à l'exposition universelle de 1937.

Les jeux les plus intéressants sont ceux qui demandent le plus d'efforts aux lecteurs. Par exemple identifier un journaliste sportif à partir d'un pastiche de son style (1927) ; prendre sur le vif la photo d'un événement (1932) ; proposer des recettes de cuisine originales (1933) ; enfin, rédiger des histoires marseillaises inédites (1933), des contes ou nouvelles (1932, 1936), voire des pastiches de l'éditorial radiophonique quotidien de Paul Reboux (1936). Un autre concours original est le concours de témoignages : "Qu'avez-vous vu et entendu ?".

8.2. Le concours des dix plus beaux sports (1923).

Ce concours, le premier lancé par *Paris-Soir* le jour même de sa création, pose un problème au chercheur. Il semble avoir fait l'objet de nombreux tâtonnements, et n'avoir pas été mené jusqu'à son terme. En effet, nous n'avons trouvé trace ni de ses résultats, ni de la liste de ses lauréats.

8.2.1. Le premier concours de *Paris-Soir*.

Le premier numéro de *Paris-Soir*, daté du jeudi 4 octobre 1923, est paru le soir du mercredi 3. Le concours est annoncé le jour même de la parution de ce numéro. Entre le 4 et le 15 octobre 1923, *Paris-Soir* annonce chaque jour le "Concours des dix plus beaux sports", doté de 200 000 francs de prix. Il faut attendre le 24 octobre pour que paraisse enfin le règlement du concours :

Quels sont les 10 plus beaux sports ?

En quoi consiste ce "Concours"

Il s'agit, pour le lecteur, de nous envoyer, dans l'ordre de ses préférences, la liste des **dix sports qu'il juge les plus beaux**.

Pour faciliter la tâche des concurrents, nous publierons chaque jour, à partir de dimanche prochain, une notice, où chaque sport sera présenté par un de ses grands "As". (*Voir exemple ci-dessous.*)

Le lecteur devra découper ces notices, en choisir *dix* et, une fois classées à son idée, nous les envoyer avec le bulletin de vote que publiera également *Paris-Soir*. [...]

Pas de jury. - Pas de solution établie d'avance. - Pas de hasard. - Chances égales pour tous.
- Les gagnants se désignant eux-mêmes par leur vote.

La liste des prix comporte des prix en espèces (25 000 frs ; 15 000 frs ; 10 000 frs ; 5 000 frs × 2 ; 1 000 × 10 ; etc.) et pour 100 000 francs en lots de sports : cyclecar (4^{ème} prix), bicyclettes, punching-ball, raquettes de tennis, patins à roulettes, etc. Ce règlement paraîtra à nouveau chaque jour jusqu'au 4 novembre.

Seront publiés ensuite vingt courts articles, consacrés chacun à la présentation, en quelques lignes, par un pratiquant de haut niveau, de son sport préféré, et des joies que celui-ci lui procure. Ces activités sportives sont, dans l'ordre de parution, le cyclisme, l'escrime, l'automobilisme, la boxe, l'aviron, l'haltérophilie, l'aviation, le water-polo, l'aérostation, le rugby, la natation, la lutte, le football, l'athlétisme (en réalité, la seule course à pied), le

billard, le tennis, la pelote basque, les sports d'hiver, le jeu de boules (à la lyonnaise et à la provençale), le sport hippique.

8.2.2. Atermoiements et imprécisions.

Pour tenir le lecteur en haleine, les vingt articles, assortis de la notice correspondante à découper pour participer au concours, sont publiés de manière espacée, tous les deux ou trois jours, entre le 5 novembre et le 19 décembre. Le 21 décembre, *Paris-Soir* précise que, "pour être valables, les réponses devront être rédigées sur le bulletin de vote spécial que PARIS-SOIR publiera incessamment avec les dernières indications ayant trait au Concours". Le 24 décembre, le règlement du concours est précisé: "Ce sont les bulletins de vote, rigoureusement pointés au commencement du dépouillement afin qu'il soit impossible d'en glisser un après coup, qui révéleront le nombre des suffrages accordés à chaque sport, et qui fourniront, par conséquent, la liste idéale des DIX PLUS BEAUX SPORTS. Cette heureuse disposition donne à nos lecteurs le *maximum* de garantie, puisque ce sont les bulletins de vote qui désigneront *mathématiquement* les gagnants".

Les organisateurs du concours semblent ne pas avoir anticipé les difficultés techniques du dépouillement des réponses reçues. À la lecture du règlement, on ignore comment, à partir de chaque classement individuel proposé par les concurrents, le classement type sera établi. Plusieurs méthodes simples sont possibles pour déterminer "le plus beau sport". La plus évidente repose sur de simples dénombrements : compter le nombre de fois qu'un sport donné a été classé en tête ; ou le nombre de fois qu'il a été cité dans les deux, ou trois, premiers rangs ; ou encore le nombre de fois qu'il a été cité quel que soit son rang dans la liste. C'est pour la détermination des rangs suivants que le problème se complique, de nombreuses méthodes étant envisageables. Une autre approche, également classique, mais plus difficile à mettre en œuvre, consiste à pondérer, en fonction du rang, le nombre de suffrages reçus, donnant à chaque voix un poids d'autant plus fort que le rang est meilleur³⁰. Bien entendu, le nombre des autres solutions possibles n'est pas infini, mais il est élevé. Or, l'imprécision du règlement n'est pas seulement source de difficultés techniques pour le traitement des réponses ; il peut être aussi source de contestation pour les concurrents s'estimant injustement évincés de la liste des lauréats.

C'est le 25 décembre qu'est publié le "bulletin de vote", sur lequel les concurrents doivent indiquer, dans l'ordre de mérite décroissant, "les dix plus beaux sports" parmi les vingt qui leur ont été proposés. Une question subsidiaire, destinée à départager les ex æquo, demande combien le sport classé dixième obtiendra de suffrages. Pour le décompte de ces suffrages, la même imprécision subsiste. Le règlement sera republié le 30 décembre (dans les mêmes termes), et le bulletin de vote le 31.

Le 3 janvier 1924, une modification imprévue de la liste des prix apparaît en page 4 : la photo d'un torpédo Berliet de 12 CV, présenté comme le premier prix de ce concours. Cette photo reparaitra, avec la même annonce, les 16, 22, 28 et 29 janvier.

³⁰ Comme pour le "referendum des maréchaux" du *Journal* (§ 7.3.2.).

Le 7 janvier, en réponse à une question posée par plusieurs lecteurs ("ce que nous entendons par le mot « beaux »"), le journal reformule ainsi la question du concours : "Quels sont les 10 sports qui, à votre avis, seront considérés comme les plus beaux, à un titre quelconque, par la majorité des concurrents ?". Le 16 janvier, la date de réception des réponses est reportée au 30 janvier.

8.2.3. Plus rien après le 14 mars 1924.

Le 14 mars, *Paris-Soir* annonce en page 2 que le dépouillement des nombreuses solutions est sur le point d'être achevé, et que paraîtra dans quelques jours la liste type des dix plus beaux sports avec les noms des gagnants.

Une recherche attentive dans les numéros suivants de 1924 n'a pas permis de trouver cette fameuse liste. Cela est d'autant plus surprenant que, dans ce type de concours, les autres journaux ont toujours donné une large publicité aux efforts accomplis par leurs collaborateurs pour le dépouillement des réponses, aux cérémonies de proclamation des résultats et de la liste des lauréats, et aux interviews des heureux gagnants des premiers prix. Il est possible que les initiateurs de ce concours aient été dépassés par les difficultés qu'ils n'avaient pas anticipées pour le dépouillement des réponses ; mais au cas où ces résultats n'auraient effectivement pas été publiés, il serait étonnant qu'aucun concurrent n'ait protesté. Il y a donc là un point d'histoire qui mériterait d'être élucidé.

8.3. Les autres concours de *Paris-Soir*.

8.3.1. L'enquête "Sommes-nous honnêtes ?" (1924).

Les 18 et 19 mars 1924, *Paris-Soir* publie en première page les résultats d'une petite enquête postale qui, bien que n'étant pas à proprement parler un référendum, est une expérimentation originale qui s'en rapproche :

LES GRANDES ENQUÊTES DE "PARIS-SOIR"

Sommes-nous honnêtes ?

[...] *Paris-Soir* a voulu, pour répondre à cette question, organiser une petite enquête sur la correction morale de chacun de nous. [...]

Nous avons pointé, dans un annuaire, tout à fait au hasard, cent adresses (vingt groupes de cinq) choisies de manière à faire porter notre expérience sur cent personnes très différentes : 5 académiciens, 5 épiciers, 5 magistrats, 5 fumistes, 5 diplomates, 5 fonctionnaires, 5 bouchers, 5 comédiens, 5 hommes de lettres, 5 industriels, etc...

Nous avons envoyé à ces cent correspondants une lettre privée contenant 5 francs en timbres, et rédigée ainsi :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-inclus, pour répondre à votre lettre, la somme de cinq francs (en timbres-poste) dont je vous suis, en effet, redevable.

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Pierre DUVAL.

Et puis nous avons attendu les réponses.

Disons tout de suite qu'elles ont été lentes, très lentes à venir...

[...]

Voici donc comment s'établit le premier tableau, où chaque catégorie - rappelons-le - comporte cinq personnes prises tout à fait au hasard dans un annuaire :

ONT GARDÉ	PROFESSIONS	ONT RENDU
3	Ministres des Cultes	2
3	Académiciens	2
3	Diplomates	2
2	Fonctionnaires	3
4	Notaires	1
1	Parlementaires	4
1	Hommes de Lettres	4
4	Éditeurs	1
3	Comédiens	2
2	Médecins	3
3	Magistrats	2
4	Industriels	1
4	Couturières	1
4	Coiffeurs	1
4	Tailleurs	1
2	Fumistes	3
5	Épiciers	0
4	Boulangers	1
5	Bouchers	0
5	Marchands de vins	0

Le tableau ci-dessus ne comprend pas seulement des retours spontanés.

Beaucoup de ces personnes privilégiées à l'improviste par le Destin, demandèrent des explications. [...]

Les degrés de la prudence selon les professions peuvent être établis par le tableau suivant :

PROFESSIONS	RETOUR SPONTANÉ	DEMANDE D'ÉCLAIRCISSEMENTS
Ministres des Cultes	1	1
Notaires	0	1
Parlementaires	3	1
Hommes de Lettres	3	1
Éditeurs	0	1
Médecins	0	3
Magistrats	0	2
Industriels	0	1
Couturières	0	1
Tailleurs	0	1

Relevez la liste des correspondants qui ont conservé la somme à laquelle ils n'avaient pas droit. Donc :

PROPORTION DES PERSONNES AYANT,
AU DÉBUT, GARDÉ LA SOMME :
SOIXANTE-SIX POUR CENT

[...] Sans doute convenait-il d'attribuer à la nonchalance et à l'étourderie une lenteur qu'il ne fallait pas encore prendre pour de l'incorrection.

Nous avons donc envoyé aux soixante-six personnes qui avaient conservé les 5 francs en timbres poste, bien que ces timbres ne leur fussent pas destinés, une nouvelle lettre ainsi rédigée :

Monsieur,

Par suite d'une erreur d'adresse, je vous ai envoyé, le 19 février, cinq francs en timbres poste.

En m'excusant à l'avance du dérangement que je vous cause, je vous serais reconnaissant de me retourner cette somme qui ne vous était pas destinée, en prélevant, bien entendu, sur ces timbres, celui qui vous est nécessaire pour l'affranchissement de l'enveloppe.

Veillez agréer mes remerciements anticipés et l'assurance de mes sentiments très distingués.

Pierre DUVAL.

Alors ont eu lieu les dernières restitutions.

En les comptant, voici le tableau définitif.

Nous y inscrivons, à gauche, le nombre des destinataires qui - informés que cette somme ne leur appartenait pas - l'ont néanmoins conservée.

Le chiffre de droite indique, par profession, le coefficient définitif de l'honnêteté :

ONT GARDÉ	PROFESSIONS	ONT RENDU
2	Ministres des Cultes	3
2	Académiciens	3
2	Diplomates	3
2	Fonctionnaires	3
0	Notaires	5
0	Parlementaires	5
0	Hommes de Lettres	5
1	Éditeurs	4
3	Comédiens	2
1	Médecins	4
1	Magistrats	4
4	Industriels	1
0	Couturières	5
2	Coiffeurs	3
3	Tailleurs	2
1	Fumistes	4
2	Épiciers	3
2	Boulangers	3
2	Bouchers	3
4	Marchands de vins	1

Le pourcentage définitif est donc celui-ci :

34 CORRESPONDANTS SUR 100 ONT GARDÉ LES 5 FRANCS,

BIEN QUE SACHANT QU'ILS NE LEUR APPARTENAIENT PAS.

Ne nous hâtons pas, cependant, de qualifier du terme injurieux de *voleur* ces gens coupables seulement, il se peut, de légèreté.

Mais concluons que, dans la vie, nous avons souvent affaire à des personnes plus soucieuses de leurs intérêts que des nôtres.

Et persuadons-nous qu'en cette douce année 1924, il convient d'avoir, sur l'ordre ou la probité du voisin, une opinion d'un optimisme modéré.

8.3.2. Le concours littéraire de contes et nouvelles (1932).

La seule originalité de ce concours, par rapport à ceux organisés par *Le Figaro* (§ 2.2.1.) ou *Le Journal* (§ 7.2.1.), réside dans le recours à deux classements successifs, le premier consistant en une sélection, par un jury d'écrivains, des cinq meilleurs envois, et le second en un classement, par les lecteurs, des cinq envois sélectionnés par le jury. Les auteurs sélectionnés seront récompensés par un prix en espèces en fonction du classement, et les lecteurs ayant pris part au référendum pourront recevoir des prix en espèces ou en nature en fonction de leurs réponses à deux questions. Le règlement, publié le 22 avril 1932 en deuxième page stipule en effet :

Grand Concours littéraire de contes et nouvelles

« PARIS-SOIR » organise un grand concours littéraire de contes ou nouvelles, réservé à ceux de nos lecteurs N'AYANT ENCORE RIEN PUBLIÉ NI EN LIBRAIRIE, NI DANS UNE REVUE, NI DANS UN JOURNAL.

Voici comment sera organisé ce concours :

Tous les lecteurs de « PARIS-SOIR » n'ayant encore rien publié seront autorisés à nous adresser un conte ou une nouvelle de 200 lignes environ (de 4 à 5 pages dactylographiées).

Ces envois seront soumis un à un jury [...] Le jury retiendra les cinq envois qu'il jugera les meilleurs.

Des prix seront attribués :

1° Aux conteurs classés dans les cinq premiers [...]

2° Aux lecteurs ayant pris part au référendum.

Ils devront répondre à deux questions :

1° Quelle sera la liste type ?

2° Combien de voix aura obtenu le conte classé premier ?

Les cinq contes sélectionnés seront publiés entre le 20 et le 25 juin. Le 10 juillet, le classement résultant du référendum est publié avec ce commentaire : "Le classement ci-dessus a été proposé par 835 lecteurs. Ce chiffre ne paraît pas très élevé quand on le compare aux 52 000 lecteurs qui ont pris part au référendum, mais on doit remarquer que les combinaisons possibles sont considérables quand il s'agit de cinq éléments interchangeables³¹. Aucun lecteur n'a donné le chiffre exact de 835".

En janvier 1936, un nouveau concours de contes, doté de 10 000 francs de prix en espèces, est lancé. Le règlement (23 janvier 1936) précise que "les contes ne devront rien contenir qui puisse heurter soit la morale, soit les convictions politiques ou religieuses de nos lecteurs". Onze contes seront sélectionnés, et publiés dans le journal. Leurs auteurs ont reçu chacun un prix en espèces, en fonction du classement opéré par le seul jury.

8.3.3. Le concours "Qu'avez-vous vu et entendu ?" (1933).

Ce concours s'inspire d'expériences classiques en psychologie sociale. Il s'agit pour les concurrents de rapporter avec exactitude un événement qui s'est déroulé sous leurs yeux. Cet

³¹ Le nombre de classements possibles des cinq contes est en effet relativement élevé : il est égal à $5! = 120$ permutations.

événement est en réalité un sketch, joué par des acteurs professionnels. L'annonce en est faite le 4 mai 1933 :

QU'AVEZ-VOUS VU ET ENTENDU ?
POUR SAVOIR SI LES PARISIENS SONT DE BONS TÉMOINS,
« PARIS-SOIR » ORGANISE UN REPORTAGE-CONCOURS
*Les meilleurs observateurs d'un certain « événement de la rue »
recevront un prix*

L'article se réfère explicitement aux expériences d'Édouard Claparède sur la validité du témoignage. Le règlement du concours est précisé le 6 mai en ces termes :

[...] De quatre heures de l'après-midi à neuf heures du soir, Gille et Julien répèteront en différents endroits de Paris, une même scène dont le détail a été rigoureusement fixé.

La scène terminée (assez mouvementée pour attirer l'attention de tous les passants non distraits), Julien avertira les spectateurs qu'il s'agissait là de notre reportage concours...

Regardez, écoutez...

Car [...] nous demanderons à ceux dont le hasard aura fait des témoins de la scène, de nous la décrire ; au surplus, nous poserons quelques questions subsidiaires. [...]

Le récit le plus fidèle recevra un prix de 2.000 francs.

Il y aura encore :

Un deuxième prix de 1.000 francs.

Quatre prix de 500 francs.

Le jury auquel les réponses seront soumises est composé d'un professeur de criminologie (Hugounencq), de trois avocats (Campinchi, Maurice Garçon, Henry Torrès), et de l'écrivain Georges Simenon. Le 8 mai, après la description volontairement sommaire du premier sketch (une altercation à la suite d'une bousculade supposée), le journal donne la liste des questions posées aux témoins de la scène :

1° Comment étaient vêtus Gille et Julien ? Dire, si possible, quelle était la couleur de leurs vêtements, de leurs chapeaux, de leurs chemises, de leurs cravates, de leurs chaussures, de leurs cheveux ?

2° Par la faute de qui est tombé le panier ?

3° Gille a-t-il injurié Julien ?

4° Qu'a dit Julien lorsque le panier est tombé ?

Les réponses, qui ne devront pas excéder 40 lignes, devront nous être parvenues au plus tard mardi soir 9 mai. Le concours sera clos à minuit.

L'analyse des réponses a dû être difficile, car ce n'est que dans le numéro du 16 juin que les résultats ont été proclamés, ainsi que la description précise et détaillée du sketch. En effet :

Le nombre d'inexactitudes et même de contre-vérités relevées dans les réponses est considérable. Les réponses qui ont été retenues ont été soumises à un examen détaillé au double point de vue de la relation du sketch d'une part et des descriptions vestimentaires de l'autre.

On resterait confondu de tant d'erreurs, si l'on ne connaissait depuis longtemps la difficulté d'apporter sur les moindres choses un témoignage précis. [...]

En procédant par éliminations, il a été possible de grouper des témoignages assez voisins de la réalité. Chacun des éléments du sketch, chacune des particularités consignées dans le procès-verbal de constat ont été l'objet d'une note (0 à 10), compte tenu des erreurs, affectées

d'un coefficient négatif. C'est la somme arithmétique de ces valeurs qui a permis au jury d'établir le classement.

8.3.4. Le grand concours de la loterie nationale (1933).

Le premier tirage de la loterie nationale date du 7 novembre 1933 ; il s'agit donc d'une grande nouveauté pour les lecteurs de *Paris-Soir*. Le concours est annoncé en ces termes, le 26 novembre 1933, en première page :

GRAND CONCOURS DE LA LOTERIE NATIONALE
Paris-Soir organise un grand concours de la Loterie nationale
à l'occasion du tirage de la 3^e tranche et offre à ses lecteurs :
La CERTITUDE de gagner 400.000 fr.
La POSSIBILITÉ de gagner 1 MILLION
Le règlement du Concours paraîtra prochainement

Le règlement, publié le 28 novembre, explicite la clause concernant la possibilité de gagner un million. Les concurrents devront répondre à trois questions : "Quel sera le CHIFFRE qui sortira au tirage de la troisième tranche pour désigner les lots de 200 francs" ; "Quelle sera la LETTRE DE SÉRIE du billet gagnant le lot de cinq millions" ; "Quel sera le NUMÉRO du billet gagnant le lot de 5 millions". Si un concurrent répond exactement aux trois questions, il gagnera un million. S'il aucun concurrent n'y est parvenu, les concurrents qui auront répondu exactement aux deux premières questions, et dont les réponses à la troisième question se rapprocheront le plus du numéro gagnant, toucheront les prix suivants : 100 000 francs en espèces pour le premier, 50 000 francs pour le deuxième, 25 000 francs pour les deux suivants, 10 000 francs pour les cinq suivants ; les quarante suivants toucheront 1 000 francs, et les cinq cents suivants un billet de la cinquième tranche de la Loterie Nationale. En cas d'ex-æquo, les prix seront partagés. Au cas où le prix de 1 million ne serait pas gagné, et par conséquent pas attribué, le premier prix de 100 000 francs sera porté à 150 000 francs.

Entre le 15 et le 22 décembre, les opérations de dépouillement et les résultats provisoires feront l'objet d'articles quotidiens. Le 18 décembre, le journal annonce que le nombre de participants au concours a largement dépassé le million. Les résultats sont publiés le 22 décembre : aucun concurrent n'ayant donné la réponse exacte à la troisième question, le prix de 1 million n'a pas été attribué.

8.3.5. Le grand référendum de la plus belle action (1937).

Le 8 avril 1937, en cinquième page, *Paris-Soir* annonce :

A L'OCCASION DE LA SEMAINE DE BONTÉ
Participez tous à notre grand référendum de la plus belle action
A l'occasion de la Semaine de Bonté, *Paris-Soir* organise un grand referendum de la Plus Belle Action. Le règlement de ce referendum est simple :

NOUS DEMANDONS A NOS LECTEURS DE NOUS SIGNALER ET AVANT DIMANCHE PROCHAIN, 11 AVRIL, INCLUS, LES CAS LES PLUS FRAPPANTS DE BONTÉ ACTIVE DONT ILS ONT LE SPECTACLE DANS LEUR ENTOURAGE.

Les sept cas qui nous paraîtront mériter d'être révélés dans « Paris-Soir » le seront par les soins de sept collaborateurs de ce journal choisis parmi les plus éminents [...].

L'HÉROÏNE OU LE HÉROS DU RÉCIT RECEVRA DE « PARIS-SOIR », À TITRE D'HOMMAGE, UN DON DE TROIS MILLE FRANCS.

AU LECTEUR QUI NOUS AURA SIGNALÉ LE CAS RETENU SERA OFFERTE UNE SOMME DE CINQ CENTS FRANCS.

C'est, sous le signe de la bonté, une compétition au moins originale en ceci qu'on n'y conçoit pas de perdants, chaque concurrent ou non, y devant gagner cette utile secousse au cœur que donne, direct ou décrit avec un art sobre, le spectacle des braves gens, spectacle salubre s'il en est.

Une semaine plus tard (le 13 avril), le journal annonce que des dizaines de milliers de réponses sont arrivées. Des cas présentés, on écarte "ceux qui plaident pour leur paroisse, ceux qui racontent des histoires de l'autre siècle, ceux qui demandent des secours, ceux qui confondent bonté et héroïsme, bonté et amour, bonté et charité, bref, ceux qui n'ont pas compris le sens de ce referendum. [...] Restent des centaines de « cas » valables, secondes mamans, doux médecins de campagne, fées des miséreux, enfants bons comme le bon pain, tant de grands cœurs parmi lesquels nous devrions déterminer les sept qui, en définitive, surnageront". Une photo illustre l'examen des lettres reçues. Les sept cas sélectionnés seront décrits, par un reporter envoyé sur place, dans les numéros du 13 au 19 avril. Il arrivera que le bénéficiaire de la récompense en fasse don à une institution caritative.

8.4. *Paris-Soir* et les sondages d'opinion.

Paris-Soir est le seul quotidien français d'avant-guerre qui ait publié dans ses colonnes les résultats d'un sondage d'opinion réalisé en France. Il est également celui qui a le mieux informé ses lecteurs sur les activités de "l'Institut du docteur Gallup" ³².

8.4.1. *L'American Institute of Public Opinion (AIPO).*

Rendant compte des élections présidentielles américaines de 1936, *Paris-Soir*, comme la plupart des journaux français, n'a pas mentionné les premiers sondages d'opinion, réalisés cette même année ; seul le référendum du *Literary Digest* est cité. En 1939, par contre, il accorde dans ses colonnes une large place aux "sondages Gallup", à propos de la réélection de Roosevelt (20 février, 28 octobre), et des risques de guerre en Europe (20 mai, 4 juin, 30 septembre, 16 novembre). Il lui est même arrivé de mentionner un sondage d'Elmo Roper, pour le magazine *Fortune*, sur l'opinion des Américains au sujet des prochaines élections et de la guerre en Europe (12 janvier 1940).

³² Toutefois, dans *L'Œuvre* du 18 mai 1939, Jean Nocher, en présentant l'IFOP, avait donné brièvement quelques résultats des premiers sondages d'opinion réalisés en France.

Mais surtout, *Paris-Soir* a largement contribué à faire connaître George Gallup et l'AIPO, grâce à deux reportages (sur le fonctionnement de l'AIPO, sur la biographie de Gallup), et à un article signé de Gallup lui-même. Le premier reportage est publié le 9 mars 1939, en quatrième page, sous la plume de Claude Blanchard. Sous le titre accrocheur : "À pied, à cheval, en voiture, les 600 enquêteurs de « l'Institut de l'opinion publique » parcourent l'Amérique pour lui tâter le pouls", l'envoyé spécial de *Paris-Soir* à New-York fournit une bonne description du fonctionnement d'un institut de sondage. Après avoir rappelé les échecs des référendums de presse de 1936, et la naissance de l'AIPO, il initie ses lecteurs à la notion de représentativité d'un échantillon, décrit le travail des enquêteurs, et propose un large échantillon des réponses recueillies auprès des Américains sur des thèmes divers.

Le 24 mai 1939, *Paris-Soir* publie sur cinq colonnes, en page 2, un article de Paul Gordeaux (pseudonyme de Philippe Gordolon) : "George Gallup, l'homme qui passe sa vie à questionner les Américains, arrive à Paris pour interroger les Français". Il y retrace d'une manière vivante la biographie de Gallup, les risques que celui-ci a pris à l'occasion des élections présidentielles de 1936, et la manière dont fonctionne l'AIPO. Il annonce que Gallup va implanter en France un institut affilié à son organisation : "un comité de techniciens est déjà constitué, nous nous bornerons à une enquête par semaine".

Le 4 juin, en attendant le résultat des premiers sondages français, Gallup lui-même signe un grand article intitulé : "J'ai interrogé l'Amérique. Voici ce qu'elle pense de l'Europe. Voici à quoi elle voudrait limiter son rôle en cas de guerre". Il y résume les résultats de ses enquêtes les plus récentes, et conclut en ces termes : "Nous sommes prêts à modifier notre loi sur la neutralité dans laquelle nous avons mis toute notre confiance. Toutefois nous désirons fortement rester en dehors du conflit lui-même. Nous ne sommes pas décidés à entreprendre une nouvelle croisade militaire pour sauver la démocratie mondiale".

8.4.2. Le premier sondage du C.E.O.P.

C'est le 22 juillet 1939 qu'a lieu la première publication d'un sondage du Centre d'Étude de l'Opinion Publique, filiale française du groupe Gallup. Ce sera également la dernière fois, puisque la déclaration de guerre interrompra les activités du CEOP, et également celles de l'IFOP (qui réservait ses résultats à un petit nombre d'abonnés, et n'était donc pas, à cette époque, connu du grand public).

En première page du *Paris-Soir Dimanche* daté du samedi 22 juillet, on apprend que "« Paris-Soir » s'est assuré en exclusivité pour la France la publication des résultats des référendums, qu'en liaison avec l'Institut américain, les deux instituts de Paris et de Londres vont désormais organiser. Le premier de ces référendums vient d'avoir lieu. Il portait sur les questions suivantes, qui ont été posées simultanément en France, en Angleterre et aux États-Unis : 1° Quel est le pays étranger que vous préférez ? 2° Quel est le pays étranger que vous aimez le moins ? 3° Quel est l'homme d'État vivant que vous préférez ? 4° Quel est l'homme d'État vivant que vous aimez le moins ?".

L'ensemble des résultats est ensuite présenté dans un tableau. On peut y lire que les pays que les Français aiment le plus sont les États-Unis (26 %) et l'Angleterre (23 %), et que celui qu'ils aiment le moins est l'Allemagne (70 %) ; que l'homme d'État qu'ils préfèrent est Roosevelt (58 %), et celui qu'ils aiment le moins, Hitler (72,5 %).

Plus des trois quart de la quatrième page du même numéro sont consacrés aux sondages d'opinion. On y trouve le *fac simile* d'un questionnaire rempli par un enquêteur, et un long article de Pierre Daninos : "Comment, au cours de son premier referendum en France, en Angleterre et aux États-Unis, Gallup a recueilli l'opinion de 40 millions de Français". Il y retrace l'historique des élections présidentielles de 1936, explique les problèmes d'échantillonnage, et donne un aperçu anecdotique des réponses recueillies en France par les enquêteurs du CEOP.

9. Quelques autres concours ou référendums.

Ce survol n'épuise pas, tant s'en faut, la variété des jeux-concours, référendums et plébiscites organisés par les sept grands quotidiens parisiens que nous avons parcourus. Mais, en outre, au cours de ces recherches, nous avons relevé, dans d'autres quotidiens nationaux, quelques cas qui nous ont parus mériter d'être ajoutés à ce premier inventaire.

9.1. Les référendums de *L'Intransigeant*.

Créé le 15 juillet 1880, par Henri Rochefort, *L'Intransigeant* a longtemps été le plus grand quotidien du soir, avant que le *Paris-Soir* de Jean Prouvost lui ravisse la première place. Nous présentons ci-après quatre de ses référendums, portant sur des questions de société.

9.1.1. Le concours des célébrités (1907).

Reprenant une idée du *Petit Parisien* (§ 5.3.2.), *L'Intransigeant* du 31 janvier 1907 propose, en première page :

Le Concours des grands hommes du vingtième siècle

UNE MAISON DE CAMPAGNE

50.000 francs de prix offerts à nos lecteurs

La mode est aux concours. Nous croyons avoir résolu le problème d'offrir à nos lecteurs un concours pratique, facile, attrayant, honnête.

Un journal posait récemment à ses lecteurs la question de savoir quels étaient les dix grands hommes les plus célèbres du dix-neuvième siècle. La consultation, d'ailleurs fort intéressante, aboutit à nommer une liste de dix célébrités dont neuf étaient défuntées.

Nous disons aujourd'hui à nos lecteurs : « *Si dans une cérémonie solennelle, vous étiez appelé à convoquer les dix célébrités VIVANTES DU VINGTIÈME SIÈCLE, quels noms choisiriez-vous, quelles personnes désigneriez-vous ?* »

Le choix est délicat : nous guiderons donc nos lecteurs. Chaque jour nous publierons les noms et la biographie raisonnée des six cents candidats à la célébrité que nous offrons à leurs suffrages.

Nous ne demanderons à nos lecteurs, pour prendre part au concours, aucun bon découpé dans le journal. Ils devront seulement suivre attentivement notre journal, pour peser les chances de nos candidats. Sitôt la publication de nos biographies terminée, le concours commencera. Tout nom inscrit par un concurrent dans sa liste et qui n'aurait pas figuré parmi les noms de *L'Intransigeant* rendra sa liste nulle et annulera l'opération du concurrent. C'est la meilleure garantie donnée à nos lecteurs assidus que seuls ils seront admis au concours. [...]

Voilà donc notre concours ouvert, à partir d'aujourd'hui, sur ces deux questions :

1° *Quelles sont les dix célébrités vivantes les plus notoires au vingtième siècle ?*

2° *Combien de suffrages obtiendra celui des hommes célèbres qui viendra en tête de la liste ?*

Le premier prix est "une magnifique maison de campagne, une villa, presque un petit château", à Rosny-sous-bois, d'une valeur de 20 000 francs, entièrement meublée pour 10 000 frs ; un dessin d'architecte illustre cette description. S'y ajoutent trois mille prix. Une première

liste de neuf noms de "grands hommes" (dont celui d'une chanteuse d'opéra, Rose Caron), assortie de courtes biographies, est donnée en dernière page. Soixante listes, d'une dizaine de noms chacune, seront ainsi publiées entre le 31 janvier et le 1^{er} avril 1907.

Le dépouillement des 23 689 réponses reçues commence le 16 avril. La veille, en première page, *L'Intransigeant* a invité ses lecteurs à assister aux opérations, stigmatisant au passage deux journaux du soir qu'il juge moins scrupuleux :

Nous espérons bien qu'un certain nombre de nos lecteurs seront présents. [...]

Grâce aux mesures que nous avons prises, le compte des réponses sera établi en une ou deux heures et sera certainement publié dans notre numéro de demain Lundi soir. [...]

Deux feuilles du soir avaient, - comme par hasard, ouvert un concours deux jours après que nous avions commencé le nôtre. Ces feuilles ayant terminé leur concours à la date du 5 avril, annoncèrent que par les soins de vingt comptables (?) elles procédaient au dépouillement, qui serait, disaient-elles, public.

Abusées par cette promesse, un certain nombre de personnes qui avaient pris part à leur concours, se présentèrent dans les bureaux de ces journaux, et ne purent parvenir à y être reçues.

[...] Nous avons très courtoisement offert à M. Langlais, président de la société *Presse-Patrie*, une occasion et un moyen de s'expliquer sur ces bruits désobligeants. Ce dernier s'y refuse. Dont acte.³³

Entre le 16 et le 30 avril, les lecteurs sont tenus quotidiennement au courant des fluctuations des résultats provisoires. Enfin, le 1^{er} mai, les résultats définitifs sont connus : 1^{er} : docteur Roux (inventeur du sérum antidiphtérique, 15 677 voix) ; 2^e : Sarah-Bernhardt (13 795) ; 3^e : Edison (13 601) ; 4^e : Santos-Dumont (13 138) ; 5^e : Marie Curie (9 941) ; 6^e : Colonel Marchand (9 489) ; 7^e : François Coppée (9 198) ; 8^e : Théodore Roosevelt (7 755) ; 9^e : Rœntgen (6 112) ; 10^e : docteur Doyen (5 751).

9.1.2. Concours de l'idéal féminin (1908).

Le 13 décembre 1908, *L'Intransigeant* propose à ses lectrices le concours suivant :

LE CONCOURS DE *l'Idéal féminin*

ouvert par l'INTRANSIGEANT entre ses Lectrices

intéressera au plus haut point notre clientèle féminine, puisqu'il est simple, facile, amusant et que nous l'avons doté de

Deux cent mille francs DE PRIX

qui seront attribués à des

MILLIERS DE LAURÉATES

La question posée est celle-ci :

« Quels mérites, quelles qualités, quelles vertus, quels avantages doivent, à votre avis, mesdames, mesdemoiselles, forcer votre admiration ou votre confiance pour un homme ? Qu'appréciez-vous le plus, mesdames, en votre mari ; que recherchez-vous le plus, mesdemoiselles, en vos rêves, de ces mérites, qualités, vertus, avantages ? »

Pour limiter le champ des investigations, nous publierons dans notre numéro de dimanche une liste de vingt-cinq mots. Il suffira aux concurrentes de choisir cinq mots parmi ces vingt-cinq. [...]

³³ Sur cette polémique, voir *La Presse* des 14 avril, et des 24 et 28 mai 1907.

La liste des vingt-cinq mots est publiée le lendemain. Ce sont : "Audace, Beauté, Bonté, Courage, Désintéressement, Dévouement, Discrétion, Douceur, Éléance, Érudition, Esprit, Force, Fermeté, Fierté, Gaieté, Indulgence, Initiative, Loyauté, Modestie, Persévérance, Prévoyance, Renommée, Richesse, Santé, Talent".

Le 22 février 1909, on apprend que la liste des cinq mots les plus souvent cités a été donnée dans le bon ordre par 63 personnes (sur 21 768, selon le numéro du 10 mars). C'est : "Santé, Bonté, Courage, Loyauté, Esprit".

9.1.3. L'apothéose de la femme (1909).

À la suite du concours précédent, le journal lance, le 24 avril 1909 un concours différent, quoique s'adressant toujours, du moins en principe, aux seules lectrices :

NOTRE NOUVEAU CONCOURS

L'Apothéose de la Femme

Une dot de 10.000 francs à la concurrente qui enverra la meilleure solution

En enregistrant le succès prodigieux du concours de l'Idéal Féminin nous avons promis à nos lectrices une agréable surprise. Nous avons hâte de tenir parole.

Voici donc, à leur seule intention, un nouveau divertissement, un jeu d'esprit - et de cœur - qui aura cette importance morale de fixer notre époque sur l'état d'âme de la Femme et de la Jeune Fille, d'établir le degré de popularité de celles qui se dépensent, se prodiguent pour embellir la vie, rectifier les erreurs du destin, améliorer le sort des lamentables, ou simplement contribuer au grandiose effort d'art et de science d'où sortira une humanité plus élevée, une patrie épurée de ses tares et de ses misères...

Une seule question se pose, et nous la posons :

Quelles sont les dix françaises vivantes qui méritent le plus, par leurs vertus ou leurs talents, de s'imposer à l'admiration commune ? [...]

La meilleure réponse sera récompensée par

Une dot de 10,000 francs

Nous avons attribué à ce Concours

250,000 francs de prix

Toutes les femmes, toutes les jeunes filles prendront part à notre grande consultation.

Entre le 29 avril et le 10 octobre, on trouve, presque chaque jour, la brève biographie d'une (parfois deux) des cent femmes sélectionnées par la rédaction du journal, ainsi qu'un bulletin de vote à son nom. Le plus souvent, ce court texte est agrémenté d'un portrait photographique. Ces femmes remarquables se sont fait connaître dans des domaines variés : bienfaisance, arts plastiques, lettres, arts du spectacle, militantisme, divination ; on y compte aussi des héroïnes de la guerre de 1870, et des pionnières qui se sont illustrées dans des domaines jusqu'ici exclusivement masculins (sciences, exploration, barreau, pilotage d'avions ou d'automobiles, etc.).

Le dépouillement des réponses commence le 24 novembre, et, chaque jour, un résultat provisoire est publié. Le 29 novembre, le résultat définitif donne le classement suivant (sur 127 550 bulletins de vote)³⁴ :

1) Mme Curie (9 448 voix) : "Elle, Curie et feu Becquerel ont tout simplement, à eux trois, renversé toutes les idées que l'on avait depuis 25 siècles sur la chimie, détruit les lois de Lavoisier et donné au monde la miraculeuse pierre philosophale : le Radium" (29 avril).

2) Sarah Bernhardt (9 288 voix) : "« Reine de l'attitude et princesse du geste » a écrit Rostand dans le sonnet célèbre qu'il récita le jour de l'apothéose de Sarah Bernhardt" (2 mai).

3) Juliette Dodu (8 577 voix) : "Directrice du bureau de télégraphe de Pithiviers pendant la guerre franco-allemande, Mlle Juliette Dodu réussit à intercepter les dépêches du prince Frédéric-Charles, et à les transmettre au général d'Aurelles de Paladines, à qui elle évita d'être cerné par l'armée prussienne. Arrêtée et traduite devant un conseil de guerre prussien, elle fut condamnée à mort ; Frédéric-Charles la gracia" (24 juillet).

4) Duchesse d'Uzès (8 498 voix) : "La société reconnaît en elle une des femmes qui ont fait le plus pour honorer son milieu, par la haute tenue de sa vie, par son zèle pour toutes les grandes causes. [...] Les gens du peuple dont elle a élevé, soigné, sauvé les enfants l'appellent « la bonne duchesse ». Et je crois bien que c'est ce titre, entre tous, qu'elle préférerait" (3 octobre).

5) Mme Bonnefois (8 041 voix) : "Mme Bonnefois est la mère dévouée des petits forains. À les voir, fils de la balle et de la banque, vaguer autour des roulottes, sans instruction, sans éducation, sans bon exemple souvent, Mme Bonnefois voulut les sauver d'eux-mêmes et des circonstances. Elle créa l'école foraine" (4 juin).

6) Gyp (7 255 voix) : "Gyp, un pseudonyme de fusée, léger, rapide, gavroche. Il appartient à la comtesse de Martel de Janville, arrière-petite nièce de Mirabeau. Gyp, grande Parisienne, a montré dans ses livres si amusants tous les petits défauts des milieux parisiens. [...] Gyp a aussi exposé des tableaux, qui sont charmants" (5 juillet).

7) Comtesse Mathieu de Noailles (6 983 voix) : "La comtesse Mathieu de Noailles, de la race roumaine des Brancovan, a chanté les jardins de l'Île-de-France, leurs fleurs et leurs fruits, et le soleil, qui les fait mûrir. C'est elle qui, par son succès, a ouvert la carrière aux femmes de lettres et c'est grâce à elle que, maintenant, on les prend au sérieux" (10 octobre).

8) Séverine (6 022 voix) : "C'est une belle âme libre, fière et généreuse. Amenée par Jules Vallès, lors d'un voyage à Bruxelles, aux idées qu'elle a depuis toujours défendues, elle fut la collaboratrice de ce grand cœur révolté, et tandis que Vallès signait Jacques Vingtras, elle prenait le pseudonyme fraternel d'Arthur Vingtras. [...] Partout où Séverine a écrit, elle a cherché à être utile aux faibles et cela restera un de ses plus beaux titres" (1^{er} juillet).

9) Cécile Sorel (5 000 voix) : "Lorsqu'un auteur, homme arrivé ou jeune lycéen jamais joué, écrit une pièce où doit vivre une femme belle et fine, élégante et gracieuse, une femme qui dise une tirade en jouant précieusement de l'éventail, il rêve et dit : « Ah ! si Cécile Sorel voulait jouer ce rôle ! »" (10 mai).

10) Mme Imbert (4 965 voix) : "Pendant la guerre de 1870, au siège de Metz, Mme Imbert fut employée par notre armée comme émissaire et elle fit des actions d'éclat à faire

³⁴ Nous mentionnons, pour chacune d'elles, des extraits de la présentation de leur candidature dans *L'intransigeant*. D'autre part, comme le nombre des suffrages recueillis par Juliette Dodu et Cécile Sorel est peu lisible en raison de l'état de l'exemplaire du journal dans Gallica, les chiffres avancés pour ces deux personnalités ne sont pas avérés.

pâler d'envie un grognard du 1^{er} Empire. Et voici que ce matin, notre confrère *Paris-Journal*, sous la signature du lieutenant-colonel Rousset annonce que Mme Imbert est dans la misère. Elle cultive un champ aux portes du Mans, elle a la charge d'enfants et sa récolte est perdue" (8 mai).

On notera l'absence, dans ce palmarès, de personnalités qui sont passées depuis à la postérité. En particulier, avaient été proposées aux suffrages des lectrices Colette (18 juin), Yvette Guilbert (8 juillet), et Réjane (8 juin). Le 10 décembre, le journal annonce : "Nous n'avons trouvé aucune solution contenant les 10 noms de la liste-type, aucune non plus en contenant 9. Ce sont donc celles qui comprennent 8 noms de la liste-type qui viennent en tête du classement". Il présente la liste des dix premières lauréates, et expose la méthode de décompte de points, utilisée pour leur classement.

9.1.4. La mise en circulation des pièces d'or (1936).

Les 3 et 4 mars 1936, *L'Intransigeant* publie deux articles de M.-G. Mitzakis, responsable de sa rubrique économique, sous le titre général de : "Êtes-vous pour ou contre la mise en circulation des pièces d'or ?". Commentant un graphique montrant l'évolution du stock d'or (dans le public et à la Banque de France) entre 1914 et 1936, l'auteur y explique que "la mise en circulation de pièces d'or de 100 francs, prévue formellement par l'article 5 de notre loi monétaire du 25 juin 1928, revient, depuis un mois, à l'ordre du jour. Près d'un milliard de ces pièces ont déjà été frappées au cours des deux dernières années par les ateliers de la Monnaie. Mais ces nouveaux « louis » d'or sont restés en stock et purs de tout contact avec le public". Il souligne le sentiment d'incertitude sur l'avenir de notre monnaie, déjà amputée, il y a près de huit ans, de sa valeur or d'avant-guerre, et le risque de dévaluation. Il ajoute : "L'État a-t-il tort ou raison de différer l'heure de cette redistribution ? La renaissance d'une pareille circulation de pièces est-elle de nature à rétablir complètement, partiellement ou tout à fait insuffisamment la confiance du pays dans le maintien de la stabilité de sa monnaie. Voilà le fond du problème que nous avons posé. *Derrière les pièces d'or, y a-t-il ou n'y a-t-il pas le salut du franc ?* On conviendra que sur ce terrain national, chacun de nous a peut-être son mot à dire". Il rappelle enfin les avantages d'une circulation des pièces d'or : "Elle rend beaucoup plus difficile toutes les manipulations monétaires. [...] On peut même paralyser plus ou moins efficacement toutes les manœuvres des naufrageurs du franc". Il termine sur ses inconvénients : encouragement de la thésaurisation, et affaiblissement de l'encaisse de la Banque de France.

En parallèle, *L'Intransigeant* lance sur ce thème un référendum, pour lequel le bulletin de vote (publié le 4 mars) formule deux questions :

- 1°. Êtes-vous POUR ou CONTRE la mise en circulation des pièces d'or de 100^{Fr} ?
Prière de répondre OUI ou NON
- 2°. Pour quelle raison principale ?

Les résultats sont publiés le 19 mars en première page :

LE REFERENDUM DE L'INTRANSIGEANT
Êtes-vous POUR ou CONTRE la mise en circulation des pièces d'or de 100^{Fr} ?
RÉSULTATS DU VOTE

	NOMBRE	POURCENTAGE
OUI ou POUR	22 963	70,49 %
NON ou CONTRE	9 612	29,51 %
Total des bulletins reçus	32 575	100,00 %

Ils sont commentés le même jour par G. Mitzakis en page 7. Un échantillon des réponses "les plus significatives" à la seconde question est présenté en septième page, dans les numéros des 20 et 21 mars.

9.2. Quelques concours tirés d'autres journaux.

Le hasard de nos recherches nous a conduit à découvrir, dans d'autres journaux en dehors de notre champ d'investigation, quelques cas de référendums ou de concours intéressants.

9.2.1. *Excelsior et l'élection du Président de la République de 1913.*

Excelsior a été lancé en novembre 1910, avec pour slogan "des photographies partout". Il tire alors jusqu'à 100 000 exemplaires (Delporte *et al.* 2016 : 26). Il se présente donc naturellement comme un "journal illustré quotidien", et sa première page est entièrement occupée par des photographies. C'est pourquoi les textes ne commencent qu'en page 2. Le 3 novembre 1912, *Excelsior* annonce en troisième page qu'un grand concours, doté de 50 000 francs de prix (dont un premier prix de 10 000 francs en or), sera ouvert du 16 novembre au 30 décembre. Le thème choisi est : Qui sera le prochain Président de la République ? Cette annonce est répétée dans les numéros suivants, jusqu'à ce que, le 16 novembre, paraisse en deuxième et en dixième pages le règlement du concours. Chaque jour, le journal publiera le portrait photographique et une brève notice biographique d'une personnalité du monde parlementaire : présidents des deux Chambres, ministres, etc. Ces personnalités seront au nombre de quarante-deux. S'y ajouteront trois autres personnalités : un général, un amiral, et un haut fonctionnaire civil. Chaque jour, paraîtra également, en page 2, un bon à découper ; ces quarante-cinq bons devront être joints à la feuille de réponse. Celle-ci sera publiée le 30 décembre, en dernière page.

Les concurrents devront répondre à quatre questions : une question principale : "*Qui sera président de la République ?*" et trois questions accessoires : a) "*Par combien de voix sera-t-il élu ?*" b) "*Combien obtiendra de voix le candidat dont le nom viendra immédiatement après celui de l'élu ?*" c) "*Combien y aura-t-il de suffrages exprimés au dernier tour de scrutin ?*"

Un exemple de réponse est proposé, en prenant pour base le résultat des élections de 1895. La feuille de réponse présente une particularité intéressante : elle est divisée en deux colonnes presque identiques. Chaque colonne compte quatre cases, dans lesquelles doivent être portées les réponses à chacune des questions. Dans la première colonne, le concurrent écrit son nom, et son prénom entre parenthèses ; dans les deux colonnes, il précise ses coordonnées complètes, et signe. Les raisons de cette disposition sont explicitées dans la notice figurant au dos de la feuille de réponse :

Les réponses doivent être écrites deux fois, une fois à gauche et une fois à droite, aux emplacements réservés à cet effet.

La partie de gauche constitue le talon de la feuille de réponse ; ces talons seront détachés et classés par ordre alphabétique. La feuille de réponse proprement dite sera classée d'après les réponses aux questions.

Pour donner aux concurrents toute garantie de la sincérité des opérations, les talons une fois classés par ordre alphabétique seront mis sous scellés, et ils ne seront extraits, par ministère d'huissier, qu'après la recherche des feuilles de réponse des gagnants. Les deux parties seront alors rapprochées, et le jury du Concours constatera qu'elles se rapportent exactement l'une à l'autre.

Le dépouillement des réponses se fera par tris successifs, dans l'ordre des questions, et le résultat en sera publié le 16 janvier 1913. Ce jour-là, *Excelsior* annonce en deuxième page :

NOTRE GRAND CONCOURS

Qui sera élu Président de la République ?

Dernière journée de dépouillement des réponses Mercredi 15 janvier

Nous avons terminé notre classement par noms de candidats ; le travail a porté hier sur 31.198 feuilles de réponse. En voici le détail :

MM.	
POINCARÉ	20 351
DESCHANEL	4 512
PAMS	2 458
A. DUBOST	1 751
RIBOT	1 695
[...]	

Nous terminerons aujourd'hui le classement alphabétique des talons des feuilles de réponse, et le soir à six heures, en présence du jury de contrôle, et par le ministère de M^e Mermillod, huissier, il sera procédé à la pose des scellés sur les armoires contenant toutes les feuilles de réponse. Ces scellés [...] seront levés [...] le dimanche 19 janvier, à dix heures du matin. Les feuilles des gagnants seront alors recherchées et les noms de ceux-ci seront publiés dans notre numéro du lundi 20 janvier.

Le 17 janvier 1913, Raymond Poincaré est élu Président de la République par le Parlement réuni à Versailles. Il a obtenu 483 voix, contre 269 à Jules Pams (radical), et 69 à Édouard Vaillant (socialiste).

9.2.2. Les concours littéraires de L'Écho de Paris (1889-1890).

Le supplément gratuit de *L'Écho de Paris* daté du 25 décembre 1889 publie les résultats d'un concours de poésie, auquel 1 835 concurrents ont participé. Le jury était composé de Théodore de Banville, Paul Bourget, François Coppée, Léon Dierx, José Maria de Hérédia, Leconte de Lisle, Stéphane Mallarmé, Catulle Mendès, Armand Silvestre, et Sully Prudhomme. Six prix en espèces ont été décernés, plus trois mentions honorables. Les neuf poèmes sélectionnés sont publiés *in extenso* (malgré leur longueur) ; il s'y ajoute un dixième, pour lequel le prix n'a pas été décerné, son auteur ignorant que son poème avait déjà été publié.

Le 3 janvier 1890, *L'Écho de Paris* présente l'autre versant de son concours littéraire : un "concours de prose (chroniques)", doté d'un premier prix de cinq cents francs. Il publie le texte couronné, ainsi que quatre textes ayant obtenu une mention honorable. Il annonce que d'autres contes ou chroniques figureront dans le supplément gratuit.

À partir de 1892, *L'Écho de Paris* a organisé un concours littéraire mensuel, auquel Alfred Jarry aurait participé à plusieurs reprises (Schuh 2008).

9.2.3. L'Écho de Paris et le vote des femmes (1935).

Le 25 février 1935, *L'Écho de Paris* publie un article de Henri de Kérillis relatant les attermoissements des parlementaires sur la question du vote des femmes. Le surlendemain 27 février, il reprend l'idée du *Matin* (§ 6.2.3.), en proposant le référendum suivant :

Que pensent nos lecteurs et nos lectrices du
VOTE DES FEMMES ?

Notre confrère le *Matin* a eu la très ingénieuse idée d'ouvrir un referendum pour le vote des femmes.

De notre côté, nous croyons utile de connaître la pensée de nos lecteurs et de nos lectrices sur un pareil sujet.

Nous les convions donc à remplir le plus vite possible le bulletin qui paraît à notre deuxième page et à nous le faire parvenir.

Il nous a paru intéressant en lançant cet appel de séparer les réponses des hommes de celles des femmes et de constituer ainsi un élément nouveau d'appréciation de ce grave problème politique.

En page 2, le bulletin de vote distingue les réponses selon qu'elles émanent d'un lecteur ou d'une lectrice :

ÊTES-VOUS PARTISAN D'ACCORDER
LE VOTE AUX FEMMES IMMÉDIATEMENT ?

RÉPONSES DES HOMMES

OUI Rayer le mot inutile **NON**

RÉPONSES DES FEMMES

OUI Rayer le mot inutile **NON**

Le 2 mars, Henri de Kérillis publie à nouveau un article sur le sujet, en exposant les arguments des partisans et ceux des adversaires de l'extension du droit de vote aux femmes : "Le vote immédiat des femmes ? Le Pour et le Contre". Entre le 27 février et le 11 mars, le journal tient ses lecteurs au courant du dépouillement des réponses, en publiant régulièrement des résultats partiels. Finalement, *L'Écho de Paris* du 14 mars 1935 annonce en première page : "Que pensent nos lecteurs et nos lectrices du VOTE DES FEMMES ?" :

Les résultats définitifs de notre referendum sont les suivants :

HOMMES	
POUR le vote des femmes	88 404
CONTRE le vote des femmes	70 106
	158 510
FEMMES	
POUR le vote des femmes	104 804
CONTRE le vote des femmes	95 608
	200 412

La physionomie de ce scrutin amène les réflexions suivantes :

1° Une partie relativement faible de nos lecteurs y a participé. Le referendum Doumergue ³⁵ avait dépassé 3.000.000 de suffrages. Celui-ci ne nous en a valu que 358.922. Si l'on compte que chaque *Écho de Paris* est souvent lu par des familles entières, ce dernier chiffre est loin de représenter le quart ou même le tiers du nombre total des personnes qui nous lisent.

2° Nous n'apprenons rien en écrivant qu'une grande partie de notre clientèle se recrute parmi les catholiques. Chez eux, les avis sont très partagés. Mais, à en juger par les lettres que nous avons reçues, c'est dans les milieux catholiques que les résistances au vote des femmes restent les plus fortes.

3° Néanmoins, les progrès considérables du féminisme sont un fait indiscutable qu'il serait absurde de méconnaître. Ils sont mis clairement en lumière par ces résultats obtenus dans un milieu conservateur, familial et que l'on peut considérer comme plus réfractaire que n'importe quel autre. La cause du féminisme est désormais gagnée dans l'opinion. Tôt ou tard et probablement très tôt, elle s'imposera irrésistiblement sur le plan politique.

9.2.4. L'Académie idéale du Dimanche Illustré (1928-1929).

Le 9 décembre 1928, le *Dimanche Illustré* annonce en première page :

Aujourd'hui
DIMANCHE-ILLUSTRÉ
 fidèle à son programme
INSTRUIRE EN AMUSANT
 ouvre entre tous ses lecteurs un grand
CONCOURS-REFERENDUM

³⁵ Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un référendum, mais d'une pétition. Après la chute du cabinet Doumergue, le 8 novembre 1934, *L'Écho de Paris* du 13 novembre publie, sous l'appellation "Referendum du président Doumergue", un bulletin à renvoyer au journal, ainsi libellé : "Je soussigné déclare protester contre le départ du président Doumergue victime des politiciens et des francs-maçons". Ce "referendum" a été clos le 3 décembre 1934.

dont voici l'objet :

Si l'on créait une académie dont les quarante membres, français, représenteraient tous les éléments de la vie sociale et réuniraient toutes les branches de l'activité humaine, quels sont les hommes et les femmes que vous désigneriez pour constituer cette Compagnie à la fois idéale et moderne ?

En page 11, il publie une première liste de vingt personnalités, assortie d'une photographie et d'une courte biographie. Cette publication s'étendra jusqu'au 24 mars 1929, à raison de vingt ou trente noms selon les numéros. Au total, 350 personnalités auront été proposées au suffrage des lecteurs.

Le concours sera doté de deux cents prix, d'une valeur totale de 50 000 francs. La liste des gagnants, publiée le 26 mai 1929, indique que certains prix seront soit à choisir chez certains fournisseurs pour un montant donné (6.000 frs d'ameublement, 3.500 en orfèvrerie-bijouterie, 2.000 frs en malles, sacs, trousseaux, ou bagages), tandis que d'autres sont des objets spécifiés à l'avance (appareil de T.S.F., phonographe avec 12 disques, etc.).

En réponse à des lecteurs qui demandaient des précisions sur les attributions des membres des diverses académies existantes, le journal précise, le 23 décembre 1928, "que « notre Académie », aux termes de l'énoncé du Concours, doit grouper « idéalement » les personnalités françaises les plus représentatives, dans l'esprit de nos lecteurs, de la vie sociale moderne dans toutes les branches de son activité".

Les résultats sont annoncés en première page le 19 mai 1929 :

1. POINCARÉ (Raymond)	10.110	13. LYAUTEY (Maréchal)	5.394
2. CURIE (Mme)	9.606	14. BOURGET (Paul)	5.181
3. JOFFRE (Maréchal)	7.965	15. MICHELIN (André)	5.142
4. BRANLY (Édouard)	7.620	16. CHARCOT (Jean)	5.115
5. BRIAND (Aristide)	7.302	17. CALMETTE (Docteur)	4.989
6. CLEMENCEAU (Georges)	6.963	18. MOREAU (Émile)	4.959
7. HENRI-ROBERT (M ^e)	6.756	19. VAUTEL (Clément)	4.401
8. PÉTAÏN (Maréchal)	6.333	20. DUBOIS (Cardinal)	4.389
9. LUMIÈRE (Louis)	6.126	21. DOUMERGUE (Gaston)	4.386
10. ROUX (Docteur)	6.063	22. GOURAUD (Général)	4.104
11. BLÉRIOT (Louis)	6.045	23. NOAILLES (C ^{tesse} Mathieu de)	4.056
12. PAINLEVÉ (Paul)	5.934	24. BAUDRILLARD (Mgr.)	3.996
25. COURTELINÉ (Georges)	3.822	33. CHIAPPE	3.390
26. BORDEAUX (Henri)	3.807	34. FONCK (René)	3.387
27. COSTE (Dieudonné)	3.801	35. MORO-GIAFFERI (de)	3.312
28. PELLETIER DOISY	3.639	36. MOREUX (Abbé)	3.309
29. CAMBON (Jules)	3.636	37. FLAMMARION (Mme Camille)	3.267
30. RENAULT (Louis)	3.573	38. PRÉVOST (Marcel)	3.180
31. VOGUË (de)	3.549	39. CHARPENTIER (Gustave)	3.144
32. BENOIT (Pierre)	3.522	40. PINARD (Docteur)	2.261

La liste des soixante personnalités qui ont obtenu le plus de voix après les quarante membres de l'"académie idéale" est donnée ensuite. En page 14, le journal propose "un peu de statistique". Il note qu'en classant par profession les personnalités choisies, ce sont les savants qui ont été le plus souvent cités (9 noms). Se classent ensuite la littérature (7 élus), l'armée et la marine (6), les hommes d'État (4), les industriels (4), la magistrature et le barreau (2), la religion (2), l'agriculture (1), les arts (1), la diplomatie (1), les finances (1), les fonctionnaires (1), et les sports (1). Il souligne enfin "que l'Université et le Monde n'ont fourni, dans les Quarante, aucun académicien".

Les résultats du concours-referendum ont été publiés et commentés en première page du numéro du *Temps*, daté du 20 mai 1929. Il conclut en ces termes : "Tel est le verdict populaire. Il est significatif, et à certains égards amusant. L'Académie idéale, du moins pour les lecteurs de *Dimanche illustré*, ne coïncide qu'assez faiblement avec l'Académie réelle. Il ne reste plus ici que dix des Quarante qui siègent sous la Coupole, savoir : MM. Poincaré, maréchal Joffre, Clemenceau, Henri-Robert, maréchal Lyautey, Paul Bourget, Mgr Baudrillard, Henry Bordeaux, Jules Cambon et Marcel Prévost. Le suffrage universel ne valide qu'un quart des choix du suffrage restreint, et se permet de limoger d'un coup les trois autres quarts, soit trente académiciens. [...] Décidément, pour une société littéraire comme doit l'être avant tout l'Académie d'après les volontés de son fondateur, prouvée par la liste des premiers Quarante de 1634, la cooptation vaut encore mieux".

9.2.5. Le recensement des lecteurs de L'Époque (1938).

Il s'agit vraisemblablement de la première étude de marché sur un lectorat réalisée par voie de presse en France. En 1938, comme la plupart des quotidiens, *L'Époque* traversait une période difficile, car le prix de vente des journaux ne couvrait plus les frais de fabrication et de diffusion. Il devenait indispensable d'organiser des souscriptions auprès des abonnés, et d'augmenter les recettes publicitaires. Le 4 février 1938, Henri de Kérillis commençait par rappeler les "conditions dramatiques" dans lesquelles son journal était né, à la suite d'un conflit entre le principal actionnaire de *L'Écho de Paris* et son directeur : ce dernier, Henry Simond, avait alors quitté *L'Écho* et fondé *L'Époque*. Kérillis tirait ensuite la sonnette d'alarme, annonçant que le journal devrait cesser de paraître si, le 6 mars, la somme de cinq millions n'était pas réunie. Il lançait à cette occasion une grande souscription, qui fut un succès. Mais les difficultés continuaient à s'accumuler, et, le 15 juin, *L'Époque* annonçait en première page : "Le 15 juin sera une date qui fera ÉPOQUE dans l'histoire de de la Publicité française grâce aux lecteurs de L'ÉPOQUE". On trouvait en pages 10 et 11 le questionnaire d'une véritable étude de marché par voie de presse, annoncé en ces termes en page 9 :

CHERS AMIS DE L'ÉPOQUE

Vous vous êtes réunis par dizaines de milliers pour apporter à l'appel d'Henri de Kérillis les cinq millions dont nous avons besoin pour poursuivre notre tâche. [...]

Les mesures de réduction de frais que nous nous sommes imposées nous permettent de regarder l'avenir avec sécurité, malgré les hausses successives que nous subissons sur le papier et l'impression. Mais cela serait inutile encore une fois si nos recettes publicitaires n'augmentaient pas de leur côté.

Depuis plusieurs semaines nous avons attiré votre attention sur le fait que la publicité était indispensable à la vie de VOTRE journal.

Nous avons insisté sur le fait que les annonceurs, touchés comme tout le monde par les difficultés économiques actuelles, ne peuvent plus effectuer de DÉPENSES IMPRODUCTIVES. Nous vous avons montré les raisons pour lesquelles ils recherchaient du RENDEMENT à leurs annonces. [...]

Mais il est incontestable qu'à l'heure actuelle, [...] les annonceurs, les techniciens de la publicité, ignorent trop souvent la qualité, la répartition, le pouvoir d'achat des lecteurs d'un journal : Il est indispensable de les documenter sur la clientèle à laquelle ils s'adressent.

Notre ami Louis Dumat a examiné les problèmes qui se posaient alors à nos yeux. D'un commun accord nous avons décidé de prendre une **INITIATIVE SANS PRÉCÉDENT DANS LA PRESSE FRANÇAISE** [...]

Pour la première fois, en France, un grand journal quotidien entreprend le recensement de tous ses lecteurs. L'initiative est hardie ; les personnalités de la publicité et de la presse, à qui nous nous sommes ouverts de notre projet, nous suivent d'un œil curieux. Mais c'était le même regard qui croisait le nôtre lorsque nous faisons appel à vos souscriptions. Vous aviez prouvé que vous vainquez tous les obstacles : cette fois-ci encore vous remporterez une victoire et, par vos réponses au questionnaire que vous trouverez au verso de cette feuille, vous nous permettrez d'imposer VOTRE journal encore plus qu'il ne l'est en apportant, *LES PREMIERS, une statistique complète de nos lecteurs.*

Le questionnaire comporte quatre-vingts questions, groupées sous 11 rubriques, d'importance inégale. Les questions 1 à 25 correspondent aux renseignements signalétiques concernant le lecteur et son entourage : localité, description de la famille, profession, logement, équipement en appareils domestiques, etc. Les questions 26 à 42 et 53 à 57 portent sur les activités de loisir : lecture, musique, spectacles, voyages, photographie, chasse, pêche. Les habitudes alimentaires sont l'objet des questions 43 à 52. Les soins corporels sont abordés dans les questions 58 à 63 pour Monsieur, 64 et 65 pour Madame. Les questions 66 à 70 demandent à Madame quelles sont ses activités domestiques (couture, tricot, repassage). Les comportements d'achat et la réceptivité à la publicité sont traités dans les questions 71 à 77. Deux questions (78 et 79) concernent la lecture du journal, et la dernière (80) reflète une des préoccupations de cette époque troublée : "Possédez-vous un masque contre les gaz ?".

Selon Christian Pradié, 14 000 lecteurs auraient répondu à ce référendum de presse (Pradié 2004 : 129).

On trouvera, dans les deux pages suivantes, une reproduction approximative de la mise en page du questionnaire dans *L'Époque* du 15 juin 1938 (pages 10-11).

VOTRE FAMILLE VOTRE HABITATION VOTRE VIE				Possédez-vous			
1. Nom de la ville où vous habitez :				21. Un avion ?		Marque :	
2. Département :				22. Un appareil de TSF ?		Marque :	
3. Êtes-vous abonné ?				23. Un phonographe ?		Marque :	
4. Qui reçoit L'ÉPOQUE chez vous ?				Monsieur		Madame	
5. Êtes-vous				Si le signataire est		Un homme	
Marié ?				Célibataire ?		Une femme	
6. Enfants				Garçons		Filles	
				Nombre		Âges	
				Nombre		Âges	
7. Suivent-ils leurs études dans un établissement public ?				École		Lycée	
ou				Collège			
un établissement privé ?				École		Cours	
				Collège			
8. Loyer				A		B	
Mettre une croix dans la case correspondante				de 0 fr à 1.000 fr		de 1.000 fr à 5.000 fr	
				C		de 5.000 fr à 10.000 fr	
				D		de 10.000 fr à 15.000 fr	
				E		de 15.000 fr à 20.000 fr	
				F		de au dessus de 20.000 fr	
9. Êtes-vous propriétaire de votre habitation ?				26. Aimez-vous la lecture ?		Monsieur	
10. Quelle en est la valeur locative ?				(Indiquez un l'ordre de préférence par chiffre)		Madame	
11. Domestiques (Nombre de)				a) Roman			
12. Êtes-vous abonné au téléphone ?				b) Philosophie			
				c) Livres d'histoire			
				d) Livres religieux			
				e) Romans policiers			
13. Possédez-vous une propriété d'agrément ?				27. Aimez-vous la musique ?			
À la campagne				28. Avez-vous un piano ?			
Au bord de la mer				29. Avez-vous un violon ?			
À la montagne				30. Avez-vous d'autres instruments de musique ? Lesquels ?			
14. Avez-vous une salle de bains ?				31. Allez-vous au spectacle ?			
15. Avez-vous le chauffage central ?				32. Indiquez par un chiffre vos préférences		a) Théâtre	
16. Votre fourneau de cuisine est-il				Au charbon		b) Concert symphonique	
				Au gaz		c) Cinéma	
				Électrique		33. Quels sports pratiquez-vous ? Les indiquer par ordre de préférence	
Possédez-vous				34. Avez-vous une bicyclette ?			
17. Un réfrigérateur électrique ?				35. Avez-vous une motocyclette ?			
18. Un aspirateur de poussières ?				36. Voyagez-vous ?		en France	
19. Une automobile ?				à l'étranger			
20. Un bateau ?				37. Utilisez-vous les « Voyages groupés » ?			
				38. En quelle classe voyagez-vous en chemin de fer ?			
				Marque :			
				Marque :			
				Marque :			
				Genre :			

	Monsieur	Madame	MONSIEUR			
39. Fumez-vous ?			Utilisez-vous :			
40. Prenez-vous vos repas au restaurant ?			58. Un rasoir ordinaire ?			
41. Prenez-vous des apéritifs ?	Chez vous		59. Un rasoir mécanique ?			
	Au café		60. Une crème à raser ?			
42. Prenez-vous des liqueurs ?			61. Un savon à barbe ?			
MANGEZ-VOUS			62. Portez-vous la moustache ?			
43. Des conserves alimentaires ?	Monsieur	Madame	63. Portez-vous la barbe ?			
			MADAME			
44. Des pâtes alimentaires ?			64. Portez-vous les cheveux longs ?			
45. Des confitures ?			65. Portez-vous les cheveux courts ?			
BUVEZ-VOUS			66. Utilisez-vous des bas	de fil	de soie	de coton
46. De l'eau minérale ?			67. Possédez-vous une machine à coudre ? Quelle marque ?			
47. Du vin ?			68. Tricotez-vous ?			
48. De la bière ?			69. Faites-vous vos robes vous-même ?			
49. Du lait ?			70. Possédez-vous un fer à repasser électrique ?			
50. Du thé ?			VOS ACHATS			
51. Du café ?			Faites-vous vos achats		Monsieur	Madame
52. Du chocolat ?			71. Dans les grands magasins ? ou 72. Chez les commerçants du quartier ?			
53. Possédez-vous un appareil photographique ? De quelle marque ?						
54. Possédez-vous une machine à écrire personnelle ? De quelle marque ?			73. Achetez-vous vos vêtements	en confection ou sur mesure ?		
55. Utilisez-vous un stylographe ou un porte-plume ordinaire ?			74. Lorsque vous avez un achat à faire accordez-vous la préférence aux annonceurs de L'ÉPOQUE ?			
56. Chassez-vous ?			75. Êtes-vous convaincu de la meilleure qualité d'un produit qui porte une marque connue ?			
57. Pêchez-vous ?			76. Si votre fournisseur ne peut donner le produit demandé, acceptez-vous une marque de remplacement ? Ou cherchez-vous à vous procurer ailleurs la marque que vous préférez ?			
			77. Portez-vous intérêt à la publicité radiophonique ?			
			VOTRE JOURNAL			
			78. Quel journal achetiez-vous avant la création de L'ÉPOQUE ?			
			79. Par combien de personnes est lu chaque jour votre exemplaire de L'ÉPOQUE ?			
			80. Possédez-vous un masque contre les gaz ?			

10. Conclusion :

L'ampleur des recherches à poursuivre.

Ce premier survol n'est que la toute première ébauche d'un corpus. Rien que pour les sept quotidiens nationaux concernés et les soixante années explorées, il est probablement encore très loin d'être exhaustif. D'autre part, si les sept quotidiens étudiés correspondent à une proportion non négligeable du lectorat de la presse quotidienne en France à cette époque, ils ne représentent qu'une faible partie des titres. Souhaitons donc que ce premier inventaire ouvre la voie à d'autres recherches plus étendues, incluant les autres quotidiens "parisiens", l'ensemble des quotidiens de province, et les périodiques. D'ailleurs, les pistes de recherches possibles sur un tel corpus ne manquent pas. Nous en signalons quatre ci-dessous.

10.1. Pour une typologie des jeux-concours et référendums.

La frontière entre les jeux purement ludiques et les référendums de presse proprement dits n'est pas clairement tracée. C'est pourquoi il est raisonnable de commencer par élaborer une typologie qui soit commune à l'ensemble de ces réalisations. Les critères à prendre en compte sont variés, et leur combinaison devrait servir de base à la typologie escomptée.

Un premier critère est la nature de l'enjeu pour les participants. La satisfaction qu'ils peuvent espérer tirer de leur participation peut être purement morale. C'est le cas lorsque l'on a le sentiment de faire œuvre culturelle en donnant son avis sur un roman, une nouvelle, un spectacle, ou lorsque l'on pense obéir à une obligation de citoyen en faisant connaître son opinion sur un problème politique ou social. Lorsque la participation implique une récompense matérielle possible, celle-ci peut être soit automatique (tous les participants recevront un cadeau), soit fonction de la réponse donnée (établissement d'une liste de gagnants). Dans ce dernier cas, le plus fréquent dans les jeux-concours, il y aurait lieu de prendre en compte le nombre, la nature, la diversité, et la valeur marchande des lots, qui varient fortement d'un concours à l'autre.

Un second critère porte sur les compétences requises des participants. Certains concours prétendent s'adresser en principe à tous les lecteurs. C'est en apparence le cas de ceux qui font appel au hasard pur, par exemple en désignant comme gagnant le détenteur d'un ticket de métro portant un certain numéro. Cela est moins évident lorsqu'un individu doit se reconnaître sur une photographie prise à son insu dans un lieu public : le choix du lieu, et la sélection sur la photo de l'individu en question, sont en réalité loin d'être aléatoires (au sens statistique du terme). En règle générale, même si leur objectif est toujours d'accroître et de fidéliser le lectorat du journal, les concours et les référendums visent de fait un certain type de clientèle. Il est même arrivé qu'un référendum s'adresse explicitement aux seules femmes³⁶. Toutefois,

³⁶ Comme celui du *Matin* sur le vote des femmes (§ 7.3.1.), ou ceux de *L'Intransigeant* sur l'idéal féminin ou les femmes les plus remarquables (§ 9.1.2. et 9.1.3.).

la sélection des participants s'exerce de façon plus subtile par les connaissances particulières ou les aptitudes requises : sens pratique (pour déterminer expérimentalement le nombre de grains contenus dans une bouteille, ou d'allumettes dans une série de boîtes), intérêt pour un domaine particulier (sports, littérature, histoire), rapidité de décision (lorsque l'ordre d'arrivée des réponses joue un rôle dans la désignation des gagnants). S'y ajoute la plus ou moins grande facilité offerte par le journal au participant pour formuler sa réponse écrite et la faire parvenir au journal.

Le nombre et la variété des questions posées soulèvent des questions de classification complexes. Lorsque le concours, "referendum", ou "plébiscite", comporte plus d'une question, quatre cas, non exclusifs les uns des autres, peuvent se présenter. 1) Il peut s'agir d'une simple question subsidiaire, destinée à départager les participants ayant donné la même réponse ; le plus souvent, celle-ci porte sur le nombre de participants, ou sur celui de "bonnes réponses" enregistrées à l'issue du scrutin. 2) Il peut s'agir également d'une série de questions s'enchaînant logiquement, afin de préciser la réponse donnée. 3) Il peut arriver, surtout dans les référendums politiques, que soient posées des questions indépendantes les unes des autres, mais portant sur le même thème. 4) Mais il arrive aussi, plus rarement il est vrai, que soit posé un ensemble de questions sans rapport entre elles, comme dans le grand concours de *La Presse* d'octobre 1902 (§ 3.3.).

Les modalités de la participation peuvent constituer un quatrième critère. Les consignes données aux lecteurs peuvent être classées selon leur niveau de complexité, voire selon la clarté de leur énoncé³⁷. Le support de la réponse peut être libre (simple lettre adressée au journal), ou imposé afin de faciliter le dépouillement : bulletin de réponse distribué aux points de vente ou à découper dans le journal, carte postale ne portant par exemple que deux mentions ("oui", "non"). La forme de la réponse elle-même varie de la réponse libre au classement d'items, en passant par le simple fait de cocher une réponse précodée.

Enfin, un critère intéressant porte sur l'éventuelle obligation d'achat pour pouvoir prendre part au concours ou au référendum. Il arrive qu'aucune condition formelle ne soit imposée aux participants. Mais le plus souvent on demande à ces derniers de joindre à leur réponse un certain nombre de preuves d'achat du journal (vignettes ou bons numérotés, bandeaux datés, etc.). Une autre forme d'obligation d'achat, non formelle et moins contraignante en apparence, consiste à demander aux participants leur avis sur un point se référant à des textes publiés dans le journal. C'est par exemple le cas pour les référendums sur des personnalités ou des réalisations techniques, où on ne peut guère répondre qu'après avoir lu les biographies ou les descriptions des ouvrages en question, dont le journal a étalé la publication sur un nombre élevé de numéros³⁸. Un autre exemple d'obligation informelle se

³⁷ Un bon exemple de consigne imprécise est fourni par le référendum du *Figaro* sur le choix des sites en vue de l'exposition universelle de 1900 : certains lecteurs n'ont manifestement pas compris le sens de la question posée... (Voir le *Supplément illustré* du 7 octobre 1893, p. 159, et du 4 novembre 1893, p. 175). Un cas analogue s'est apparemment produit pour le référendum du *Dimanche Illustré* sur "l'Académie idéale" (§ 9.2.4.).

³⁸ Dans le règlement du "Concours des célébrités" de *L'Intransigeant* (9.1.1.), il est dit explicitement que les concurrents qui proposeront une personnalité ne figurant pas parmi celles dont la biographie a été publiée par le journal sera automatiquement disqualifié ("C'est la meilleure garantie donnée à nos lecteurs assidus que seuls ils seront admis au concours"). Pour participer au concours avec quelques chances de gagner, il faut donc au préalable avoir lu (acheté ?) une soixantaine de numéros.

trouve dans les concours portant sur les romans feuilletons, dans lesquels on demande aux lecteurs soit un pronostic sur le devenir de leurs héros, soit, plus prosaïquement la description d'éléments présents dans le texte du roman.

10.2. L'analyse des méthodes de dépouillement des réponses.

L'analyse des réponses reçues a posé de nombreux problèmes aux organisateurs des jeux-concours, au point d'expliquer certaines déconvenues (modification *a posteriori* de la procédure prévue, voire exceptionnellement abandon du concours ³⁹), voire les réclamations de participants s'estimant injustement éconduits.

Dans un concours, un point important est celui de la détermination de la "bonne réponse". Lorsqu'il s'agit de compter les grains dans une bouteille, ou d'indiquer la couleur des yeux d'un personnage de roman feuilleton, la réponse correcte est prédéterminée. Mais dans la plupart des cas, ce sont les participants eux-mêmes qui contribuent à l'élaboration de la "liste type", cette dernière étant l'expression de la majorité des réponses reçues. Nous avons vu que le choix de la procédure de classement des réponses a une incidence déterminante sur le résultat des concours et des référendums.

On sait que les effets sur leurs résultats des différents systèmes électoraux ou des modalités de tournois sportifs ont fait l'objet d'un ensemble de travaux scientifiques. On pourrait sur ce modèle analyser les procédures utilisées par les organisateurs de jeux ou de référendums pour, d'une part, dépouiller les réponses portant sur un classement (ordre des préférences), et, d'autre part, pour établir la liste de mérite des candidats ayant donné les "bonnes réponses".

10.3. Pour une sociologie des lauréats.

La composition du lectorat des journaux n'est guère connue de manière précise. On peut avoir une idée approximative de son volume, en partant du tirage et du "bouillon" (nombre d'invendus), et en estimant le nombre de lecteurs par numéro acheté - nombre qui peut varier selon l'époque (au XIX^e siècle, il y a des abonnements collectifs) et le milieu social. On peut aussi se baser sur le prix de l'abonnement et de l'exemplaire vendu au numéro pour situer le lectorat sur une échelle socio-économique. De plus, l'orientation politique du journal, très perceptible au travers des articles de fond, peut servir d'indication sur le milieu social visé majoritairement ; d'autant que les rédacteurs évitent de risquer de perdre des lecteurs habituels en avançant des idées susceptibles de leur déplaire. Enfin, la place accordée à des rubriques très "typées" socialement, comme les cours de la bourse ou les compétitions sportives, peuvent renseigner sur les centres d'intérêt et les goûts dominants des lecteurs. Il serait intéressant de vérifier si d'éventuelles différences dans le contenu des publicités apportent elles aussi, dans cette perspective, des informations significatives.

³⁹ Comme c'est probablement le cas du concours de *Paris Soir* sur les dix plus beaux sports (§ 8.2.).

On peut raisonnablement penser que la sous-population des participants à un concours, ou des répondants à un référendum, est loin d'être représentative de la population des lecteurs. D'ailleurs, on ne dispose probablement pas de description de cette sous-population. Par contre, lors de la proclamation des résultats, il arrive assez fréquemment que les journaux fournissent à leurs lecteurs une description relativement détaillée des gagnants, ou du moins des premiers d'entre eux. Il serait donc possible, à partir de ces descriptions, d'établir, selon le journal et le type de concours ou de référendum, un profil des lauréats : âge, sexe, profession, niveau d'instruction, et habitat (ce dernier point pour la facilité d'accès aux bibliothèques, archives locales, ou autres sources d'information). Ce profil des principaux lauréats pourrait être mis en regard avec ce que l'on croit savoir de la population des lecteurs, et, naturellement avec les compétences requises pour réussir.

10.4. Les incidences sur la vie du journal.

Pour un jeu-concours ou un référendum donné, on connaît presque toujours le nombre des lecteurs qui y ont pris part. D'autre part, on dispose, pour certains journaux, d'indications sur l'évolution de leur tirage ou de leur diffusion. Il serait intéressant d'étudier les effets, sur les ventes, du lancement du concours, de son déroulement (surtout s'il est demandé des preuves d'achat), et de ses effets ultérieurs (gain de nouveaux lecteurs, ou retour au niveau d'avant le concours, par exemple). Une analyse plus délicate à réaliser pourrait porter sur les éventuels effets, sur les ventes, du thème du concours ou du référendum.

Par ailleurs, il est évident que le nombre et la nature de ces appels à la participation des lecteurs varie d'un titre à l'autre, et d'une période à l'autre. La publication, dans les quotidiens, des romans feuilletons, a déjà fait l'objet de recherches intéressantes⁴⁰ ; on peut penser que l'étude des jeux, concours, plébiscites, et autres référendums mériterait de susciter, chez les historiens de la presse, un intérêt comparable.

⁴⁰ Voir par exemple : Queffélec-Dumasy 1989.

Références bibliographiques

- (Albert 1976) : Pierre Albert, "La presse française de 1865 à 1945", pp. 133-622 de : Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou, *Histoire générale de la presse*, Tome 3, Paris, PUF 1976.
- (Albert 1977) : Pierre Albert, *Histoire de la presse politique nationale au début de la Troisième République (1871-1879)*, Thèse de doctorat d'État, Paris 4, 1977.
- (Albert *et al.* 1977) : Pierre Albert, Gilles Feyel, Jean-François Picard, *Documents pour l'histoire de la presse nationale aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, CNRS, 1977 (dactylographié).
- (Amaury 1972) : Francine Amaury, *Histoire du plus grand quotidien de la III^e république, Le Petit Parisien*, Paris, PUF, 1972.
- (Barrillon 1959) : Raymond Barrillon, *Le cas Paris-Soir*, Paris, Armand Colin, 1959.
- (Blandin *et al.* 2010) : Claire Blandin (sous la direction de), *Le Figaro. Histoire d'un journal*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2010.
- (Broche 2014) : François Broche, *Dictionnaire de la collaboration. Collaborations, compromissions, contradictions*, Paris, Belin, 2014.
- (Delporte *et al.* 2016) : Christian Delporte, Claire Blandin, François Robinet, *Histoire de la presse en France. XX^e-XIX^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2016.
- (Derieux *et al.* : 1974) : Emmanuel Derieux, Jean C. Texier, *La presse quotidienne française*, Paris, Armand Colin, 1974.
- (Éveno 2003) : Patrick Éveno, *L'argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, Paris, Éditions du Comité des Travaux Historiques, 2003.
- (Ferenczi 1993) : Thomas Ferenczi, *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIX^{ème} siècle*, Paris, Plon, 1993.
- (Feyel 1999) : Gilles Feyel, *La Presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 1999.
- (Jeanneney 1996) : Jean-Noël Jeanneney, *Une histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1996.
- (Martin 1975) : Gérard Martin, *L'imprimerie*, Paris, PUF, 1975.
- (Méadel 1998) : Cécile Méadel, "De l'émergence d'un outil de quantification", *Quaderni*, 35, pp 63-78.
- (Pinsolle 2012) : Dominique Pinsolle, *Le Matin (1884-1944). Une presse d'argent et de chantage*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- (Pradié 2004) : Christian Pradié, "L'irrésistible montée des études de marché dans la presse française (1920-1990)", *Le temps des médias*, 2004/2, 3, pp. 126-137.
- (Queffélec-Dumasy 1989) : Lise Queffélec-Dumasy, *Le roman feuilleton français au XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1989.
- (Robinson 1932) : Claude E. Robinson, *Straw votes*, New York, Columbia University Press, 1932.
- (Schuh 2008) : Julien Schuh, "Jarry lauréat. Les concours mensuels de *L'Écho de Paris* (1892-1894)", XII^e Colloque des Invalides, octobre 2008, <hal-00987311>.
- (Squire 1988) : Peverill Squire, "Why the 1936 *Literary Digest* poll failed", *The Public Opinion Quarterly*, 52, pp. 125-133.
- (Stoetzel 1948) : Jean Stoetzel, *Les sondages d'opinion publique*, Paris, Éditions du scarabée, 1948.
- (Terrou 1974) : Fernand Terrou, *L'information*, Paris, PUF, 1974.

Table des matières

1. Introduction	3
1.1. Les principaux quotidiens nationaux de 1870 à 1940.	3
1.1.1. <i>Le développement de la presse de masse</i>	3
1.1.2. <i>La restructuration de la presse écrite après la Grande Guerre</i>	6
1.1.3. <i>La presse et les "affaires"</i>	8
1.2. Les premiers référendums de presse : les "votes de paille" aux États-Unis.	10
1.3. La diversité des référendums de presse, entre jeux-concours et consultations nationales.	11
2. Le Figaro	13
2.1. Brève histoire du <i>Figaro</i>	13
2.1.1. <i>Les années fastes</i>	13
2.1.2. <i>L'influence du contenu sur la baisse des ventes</i>	15
2.1.3. <i>Les années François Coty (1922-1933)</i>	15
2.1.4. <i>Les dernières années avant la Libération (1933-1942)</i>	16
2.2. Les référendums sur les questions de société.	17
2.2.1. <i>Le concours de dessins de voitures sans chevaux (1895)</i>	17
2.2.2. <i>Le référendum de la politesse (1937)</i>	19
2.3. Les concours culturels et artistiques.	19
2.3.1. <i>Le concours d'anecdotes (1861)</i>	19
2.3.2. <i>Le concours bimestriel d'articles et de nouvelles (1881)</i>	21
2.3.3. <i>La plus belle histoire d'amour (1884)</i>	23
2.3.4. <i>Le Grand Prix littéraire (1921)</i>	25
2.3.5. <i>La plus belle lettre d'amour (1939)</i>	26
2.4. Les référendums politiques.....	27
2.4.1. <i>Le suicide du général Boulanger (1891)</i>	27
2.4.2. <i>Les pronostics électoraux pour les élections législatives (1902)</i>	28
3. La Presse	30
3.1. Brève histoire de <i>La Presse</i>	30
3.1.1. <i>Le premier quotidien bon marché</i>	30
3.1.2. <i>Les virages politiques de La Presse</i>	31
3.1.3. <i>La fausse annonce de la traversée de l'Atlantique</i>	31
3.2. Les référendums sur les questions de société.	32
3.2.1. <i>Les paris hippiques (1891)</i>	32
3.2.2. <i>La question du pourboire (1897)</i>	33
3.2.3. <i>L'avertisseur cycliste (1898)</i>	34
3.2.4. <i>Les qualités d'un bon concierge (1905)</i>	34
3.2.5. <i>Un appel aux néologismes (1912)</i>	35
3.3. Le grand concours multiculturel (1902).	36
3.3.1. <i>Le lancement et l'organisation du concours</i>	36
3.3.2. <i>Les principaux résultats</i>	37

3.4. Les référendums politiques.....	38
3.4.1. <i>La guerre russo-japonaise (1904-1905).</i>	38
3.4.2. <i>Les hommes politiques les plus dignes de représenter leur parti (1907).</i>	39
4. Le Petit Journal	42
4.1. Brève histoire du <i>Petit Journal</i>	42
4.1.1. <i>La naissance et l'essor du Petit Journal (1863-1880).</i>	43
4.1.2. <i>L'apogée et l'amorce du déclin (1881-1914).</i>	44
4.1.3. <i>La décadence (1914-1939).</i>	45
4.2. Les jeux et concours divers.	45
4.2.1. <i>Le nombre d'allumettes dans les boîtes (1922).</i>	45
4.2.2. <i>Les romans-concours.</i>	47
4.3. Les référendums "culturels".	48
4.3.1. <i>Les inventions du dix-neuvième siècle (1908).</i>	48
4.3.2. <i>Les Français illustres du dix-neuvième siècle (1908).</i>	49
4.3.3. <i>Les progrès de l'aviation (1928).</i>	51
4.3.4. <i>Les plus belles réalisations de l'industrie française (1930).</i>	52
4.3.5. <i>Les vedettes françaises du cinéma (1932).</i>	53
4.4. Les référendums sur les questions de société.	54
4.4.1. <i>Les dates des vacances scolaires (1891).</i>	54
4.4.2. <i>Le code de la route (1928).</i>	56
4.4.3. <i>La révision de la loi sur les assurances sociales (1935).</i>	57
4.4.4. <i>La définition des "classes moyennes" (1937).</i>	59
4.5. Le référendum sur une dictature en France (1934).....	60
4.5.1. <i>Le lancement du référendum.</i>	61
4.5.2. <i>La première phase du déroulement du référendum.</i>	62
4.5.3. <i>Portrait du maréchal Pétain.</i>	63
4.5.4. <i>Portrait de Pierre Laval.</i>	64
4.5.5. <i>Changement de stratégie, ou recul tactique ?</i>	65
4.5.6. <i>La publication et le commentaire des résultats.</i>	66
4.6 Le référendum pour la paix en Europe (1935)	69
4.6.1. <i>Le référendum.</i>	69
4.6.2. <i>De curieux résultats.</i>	70
5. Le Petit Parisien	74
5.1. Brève histoire du <i>Petit Parisien</i>	74
5.1.1. <i>Les débuts (1876-1888).</i>	75
5.1.2. <i>La gestion de Jean Dupuy (1888-1919).</i>	75
5.1.3. <i>Le déclin et l'effondrement (1920-1940).</i>	76
5.2. Les jeux-concours.....	77
5.2.1. <i>Une fortune dans une bouteille (1903).</i>	77
5.2.2. <i>Les animaux les plus utiles à l'homme (1908).</i>	79
5.2.3. <i>Les aliments les plus utiles (1911).</i>	80
5.3. Les référendums "culturels".	81
5.3.1. <i>La définition de la bicyclette (1896).</i>	81
5.3.2. <i>Les grands hommes illustres du XIX^e siècle (1906).</i>	82

5.4. Le référendum sur la peine de mort (1907).....	86
5.4.1. <i>Les débats sur la peine de mort.</i>	86
5.4.2. <i>L'affaire Soleilland.</i>	87
5.4.3. <i>Le déroulement du référendum.</i>	90
5.4.4. <i>Les résultats : 76,7 % se prononcent pour la peine de mort.</i>	91
6. Le Matin	92
6.1. Brève histoire du <i>Matin.</i>	92
6.1.1. <i>Le lancement du Matin (1884-1894).</i>	93
6.1.2. <i>Le Matin de Bunau-Varilla (1894-1939).</i>	94
6.2. Les référendums du <i>Matin.</i>	96
6.2.1. <i>L'élection du général Boulanger (27 janvier 1889).</i>	96
6.2.2. <i>Le timbre à deux sous (1904).</i>	97
6.2.3. <i>Le procès Humbert (1903).</i>	99
6.2.4. <i>Le vote des femmes (1935).</i>	101
7. Le Journal	103
7.1. Brève histoire du <i>Journal.</i>	103
7.1.1. <i>Les débuts (1892-1899).</i>	103
7.1.2. <i>L'apogée (1900-1918).</i>	105
7.1.3. <i>Le déclin (1919-1939).</i>	105
7.2. Les jeux et les concours.....	106
7.2.1. <i>Les concours littéraires.</i>	106
7.2.2. <i>Les romans-concours.</i>	107
7.2.3. <i>Le concours du "Litre d'Or" (1903).</i>	108
7.3. Les référendums politiques.....	110
7.3.1. <i>Le vote des femmes (1914).</i>	110
7.3.2. <i>Le référendum des maréchaux (1921).</i>	112
7.3.3. <i>"Comment en sortir ?" (1936).</i>	114
8. Paris-Soir	116
8.1. Brève histoire de <i>Paris-Soir.</i>	116
8.1.1. <i>Le Paris-Soir d'Eugène Merle et d'Alexis Caille (1924 - 1930).</i>	116
8.1.2. <i>Le Paris-Soir de Jean Prouvost (1930-1944).</i>	117
8.1.3. <i>Jeux et concours.</i>	119
8.2. Le concours des dix plus beaux sports (1923).....	120
8.2.1. <i>Le premier concours de Paris-Soir.</i>	120
8.2.2. <i>Atermoiements et imprécisions.</i>	121
8.2.3. <i>Plus rien après le 14 mars 1924.</i>	122
8.3. Les autres concours de <i>Paris-Soir.</i>	122
8.3.1. <i>L'enquête "Sommes-nous honnêtes ?" (1924).</i>	122
8.3.2. <i>Le concours littéraire de contes et nouvelles (1932).</i>	125
8.3.3. <i>Le concours "Qu'avez-vous vu et entendu ?" (1933).</i>	125
8.3.4. <i>Le grand concours de la loterie nationale (1933).</i>	127
8.3.5. <i>Le grand référendum de la plus belle action (1937).</i>	127

8.4. <i>Paris-Soir</i> et les sondages d'opinion.....	128
8.4.1. <i>L'American Institute of Public Opinion (AIPO)</i>	128
8.4.2. <i>Le premier sondage du C.E.O.P.</i>	129
9. Quelques autres jeux ou concours	131
9.1. Les référendums de <i>L'Intransigeant</i>	131
9.1.1. <i>Le concours des célébrités (1907)</i>	131
9.1.2. <i>Concours de l'idéal féminin (1908)</i>	132
9.1.3. <i>L'apothéose de la femme (1909)</i>	133
9.1.4. <i>La mise en circulation des pièces d'or (1936)</i>	135
9.2. Quelques autres concours.	136
9.2.1. <i>Excelsior et l'élection du Président de la République de 1913</i>	136
9.2.2. <i>Les concours littéraires de L'Écho de Paris (1889-1890)</i>	138
9.2.3. <i>L'Écho de Paris et le vote des femmes (1935)</i>	138
9.2.4. <i>L'Académie idéale du Dimanche Illustré (1928-1929)</i>	139
9.2.5. <i>Le recensement des lecteurs de L'Époque (1938)</i>	141
10. Conclusion : L'ampleur des recherches à poursuivre.....	145
10.1. Pour une typologie des jeux-concours et référendums	145
10.2. L'analyse des méthodes de dépouillement des réponses.	147
10.3. Pour une sociologie des lauréats.....	147
10.4. Les incidences sur la vie du journal.....	148
Références bibliographiques	149